

ER

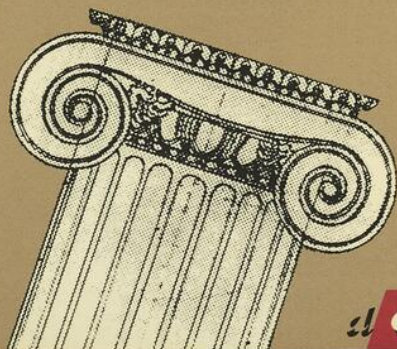
-285

possibles

VOLUME 10 • NUMÉRO 3/4 • PRINTEMPS/ÉTÉ 1986

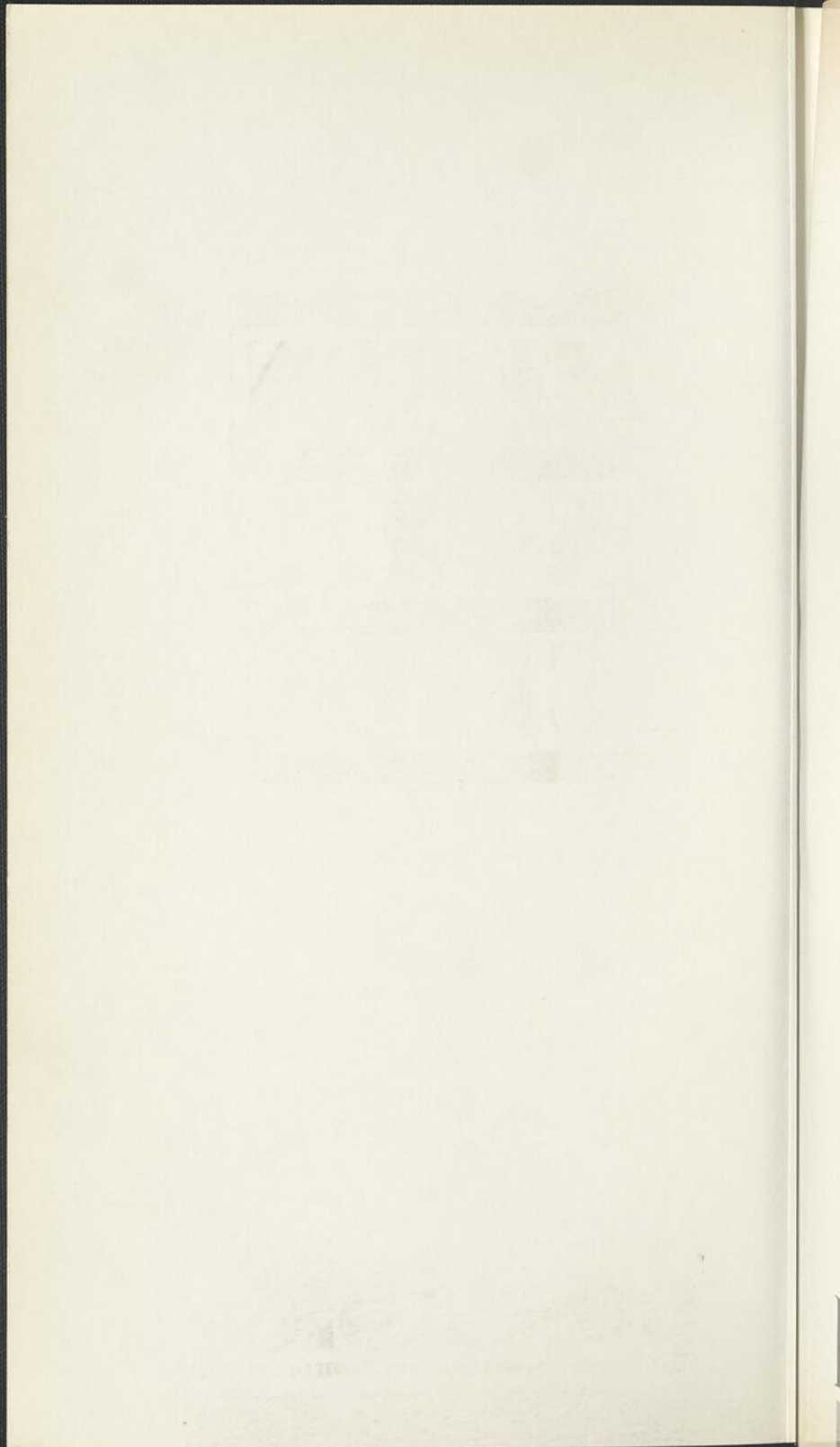
Special 10^e anniversaire

A U T O
G E S T I O N
 A U T O
N O M I E
 D É M O
C R A T I E



numéro

double



A U T O
GESTION
A U T O
NOMIE
D É M O
CRATIE

possibles
VOLUME 10 • NUMÉRO 3/4 • PRINTEMPS/ÉTÉ 1986

possibles

B.P. 114, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal, Québec, H3S 2S4

Comité de rédaction :

Rose Marie Arbour, Francine Couture, Marcel Fournier, Gabriel Gagnon, Lise Gauvin, Raymonde Savard, André Thibault.

Secrétariat et administration : Suzanne Martin

Collaborateurs(trices) :

Éric Alsène, Marie Bouchard, Roland Giguère, Gaston Miron, Marcel Rioux.

Ont collaboré à ce numéro :

Jacques Brossard, Cornélius Castoriadis, Olivier Corpet, Jacques T. Godbout, Gérald Godin, Paul Grell, Gilles Hénault, Suzanne Jacob, Bruno Jean, Pierre-Yves Melançon, Serge Mongeau, Jean-Marc Piotte, Luc Racine, Carol Saucier, Jean-Jacques Simard.

Pour l'illustration :

Roland Giguère

La revue est membre de l'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois (AEPCQ).

Les articles parus dans la revue *Possibles* sont répertoriés dans RADAR (Répertoire analytique des articles de revues).

Les textes présentés à la revue ne sont pas retournés.

Possibles est subventionné par le ministère des Affaires culturelles du Québec et le Conseil des Arts du Canada.

Sur la page couverture :

Roland Giguère, sans titre, 1986, dessin à la mine de plomb, 13 x 23 cm.

Conception graphique

et maquette de la couverture :

Nicole Morissette

Montage et supervision typographique :

Claude Poirier et Serge Wilson

Composition : Composition Solidaire inc.

Impression : Imprimerie L'Éclaireur, Beauceville

Distribution : Diffusion Dimedia

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec
D775 027

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 0703-7139

SOMMAIRE

Éditorial _____ **7**

Questions pour survivre
GILLES HÉNAULT _____ **19**

DÉBATS

**De l'État-Providence à
l'État-Provigo**
MARCEL RIOUX _____ **29**

**Quand l'autogestion
est de la revue**
OLIVIER CORPET _____ **41**

**Les pieds et le plat :
étiologie de l'autogestion**
JEAN-JACQUES SIMARD _____ **63**

L'esprit de groupe
MARCEL FOURNIER _____ **79**

La méthode
ANDRÉ THIBAUT _____ **87**

**L'autosanté,
une nécessaire utopie**
SERGE MONGEAU _____ **101**

Plaidoyer pour le temps perdu 109
LISE GAUVIN _____

De l'autogestion à l'autonomie 117
JACQUES T. GODBOUT _____

**Pour prendre publiquement
congé de quelques chimères** 129
LUC RACINE _____

Le placard 137
JACQUES BROSSARD _____

■ EXPÉRIENCES

Un militant ouvrier 155
JEAN-MARC PIOTTE _____

**Le réseau québécois des
garderies : autogestionnaire ?** 167
ERIC ALSÈNE _____

**L'autogestion sans frontières :
les luttes régionales au Québec** 191
BRUNO JEAN _____

**Le politique et le culturel
au quotidien : les coopératives
d'habitation** 207
CAROL SAUCIER _____

**Le chômage comme séquences
de vie** 227
PAUL GRELL _____

Sens et changement par et malgré... un système d'éducation
MARIE BOUCHARD
RAYMONDE SAVARD _____ **251**

La décentralisation : enjeu autogestionnaire ou façon différente d'exercer le pouvoir ?
PIERRE-YVES MELANÇON _____ **267**

Le point de vue de l'artiste
FRANCINE COUTURE _____ **279**

L'art par amour
ROSE MARIE ARBOUR _____ **289**



Troisième degré
GÉRALD GODIN _____ **301**



DOCUMENT

Les enjeux actuels de la démocratie
CORNÉLIUS CASTORIADIS _____ **313**



Pomme Douly et les talons aiguille
SUZANNE JACOB _____ **333**

possibles

Colloque Possibles

« Une idée pour l'an 2000 : l'autogestion »

À l'Université de Montréal
3200, Jean-Brillant
les 23, 24 et 25 octobre 1986

23 octobre

20 heures : *Autogestion et politique*
Francine Lalonde, Jean-Paul L'Allier,
Jean-Guy Vaillancourt, Gabriel Gagnon, Jean Doré
(à confirmer).

24 octobre

9 h 30 à 15 h 30 : *ateliers*
16 heures : *L'autogestion en revues*
Transmerge, Possibles, Autogestions, l'Autre Actualité,
Contretemps, La vie en rose.

25 octobre

9 h 30 à 15 h : *ateliers thématiques*
Travail, éducation, habitation, culture et vie
quotidienne.
15 h 15 : *projets (plénière finale)*
17 h à 19 h : *vin et fromage*

INSCRIPTIONS

Avant le 15 octobre	20,00 \$ 12,00 \$ (étudiants avec carte)
Après le 15 octobre	25,00 \$ 15,00 \$ (étudiants avec carte)

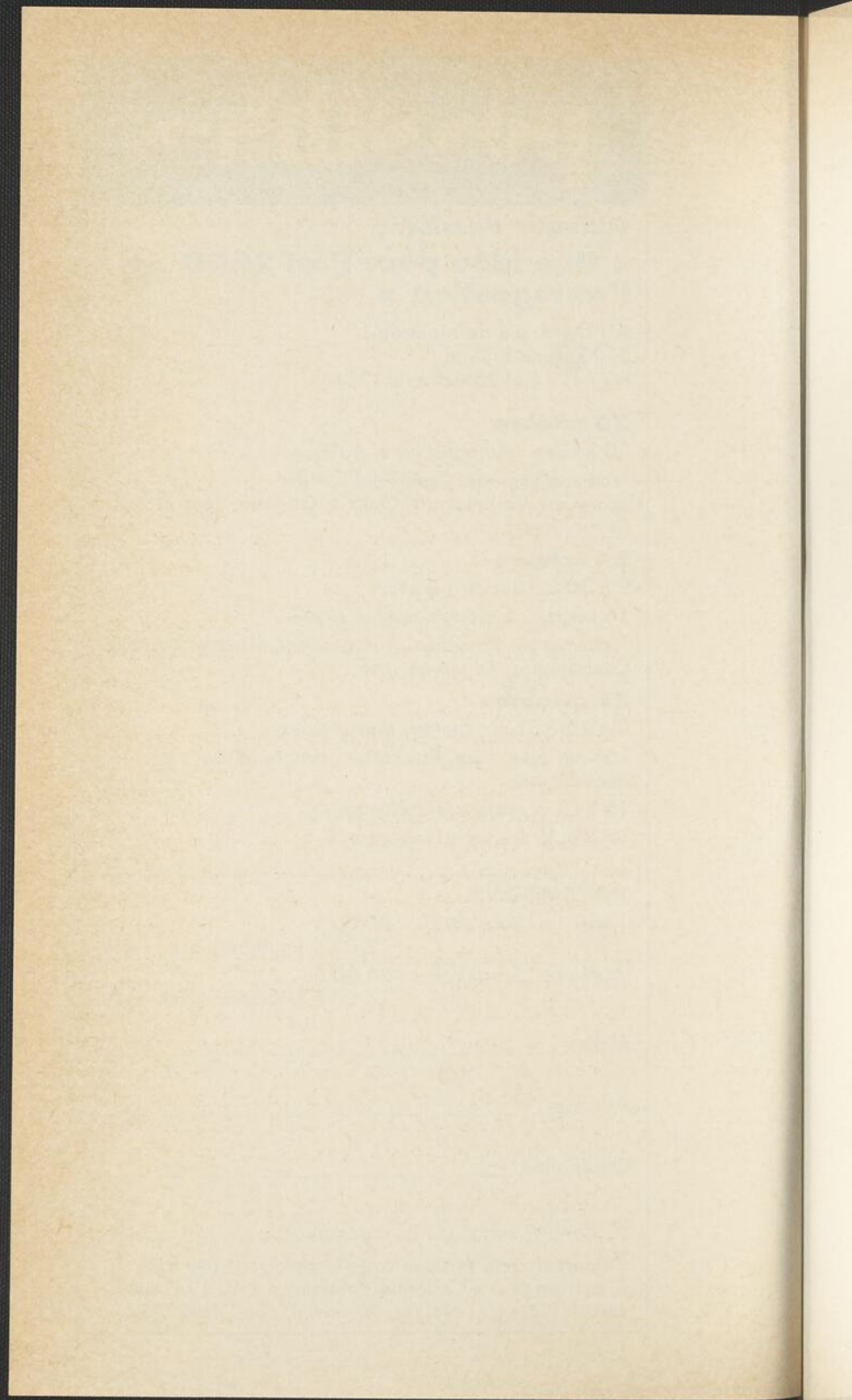
Nom _____

Adresse _____

Occupation _____

Organisme _____

Retourner cette formule avec le paiement des frais
d'inscription à « Colloque Possibles » B.P. 114, suc-
cursale Côte-des-Neiges, Montréal, Qué. H3S 2S4.



Autogestion

En octobre 1976, Possibles consacrait son premier numéro à l'expérience de Tricofil. Depuis ce temps, l'idée d'autogestion n'a cessé d'inspirer notre démarche et d'influencer nos débats. Lors du colloque « Faire l'autogestion », tenu à l'automne 1980, juste après l'échec référendaire, quatre cent personnes venaient nous dire qu'il valait la peine de déserrer l'étreinte de l'État technocratique en créant des espaces de liberté où s'épanouiraient l'imaginaire et le quotidien.

Les années ont passé. Les modes ont changé. On ne parle plus que de nouvelles technologies, de libre-échange et d'entrepreneuriat individuel. Les États, saisis d'un ascétisme soudain, étalent leur culpabilité face à une société que leurs excès auraient rendue léthargique et irresponsable. Les militants d'hier cultivent leur jardin, pitonnent leur ordinateur, font du taichi, branchent leur magnéto-scope ou surveillent leur REA. Ceux qui voulaient sauver le prolétariat contre lui-même l'abandonnent au chômage et à l'assistance sociale. Sans l'avoir jamais pratiquée, ils renvoient du même coup l'espérance autogestionnaire au musée des vieilles lunes et des illusions perdues.

Refusant de céder trop tôt à la panique et au découragement, nous avons voulu marquer notre dixième anniversaire par une critique serrée du

potentiel émancipatoire du projet autogestionnaire mais surtout par le portrait le plus complet possible des espaces de liberté qu'il continue à défricher aux quatre coins du Québec.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Ce numéro double assez volumineux, où les principaux fondateurs de la revue retrouvent ses artisans d'aujourd'hui, constitue pour nous une étape importante. Nous souhaitons que les interrogations qu'il soulève et les expériences qu'il décrit aident les autogestionnaires qui nous rejoindront au colloque des 23, 24 et 25 octobre à mieux saisir la spécificité et la nécessité de leurs « possibles » au moment où la social-démocratie traditionnelle a tant de peine à défendre l'égalité et la solidarité face aux attaques insidieuses ou virulentes du néo-libéralisme.

* * *

Pour la plupart des gens, le mot autogestion suggère d'abord le contrôle total ou partiel des entreprises par ceux et celles qui les font quotidiennement fonctionner. Malgré son échec relatif, l'expérience de Tricofil continue à inspirer de nombreuses initiatives. Les coopératives de travail se répandent et s'organisent alors que le Fonds de Solidarité de la F.T.Q. tente de donner une base plus solide aux efforts de participations ouvrières, qui demeurent cependant un îlot fragile dans l'ensemble du système capitaliste.

L'implantation des nouvelles technologies nous oblige à reposer de façon radicale le problème du contrôle ouvrier, qui pourrait bien devenir un enjeu politique central ces prochaines années, malgré les mirages de la société du loisir.

Les promoteurs péquistes du virage technologique, le Sommet québécois sur l'électronique et l'informatique, comme le colloque de la C.E.Q. sur les nouvelles technologies (« Apprivoiser le chan-

gement »), semblent partager une vision assez optimiste des choses. Malgré une incertitude à court terme au sujet des emplois menacés, le discours dominant croit les nouvelles technologies beaucoup moins contraignantes que les anciennes, plus susceptibles qu'elles de revaloriser le travail quotidien grâce à un mouvement syndical qui verrait à en contrôler l'usage et le développement.

Il suffit cependant de voir l'excellent film-document de Sophie Bissonnette, « Quel numéro ? What number ? », consacré aux téléphonistes, aux caissières, aux secrétaires et aux postiers soumis à la dictature des puces électroniques pour retomber brutalement sur ses pieds.

Deux images de ce film expriment avec force les pires effets des technologies nouvelles sur le travail quotidien. La première nous montre avec humour comment, pour maintenir leur courbe de productivité, les téléphonistes doivent réduire au langage-machine leurs relations avec la clientèle. La seconde souligne la solitude profonde d'une secrétaire-médicale opérant seule le soir sans compagnes de travail, dans un bureau désert, une machine de traitement de texte dont le contrôle automatique muet remplace l'oeil du patron.

Ces images dénoncent mieux que tous les discours la destruction profonde des relations de travail engendrée par ces nouvelles machines qui, loin de faire disparaître l'aliénation ouvrière, robotisent les travailleuses elles-mêmes tout en les isolant.

On voit mal comment de nouvelles formes de gestion pourraient rendre plus conviviaux des appareils conçus avant tout pour accroître la productivité. C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle arrive le sociologue autogestionnaire Daniel Mothé-Gautrat après une étude en profondeur des « groupes d'expression » des travailleurs dans 14 entreprises du groupe français Thomson, domi-

nant dans les secteurs de l'électro-ménager et de la vidéo :

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Les procès de production de masse offrent des marges de liberté extrêmement réduites, ils laissent peu d'intervalles dans lesquels l'initiative et l'innovation pourraient s'engouffrer, donnant ainsi davantage la priorité au technique qu'au social.

La réalisation de projets de changement ne se heurte pas tant au pouvoir, comme veulent le croire les sociologues, elle se heurte à la matière, à ses caprices aux machines et à l'impérialisme des produits que même les commerciaux maîtrisent à peine ¹ ».

Pouvons-nous encore repenser de façon fondamentale machines et produits de façon à établir la société conviviale de nos rêves ? Devons-nous grâce à la réduction du temps de travail et à l'enrichissement des tâches réduire au minimum les périodes où nous serons leurs esclaves ? Faut-il accepter cette société à deux vitesses qui paierait chèrement la soumission aux impératifs de la productivité tout en tolérant chichement la survie de ces « Vagabonds du rêve » dont Marc Lesage et Paul Grell esquissent le portrait dans nos deux derniers numéros ?

Quoi qu'il arrive, les stratégies syndicales devront pousser beaucoup plus loin le virage conceptuel amorcé en remplaçant graduellement les vastes négociations au sommet par la multitude des contrats au niveau de l'entreprise, de l'atelier, du bureau, de l'école, du CLSC où se vivent quotidiennement les clauses normatives et où peuvent le mieux s'effectuer concrètement le contrôle et le partage du travail. Ici comme ailleurs la hiérarchie devra faire place au réseau.

1/ Daniel Mothé-Gautrat, *Pour une nouvelle culture d'entreprise*, Paris, La Découverte, 1986, p. 16).

Autogestion

Dans les négociations en cours dans le secteur public, la tentative de décentralisation opérée par la loi 37, malgré ses difficultés évidentes, représente sans doute une tendance irréversible et souhaitable. Les syndicats sauront-ils combattre sur de nouveaux terrains des stratégies patronales inspirées de la culture narcissique ambiante au lieu de poursuivre des combats idéologiques d'arrière-garde qui risquent d'accélérer davantage la désaffection de leurs membres et l'irritation des usagers ?

* * *

Peu présente dans le domaine du travail, c'est au sein des groupes populaires, des entreprises communautaires et des organismes culturels que l'autogestion s'est, discrètement, le plus développée au Québec ces dernières années.

Les expériences diverses que nous présentons ici mettent en évidence la richesse de notre expérience autogestionnaire à partir des problèmes concrets que l'usure du temps et la décantation de l'utopie l'ont obligée à surmonter.

Ce tiers-secteur, ni étatique ni capitaliste, a fourni terrain d'expérience et gagne-pain à de nombreux jeunes qui, presque toujours grâce aux subventions de l'État, peuvent y donner libre cours à leur créativité ou y concrétiser leur désir d'engagement social. Les restrictions budgétaires dont l'emprise ne semble pas devoir s'atténuer bientôt atteignent de plein fouet ce secteur qui devra concevoir un ensemble de politiques concertées d'auto-financement où l'austérité et le bénévolat devront prendre une place importante.

Les groupes communautaires ont aussi rencontré ces dernières années dans leur vie concrète le problème ardu des relations entre producteurs et usagers. Le débat poursuivi ici entre Éric Alsène

et Jacques Godbout nous aide à faire le point sur cette question essentielle.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Faut-il accentuer le rôle des permanents au détriment de conseils d'administration tâtilons, mal informés et souvent peu représentatifs des véritables intérêts des usagers ? Alsène va dans ce sens en proposant, dans le secteur des garderies, diverses formes de *dépropriation* qui, mieux qu'un c.a., permettraient d'impliquer de façon plus souple et ponctuelle les parents les plus intéressés. Pour Godbout, c'est l'idée même d'*autogestion* qui fait problème en valorisant le producteur par rapport à l'usager, le communautaire face au conflictuel, l'intérieur face à l'extérieur : l'idée d'*autonomie* lui paraît plus susceptible d'éclairer la démarche des groupes communautaires et même des sociétés en remettant l'usager et la démocratie représentative au poste de commandement.

Ces débats enrichissent en la complexifiant l'application du souci autogestionnaire au vaste domaine communautaire où les usagers ne sont plus des acheteurs de jeans ou de papier-journal mais des bénéficiaires de services non-concurrentiels et hors-marché.

Il faut faire une place à part aux groupes culturels où, en particulier dans les arts visuels et la littérature, il demeure difficile de concilier la solitude nécessaire du créateur aux impératifs du dialogue et de la diffusion. Il s'agit ici d'objets qui, sans être laissés à la pure logique du marché, doivent cependant atteindre un public pour exister pleinement.

La mémoire collective des groupes autogestionnaires commence déjà à disposer d'un certain nombre d'acquis dont peuvent profiter les nouveaux arrivants : la crainte de la « réunionite et le souci de l'efficacité et de la rentabilité, l'importance de la dimension affective dans les groupes, la pour-

Autogestion suite des hiérarchies implicites et de l'élitisme déguisé, une meilleure acceptation de la division des tâches à l'intérieur des collectifs.

La prochaine étape sera cruciale. Les groupes communautaires ne pourront l'affronter sans étendre à l'extérieur la solidarité durement acquise à la base. Échaudés par la période où des beaux parleurs cherchaient à mobiliser en leur sein un prolétariat mythique contre l'emprise d'un État mal-faisant, les groupes communautaires se sont graduellement repliés sur eux-mêmes et sur des objectifs au ras du sol, se méfiant de tout réseau un peu hiérarchisé susceptible de dénaturer leur projet en se l'appropriant. Petit à petit, dans de nombreux secteurs (habitation, travail, garderies, revues) on s'est remis à rebâtir patiemment ces réseaux « tricotés serrés » nécessaires à la reconstitution d'une société civile face au narcissisme ambiant et aux modifications profondes des formes du contrôle étatique. Par ces réseaux toujours menacés et sans cesse à refaire il sera plus facile de « voir le bout de ses actes » comme le suggère le psychanalyste autogestionnaire Gérard Mendel ou encore de « penser globalement en agissant localement » selon la maxime souvent citée du biologiste René Dubos.

* * *

Nous débouchons ainsi sur la dimension politique d'un projet autogestionnaire qui, plus qu'une vague démocratie représentative ou qu'une autonomie mieux accordée aux projets individuels qu'aux préoccupations collectives, paraît encore susceptible de constituer l'utopie concrète de l'an 2000.

L'idée d'autogestion, cher Jean-Jacques Simard, quels que soient ses avatars politiques et ses fanfanteries passagères, donne quand même un con-

tenu assez précis au concept de démocratie qui, ces dernières années, s'apprête à bien des sauces. D'ailleurs, cher Jacques Godbout, comment revaloriser cette démocratie représentative qui t'est chère sans l'appuyer sur une multitude de pôles, autonomes bien sûr par rapport à l'ensemble qui les englobe mais, surtout, gérés de l'intérieur par les gens qui leur ont conféré l'existence. C'est là le véritable sens de la démocratie directe prônée par Castoriadis, aussi nécessaire aujourd'hui qu'à l'époque où les Grecs d'Athènes en élaboraient les fondements.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Autogestion et autonomie apparaissent ainsi deux aspects plus liés qu'opposés d'une même aspiration profonde dont les expressions varient avec les époques et les pays. L'autonomie des peuples passe aujourd'hui par l'autogestion des usines, des bureaux, des écoles, des villages et des quartiers, qui s'appuie à son tour sur l'autonomie indispensable des hommes et des femmes qui les animent. À ce niveau, autogestion ne peut plus désigner un groupe de producteurs narcissiques peu soucieux de leur environnement extérieur mais plutôt un ensemble de citoyens produisant ensemble leur société en toute conscience des obstacles érigés par la nature, l'économie ou la géopolitique.

Hantise des technocrates dogmatiques comme des pragmatiques néo-libéraux, le projet autogestionnaire fluctue au rythme des crises et des générations. Alors que la deuxième gauche française le cède trop facilement à un Parti communiste qui l'accorde fort mal à la dictature du prolétariat, il renaît dans les villes d'Amérique du Sud et les villages africains. Si, au Québec, on a pu en discuter en tour d'ivoire sans souci de ses possibles applications, ce n'est sûrement pas dans cette revue où la parole a toujours cherché à accompagner le vécu collectif.

Autogestion

Si les grands projets s'estompent, si les partis politiques s'essouffent, n'est-ce pas justement par manque d'enracinement dans le vécu des groupes et des personnes. Le socialisme autogestionnaire ne fait fureur ni chez les néo-démocrates du camarade Broadbent, ni chez les croisés indépendantistes de Gilles Rhéaume, encore moins chez les néo-péquistes de Pierre-Marc Johnson. À peine affleure-t-il au RDI dont l'avenir reste pour le moins incertain. Les centrales syndicales y trouveront-elles un jour matière à inspirer ce fantomatique parti où les travailleurs s'allieraient aux « vagabonds du rêve » ?

Il existe pourtant des endroits précis où la politique pourrait rencontrer concrètement l'autogestion, au confluent des réseaux communautaires et alternatifs. On songe à ces corporations de développement communautaire, comme celle des Bois-Francs qui fait maintenant des émules dans certains quartiers populaires de Montréal, qui « regroupent des entreprises coopératives et communautaires intéressées à promouvoir leurs intérêts économiques et sociaux et à participer au développement de la collectivité ». On pense aux conseils de quartier que le R.C.M. pourrait avoir le mandat d'instaurer dès cet automne à Montréal. On rejoint aussi le convainquant plaidoyer pour l'autogestion locale qu'esquisse Jean-Jacques Simard à la suite de ses décapantes critiques. Si la démocratie représentative peut avoir encore un sens pour nous c'est ancrée dans ces nouvelles façons de promouvoir une démocratie directe où producteurs et usagers confronteraient leurs intérêts dans des espaces de liberté.

* * *

Plus critique qu'apologétique, plus interrogateur qu'affirmatif, plus expérimental que dogmatique, plus modeste que triomphateur, ce numéro veut

quand même susciter l'espoir de ceux et celles qui
font de l'autogestion leur utopie concrète.

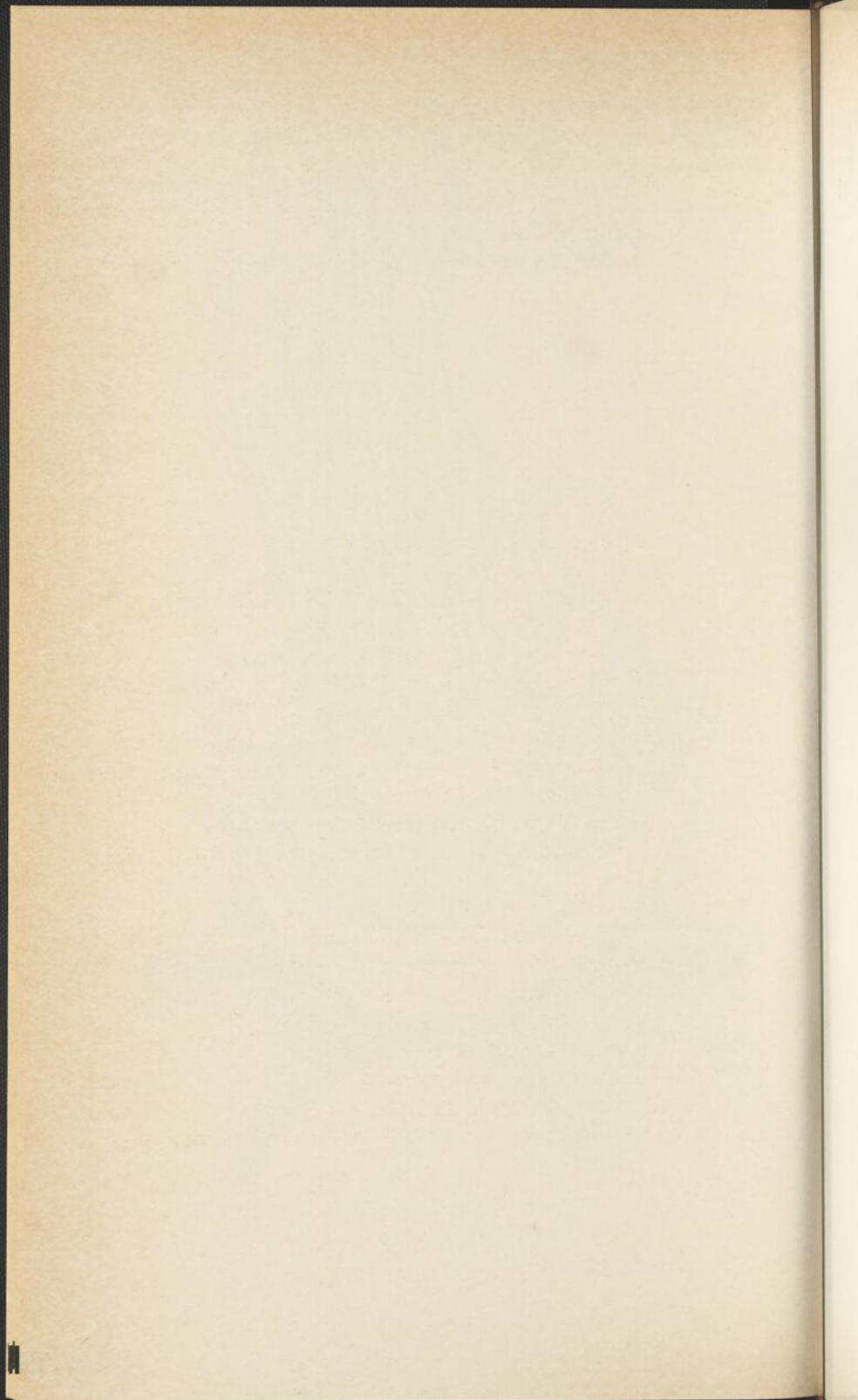
POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Rendez-vous en octobre.

Gabriel Gagnon
pour le comité de rédaction



R.S. 86



GILLES HÉNAULT

Questions pour survivre

Être là c'est peut-être se déguiser
sous des lampes solaires !
égrener des instantanés le long des ruines
marcher au pas des norias ?
Fuit-on vers l'avenir ou vers le passé ?
la naissance au bord des lèvres comme une mort
déjà savourée. Tout l'empan du vivre
se déroule à chaque instant. Des maisons
défilent sous mes yeux comme autant de navires
traversés d'étoiles filantes au ralenti.
La machinerie sociale désagrège les rêves
les grandes eaux du temps s'insinuent dans les
pores
le cinéma ne ment pas
c'est la vraie vie transparente !
Le paraître se promène à la surface des choses
l'oubli coupe dans la pellicule
beau montage !
Donner à voir ce qui se passe
dans les plis du sommeil
L'arbre l'orbe le bruit tout s'annule
seul le corps se remémore sa croissance.

Faut-il regarder la photo de l'enfant
au rictus désert
au rictus de théorème inexpliqué ?
Déflagration et déchirure
Dent de l'oeil dans la bouche du destin
L'effort de comprendre dévore les entrailles
débusque la mine écarlate
éclatée de la psychiatrie
(la mort du père)
Des jalons sont posés au bord de chaque
prairie sentimentale
l'obscur sème son nom sur chaque
pierre des champs
le verbe engendrer n'a plus de futur
(ainsi le veut l'égo)
Qui donc nourrissons-nous de la foison
des faits et gestes chus d'instant minés ?
Qui nous hume ou nous aime ?
Marcher dans les contradictions rocailleuses
ne nous avance pas d'un pas
Fuir vers soi-même et ses feuilles...

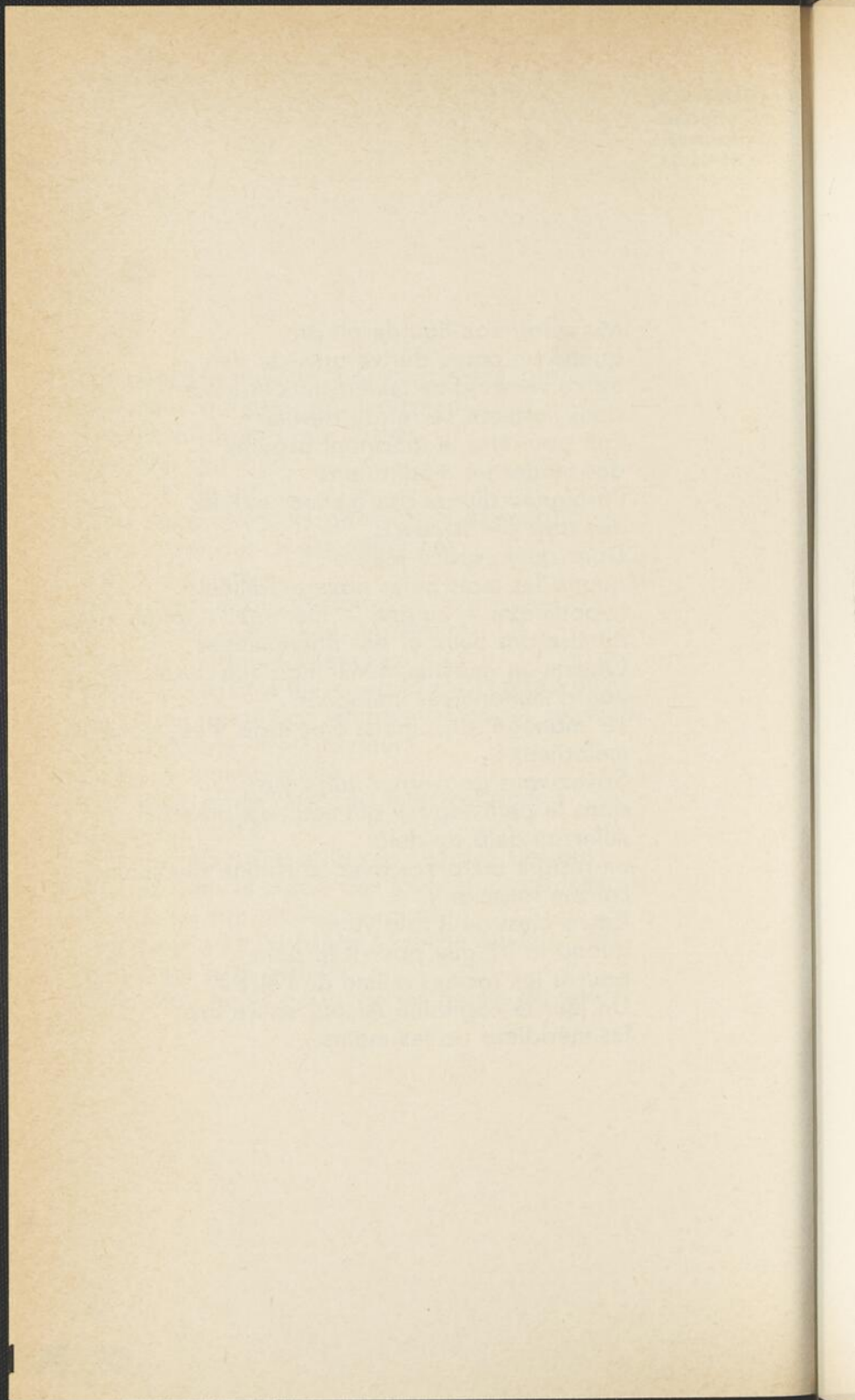
Remanier l'orage pour en faire
(désir d'enfant)
des éclairs au chocolat
Prendre ses distances pour se voir agir
marcher dans un ailleurs de pure fascination
dans un poème qui s'élabore selon ses gènes
qui assemble ses molécules
(sèmes et phonèmes)
mouvements aléatoires et pourtant concertés
selon d'inexistantes destinations
Est-ce vivre cela ? est-ce faire surgir
le lent demain au creux de l'aujourd'hui ?
Rêver pour soi pour tous
dans la haute fidélité du langage
ouvrir des au-delà
de vagues latentes d'anémones
des champs de tournesols dans la toundra
Mouvoir le réel mêler tous les horizons
dans la grande roue du langage
est-ce vivre cela ?
est-ce vraiment vivre ?
Les mots non ouïs sont inutiles...

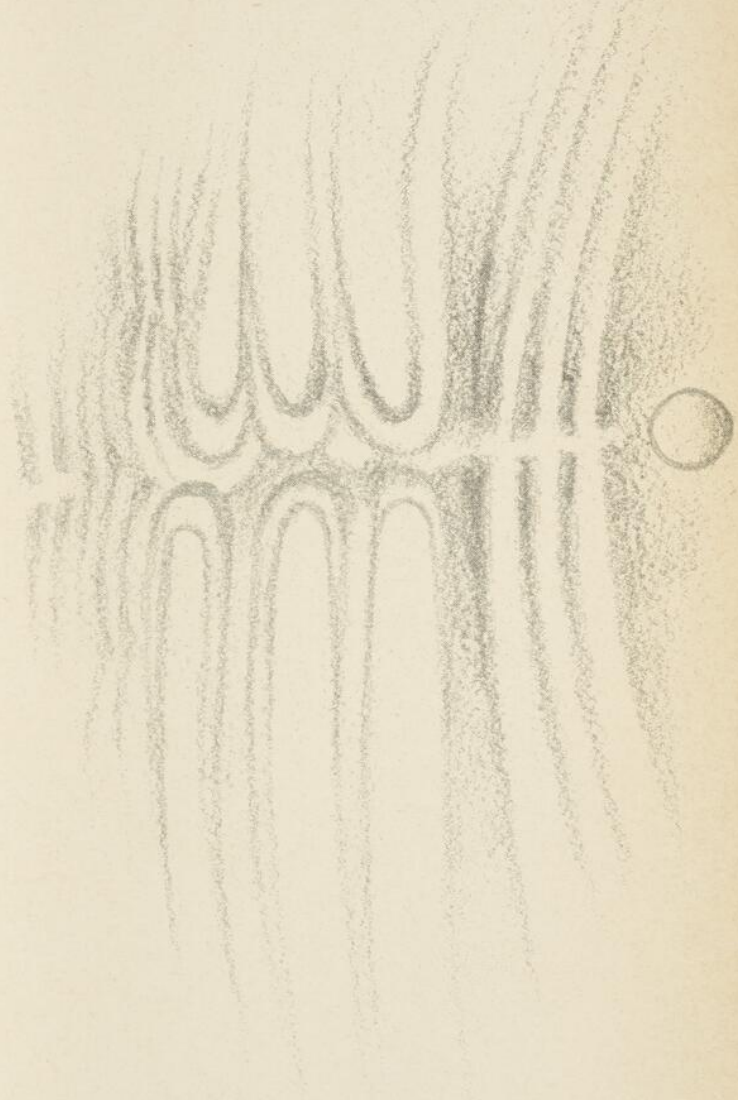
L'attente finit toujours par ouvrir des jardins
La femme qui apparaît lentement
comme la photo dans l'acide
c'est une révélation
La vraie vie est ici
dans l'axe des jours générateurs d'énergie
dans le sol des désirs détournés
(fleurs de cactus)
dans l'instant qui s'éclaire
de regards conjugués au présent
dans la soudaine allégresse
d'une conscience illuminée (dans l'ombre aussi
de ce qui trame une tempête de gestes sensuels)
Le mot larme s'écrit toujours
à l'encre sympathique
Qui donc parle avec des mots courants
de ce qui finit ?
La chair transgresse la cruauté des suicides
(entrer dans le miroir des foules en sens inverse)
mourir de rire provoque un écho
régresser vers l'enfance à cloche-pied
en jouant à la marelle
Aux deux bouts de la vie les portes du néant...

IBLES
gestion
écritie
nomie

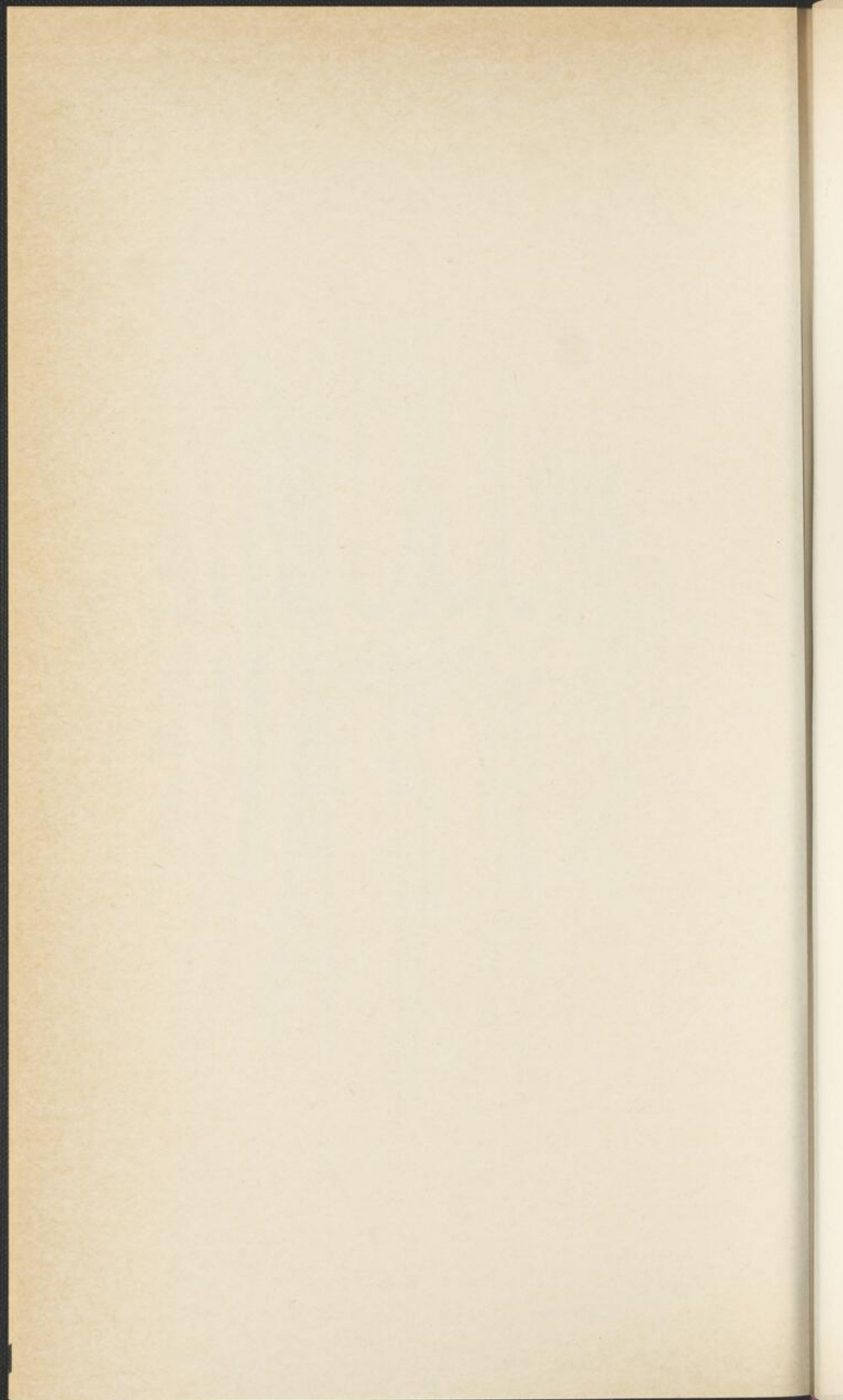
Questions
pour
survivre

Murmurer son liquide plaisir
quand un corps dérive près du sien
est-ce vivre est-ce lentement s'insinuer
dans l'espace secret du devenir ?
Fuir peut-être le lancinant psaume
des modernes méditations
l'araignée diurne des menues manies
des trop précis soucis
Dans quel espace jouit-on
quand les mots bêtes nous assaillent ?
hypothèque — cuisine — ménage — déménagement
hantise des lieux et des phénomènes
Quelqu'un veut bien gémir mais que ce soit de joie
non d'immanentes mélopées
Le manège des mots aménage des moments
mélodieux !
Savez-vous gouverner votre vie
dans le petit espace qui vous est prescrit ?
Aller au-delà au-delà
en restant sur place avec la chaîne des mots
comme talisman ?
Est-ce ainsi qu'il faut vivre
quand la fatigue pourrit le pont
pourrit les racines même de l'être ?
Un jour le capitaine Amour saura lire
les méridiens de tes mains...

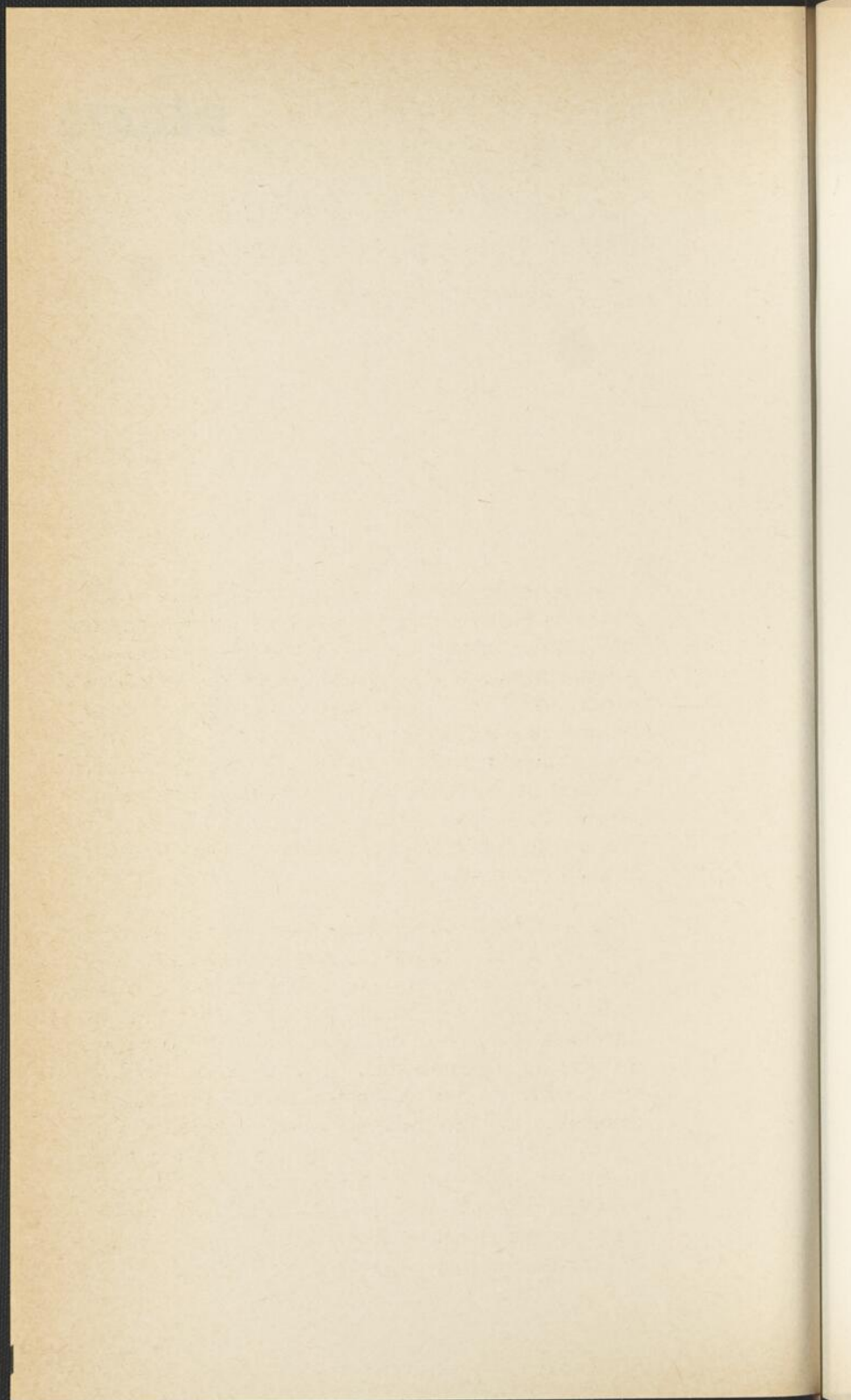




R.G. 86



DÉBATS



MARCEL RIOUX

De l'État-Providence à l'État-Provigo

Le paysage idéologique et politique de la plupart des États occidentaux a bien changé depuis une ou deux décennies ; on n'y parle plus que de privatisation, de déréglementation et de libéralisation. Ici c'est l'État-Provigo qui apparaît, en France, ce pourrait être l'État-Félix-Potin. Certains analystes parlent d'une mutation socioculturelle qui se serait produite dans nos sociétés ; à preuve, on cite les États-Unis, l'Angleterre, le Canada et la France ; le Québec pousse lui aussi des péans à la libre entreprise.

Ce n'est pas notre propos d'analyser ici les raisons d'un tel renversement : l'essoufflement de l'État-Providence, les crises économiques, la bipolarisation toujours plus poussée du Monde, les désillusions que font naître les idées et politiques de gauche, à commencer par celles de l'URSS, l'exacerbation des contradictions économiques et culturelles du capitalisme, tous ces facteurs s'entrecroisent et provoquent des mouvements de balancier qu'il n'est pas rare de constater dans les moments de crise ; depuis la Révolution française, on désigne souvent ces mouvements gauche-droite, droite-gauche. Il arrive qu'aujourd'hui, à cause des

crises profondes qui secouent nos sociétés ces mots de gauche et de droite perdent certains de leurs caractères traditionnellement distinctifs. Il faut essayer de sortir des ornières que nous avons creusées et pratiquer le doute systématique : chômage, plein emploi, salariat et bien d'autres faits et notions doivent être sérieusement réexaminés. C'est aussi dire qu'il ne suffit plus de bricoler la « minoune » pour se mettre en route vers un autre type de société. On dira peut-être qu'une autre direction a déjà été prise dans plusieurs sociétés et qu'il ne reste plus qu'à réaliser la nouvelle société individualiste et libérale. Comme le dit l'économiste américain R.L. Heilbroner, dans cette vue des choses le secteur public n'a pas de rôle important, mais seulement périphérique, dans la production des richesses, le secteur privé a une fonction exclusivement économique, la production et la distribution des richesses, et est entièrement en dehors des tâches politiques, le « lobbying » excepté ; le tout soumis aux forces du marché (New York Review of Books, 24 avril 1986). On croirait entendre notre Bourassa, le Petit.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Accordons d'abord que l'on note dans nos sociétés un retour de l'individu ; avec l'apparition des nouvelles relations que nous avons et devrions avoir avec la nature, il semble bien que ce sont là les changements les plus importants qui se sont produits ces dernières années. La tendance est d'interpréter ces revirements dans l'optique idéologique bi-polaire, gauche-droite, U.S.A.-U.R.S.S. Nous soutiendrons ici qu'il faut continuer d'ouvrir une troisième voie, celle de la société autogestionnaire qui peut dépasser les contradictions culturelles et économiques des problématiques traditionnelles. Savoir qu'il est difficile de déboulonner les vieilles idoles ne doit pas empêcher la recherche d'une autre façon d'être en société. La binarité — tout système à deux termes —, que d'aucuns considèrent comme naturelle, ne doit pas nous faire oublier que la création et le dépassement résident

dans une troisième forme et une troisième voie où les contradictions peuvent être abolies.

Dans les sociétés occidentales, la Révolution française se présente comme une espèce de phare qu'on ne peut contourner. Depuis, liberté, égalité, fraternité ont éclairé les hommes de bonne volonté, non sans toutefois donner lieu à des interprétations différentes, voire contradictoires. Il semble bien que ce soit la notion d'égalité qui donne plus de fil à retordre aux idéologues et aux hommes politiques. Le poète Auden, dans une conférence qu'il prononçait à Budapest en 1967, écrivait « Puisque les hommes sont à la fois des individus sociaux et des personnes, les deux ont besoin à la fois d'un code et d'une parole ¹. » Voilà ce qui peut être dit pour justifier, non seulement la poésie mais aussi l'État de droit où tous les citoyens sont égaux et de la société civile où toutes les personnes ont un droit à la différence. Il ajoute : « Ce sont les personnes qui créent la parole, car ce sont seulement elles qui choisissent librement de se révéler à l'autre, d'interpeller et d'être interpellées à la première et à la deuxième personnes ou par leurs noms propres ; tous les codes, quelque élaborés qu'ils soient, se limitent à la troisième personne. » Tönnies a distingué « Société et communauté », dualité qui recouvre assez bien celle d'État et de société civile : égalité dans le droit et droit à la différence. Il arrive que dans certaines sociétés où la société est contre l'État, selon Pierre Clastres, les deux phénomènes coïncident. Mais puisque nous sommes depuis bien longtemps dans un type de société à État, mieux vaut maîtriser l'État que de vouloir le faire disparaître ou lui laisser toute la place. Si la société existe depuis l'apparition de l'homme, l'État, au contraire, apparaît beaucoup plus tard. Il arrive aujourd'hui, comme l'écrit Henri Lefebvre, que c'est Hegel qui triomphe dans nos sociétés, lui qui voyait dans l'État la réalisation suprême de

1/ New York Review of Books, 30 janvier 1986.

l'évolution de l'esprit. Au sujet de cette binarité — État-société civile — c'est Marx qui a raison, lui qui a toujours défendu cette dernière contre l'État, « L'État est un organisme abstrait qui se place de lui-même en dehors (au-dessus) de la société civile². »

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Il faut d'abord constater que la révolte contre l'État se produit dans plusieurs mouvements contemporains d'opposition, autant chez ceux qu'on appelle les « libertaires » que chez les autogestionnaires. À partir de cet anti-étatisme, anti-bureaucratique et anti-technocratique, qui vise à réduire les droits et pouvoirs que s'est arrogés l'État, c'est la société civile qu'il faut réorganiser. Et c'est là, évidemment, que les divergences sont les plus marquées. Il semble bien que la version la plus extrême du libéralisme politique est le « libertarisme » (« libertarianism », pour les anglophones) qui réclame une contrainte minimale de l'État et la totale liberté d'action des individus. C'est le cas où la société civile devient un assemblage d'individus qui n'ont en commun que la liberté d'entreprendre ce que leur commandent leurs intérêts. C'est le contraire du cas où l'État est roi et maître de la société civile ; c'est le droit à la presque totale liberté d'action pour tout individu ; à la rigueur, il n'y a plus de société civile, ni de communauté. Le tout de la société civile est l'addition des individus. On se demande comment en 1986 on peut espérer régler les problèmes économiques et politiques des États nationaux, si la liberté d'action de leurs participants est presque absolue : soit que l'on retourne vite à l'État, soit qu'on laisse s'instaurer un anarchisme qui aurait tôt fait de détruire la société.

L'individualisme et le libéralisme absolus sont aujourd'hui fondés sur la raison économique ou utilitaire et cela depuis que les inégalités dues à

2/ « Dictionnaire critique du marxisme », p. 329.

la naissance, à la religion, au sexe, ont été abolies dans les chartes des droits de l'homme et qu'on a reconnu comme seul critère de différenciation, celui de l'économie, la propriété, selon Locke, faisant partie intégrante de la définition de l'individu. Si l'on prétend essayer de régler les problèmes qui assaillent nos sociétés — même les problèmes économiques — en ne mettant pas en question le rôle de la raison économique, il semble bien que l'on continuera d'aller de crise en crise.

Quand au début de la société industrielle, on fit affluer dans certaines villes, en Angleterre et en France par exemple, hommes, femmes et enfants pour les enfermer dans des usines, on généralisa le salariat, c'est-à-dire « l'échange exactement mesuré entre une force de travail achetée pour un laps de temps tout aussi strictement mesuré et une quantité limitée de biens de consommation (de moyens de paiement qui permettent d'acquérir des biens de consommation³) ». Ce qui veut dire que dans ce mode de production qui se met en place pour produire des marchandises, on estime que le salaire est la seule façon de procurer aux propriétaires des moyens de production une main-d'œuvre abondante et bon marché, cette dernière étant donc dominée par les premiers. Comme le dit Mandel, la production capitaliste est une *production de marchandises pour le profit*. Petit à petit, c'est la raison économique qui va dominer l'ensemble des sociétés industrielles. Le salariat, c'est-à-dire le moyen de plus en plus répandu pour de plus en plus d'humains de se procurer un moyen de survivre et de vivre s'universalisa. La concurrence et l'emploi de technologies de plus en plus performantes augmentent le nombre des chômeurs, c'est-à-dire de ceux qui ne peuvent se procurer un salaire. « À travers le travail salarié, c'est la place centrale de l'économie qui est ici en question : c'est-à-dire l'importance de cette sphère où toute

3/ Ernest Mandel, Ency. Uni., vol. 3, p. 915.

chose n'est faite qu'en vue d'un *échange égal* contre une autre, rien ne valant par soi-même ni n'étant fin en soi-même.⁴ « On se rend compte alors que tout ce qui est en dehors de l'économie ne compte pas ; « It is immaterial », comme disent les anglophones. Dans la vie économique et celle de tous les jours, on entend moins parler de salaire que d'emploi et de travail rémunéré ; c'est aujourd'hui le mot qui revient tous les jours, le chômage étant l'indicateur économique le plus utilisé. Si l'emploi équivaut à travail salarié, on se rend compte que toute activité se mesure à la création d'emplois. C'est l'obsession de toutes nos sociétés. « Jobs, jobs, jobs... ». C'est le cri de ralliement de tous les programmes et de tous les politiciens ; le droit au travail, c'est-à-dire à l'emploi salarié, est devenu sacro-saint. Que fait-on pour créer des emplois ? Souvent, on les achète. Tel organisme capitaliste reçoit des subventions mirobolantes pour créer des emplois. Il faut viser le plein emploi, mettre tout le monde au travail salarié. Dans nos sociétés, on attend à la dignité de l'homme si on ne lui procure pas un emploi salarié. Telle est la première loi de ce mode de production. Le problème c'est que nos sociétés ont tellement augmenté leur productivité qu'il n'y a plus de place pour de nouveaux travailleurs ; ajoutons que la machine économique ne fonctionne jamais à pleine capacité, loin de là. Mine de rien, c'est ainsi qu'on gomme la différence entre la classe ouvrière et les autres salariés, tout le monde, ou à peu près, étant maintenant salarié. Malgré que nos sociétés pourraient satisfaire tous ces besoins, on voit que des catégories entières de citoyens, jeunes, vieux, femmes et minorités visibles et invisibles n'ont pas accès au salaire, à l'emploi. L'État-Providence avait suppléé au manque à gagner de ces catégories en leur assurant des pitances qui leur permettraient de ne pas mourir de faim. Aujourd'hui, au nom de la dignité humaine — Reagan dixit — au nom de la

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

41 Gorz, A., « Les chemins du Paradis », 1983, p. 101.

liberté de mourir de faim, on sabre de plus en plus dans ces prestations sociales. Les crises économiques qui sont apparues avec le choc pétrolier de 1973 ont permis au capitalisme de se redéployer. On assiste aujourd'hui, aux U.S.A. par exemple, à une lutte sauvage contre le travail organisé. Les acquis des belles années de l'État-Providence sont de plus en plus remis en question. À cause de l'armée de sans-travail, l'armée de réserve qui peut remplacer les travailleurs, on demande aux travailleurs de renoncer au salaire négocié et de consentir à des réductions de leurs salaires et de leurs droits acquis. Les mots d'emploi et de salaire font partie de toutes les plates-formes politiques. Pour survivre, il faut souvent transgresser les lois et voler, et se droguer pour oublier. On crée des postes qui sont remplis, directement ou indirectement par des individus qui encadrent les travailleurs pour leur extorquer un profit de plus en plus grand. Il semble bien alors que c'est la notion même de salaire qui présente la contradiction économique la plus grave dans nos sociétés. Par quoi le remplacer ? Il faut dire bien vite que personne n'envisage une espèce de retour à des sociétés qui ne connaissent pas le salaire ; il s'agit plutôt, tout en gardant les acquis de nos sociétés d'organiser autrement la société civile. Comment expliquer qu'à un moment donné de l'histoire on ait tant glorifié le travail salarié et qu'il soit devenu une espèce d'attribut de la nature humaine ? Bien malin qui dira que ce ne sont pas ceux qui ont commencé de vivre et de s'enrichir à même le travail de la majorité qui ont d'abord sanctifié le travail.

Il faut bien, d'autre part, se rendre compte qu'en 1986 aucun pays industrialisé ne pourrait tenter d'inaugurer un système dont le travail fût absent. Il s'agit plutôt de distinguer deux sortes de travail : autonome et hétéronome, pour employer les termes courants. Dans la mesure où les agents sociaux ont acquis dans les dernières années une plus grande autonomie et qu'ils veulent rapatrier pour

eux et pour les groupes dont ils font partie le contrôle de leurs activités, ils sont mûrs pour s'engager dans un travail autonome. Ensemble, ils détermineront eux-mêmes les conditions de leur travail ; ces unités doivent être petites ou moyennes pour que les participants conservent leur autonomie et constituent des groupes « primaires », c'est-à-dire des ensembles où les travailleurs se connaissent, communiquent entre eux et prennent collectivement des décisions ; ce qui évidemment ne peut pas être le cas des grandes entreprises où le travail hétéronome persistera ; on voit mal, en effet qu'Hydro-Québec puisse devenir une entreprise autogérée, ce qui, en revanche, pourrait devenir le cas de bien des PME. Ce qui arrive aujourd'hui, c'est pour toutes sortes de raisons — économiques surtout — que les PME et même celles qui pratiquent la coopération sont parasitées par le capitalisme et ses agents. Si une des fins principales de l'autogestion est de casser l'omnipotence de la raison économique, il ne semble pas qu'on puisse changer d'un coup la base même des sociétés industrielles. Il faut plutôt agir comme la taupe de Marx qui érode et détruit progressivement les fondements de l'édifice capitaliste. Je crois que cette sape est commencée et que ce sont les contradictions du système qui ont provoqué cette érosion.

Ce ne sera pas la première fois qu'à cause de ces crises, le capitaliste est obligé de lâcher du lest et de renier ses principes. Pendant les années 30, à cause de la grande crise économique, il fallait faire repartir la production ; pour ce faire il fallait faire repartir la consommation de masse ce qui sapa la pratique de l'épargne et ses supposées vertus, et installa le crédit de masse. L'État eut à s'impliquer davantage. Travailler pour l'avenir fut remplacé, avec le temps, par « Jouissez maintenant, payez plus tard » ; ce qui contredisait les principes moraux de ce système. Aujourd'hui tout le monde, l'État compris, vit au-dessus de ses moyens. Les dettes accumulées dans le Tiers Monde

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

peuvent, à tout moment, entraîner la banqueroute dans le système entier.

Aujourd'hui, à cause des contraintes des sociétés capitalistes — dont la plus importante est le maintien du salariat — on a créé partout une armée de réserve qui devient redoutable pour le système. Formée en grande partie de jeunes, de femmes, de minorités ethniques et culturelles, cette armée est en train de saper les bases les mieux assises de l'édifice capitaliste. On a vite compris que dans nos sociétés il n'est plus nécessaire de travailler pour vivre ; dans plusieurs cas, le travail rémunéré rapporte moins que les prestations sociales faites à ceux qu'on appelle « nécessiteux ». Que dans plusieurs pays, on veuille couper dans ces versements montre assez que l'on se rend compte qu'on n'a plus les moyens de se payer l'État-Providence et que cette armée peut être dangereuse. Les médias et les sondeurs font savoir qu'il est dégradant de ne pas recevoir de salaire. Personne ne sait combien de chômeurs intériorisent cette culpabilité.

Il y a toutefois un autre volet à cette situation. Ceux qui n'ont jamais travaillé ou qui depuis longtemps en viennent à mettre en doute les vertus du travail salarié. Et devant l'augmentation des profits des entreprises et le train de vie des riches, c'est peu à peu que l'on met en question le système lui-même. Les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres ; cela est vrai autant des individus que des pays. La raison économique chancelle sous ses contradictions. D'autres aspirations apparaissent ; une autre vie peut être aperçue et désirée. Les analystes de gauche qui disaient qu'il faut sortir de la société de marché, voient leurs vœux partiellement réalisés ; l'État lui-même a sorti du marché une bonne partie de sa population ; pour le meilleur et pour le pire, comme on dit.

Il y a plus. Les chômeurs ont beaucoup de temps en main. Qu'en font-ils ? Un certain nombre conti-

nent de chercher de l'emploi — ce qui les occupe un peu ; d'autres ont depuis longtemps cessé d'en chercher. Le grand savant, René Dubos, disait que l'homme n'est pas fait pour travailler mais pour s'amuser. Et l'on peut s'amuser de bien des façons. On peut même s'amuser en remplissant des fonctions et en tenant des rôles qui se rapprochent de ceux du travail salarié. La différence c'est entre le travail hétéronome et le travail autonome, entre le travail que l'on choisit de faire et celui qui est imposé sur le marché. On peut faire des choses dont on avait délégué l'exécution à des spécialistes ; on peut s'amuser et amuser les autres. Combien de fois ceux qui semblent heureux et à qui l'on demande de quoi ils vivent répondent : assurance-chômage, assurance sociale ou un autre type de prestation. Combien de personnes ont appris à créer des activités pour elles et pour d'autres en sortant de la société de marché ! Et en ne travaillant pas exclusivement pour de l'argent et en le remplaçant par d'autres valeurs. Le fait que dans plusieurs pays, quoi qu'on fasse, le taux de chômage ne diminue pas, indique bien que ce n'est pas un phénomène passager et que quelques catégories d'humains en sont durablement marquées.

Il apparaît donc que le passage de l'individu à la personne favorise l'autonomie, le désir et le goût de se donner soi-même des buts et des motivations et de ne plus se les laisser imposer par les grandes machines étatiques et bureaucratiques. Le jour où des personnes ainsi autonomisées se réunissent dans le but de faire oeuvre commune, on pratique l'autogestion de sa personne, de son travail et de ses oeuvres. Ceux qui préconisaient et préconisent toujours cette option, face au capitalisme, se rendent bien compte qu'elle n'a pas été imposée par le haut mais qu'elle est pratiquée par ceux-là même que le système a laissés pour compte dans la production pour le profit des biens symboliques et matériels. On disait naguère que le mépris n'aura qu'un temps. Si le capitalisme réussit à met-

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

De l'État-
Providence
à l'État-
Provigo

tre au point des parades de redéploiement, il développe aussi des dysfonctions et des contradictions, culturelles autant qu'économiques, qui de crise en crise vont finir par le rendre obsolète. La révolution n'est peut-être pas au bout du fusil mais dans des pratiques autogestionnaires que le mépris aura suscitées. Et passeront les États-Provigo et Félix-Potin qui ne peuvent que très vite montrer à quoi mènent toutes les libres entreprises fondées sur la recherche exclusive du profit. Il est bon qu'apparaissent, à un moment donné, des Chirac, des Thatcher, des Reagan et même des Bourassa pour rappeler aux populations que l'acquis est toujours fragile et qu'il faut toujours avoir à l'oeil ces apôtres d'un bien commun défini comme celui des plus forts et des dominants.

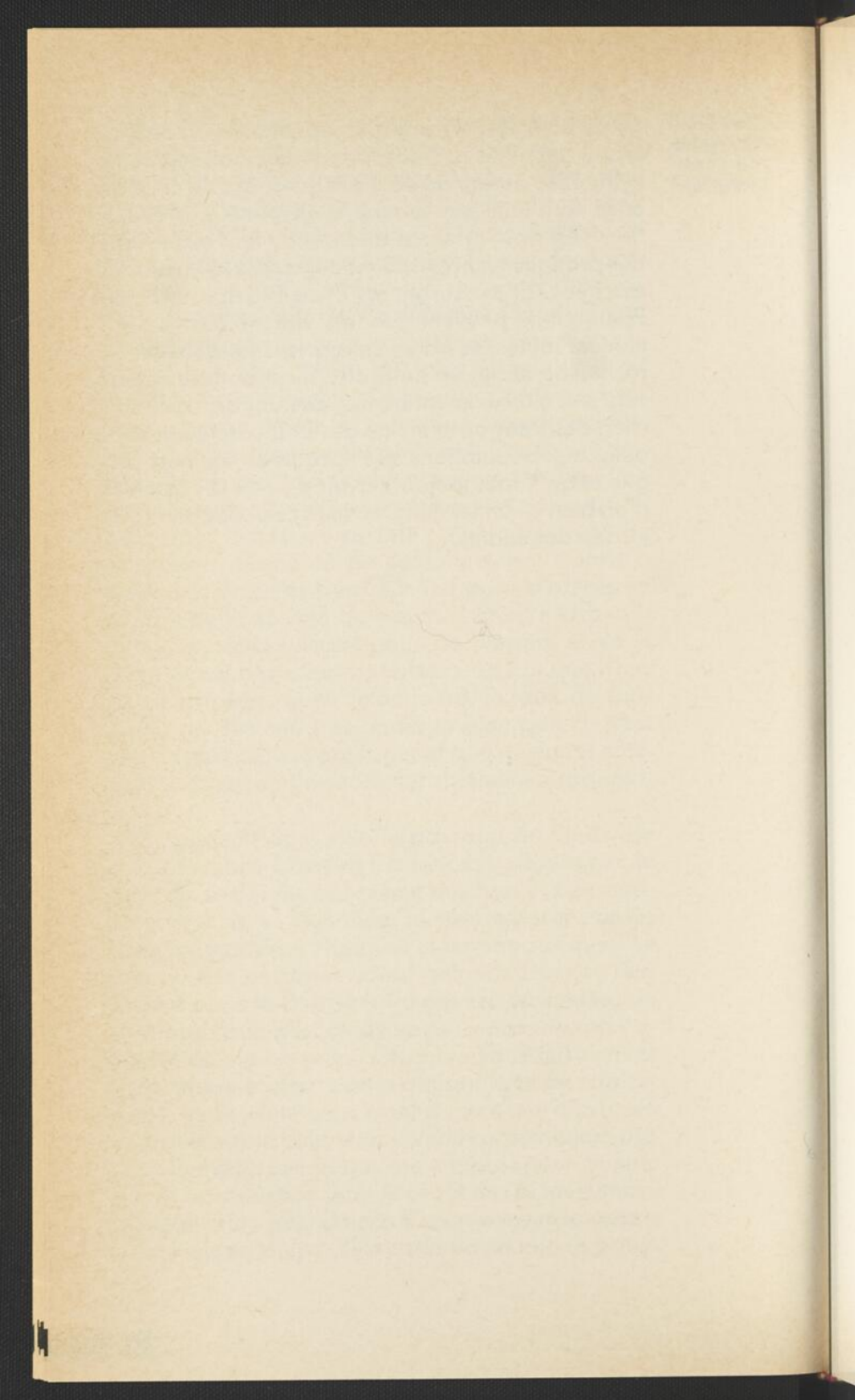
OLIVIER CORPET

Quand l'autogestion est de la revue

Pour Prisque et Yvon

Il n'y a pas si longtemps, quelques années tout au plus, l'autogestion était un *must* sur la scène idéologique et intellectuelle. Partis, syndicats, mouvements sociaux rivalisaient pour s'approprier ce mot magique grâce auquel s'établissaient toutes sortes de connivences utopiques. Par son extrême plasticité conceptuelle, cette idée paraissait pouvoir servir à pas mal de conversions et de contorsions politiques, pas toutes de la meilleure veine certes, mais peu importait au fond, l'essentiel étant ailleurs, dans le fait qu'on en parle, qu'on en débatte et qu'une réflexion sur ce sujet prenne ainsi corps. Bref, que l'autogestion obtienne enfin droit de cité.

« Changer de vie », « travailler autrement », « vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui »..., on n'en finissait pas de prétendre conjuguer le futur au présent et de vouloir convertir les rêves en actes. Puis, presque insensiblement au début, de manière plus empressée par la suite, on (ce *on* est multiple, je laisse volontiers au lecteur le plaisir d'y accrocher ses cibles favorites) a progressivement mis en sourdine, étouffé, cette référence à l'autogestion. Soudainement, celle-ci paraît avoir un



Que s'est-il donc passé, en France s'entend ? Après une période d'ingurgitation massive, souvent forcée, parfois feinte, d'idées autogestionnaires (et de quelques autres qui l'étaient moins) ces quinze ou vingt dernières années, il semble bien qu'on soit arrivé à un moment de saturation où se manifeste une sorte de rejet, sinon de répulsion. Trop c'est trop disent les uns, déjà repus. Pas assez c'est trop peu, se plaignent d'autres, encore sur leur faim. Bref, personne n'est vraiment satisfait. Ainsi, ce qui fut un temps (le « bon temps » ?) une référence doctrinale, politique, sociale, civilisationnelle incontournable, dirait-on aujourd'hui, en tout cas un sujet d'âpres discussions, d'innombrables projets et, ce qui ne gâtait rien, de quelques passages à l'acte, les uns spectaculaires (souvenons-nous : Mai 68, Lip, *Libération*, ...) les autres, en fait les plus nombreux mais discrets, souterrains, immergés dans la vie quotidienne — qu'on les ait nommés suivant les années et les modes expérimentations sociales, pratiques alternatives ou autrement — eh bien, il faut s'y résoudre, tout cela en a pris un sacré coup. Un coup de massue.

Les partisans de l'autogestion, non, l'expression n'est pas bonne, par trop guerrière... disons plutôt les adeptes de l'autogestion, mais ça ne vaut guère mieux, le petit côté mystique de l'expression sied mal à la chose, que dire donc ? ... les amis et les fidèles de l'autogestion, oui c'est celà, et qui plus est ça fait un peu penser à une amicale des anciens, bien dans le ton nostalgique de l'époque... donc, les amis et les fidèles de l'autogestion sont, pugilistiquement parlant, dans les cordes, groggy. Et le mot lui-même — pas le meilleur, convenons-en, mais en dépit de nombreuses tentatives, personne n'a réussi jusqu'à maintenant à lui trouver un substitut convaincant, source d'au moins autant de malentendus et de vaines querelles — ce mot d'autogestion provoque maintenant de multiples démanagements, des reculs étonnés (quoi, vous vous intéressez encore à

« ça », les guillemets faisant office de pincettes, mais mon pauvre ami vous retardez, changez donc de disque, rajustez votre *look*, ...) ou bien des rejets exaspérés (plus jamais « ça », vous n'y pensez pas, allons, voyons, soyez raisonnables, réalistes, l'utopie ça fait désordre et totalitaire, allez ouste, aux oubliettes, et n'y revenez plus...). J'exagère ? Pas tant que ça. Je pourrais sans peine faire défiler à l'appui un florilège des déclarations et de citations d'hommes politiques et d'intellectuels français qui désormais professent ouvertement ces opinions. Le petit jeu risquerait d'être cruel. Laissons donc cela aux bilieux. Après tout il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis, non ? Et puis ce serait perdre ici une précieuse place... Revenons donc à de plus hautes considérations, moins émotionnelles ou épidermiques, pour tenter de repérer et de détailler certains de ces dérèglements pour le moins inquiétants de la pro-blé-ma-ti-que de l'autogestion, comme on dit savamment.

Auparavant, très brièvement, quelques souvenirs, pas si lointains.

En revenant du Québec

En 1980, j'accomplis grâce à l'obligeance de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, mon premier voyage au Québec, où, de Montréal à Chicoutimi, je découvris avec une certaine délectation quelques-unes des principales facettes d'un Québec autogestionnaire, alternatif, goûtant comme il se doit ce concentré, inédit et inattendu pour moi, d'utopies pratiquées. Je rentrai ensuite bien décidé à reprendre le projet d'un dossier de la revue *Autogestions* sur le Québec, dont nous avions déjà abondamment parlé les années précédentes avec quelques correspondants et amis québécois, abonnés ou lecteurs de la revue, plusieurs d'entre eux ayant passé quelque temps d'études à Paris et fréquenté en particulier le Séminaire

ES
on
rie
ie

Quand
l'autogestion
est de
la revue

sur l'autogestion qu'animaient à cette époque Yvon Bourdet et Joseph Fisera à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (le « bon temps », vous dirais-je...). Il serait trop long et vraisemblablement inutile pour cet article de décrire ici les déboires et détours qu'eut à connaître la publication de ce dossier pour aboutir, mieux vaut tard que jamais, au volumineux numéro spécial intitulé « Alternatives québécoises » paru en 1985 (*Autogestions*, n° 20-21). Le Québec avait requinqué pas mal d'entre nous, revivifié nos utopies déjà menacées d'une nécrose galopante, c'était bien le moindre des témoignages de *complicité utopique* que nous puissions donner à nos amis québécois.

Ce premier voyage fut donc pour moi l'occasion de découvrir, encore à l'état naissant, un mouvement d'opinions et d'expérimentations à forte résonance autogestionnaire. Le mot effectuait alors sa percée, grâce en particulier à la revue *Possibles*. J'assistais à cette occasion au colloque organisé par cette dernière sous le titre volontariste et pragmatique : « Faire l'autogestion » (Montréal, 2-3-4 octobre 1980) qui se clôturait par un débat intitulé « Vers un mouvement autogestionnaire ? » au cours duquel il apparut assez vite que le prudent point d'interrogation des organisateurs n'était qu'une clause de style pour la plupart des participants. La boule « autogestion » était déjà lancée dans le jeu de quilles québécois. Suivant quelle trajectoire ? avec quels effets au bout du compte ? Très certainement le colloque d'octobre 1986 apportera une partie de la réponse. Et nul doute que cette réponse ne concernera pas que les autogestionnaires québécois ou les lecteurs fidèles de *Possibles* et des autres revues de la même farine. Excellente occasion donc qu'un anniversaire pour faire le point. De surcroît, par une heureuse coïncidence, cette même année 86, la revue *Autogestions* va fêter elle aussi un anniversaire, le 20^e. Occasion complémentaire d'une récapitulation (auto)critique : un bon gros numéro spécial est en

préparation... Gageons donc que ces festivités éditoriales et... politiques révéleront plusieurs correspondances entre les interrogations soulevées, au Québec et en France, par le devenir incertain de la problématique autogestionnaire et par le rôle que des revues comme *Possibles* et *Autogestions* vont être susceptibles de pouvoir (vouloir) jouer dans des contextes en rapide évolution.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Cet examen rétrospectif et prospectif mené de concert pourrait notamment permettre de vérifier une fois de plus l'hypothèse d'une similitude de situations entre les mouvements autogestionnaires des deux pays, en dépit des décalages entre leurs conjonctures politiques ou sociales respectives. En effet, n'y a-t-il pas de troublantes ressemblances entre l'arrivée au pouvoir du PQ en 1976 et celle de la gauche française en 1981 et la décreue des espérances qui s'ensuivit à chaque fois, entre les difficultés et les conflits nés de la rencontre pas toujours automatique, c'est le moins qu'on puisse en dire, des expérimentations autogestionnaires au creux de la société civile et des politiques de changement lancées des sommets de l'État et obligés par la force des choses et le poids de la crise, de se convertir aux réalismes et aux rigueurs d'une gestion à courte vue ? Avec pour résultat commun aux deux pays une lente mais irrésistible érosion des positions sociales, culturelles et idéologiques des groupes et courants d'opinion porteurs de l'exigence autogestionnaire ou alternative. Cette hypothèse — qu'on retrouve par exemple formulée comme point de départ du dossier « Alternatives québécoises » — ne doit évidemment pas masquer les idiosyncrasies culturelles et idéologiques de chaque pays, ni faire oublier les malentendus nés justement d'une croyance trop naïve en la proximité des références utopiques et d'une ignorance des différences de contexte historique, économique ou social, toutes choses qui naturellement modèlent, singularisent, les différentes figures de l'autogestion pratiquée. La circonspection s'impose.

Quand
l'autogestion
est de
la revue

Par conséquent, s'il serait vain et même fictif de prétendre confondre les réponses, il n'est peut-être pas inutile d'échanger les questions. C'est à quoi je voudrais contribuer dans la seconde partie de cet article, en évoquant à très grandes enjambées ce que fut l'aventure de la revue *Autogestions* au cours de ses vingt premières années d'existence, et en abordant par ce biais quelques-unes des interrogations cruciales qui constituent le défi intellectuel et politique (et accessoirement éditorial) de ceux qui se refusent à céder à la morosité ambiante et estiment qu'il n'est pas complètement dérisoire de vouloir continuer à *penser* l'autogestion, à réfléchir à son actualité, à évaluer ses... possibles.

Il était une fois une revue

Évoquer en quelques lignes vingt années d'existence d'une revue est une gageure à laquelle il est présomptueux de se risquer, sauf à prévenir le lecteur à l'avance — ce que je fais — qu'il ne s'en trouvera pas dispensé d'aller voir lui-même de quoi il en retourne en compulsant les milliers de pages réparties dans pas loin de 70 cahiers qui constituent aujourd'hui la collection complète de la revue depuis son origine. Retracer cette histoire, ou du moins en repérer quelques traces, est plus malaisé encore lorsqu'on est soi-même impliqué, et même impliqué jusqu'au cou, dans cette entreprise. Auto-critique satisfaite ou fausse modestie ne sont pas les moindres travers possibles de l'exercice. Aussi, pour situer cette implication, m'aventurais-je simplement à dire que depuis les années 1973-74 où j'ai entamé un compagnonnage actif et parfois même activiste avec cette revue et quelques-uns de ses « écrivains » devenus depuis des amis proches, la meilleure part — c'est-à-dire celle à laquelle je suis le plus attaché — de mon activité intellectuelle et politique a été déterminée, stimulée, traversée, rythmée, que sais-je encore, par la vie de cette revue, avec ses bons et mauvais moments, ses pha-

ses d'exaltation et de déprime, sa convivialité et ses conflits. De tout cela il résulte un magma de souvenirs, d'amitiés, de rêves, mais aussi hélas ! de brouilles, d'échecs ou de déceptions inhérents à la vie de toute revue, pour peu que celle-ci ait encore une âme. Et de tout cela il est évidemment bien difficile de vouloir faire le tri. Aussi me bornerais-je ici à indiquer sans pathos excessif, combien il s'est agit pour moi, tant intellectuellement qu'existentiellement, d'une rencontre décisive, aux nombreuses conséquences aussi bien directes qu'indirectes. Depuis, cette interrogation sur l'autogestion ne m'a pas lâché — et je ne l'ai pas lâchée non plus, cherchant à l'examiner sous le maximum d'angles possibles, en me référant non pas à une définition fixée une fois pour toute de l'autogestion (du genre : l'autogestion c'est ceci ou cela, suivant la version conseilliste, coopérativiste ou autre qu'on affectionne, et en faisant comme s'il y avait une marque déposée ou une mesure-étalon mais en considérant plutôt que la compréhension des phénomènes autogestionnaires suppose une approche pluridimensionnelle inspirée par exemple de la méthode de la « sociologie en profondeur » proposée par Georges Gurvitch — qui fut d'ailleurs un des fondateurs de cette revue (disparu subitement en décembre 1965, il ne put en voir le premier numéro publié environ un an plus tard²).

En effet, par souci à la fois de ne pas rectifier la diversité et le pluralisme des phénomènes autogestionnaires, de nature essentiellement micro-sociologiques, aux dimensions d'on ne sait quelle théorie de l'autogestion *a priori*, restrictive et uni-

2/ Voir notamment l'ouvrage de Jean Duvignaud, *Georges Guvitch* (Paris, Seghers, 1969) et celui plus récent de Richard Swedberg, *Sociology of disenchantment : The evolution of the work of Georges Guvitch*. (New Jersey : Humanities press, 1982). Tout naturellement, de nombreux extraits de l'oeuvre de G. Guvitch consacrés à l'autogestion furent publiés dans le premier numéro d'*Autogestions* (n° 1, décembre 1966). On pourra également se reporter aux différents textes parus dans *Qui a peur de l'autogestion ?* (Paris : UGE/10-18, Série Cause commune, 1978).

BLES
estion
craie
omie

Quand
l'autogestion
est de
la revue

dimensionnelle (l'autogestion comprise seulement comme mode de gestion des entreprises, par exemple) et, à l'inverse, de ne pas se contenter d'aligner comme à la parade des expériences souvent qualifiées d'exemplaires ni de se fonder sur la singularité de chacune d'entre elles pour récuser toute tentative de « totalisation », il m'a semblé plus cohérent d'appréhender l'autogestion comme un « fait social total » (M. Mauss), c'est-à-dire comme un phénomène mettant en cause de multiples dimensions de l'expérience collective. À partir de là, il devenait nécessaire et possible d'élaborer un modèle d'intelligibilité des phénomènes autogestionnaires (j'emploie ici le mot « modèle » avec précaution) qui caractérise l'autogestion comme la conjonction d'un *projet utopique*, d'une *forme d'organisation* et d'un *mouvement social*, toute expérience ou situation autogestionnaire pouvant être analysée et caractérisée à travers la pondération chaque fois spécifique qu'elle réalise entre ces différentes dimensions³.

Au-delà de cette difficulté récurrente de définition de l'autogestion et d'élaboration d'une grille d'analyse et d'interprétation dont les mailles ne soient ni trop serrées ni trop lâches, toute personne qui s'intéresse à cette question sur un mode non strictement idéologique est confrontée à une autre complication, de taille elle aussi. En effet, on ne manipule pas impunément une idée qui, autant que celle-ci — pour peu qu'on ne la considère pas comme un gadget mais bien comme un concept à part entière — recèle une *charge* politique, utopique et émotionnelle aussi forte, sans prendre le risque d'être soi-même changé par cet « objet » d'étude ou d'intervention. Voilà pourquoi l'expérience difficile d'un travail de revue, c'est-à-dire

3/ Pour une *première* présentation de ce modèle et des son application à une situation particulière, je me permets de renvoyer à mon étude « À propos de quelques autogestions à la française » publiée dans l'ouvrage collectif *L'Institution* (Paris : PUF, 1981).

d'un travail collectif où se vit jusque dans ses aspects matériels les plus quotidiens l'apprentissage du pluralisme, de la discussion inter-critique, du respect des différences (idéologiques, existentielles...) a été pour moi, tout au long de ces années, l'occasion unique, irremplaçable, de voir de près, et même de très près, se déployer une problématique et d'en éprouver, fût-ce parfois avec retard ou distance, les difficultés théoriques et pratiques les plus cruciales.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Cela dit, si on laisse maintenant de côté ces remarques intimistes de peu d'importance, sauf pour celui qui les exprime, reste le parcours intellectuel et politique de cette revue, commencée sous le titre *Autogestion* (NB : au singulier) par un premier cahier publié en décembre 1966. Avec, en guise de « manifeste », cette volonté : « Doter la recherche française et internationale d'un organe scientifique, exclusivement consacré à l'histoire, aux problèmes théoriques et pratiques, aux perspectives de l'autogestion, cette idée-force d'une reconstruction socialiste de la société fondée sur la démocratie ouvrière ». Suivait un vaste programme éditorial annonçant des études sur l'autogestion algérienne et yougoslave, les kibboutzim israéliens, les communautés de travail, les collectivisations espagnoles de 1936, les conseils ouvriers hongrois et polonais, sans oublier des lectures autogestionnaires des oeuvres des précurseurs (*sic*) : Fourier, Proudhon, Bakounine (à noter au passage que dans cette première énumération, les fondateurs de la revue n'avaient cité ni Marx ni Lénine, pourtant fort en vogue à cette époque...). Pari tenu ? Il suffit de consulter l'ensemble des 43 premiers numéros parus entre 1966 et 1979 sous les bons auspices des éditions Anthropos, pour s'en rendre compte et reconnaître, ce qui n'est guère contestable, que la plupart des thèmes prévus furent largement traités. De fait, l'ensemble des articles et dossiers publiés ont fini par former numéro après numéro, une petite encyclopédie his-

torique et sociologique de l'autogestion, à ma connaissance sans équivalent.

Certes, comme le laissait d'ailleurs prévoir les intentions affichées explicitement dans le « manifeste » qui vient d'être évoqué, pendant ses premières treize années d'existence jusqu'au renouveau de 1980 (voir plus loin), la revue a eu une forte propension à publier des textes historiques et sociologiques ainsi que des analyses théoriques destinées en priorité à *fonder* conceptuellement l'autogestion, à lui ouvrir un *espace intellectuel* dans lequel serait sans cesse maintenu et renforcé le *pluralisme* des références, des expériences et des approches. D'où, par voie de conséquence, l'absence d'une quelconque « ligne » de la revue, même s'il est toujours possible au lecteur d'y retrouver au fil des numéros des sensibilités et des préférences prédominantes sur d'autres, libertaires notamment. À plusieurs reprises, la revue ouvrit même délibérément ses colonnes à des textes nettement défavorables à l'autogestion⁴, avec pour seule ambition de présenter à ses lecteurs des informations différentes, voire contradictoires et de favoriser ainsi une discussion en connaissance de cause.

Ajoutons, parce que la critique lui en fut souvent faite, que malgré son tempérament universitaire non dissimulé et l'importance accordée aux débats idéologiques qui ont marqué la première période d'existence de la revue jusqu'en 1979, il serait tout à fait inexact d'en conclure que la revue n'a abordé la question de l'autogestion que sous des angles théoriques ou idéologiques. Il y fut aussi beaucoup question d'expériences concrètes. En effet, qu'il s'agisse d'autogestions pratiquées passées ou contemporaines, pas loin de la moitié des textes publiés entre 1966 et 1979 ont été con-

4/ Par exemple dans le dossier « La gauche, l'extrême-gauche et l'autogestion », *Autogestion et socialisme*, n° 22-23, Janvier-Mars 1973.

sacrés à des récits et des descriptions de ces passages à l'acte réels ou simulés : dans les fermes autogérées de la Mitidja algérienne ou dans les combinats des bords de l'Adriatique, dans les communautés ujamaa de Tanzanie, les coopératives de contreplaqué nord-américaines, les comités unitaires de bases italiens, etc. Avec, à chaque fois, il est vrai, une volonté d'inscrire ces luttes et ces expérimentations dans une réflexion historique, théorique et idéologique à laquelle en effet, il pouvait arriver parfois de trahir quelques lourdeurs, de commettre quelques balourdises. Soit. Mais, si ce n'est cette perméabilité à un « air du temps » à forte teneur idéologique, il n'en demeure pas moins que cette revue-ci, chacun peut le vérifier, n'a jamais participé aux invraisemblables délires idéologico-théoriques qui avaient parfois fait chavirer la raison de cohortes entières de l'intelligentsia, je veux parler, entre autres, du marxisme althussérien « pur et dur » (dur, c'est certain...) et surtout du maoïsme du début des années 70 dont il n'est pas sûr que la vie intellectuelle française se soit encore complètement relevée à l'heure actuelle⁵. D'où lui est venue cette apparente « sagesse » ou du moins cette prudence ? Peut-être du fait même que le contenu critique de l'idée d'autogestion ne portait guère ses rédacteurs à prendre des vessies bureaucratiques pour des lanternes magiques et que par ailleurs son *anti-léninisme* fondamental (à l'époque longuement argumenté dans la revue par celui qui en fut longtemps l'animateur principal, Yvon Bourdet) ne les incitait pas non plus à l'admiration béate et spontanée de nou-

5/ L'histoire reste à faire de tous ces individus et groupes, isolés ou réunis dans des revues (en particulier celles publiées à l'époque par les éditions Anthropos : *L'Homme et la Société*, *Autogestion*, *Utopie*, mais d'autres aussi comme *Le contrat social* de Boris Souvarine publié jusqu'en 1968, ou bien, à partir de 1972, *Cause commune* animée par Jean Duvignaud, où se retrouvaient en particulier des anciens d'*Arguments*, etc.) et qui tous furent des points de résistance aux folies néo-staliniennes ou ultra-gauchistes de cette époque agitée et surent maintenir des petits espaces intellectuels à l'abri des intolérances et du crétinisme.

Quand
l'autogestion
est de
la revue

veaux petits pères du peuple, qu'ils se nomment Castro, Mao ou Enver Hodja. Mais peut-être faut-il également rattacher cette résistance aux caractéristiques même du groupe fondateur et à ceux qui vinrent ensuite le rejoindre. Pour la plupart universitaires, nous l'avons déjà dit et répété, ces intellectuels étaient presque tous, chacun à leur manière, comme le disait de lui-même Georges Gurvitch, des « exclus de la horde » venus d'horizons très différents voire antagonistes : par exemple Jean Duvignaud et Henri Lefebvre, anciens du PCF, avaient transité par la revue *Arguments*, Yvon Bourdet par la revue *Socialisme ou Barbarie*, Daniel Guérin prônait un marxisme libertaire, Henri Desroche et Albert Meister apportaient avec eux la tradition du coopérativisme et des communautés de travail, Pierre Naville, celle du surréalisme et du trotskisme, René Lourau, celle encore toute en fleur de l'autogestion pédagogique, etc. Tous donc sur des « positions » hétérodoxes, marginales, contestataires, etc. Ce qui les préparait vraisemblablement plus et mieux que d'autres à accueillir, à approfondir et je dirais même à prophétiser cette idée d'autogestion, elle-même encore tout à fait hétérodoxe, marginale, contestataire.

Précisons enfin, pour compléter cette photo de famille, que durant toute cette période, la revue n'est pas restée indifférente, tant s'en faut, à son contexte politique et plus particulièrement aux mésaventures de la gauche et de l'extrême gauche politiques alors en quête d'idéologies et de stratégies de rechange. Mai 68 était passé par là et avait donné aux idées autogestionnaires un formidable coup de pouce, en tout cas un succès d'estime idéologique qui provoquait quelques convoitises mais aussi quelques méfiances. L'ajout en 1970 du codicille *et socialisme* à son titre initial *Autogestion* n'avait d'autre but que de bien marquer la dimension politique du travail de la revue. Aussi, durant toutes ces années, tout en marquant sa réserve critique sinon narquoise vis-à-vis de tou-

tes les idéologies en vogue — aussi bien celle du « Programme commun » pour ce qui est de la gauche « institutionnelle » communiste et socialiste, que celle du maoïsme ou du trotskisme pour l'extrême gauche — la revue n'a jamais manqué de faire écho — et souvent pour s'en féliciter — aux conversions successives à l'autogestion qui allaient se succéder jusqu'en 1977 lorsque le PCF, bon dernier, s'y rallia officiellement. Pourtant la suite, à partir de 1978 et plus encore de 1981, allait montrer que cette récupération par la gauche de la thématique autogestionnaire, loin, comme on pouvait l'espérer, d'amplifier la « cause » autogestionnaire allait, tout au contraire, l'asphyxier, l'instrumentaliser, en un mot la banaliser pour ensuite, c'est-à-dire aujourd'hui, l'apostasier. Sur ce point, indéniablement, la revue s'est réjouie trop tôt et inquiétée trop tard — sans compter que ce succès provisoire et pour une bonne part tactique de l'idéologie autogestionnaire n'a jamais eu sur sa diffusion des retombées significatives, loin de là.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Dans le courant de l'année 1979, des difficultés économiques de publication de la revue, dues à l'éditeur, ont plus ou moins contraint la revue à chercher une solution de rechange pour pouvoir poursuivre dans des conditions acceptables son travail éditorial. À ce problème grave, vital, sont venus s'ajouter deux éléments importants. D'un côté, la nécessité de procéder à un réexamen des conditions intellectuelles et politiques d'existence d'une telle revue dans un contexte considérablement modifié depuis la fin des années 60, l'autogestion ayant désormais acquis une relative notoriété intellectuelle et politique (sondages favorables à l'appui). D'un autre côté, le besoin de renouveler et de renforcer une équipe de rédaction peu à peu réduite à un tout petit groupe, autour d'Yvon Bourdet, la plupart des membres du Comité de rédaction vaquant depuis plusieurs années à d'autres occupations éditoriales et intellectuelles, toujours sympathisants dans l'ensemble, de loin en

ES
ion
tie
ie

Quand
l'autogestion
est de
la revue

loin, mais peu impliqués dans la vie quotidienne de la revue. Les circonstances se prêtaient donc à un *revival*, plus : l'exigeaient.

Fin de partie ?

L'année 1980 inaugure donc une *nouvelle série* de la revue, publiée désormais aux éditions Privat, à Toulouse, sous un titre modifié : *Autogestions*, délibérément débarrassé de l'ajout *et socialisme* de 1970 (ensemble, les deux mots, « auto-gestion » et « socialisme » accumulaient les malentendus) et conjugué explicitement au pluriel. Avec pour choix éditorial, théorique et politique : relever, analyser, et restituer de la manière la plus ouverte possible la pluralité des démarches, des théories et des expériences qui font de l'autogestion un mot encore vivant, évocateur, bourré de significations différentes, contradictoires ou antagonistes. L'équipe de rédaction elle-même a été modifiée : des membres de l'ancienne équipe sont redevenus plus actifs (par exemple Albert Meister ou René Lourau), d'autres ont préféré s'abstenir mais continueront épisodiquement à y collaborer (par exemple Henri Lefebvre ou Michel Raptis), mais également des nouveaux venus, de profils moins universitaires, qui vont permettre de diversifier le comité, de l'ouvrir à d'autres préoccupations, à d'autres sensibilités et approches de la problématique autogestionnaire. La revue n'en abandonnera pas pour autant ses préoccupations scientifiques qui trouveront d'ailleurs à se manifester à travers une collaboration suivie de plusieurs membres de sa rédaction — et pas les moins actifs — avec le centre international de coordination des recherches sur l'autogestion (C.I.C.R.A.) créé à l'initiative de la revue en 1976 à la Maison des Sciences de l'Homme (Paris) et réunissant dans un réseau international la plupart des intellectuels et chercheurs s'intéressant à un titre ou à un autre à l'autogestion. La plupart des collaborations com-

pétentes requises pour la rédaction d'articles ou de dossiers consacrés à des pays étrangers seront de fait facilités par les contacts noués et entretenus à travers le C.I.C.R.A.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

L'autre caractéristique de cette nouvelle série, c'est la moindre importance donnée aux articles historiques et aux discussions théorico-idéologiques et, *a contrario*, la place beaucoup plus large faite à toutes les formes *contemporaines* d'autogestion pratiquée. Cela étant, s'il s'agissait de montrer et d'illustrer la pluralisation de la thématique autogestionnaire enfin sortie de la marginalité avant-gardiste des premières années de la revue, il ne fut jamais question d'abandonner les préoccupations théoriques, ne serait-ce que parce que cette diversification considérable du champ de l'autogestion impliquait justement un effort concomitant encore plus difficile soutenu et indispensable que jamais pour tenter de relier entre elles toutes ces autogestions pratiquées, de « totaliser » leurs significations singulières, bref d'éviter que la dissémination positive des pratiques ne se traduise par un émiettement négatif des idées. Ce qui, à l'orée des années 80, plaçait à nouveau la revue en décalage par rapport à la conjoncture intellectuelle et politique du moment, laquelle, dans le meilleur des cas, faisait ses choux gras d'un pragmatisme entrepreneurial, innovant et créatif, notoirement exprimé par la revue *Autrement* dans sa traque éditoriale de « tout ce qui bouge » (*sic*) et, pour le pire, se délitait à travers les repentirs honteux et cyniques de ceux qui, après avoir tété goulument la pensée-Mao, décidèrent — suivant une mauvaise habitude qui ne les avait pas quittés — de faire de leur passé table rase et, pour certains d'entre eux, de s'abreuver à la pensée-libérale façon Reagan ou Thatcher. Tout cela, bien sûr, avec derechef un manque évident d'esprit critique et une arrogance toujours aussi satisfaite, comme vient de le souligner avec verve Guy Hoc-

quenghem dans sa *Lettre ouverte à ceux qui sont passés du col Mao au Rotary* (Albin Michel, 1986).

Si l'utopie n'a plus bonne presse — mais de quelle utopie parle-t-on ? que d'ignorances et de mauvaise foi ! — comment éviter que l'idée d'autogestion — qui n'aurait de véritable sens sans la charge d'utopie et d'imaginaire qu'elle porte en elle — ne soit atteinte, diminuée par ce climat délétère où règnent sans partage l'équivalence généralisée des valeurs et l'indifférenciation des « engagements » (mot stipendié aujourd'hui, et pourtant...), la réaffirmation égotiste du moi et la solidarité à géométrie variable ? Si on se tourne du côté des forces politiques ou syndicales, naguère présentés comme des intellectuels collectifs, aujourd'hui largement déconsidérés, désertés, intellectuellement tétanisés, eh bien, hormis dans une certaine mesure la CFDT toujours attachée à son orientation autogestionnaire, leur réflexion paraît ce qu'elle est : en panne sèche. Pensée du vide d'un côté, vide de la pensée de l'autre, en 1986, la réflexion autogestionnaire court le risque d'un retour à la case départ. Peut-on parler d'échec ? Sa large diffusion un moment donné et la banalisation qui s'ensuivit, étaient-elles pour autant synonymes de réussite ? Ce n'est pas si simple.

Ces changements et ces revirements n'ont pas empêché la revue de poursuivre son exploration critique, quoique toujours empathique, de toutes les *virtualités* de l'autogestion avec, ces dernières années, une sensibilité toute particulière pour les manifestations qui ne s'en réclament pas forcément de façon tonitruante et explicite et parfois même récusent le mot quand il leur apparaît par trop compromis avec des expériences politiques dont les pratiques démentent radicalement les intentions. En ce sens, le dossier que la revue avait consacré en 1981 à la Yougoslavie sous le titre « Les habits neufs du Président Tito » (N° 6, 1981) qui dénon-

çait la répression politique et sociale, sur fond de crise économique non maîtrisée, en cours dans ce pays, a très vraisemblablement marqué un tournant important dans la manière d'appréhender et d'évaluer ces diverses expériences d'autogestion, en obligeant à un regard plus attentif aux pratiques souterraines, aux multiples formes de ruse et de résistance qui, aussi bien en Yougoslavie qu'en Pologne ou au Chili⁶ ont été ces dernières années les modes spécifiques d'expression d'une exigence autogestionnaire beaucoup moins idéologique et théorique et beaucoup plus culturelle et pragmatique. Cette remarque ne vaut d'ailleurs pas seulement pour les pays à régimes totalitaires ou autoritaires, mais aussi pour les pays démocratiques comme l'Allemagne fédérale⁷ ou le Québec par exemple, pour ne rien dire ici des nouvelles modalités d'expression de l'autogestion dans les pays du Tiers-Monde...

Tout cela pour souligner combien au fil des années et des expériences la référence autogestionnaire s'est transformée de l'intérieur et comment les processus d'« autogestionnalisation » (ô le vilain mot !) se sont différenciés, complexifiés, rendant totalement caduque et inopérante toute prétention à en rabattre les manifestations sur un seul et unique modèle, comme cela était courant à la fin des années 60 lorsque ce vocable permettait de passer un fil continu de la Commune de Paris de 1870 aux conseils ouvriers hongrois de 1956 en passant par la dissidence titiste de 1950 ou les aspirations modernistes de la « nouvelle classe ouvrière » des années 65. Le fil s'est rompu en plusieurs endroits. Et aujourd'hui, il y a, ou il devrait y avoir, du *révisionnisme* dans l'air : libérer la problématique autogestionnaire de ses assujettisse-

6/ Voir les dossiers « Pologne : la brèche ? », *Autogestions*, n° 5, 1981, et « La démocratie souterraine : Chili 1973-84 », *Autogestions*, n° 17, 1984.

7/ Voir le dossier « Mouvements alternatifs et cogestions en Allemagne fédérale », *Autogestions*, n° 2-3, 1980.

ments à des doctrines-références des expériences-modèles, des concepts-phares (rotation des tâches, dépérissement de l'État...) sans pour autant la couper de sa mémoire ; et par conséquent réviser, de fond en comble si nécessaire, en tout cas sans tabous, tout ce qui doit l'être. Sur ce point, on peut dire que l'expérience d'un pouvoir de gauche — et d'une gauche qui s'affichait majoritairement autogestionnaire... la veille des élections — est pleine d'enseignements, même si ces « leçons » sont parfois cruelles.

« Avez-vous vu passer la gauche ? » interrogeait avec quelque impertinence la revue dès 1982 (n° 10) avec quelques longueurs d'avance sur les futurs « déçus du socialisme ». Là où elle a passé, en effet, beaucoup de choses, bonnes ou mauvaises, risquent de ne pas repousser de sitôt. En ce sens, ce fut une expérience décisive que la revue s'est efforcée de suivre au plus près, non pas pour s'amuser — ce qui aurait été trop facile à décomposer les manquements de la gauche à ses proclamations autogestionnaires d'avant mai 1981, mais plutôt pour tenter d'anticiper à travers quelques-uns des principaux changements opérés (renouveau de l'économie sociale, décentralisation et développement local, lois Auroux sur l'expression des travailleurs, etc.) des effets autogestionnaires induits, directs ou indirects. Cet examen critique, parfois même très critique, a, entre autres avantages, permis de dégager une série d'interrogations que l'action de la gauche, à travers ses nombreux échecs et ses quelques réussites, a rendu plus décisives que jamais. Pêle-mêle : l'invention d'un nouvel art politique fondée sur les pratiques de déprise du pouvoir, la recherche d'une nouvelle économie des savoirs et des compétences, inscrite dans la perspective d'une société sans experts⁸, l'expérimentation de formes alternatives de déve-

8/ Voir O. Corpet « La politique réinventée », *Autogestions*, n° 15, 1984, et le dossier « La république des experts », *Autogestions*, n° 18, 1984.

loppement économique intégrant principes de solidarité et pratiques de réciprocité, etc. Ce sont moins les réponses qui manquent que les questions. Et l'autogestion au fond, c'est peut-être, avant toute chose, une autre manière de poser les questions et d'ouvrir les perspectives, c'est-à-dire de briser les clôtures qui bouchent l'horizon.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

* * *

Face à toutes ces involutions venues brouiller et compliquer le contexte dans lequel évoluait *Autogestions*, avec plus ou moins de bonheur, il fallait une nouvelle fois adapter celle-ci à ces nouvelles conjonctures, ne pas se contenter de gérer en rentier son fonds de commerce, changer de ton, sinon de style. C'est ce qui fut tenté, à partir de 1984, à la faveur — si je puis dire — d'une crise interne qui ébranla gravement à la fin de 1983 un comité de rédaction plongé totalement dans ce climat passionnel auto-destructeur que connaissent la plupart des collectifs à un certain moment de leur existence. Cette crise ne put trouver à se résoudre que par l'exclusion ou le départ du comité de certains de ses membres — et plus précisément ceux qui étaient proches du courant d'analyse institutionnelle, notamment René Lourau, et qui avaient à certaines périodes joué un rôle actif dans la revue, par exemple, à l'occasion de la réalisation de numéros spéciaux sur l'éducation et la formation⁹. L'épisode fut incontestablement douloureux, pénible. Certains y ont perdu des amitiés, tous y ont laissé des plumes.

La dernier événement marquant qui vaut d'être rapporté ici concerne la discussion tenue récemment au sein du comité de rédaction à propos d'un éventuel changement de titre de la revue, celui d'*Autogestions*, malgré sa volonté plurielle, paraissant

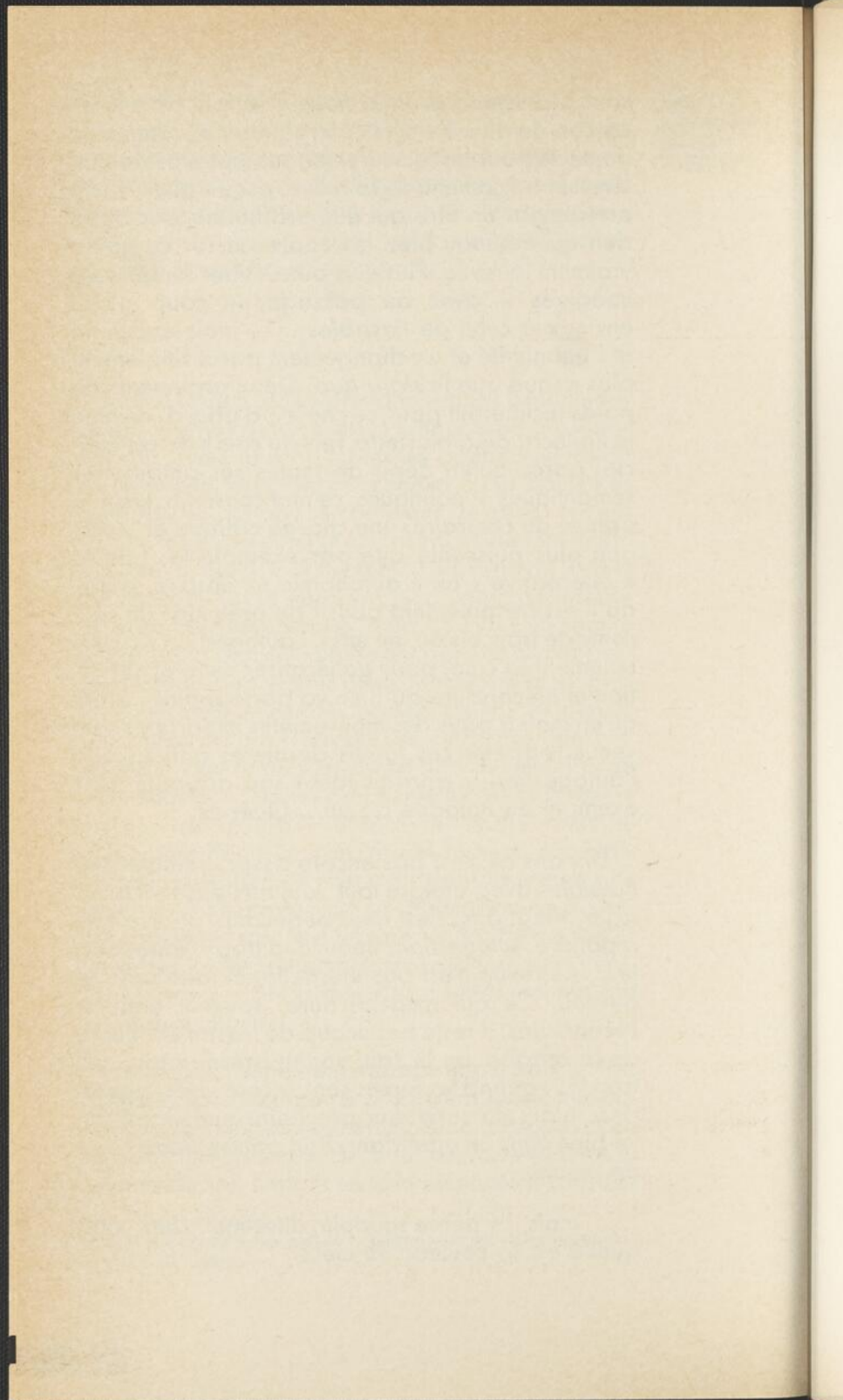
⁹ Voir le dossier « Les passions pédagogiques », *Autogestions*, n° 12-13, 1982.

Quand
l'autogestion
est de
la revue

sant à plusieurs d'entre nous à la fois comme un carcan de plus en plus contraignant et comme un obstacle pour les lecteurs qui, susceptibles de s'intéresser au contenu de la revue, risqueraient d'être arrêtés par un titre qui aujourd'hui ne leur dirait rien qui vaille ou bien les égarerait sur ce qu'est vraiment la revue. Plusieurs autres titres furent donc imaginés — avec au passage un coup d'oeil envieux à celui de *Possibles...* — mais aucun ne fit l'unanimité et un changement parut finalement plus risqué que le *statu quo*. Deux arguments de poids inclinèrent pour ce choix : d'abord, comme je l'ai écrit déjà plusieurs fois au cours de cet article, parce qu'en dépit de toutes ses ambiguïtés sémantiques et politiques, ce mot conserve, jusqu'à preuve du contraire, une charge critique et utopique plus puissante que par exemple les termes « alternative » ou « autonomie » ; ensuite, parce qu'il est certainement abusif de prétexter du seul contexte français où, en effet, l'autogestion n'a plus tellement la cote, pour généraliser cette observation et en conclure qu'il en va partout ainsi, alors qu'en maints pays des mouvements importants sont venus rappeler ces toutes dernières années que l'autogestion y gardait toute son actualité, par exemple en Pologne ou au... Québec.

Dix ans ce n'est pas encore assez, semble dire *Possibles* avec, malgré tout, toujours pas mal d'entrain. Vingt ans, c'est déjà beaucoup, pourrait lui répondre *Autogestion*. Beaucoup trop ? Voire. Certes, une revue n'est pas éternelle, ni faite pour le devenir. Ce qui trop perdure, souvent endure. Néanmoins, il reste beaucoup de *travail* et l'heure de la retraite, on le sait, sonne presque toujours trop tôt : quand les forces sont encore vives, aguerries. Alors, la suite aux prochains numéros ? On va bien voir. En attendant, *Bon anniversaire !* tout de même...

... mais, j'y pense soudain, dites-moi, chez vous, quelle est la couleur du ciel ?



Les pieds et le plat : étiologie de l'autogestion

Permettez, comme disent les publicitaires, que je me « positionne ». Le mot d'autogestion commence à me taper sur les nerfs. Pas la chose, le mot : parce qu'il ne recouvre pas grand'chose, précisément. Mon soulagement serait instantané si on était capable de lui trouver des pattes dans quelques pratiques que ce soit, outre celle qui consiste à se demander interminablement ce qu'il pourrait bien vouloir dire en pratique. Hors d'un rayon d'environ deux mille cent vingt-trois pieds autour du campus universitaire moyen (et de ses périphériques cafés), on cherche en vain les exemples fructueux susceptibles de mériter autrement qu'à titre honorifique le diplôme d'autogestionnaire — et pour les mêmes raisons que les universités en décernent : se légitimer elles-mêmes en raccolant des gens qui n'ont pas eu besoin d'elles pour réussir.

Par adon, je me suis trouvé l'autre jour dans les locaux de Centraide. Ce n'est plus ce que c'était. On y supporte des tas d'initiatives qui brandissent les fanions du communautarisme, de l'autonomisme, du volontarisme sur les fronts les plus humbles du changement social. L'occasion était belle de s'informer : dans les 179 organismes, associations ou collectifs subventionnés par Centraide,

dans ce milieu où grouillent des milliers de militants, permanents, bénévoles et membres de la confrérie de la « prise-en-charge », le concept d'autogestion trouve-t-il quelque résonance ? La réponse, la voici : Non. On n'en parle pas. On ne s'en sert pas pour désigner ce que l'on fait, ce que l'on veut. Cette absence de contamination « m'interpelle », selon l'expression chère aux chrétiens sensibles. Elle fait penser au *Voyage en autogestion* que Daniel Mothé¹ est allé faire en Pologne : l'autogestion, pour Solidarité, c'était le droit des gérants d'usine à respecter les règles du marché ; celui des syndicats à négocier en paix des conventions collectives ; des élections transparentes au municipal et à la Diète ; et une presse libre. La démocratie bourgeoise. Et on prenait des bottes au cul pour ça ?

Alors, serait-il concevable qu'au Québec, certaines têtes chercheuses de la « culture du discours critique » (le mot vient d'Alvin Gouldner) aient commencé par essayer le concept pour voir ce qu'il donnerait, puis, fatiguées d'attendre que la praxis sociale-historique vienne au rendez-vous, aient dû se contenter d'une retraite fermée ? Comme quelqu'un qui se serait mis les pieds dans un plat et craindrait de se l'avouer, nous — car j'en suis — aurions choisi de nous mettre le plat sur la tête en guise d'abat-jour, dans l'espoir, compréhensible mais quelque peu pénible, que quelqu'un, quelque part, finisse par allumer de ses pratiques la lumière qui, retombant de nos épaules, baignerait enfin l'innovation sociale que nous cherchons tant à élucider ? Après tout, nous sommes au moins quelques-uns, quelques-unes, à être payés ou subventionnés pour attendre.

Pour le moment, j'entends bien le discours autogestionnaire, mais ne vois guère « d'utopie concrète », à l'oeuvre, qui y corresponde. Le terme sert

1/ De la revue française *Autogestions*.

davantage à des fins expressives, symboliques et identitaires, qu'à des fins mobilisatrices, efficaces, pragmatiques. « Célébration de la Parole », alors, où une petite communauté de réflexion et de foi projetterait une identité sociale en mal de confirmation ? Le discours sur l'autogestion pourrait bien s'avérer, en l'occurrence et dans l'ordre intellectuel, un Tricofil de la pensée, v.g. une conjugaison tristement fatale d'équipements inefficaces, d'énergies un peu désespérées et d'ambitions légitimes sevrées par la mesquinerie falotte de l'État-subventionnaire.

Le concept vaut-il seulement la peine d'être sauvé ? Chose certaine, il est vain d'en définir nominale-ment la soi-disant « essence », comme si cela pouvait, magiquement (au sens propre), contraindre l'existence à s'y venir réfugier. Vaut mieux s'enquérir de la fortune du mot, c'est-à-dire, de la charge significatrice qu'il a accumulée au gré des contextes sociaux particuliers, d'époque ou de milieu, par où il est passé. Marcuse appelait ça : la *détermination historique* d'un concept. Or, ces pistes-là renvoient à une Europe d'après-guerre qui est singulièrement distincte du Québec — ou du monde occidental — de 1986.

L'idée d'auto-gestion ne saurait guère trouver, ici et maintenant plus qu'un écho lointain du sens que, pour commencer, les Yougoslaves lui ont donné. Il s'agissait pour eux d'inventer une organisation sociale de type socialiste, mais décentralisée, de manière à garantir du même coup le pays contre l'impérialisme extérieur de la Russie et, à l'intérieur, la légitimité d'un régime à tout instant menacé par les atavismes de ce qu'on avait pris l'habitude d'appeler, en s'entretuant au besoin pour mettre les choses au clair, la « balkanisation » ethnique et religieuse. Une fois extraite de ce sillon originel, l'idée perd déjà passablement de sève. La pertinence qu'elle a pu conserver par la suite en Europe de l'Ouest est restée plus théori-

que que pratique et de toute façon, définie en référence, là encore, à la repoussante incarnation tsariste du marxisme.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Pour les socialistes européens qui n'étaient pas entièrement rassurés lorsque, pour ne citer qu'un cas, le poète Aragon leur jurait avoir vu, l'avenir radieux au pays de Staline sans avoir eu la chance de visiter le Goulag, l'option autogestionnaire réchappée de Yougoslavie présentait effectivement quelque attrait. Elle rejoignait des traditions déjà implantées. Les teintes romantiques et chrétiennes du socialisme², par exemple, plus ou moins attachées au projet d'une république qui se passerait d'État autant que possible, en misant à la base sur les formes associatives créées par des producteurs, consommateurs, ou, tout simplement, citoyens en train de s'occuper tout seuls de leurs affaires. Par ailleurs, les jeunes contestataires de Mai '68 ont pu y trouver de quoi faire valoir leur sérieux, en revêtant ne fut-ce qu'un coin de la grande tradition socialiste de leurs aînés. Après tout, ces Européens des années cinquante et soixante, le socialisme, le marxisme, ils n'entendaient parler que de ça depuis qu'ils étaient petits. Mais les nouvelles générations s'y reconnaissent beaucoup moins compromises. On s'étonne à peine, dès lors, de voir, par exemple, un des grands sympathisants français du courant autogestionnaire, Edmond Maire de la C.F.D.T. tourner définitivement la page sur le socialisme et la co-gestion, en tant que « modèles » ou systèmes³.

Au Québec, la seule tradition auquel elle eut pu se rattacher l'idée d'autogestion en est une qui s'est définie en recours *contre* le socialisme : l'action catholique, la doctrine sociale des Papes et ses rejets corporatistes. C'est quand même sur cette

2/ Remontant aux st-simoniens, fourriéristes et autres Pionniers de Rochdale.

3/ *Le Nouvel Observateur*, 7-13 mars 1986, pp. 18 et 19.

Les pieds
et le plat :
étiologie de
l'autogestion

souche lointaine qu'elle s'est effectivement posée, en toute ambiguïté cela va de soi.

La doctrine sociale catholique, déjà mi-figue libéraliste, mi-raisin communautariste, peut servir une sensibilité de gauche au prix d'un glissement relativement minime : il suffit d'y mettre, en conservant le cadre général de référence, les sciences sociales et l'État aux places autrefois tenues par la religion et l'Église. Et c'est effectivement ce qu'a réussi à faire l'avant-garde (ou les exclusifs) de l'Action Catholique, fin cinquante, début soixante, au Conseil des oeuvres de Montréal, dans les Chantiers étudiants, à l'Institut canadien d'éducation des adultes et à bien d'autres endroits par la suite. Ce virage nous a donné l'idéologie de la « participation » en substitut du corporatisme, et conduit l'engagement chrétien vers l'animation sociale (organisation communautaire, plus tard). Il a aussi reçu des consécration officielles, du genre Bureau d'aménagement de l'Est du Québec ou Compagnie des jeunes canadiens, et d'officieuses correspondances comme les Opérations-Dignité, en campagne, et les « comités de citoyens » urbains. Plus largement, l'ancien syndicalisme catholique de la CSN est venu y puiser les raisons d'ouvrir son « Deuxième Front » et de fonder les A.C.E.F., aux environs de 1968⁴.

Après, c'est le carnaval. On a fait cul-sec en avançant le marxisme, et, hoquetant le gauchisme dans une espèce de démesure comparable à celle du moine défroqué qui se jette en même temps sur toutes les luxures dont il s'était privé, les nouveaux-riches du discours critique — que pouvions-nous être d'autre ? — se sont enivrés en consommant les grands symboles révolutionnaires de la gauche universelle.

4/ Année internationale de l'adolescence en fronde, soulignons-le. Une charnière.

Il y avait déjà quelque chose d'odieux à placer nos souffrances sur le même pied que celles des noirs américains⁵, et quelque hystérie à fonder les ambitions autonomistes de notre noocratie ascendante sur une « oppression nationale » équivalente à celle, disons, des Algériens. Quatre beaux-frères et un ministre étranglé en panique ne font pas plus un Front de Libération qu'une centrale syndicale d'employés du secteur public ne donne un prolétariat révolutionnaire. Voilà ce qui arrive quand on est obligé de passer, en une génération, de « Léo a lu le livre » à « Léo a lu Louis Althusser » : des mots comme « socialisme », « libération collective », « révolution » ou « souveraineté » épuisent leur carrière au salon des mondanités, tels ces petits lions de ciment que les parvenus installent sur leur parterre pour faire étalage de leur distinction. Qui sait s'ils en reviendront jamais ?

Dans ce contexte d'*overdose*, où les « demis-civilisés » de Jean-Charles Harvey se procuraient une *similisation* de gauche à défaut d'assimiler authentiquement l'héritage laissé par la gauche mondiale à la civilisation, le concept d'autogestion est, lui aussi, tombé du ciel. Sa plus grande vertu, me semble-t-il, était de ramener un peu de sens pratique dans un socialisme qu'on pourrait qualifier de gazé, et de renouer sans l'annoncer avec la tradition chrétienne de l'engagement personneliste. Rencentrant en esprit les passions d'innovation sociale sur elles-mêmes et sur des tâches concrètes, l'appel à l'autogestion incitait la pensée de gauche à se libérer du totalitarisme marxiste et de l'étatisme technocratique. Par incidence, il offrait théoriquement un point de ralliement à deux mouvances qui se boudaient : la « gauche » politique et la « contre-culture ».

« En esprit », « théoriquement » qu'on dit. Car il faut bien regarder ce qui s'est passé en fait, d'un

51 « Nègres blancs d'Amérique ».

oeil nu, débarassé autant que possible et pour le temps seulement de l'exercice, des lunettes du croyant.

La première croyance qu'on aurait avantage à laisser au vestiaire c'est l'arrière-pensée de « révolution » qui organise, parfois explicitement mais plus banalement de façon implicite, les conceptions spontanées qu'on se fait des mouvements sociaux. Les mouvements sociaux *ne sont pas* en rupture totale et radicale avec l'ordre établi dont ils surgissent. Ils en sont une des faces, une composante essentielle. Ils n'anticipent pas son renversement, mais son devenir. Ils ne représentent pas, — si on tient aux métaphores de la « lutte », si chère aux troupes concernées — la guérilla qui fera un jour tomber les forces de l'Ordre, mais une division irrégulière de celles-ci, une cinquième colonne envoyée subvertir l'avenir, moins pour préparer la prochaine Société Nouvelle que le lit où la présente pourra s'étendre, se développer. Les mouvements sociaux ont en quelque sorte pour mandat spécifique de se prendre pour l'ennemi. Autre façon d'exprimer la même chose : le processus de « récupération » que les militants dénoncent continuellement, c'est leur destination sociologique même⁶, tout en devant demeurer leur *némésis*.

En guise d'illustration, revenons aux forces vives qui se sont investies dans tout ce qui s'est appelé « comité de citoyens » ou « groupes populaires »,

6/ Le concept de récupération découle de l'idée de révolution. Autrement, il n'a pas de sens. Un mouvement est « récupéré » lorsqu'il débouche sur des réformes institutionnelles au lieu de rester en rupture avec la société jusqu'à la rupture totale. À défaut d'envisager une rupture globale de l'ordre social établi, les mouvements ne pourront être qu'en rupture *partielle* avec celui-ci, et réciproquement, partiellement *compromis* avec lui. C'est ce que j'essaie d'expliquer. Bien entendu, un mouvement ne jouera son rôle d'innovateur qu'aussi longtemps que son assimilation culturelle ou institutionnelle restera inachevée. Autrement — pensons au syndicalisme — l'appellatif même de mouvement qu'il se décerne finit par faire problème, ou, du moins, perd son sens originel.

et qui ont mis sur la carte du Québec des idéaux comme « la participation », « l'autodétermination » et, plus sporadiquement, « l'autogestion ». Ce qui s'est inventé là sur le tas (et s'y invente encore), ce sont les formes d'une démocratie taillée à la mesure d'une socialité régie en dernière instance par des appareils technobureaucratiques plutôt que par le marché libre ou par des normes culturelles. L'extension du modèle suppose une implication des clientèles étatiques à la co-gestion, (avec le personnel et la direction) des systèmes-experts et des budgets spécifiquement affectés à un secteur spécial de services, besoins ou « droits » collectifs. On se trouve, en somme devant un ample virage de société en pointe duquel s'inscrivent certains « mouvements sociaux » (ou factions d'iceux) : celui de la *cybernétisation* du politique par la mise au point et l'implantation, de domaine en domaine, des mécanismes de légitimation et d'auto-régulation des appareils : sondages, information, statistiques, consultation, négociation, participation — en un mot, des mécanismes de *feedback* entre un appareil et sa clientèle. Les techniques de marketing et les conventions collectives fournissent des précédents ; là où les champs sont vierges, les mouvements sociaux tâtent les possibles. Grâce à la complicité spontanée d'universitaires, de jeunes activistes (apprentis-professionnels de « l'intervention »), et des « populations » pressenties, des listes de « besoins » et de « droits » particuliers se dressent, des « problématiques » engendrent des « données », des « créneaux » inédits « d'expertise » s'ouvrent, des clientèles oubliées se révèlent et se mobilisent, jusqu'à ce que l'État, « sensibilisé aux besoins » adopte une « politique » et installe un nouvel organisme ou programme : les CLSC, mettons, ou le C.S.F., la Direction de la protection du consommateur, O.V.E.P., la C.S.S.T., la Société d'aménagement X ou Y, etc. Les frontières se brouillent entre le bénévole et le client, le militant et le professionnel, le bénéficiaire et l'intervenant « au niveau » de la

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Les pié
et le pl
étiologie
l'autogest

« base » évanescence, du sempiternel « milieu », jusqu'au « sommet » régional ou socio-économique⁷.

À l'heure actuelle, le flambeau de cette orientation est porté par tout un pan de mouvances féministes et écologistes, et plus généralement par les foyers sans cesse renaissants qui persistent à revendiquer l'appellation consacrée de « groupes populaires ». Il faudrait y ranger également beaucoup de fébrilités professionnelles en prise sur « les milieux populaires », au sein même des organismes para, péri, et papa-étatiques ; il y a une sorte de *dissidence*⁸ intérieure aux appareils, dont l'impact combiné sur la praxis est trop peu souvent pris en compte.

En chevauchement partiel et en parallèle, se déploie une seconde approche qui descend directement du grand bouillon de la contre-culture — assagiée, réconciliée avec les études et les fins de mois — celle des groupes ou réseaux qui se disent « alternatifs ».

Le courant alternatif passe au travers de bien des choses : le féminisme expressif⁹, l'écolo-

7/ Nous sommes en plein univers de clichés — d'où les guillemets. Le vocabulaire fait moderne, mais l'antécédent le plus lointain de ce genre de mouvement remonte aux années trente, quand les agronomes — les premiers animateurs ou organisateurs communautaires de type technocratique au Québec — sont allés susciter la fondation de coopératives rurales et de Cercles des fermières contre le cléricisme conservateur représenté par l'U.C.C. Ces initiatives ont beaucoup encouragé la *rationnalisation de la culture* agraire québécoise, aux deux sens du mot culture. C'est toujours de cela qu'il s'agit.

Incidentement, pour plus ample documentation du phénomène en général, voir *La marche des Québécois*, de Jean-Louis Roy (triumphaliste), ma *Longue marche des Technocrates* (critique, mais naïve), ou *La Participation contre la démocratie*, de Jacques Godbout (désillusionnée).

8/ J'emprunte à André Thibault la bonne idée d'appliquer la notion de dissidence à ce genre d'engagement professionnel.

9/ Celui pour qui la promotion de la « condition féminine » passe par la célébration de l'identité culturelle des femmes.

communalisme, les « groupes d'entraide » socio-thérapeutiques (auto-santé, congrégations monoparentales, par exemple), et, typiquement, toutes les micro-réalisations ostentatoirement menées par un « collectif » (d'école, de revue, d'entreprise, etc.). Quand l'autogestion trouve des adeptes, j'ai l'impression que c'est surtout de ce côté.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Par distinction avec les militants du type « groupe populaire », qui se réclament implicitement de catégories d'envergure systémique (classes, milieux, conditions), les « alternatifs » visent moins les rouages structurels de la société que les attitudes, normes et valeurs qui organisent la conscience collective : la culture, précisément. Leur affaire, c'est davantage « le sens de la vie » que « l'ordre établi ». Comme si la solidarité était une forme d'amour, valable pour elle-même, plutôt qu'une stratégie. Durkheim appelait « contrainte sociale intériorisée » ce que nous désignons par culture, et cela aide à saisir pourquoi, sur ce front, on en vient tout naturellement à se prendre soi-même pour matériau privilégié d'expérimentation. On essaie de remettre du sens dans sa vie collective — au lieu qu'elle soit régie selon les critères mécanistes, impersonnels et fonctionnels des appareils cybernétiques. Ici et maintenant, autour d'activités vécues au seuil de la sociabilité, celui des relations entre des personnes plutôt que des catégories, s'identifier à un rassemblement de pratique, exprimer cette identité de façon autonome, et de proche en proche, par contagion, rejoindre la société (entendue comme communauté élargie) : telle est l'intention.

Le sournois paradigme de la brèche « révolutionnaire » colore aussi bien cette tendance que la précédente. Tout-à-l'heure, le mouvement prenait de front l'ordre social pour éventuellement le renverser. La stratégie alternative, elle, serait, censée procéder latéralement : elle construirait un monde meilleur *en parallèle* au Système. Mais l'idée d'une

subversion en douce de la Culture établie me semble aussi illusoire que celle d'une rupture structurale. Oh, ce n'est certainement pas la tentation des appareils qui menace les « alternatifs » ; la phobie des hiérarchies et des formules précontraintes les en garde. C'est la tentation opposée, son reflet en creux : la dérobade vers l'intimité, les relations primaires, le groupisme, la célébration de l'entre-nous-autres, et « le goût » de vivre « une expérience enrichissante » qui consiste à consommer des symboles de militantisme comme d'autres consomment les petits gourous et les thérapies californiennes, les naturopathies existentielles, l'anti-vidéisme transcendant et autres infantilismes du Verseau réservés aux *surfers* de la Troisième Vague. Courir vers une identité mirage dans le regard de ses pareils. Il s'agit bien de culture. Mais de cette tangente narcissique où Christopher Lasch a si justement reconnu l'envers d'une société politique abandonnée aux machines-à-gérer les besoins et aux « rapports de force » entre les factions officielles et expertes qui se les arrachent. Contre le collectif, *son* « collectif » ; contre les « structures », *son* « réseau » ; et contre la politique, (les affaires de tout le monde), *ses* affaires « auto-gérées ».

Comprenons-nous bien : je ne dis pas que les mouvements sociaux contemporains sont fatalement happés par les appareils, vers le haut, ou le narcissisme, vers le bas. Mais qu'ils y sont compromis, devraient s'en tenir avertis, et par conséquent, responsables.

La tradition autogestionnaire, malgré tout riche d'acquis historiques, ne pourrait-elle servir en ce sens ? Oui, à la condition que les mouvements actuels y aboutissent d'eux-mêmes, avec le temps, par convergence de traditions distinctes qui se découvriraient parentes. D'ici là, rien ne sert de tirer sur les fleurs pour les faire pousser, on ne réussit qu'à les arracher à leur terreau. Et je soupçonne que le discours autogestionnaire n'ait déjà que trop

servi à cela. Ses relents combinés de révolution socialiste et de management progressiste, au lieu de responsabiliser les états d'âme militants, recourent trop souvent d'une couche de vernis intellectuel toutes sortes de mariages de circonstance entre des envies libertaires (auto) et des naïvetés organisationnelles (gestion). Les unes et les autres n'en deviennent alors qu'encore plus vulnérables aux pervers effets des engagements tête-baissée. On ferait aussi bien de débrancher le respirateur : il nuit plus qu'il n'aide à comprendre et agir.

Laissons le mot de côté, provisoirement, le temps de reformuler la question originale qu'il a soulevée afin qu'elle colle mieux aux conditions environnantes : est-il toujours nécessaire de bricoler des espaces sociaux intermédiaires entre les havres du domaine privé ou inter-personnel, et l'empire des macro-structures instrumentales qui administrent pour leur propre compte la chose publique ? L'intention utopique ne peut pas contourner cette question. Pour parer aux complaisances nombrilistes, il lui faut tenir à embrasser la sphère publique, politique — qu'elle ne doit pas abandonner aux appareils. En même temps, et pour se purger de l'orgueil de l'ingénierie sociale, elle s'obstinera sur l'expérimentation pratique, autour de trucs banals, à portée de tout le monde, des travaux et des jours.

Regardons comment le problème se présente aujourd'hui. Quand ce n'est pas le marché et les modes qui s'occupent de régler les conduites collectives et de « répondre aux besoins » avant même que ne soit soulevée la question même de leur valeur, les appareils d'État s'en chargent. Et pour jeter un pont entre les deux, il y a les mass-media et la faune de communicateurs, publicitaires, ou relationnistes qui les abreuvent. De toute manière, cela nous met hors-de-nous : exaspérant pour d'aucuns, au sens émotif de l'expression ; alié-

nant, pour la plupart, au sens sociologique. Du moment où on sort de chez soi et de ses réseaux de relations, on se trouve devant une Société en majuscule dont les rouages semblent autonomes et dont la gouverne a l'air d'avoir été branchée sur le pilotage automatique, à ceci près que tout le monde réagit et s'adapte sans que personne ne sache où on s'en va, ni même où il vaudrait *la peine* d'aller. Il est ardu d'avoir prise sur cette société, d'y trouver sa place ou son identité, sauf en pouvant s'acheter des choses ou en occupant un poste au sein d'un appareil bureaucratique quelconque (qu'importe son statut juridiquement « privé » ou « public » pourvu que la fonction soit assez permanente pour assurer une relative sécurité d'emploi). Les jeunes ne s'y trompent pas en le rappelant sans cesse, ces temps-ci. Pareils aux femmes, d'ailleurs¹⁰. Il n'y a guère d'espaces publics de première instance, entre le marché, les médias et les appareils, d'une part, et les retranchements de la vie privée ou des « tites »-expériences communautaires à trois ou treize (trente, c'est déjà plus difficile), d'autre part. Politiquement, qu'on soit urbain ou campagnard, on est tous devenus banlieusards : entre le domaine de la maison et celui de la rue, il n'y a plus de trottoirs où l'on puisse patrouiller le voisinage à pied, vaquant à ses affaires, y inclus celles qui concernent tout le monde.

10/ Le chômage des jeunes n'est pas quantitativement et relativement pire aujourd'hui que par les années passées, mais il y a plus de jeunes diplômés contraints au chômage. Le phénomène est analogue du côté des femmes. Lorsque ces groupes traditionnellement écartés des affaires du Grand'monde réclament « l'accès au marché du travail », c'est surtout du marché des fonctions bureaucratiques qu'ils parlent, et non de l'autre, celui où règne la concurrence entre les plus vaillants, les plus malins, les moins « chérants », les moins connectés. Ces marchés-là, ils sont « dessus » déjà, comme les immigrants. Mais les immigrants s'attendent d'avance à devoir se tailler une place dans une société qui fera tout pour leur rappeler qu'elle n'est pas la leur. Tandis que pour des jeunes et des femmes qui sont déjà chez eux, c'est aberrant — exaspérant et aliénant, comme on disait tantôt.

La société civile s'étiole¹¹. Elle se meurt, mais elle ne se rend pas. Elle résiste toujours dans les syndicats, les associations volontaires, les entreprises, encore que ces instances traditionnelles aient largement accompli leur intégration à l'ordre des appareils ; (plus elles sont grosses, mieux elles sont établies, plus c'est avancé). Et puis, bien sûr, les nouveaux mouvements sociaux — ceux dont nous parlons depuis le début — lui apportent de l'oxygène.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Mais voilà : tous ces bastions anciens ou récents où la société civile résiste et persiste à se reconstituer demeurent parcellaires, sectoriels, spécialisés — ou sinon, ponctuels, passagers, instables. Et c'est bien ce qui les prédispose aux détournements technobureaucratiques, dont la logique appelle précisément un découpage de l'espace public en tranches administratives verticales. Aucun organe de la société civile ne prétend plus saisir *globalement* le bien commun ou l'intérêt public. On s'occupe de ses commettants, de ses membres, de ses clients, de ses propres solidarités. Le reste, je veux dire : le tout, la synthèse, les interdépendances de la vie collective en général plutôt qu'en pièces détachées, cela ne concerne plus vraiment personne puisque ça concerne l'État.

Restent les premières institutions sorties de la société civile à la fin du Moyen-Âge : les Villes, les municipalités et, par extension, les gouvernements régionaux.

L'insignifiance du pouvoir local, au Québec, est une véritable honte démocratique, manifeste dans la médiocrité de la politiciaillerie qui s'y pratique et dans le manque d'intérêt des électeurs. C'est que

11/ Nostalgie ? Bien sûr. Quand on cherche à concevoir ce qui nous manque, nous puisons nécessairement ailleurs qu'ici et maintenant nos points de comparaison. Le mot utopie ne veut rien dire d'autre étymologiquement : les représentations du passé, du futur ou de l'ailleurs telles qu'imaginées à partir de l'idée qu'on se fait du point où on se trouve. Et vice-versa.

la plupart des affaires communes, même les plus proches de la vie locale, lui échappent. Elles relèvent des ministères, directement ou indirectement. Depuis des années, je m'interroge et j'interroge les autres : étant donnés les prêchis-prêchas sur la décentralisation, comment se fait-il que personne ne souhaite rapatrier, de l'État central (provincial, en l'occurrence) aux unités régionales et locales de la communauté politique *l'ensemble* des responsabilités publiques qui *peuvent* s'exercer à chaque niveau ? Souvent, on vous répond : merci, on est assez gouvernés comme c'est là. Mais voilà bien le problème : les gouvernés ne *se gouvernent* guère, ne fut-ce qu'en désespoir de frapper à la bonne porte dans l'écheveau des bureaux, régies, commissions, conseils, offices, comités, centres, tables de concertation et autres canalisations byzantines d'une administration centrale qui vide la place publique pour la mieux occuper.

Pourtant, aucun décret céleste n'impose aux gouvernements locaux de s'en tenir au bâtiment, à la voirie et à la police. La Ville de New-York entretient un réseau scolaire allant de la maternelle à l'université, des cliniques et des hôpitaux, et tout un système d'aide aux nécessiteux. Sans entrer dans la plomberie juridique, rien n'interdit d'imaginer que les Villes (M.R.C. en campagne ou gouvernements de quartier en zone métropolitaine) fusionnent sous la responsabilité d'une seule assemblée *toutes* les juridictions que leurs citoyens sont capables d'exercer sur eux-mêmes, et de défrayer à même leur propre fiscalité¹² : aménagement du territoire, éducation, loisirs, santé et services sociaux courants, et ainsi de suite. Pardon du rappel, mais la démocratie responsable, cela veut dire faire des choix *alternatifs* (une école ou un aréna ?), payer pour ses erreurs et profiter de ses bons coups. Pourquoi ne pas faire la même chose

12/ Une formule de péréquation interne au Québec s'occuperait de corriger les disparités injustes ou inacceptables.

à l'échelon suivant, celui des régions : métropolitaines, périphériques et (pour les « nations » intéressées), autochtones ?

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

On pourrait essayer d'autogérer ça.

MARCEL FOURNIER

L'esprit de groupe

Individu et Société : un « vieux » problème. Aujourd'hui comme hier, quiconque veut aborder ce problème se voit nécessairement confronté à deux grandes perspectives. L'une affirme le primat de l'individu : la société n'est rien sans les individus qui la composent. L'autre prend le parti-pris de la société : sans la société qui l'entoure et l'appuie, l'individu n'est rien. Et à chacune de ces perspectives correspond une vision critique particulière de la société contemporaine. D'un côté, il y a la vision « personnaliste » : la grande crainte est que la société (et l'État) n'écrase l'individu, ne devienne totalitaire. De l'autre côté, l'on retrouve la vision « collectiviste » : la croyance en la vertu de l'action collective amène à se méfier de toute manifestation d'individualisme, identifié tantôt à l'égoïsme tantôt à l'anarchie.

Nul ne niera aujourd'hui la réalité de ces deux visions. La vie dans les sociétés contemporaines se caractérise à la fois par une plus grande liberté et par une plus grande (inter)dépendance. Le progrès de la civilisation et de l'économie a été et demeure associé à la libre circulation des idées, des personnes et des capitaux. Pour chaque individu, ce progrès signifie une plus grande autonomie, il peut aussi signifier un plus grand isolement et une plus grande solitude. L'individu n'est pas pour autant laissé à lui-

même, il est au contraire « pris en charge » : on l'éduque, on le surveille, on lui assure une assistance médicale, sociale et financière. C'est là un paradoxe de nos sociétés contemporaines : la liberté dont chacun d'entre nous bénéficie a pour condition une plus grande réglementation de la vie sociale et une plus grande intervention de l'État dans les secteurs de la vie privée. Nous nous retrouvons dans la double situation du maître (de soi) et de l'esclave (des autres). Le règne de la personne si souvent annoncé au cours de ce siècle, se serait-il enfin installé ?

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Il est facile de rappeler les vertus du libéralisme et d'en faire une idéologie apparemment indépassable : dès qu'elle semble périmée, elle réapparaît sous une forme renouvelée (de néo-libéralisme). L'heure est, il faut le reconnaître, à la déréglementation et à la reprivatisation. Les hommes politiques et les haut-fonctionnaires en ont même perdu la « raison (d'État) » et sont portés à croire que la défense du bien commun passe désormais par la préservation des intérêts privés, souvent des leurs propres, comme on le voit actuellement à Ottawa. La sensibilité de notre époque, tout au moins celle de la décennie actuelle, est beaucoup moins à l'entrepreneuriat collectif qu'à l'initiative personnelle. Même nos chères Caisses Desjardins sont moins « populaires » qu'auparavant : elles ont délaissé leur idéal coopératif pour privilégier, dans la gestion des avoirs et dans l'éducation des membres, le « sens des affaires » et l'« esprit d'entreprise » (capitaliste). Le journal *Le Devoir* s'est aussi converti à l'économie : cahiers spéciaux, portraits d'hommes d'affaires, etc. Enfin, dans les milieux intellectuels et universitaires, il est beaucoup moins question d'action politique que d'épargne-action. Le dernier document publié par le (très militant) Syndicat des Professeurs de l'Université du Québec à Montréal a pour objet : *Éléments de fiscalité en milieu universitaire. Guide pratique*. Tous et chacun pensent à gagner de l'argent, à investir et pourquoi pas ? à s'enrichir.

L'individualisme est toujours une valeur centrale de nos sociétés. Pour les auteurs de l'étude sociologique *Habits of Heart, Individualism and Commitment in American Life*¹, le « caractère américain » n'est pas marqué, comme le pensait Tocqueville, par le souci d'égalité : il l'est d'abord par l'individualisme. Profondément ancré, cet individualisme aurait pris deux formes : d'abord celle de l'« individualisme utilitaire » (dans les sphères de l'économie et du travail) et ensuite celle de l'« individualisme expressif » (dans la vie privée). Bien connue, la première forme est symbolisée par l'entrepreneur indépendant et compétitif qui par ses propres moyens (« self made-man ») *réussit dans la vie*. Plus récente, la seconde forme d'individualisme vise plutôt à *réussir sa vie* : l'objectif est moins le respect d'obligations morales que la recherche d'un bien-être individuel et l'épanouissement-réalisation de soi.

Même si elles sont très différentes, ces deux formes d'individualisme trouvent leurs limites dans le danger que représente pour la société toute manifestation d'individualisme radical : il y a alors négation de la vie sociale, refus de la vie en société. Or pour qu'une société ou un groupe soit possible (et vivable), il faut qu'il y ait une sociabilité, il faut aussi qu'il y ait une solidarité entre chacun des membres. Pour ceux qui ont scruté le « cœur » des Américains, il apparaît évident qu'aux États-Unis comme ailleurs, l'individualisme est contrebalancé par diverses manifestations d'esprit communautaire et par différentes formes d'engagement social. L'Américain n'est pas seulement un cow-boy solitaire, il est aussi un citoyen responsable, membre de partis politiques, de groupes religieux et d'associations volontaires locales de tout ordre. Il y a un esprit de groupe (communauté villageoise ou de quartier, appartenance à un groupe ethnique, identification à une activité spor-

1/ Bellah, R.N. *et al.*, *Habits of Heart, Individualism and Commitment in American Life*, Berkeley, University of California Press, 1985.

tive, sociale ou professionnelle, etc.), qui alimente et construit le sens civique.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

En fait, la réalité sociale première est celle des groupes, celle de l'appartenance et de la participation à des groupes sociaux. Qui se ressemble s'assemble dit-on couramment. Seules les modalités d'association changent selon les sociétés et les époques. La vie dans les sociétés contemporaines n'est pas aussi anonyme qu'on le dit, elle ne se résume pas dans la belle formule de la « Foule solitaire » de Riesman. La famille, la parenté, les amis, les divers réseaux de relations et le milieu de travail sont différents pôles d'intégration sociale, dont l'importance varie selon les individus et aussi selon les conjonctures.

Pour les jeunes, le travail n'a plus la même signification et n'offre pas la même intégration sociale qu'avant. Dans son essai, *Les vagabonds du rêve*², Marc Lesage découvre chez ceux qu'il appelle les « nouveaux prolétaires », tous ces exclus du marché officiel du travail, une culture qui n'est plus celle de la classe ouvrière : « De collectiviste (le nouveau prolétaire) devient individualiste et universaliste. D'industriel, il devient écologiste et alternatif. » Il y a comme une revanche de la conscience libertaire sur la conscience laborieuse. S'il est alternatif, le nouveau prolétaire inscrit son action dans une nouvelle logique de bien-être : « travailler pour vivre non pas vivre pour travailler ». Cette perspective rejoint celle de l'individualisme expressif : affirmation de besoins affectifs, valorisation de la communication, recherche d'un bien-être personnel, etc. La situation des néo-prolétaires invite, comme le remarque Marc Lesage, à la fuite, mais elle peut aussi susciter la participation à de nouveaux mouvements sociaux, écologistes et pacifistes.

2/ Lesage, Marc, *Les vagabonds du rêve*, Vers une société de marginaux ?, Montréal, Boréal, 1986.

Fait nouveau, la conscience néo-prolétarienne questionne le monde (public) du travail, elle conteste la nature du travail et son mode d'organisation. Tous rêvent d'un travail créateur : « Mais s'il y a ce refus catégorique du travail abrutissant et aliénant, il y a aussi une grande adhésion au travail de communication, de relations sociales, de création artistique ou intellectuelle » (p. 47). Tous gueulent contre le travail « platte et dégueulasse », mais personne ne parle de participation à la gestion. Le rapport à la collectivité s'établit à l'extérieur du monde du travail et il concerne soit les petits problèmes de la vie privée (coopératives d'habitation, garderies populaires) soit des grandes questions de vie et de mort de l'humanité (nucléaire, pollution, etc.).

En période de crise, il est normal que les questions de gestion (et d'autogestion) deviennent secondaires : la priorité est à l'emploi et aux transformations technologiques. Conscients de cette « nouvelle réalité », les organisations syndicales cherchent elles-mêmes à modifier leurs stratégies d'action afin de répondre aux besoins réels de leurs membres. Leurs préoccupations politiques s'expriment maintenant moins par une action sur la scène politique (et des jeux de partis) que par une sensibilité à l'égard des mouvements sociaux : féminisme, pacifisme, etc.

En conclusion de son essai *Les Vagabonds du rêve*, Marc Lesage invite le mouvement syndical au changement : changement dans les modes d'encadrement et les types d'expertise, ouverture aux nouvelles questions et sensibilités, etc. Et parmi les problèmes et les questions qui constituent de grands enjeux pour le syndicalisme d'aujourd'hui et de demain, il relève les suivants : « Refus d'un travail abrutissant et sans légitimité sociale ; questionnement de la division du travail (conception/exécution : travail salarié/travail ménager...) ; remise en cause de pratiques du mouvement syndical ; formulation de propositions et de perspectives de croissance nouvelle et alternative (les trois jours/semaines de tra-

vail salarié pour tout le monde... » (p. 121). À ces problèmes et questions, s'ajoutent ceux relatifs à « l'environnement et à la survie de la planète ; à la démocratie, à l'autogestion et à la croissance ; au bonheur individuel et collectif » (p. 122). De ce point de vue, le syndicalisme doit être « un mouvement capable de porter de larges combats sociaux et de participer ainsi à l'édification de solidarités nouvelles, aussi nécessaires au développement de la démocratie et des libertés » (p. 125).

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Des « solidarités nouvelles » ? La formule demeure, il faut le reconnaître, creuse. De quoi s'agit-il ? Viennent-elles remplacer celles qu'offraient la famille, le village (ou le quartier) et l'occupation ? Les soit-disant solidarités ne sont souvent que de nouvelles modalités d'expression de solidarités anciennes. Même si le « monde du travail » n'est apparemment plus une préoccupation centrale, il demeure, pour ceux et celles qui ont un emploi comme ceux et celles qui n'en ont pas, au centre de leur vie. Le métier, le poste et l'entreprise sont toujours des principes importants de structuration de l'identité sociale. On y échappe rarement, même dans notre « civilisation des loisirs ». Tous ceux qui sont responsables de l'organisation du travail le savent bien : les « nouvelles » méthodes sont pour la plupart basées sur une plus grande intégration-implication dans l'entreprise. La dernière découverte est celle de la « culture d'entreprise » : la mobilisation de l'ouvrier/employé est assuré non seulement par son association à des activités mais aussi par son adhésion aux valeurs de l'entreprise.

Lorsque le mouvement syndical se politise ou entreprend de politiser ses membres, sa démarche consiste habituellement à dépasser le (simple) cadre de l'entreprise pour accéder à la scène politique. Faire de la politique, c'est s'intéresser à la « chose publique ». Cette vision de la politique est déjà dépassée : le privé est aussi un lieu politique, un champ d'action politique. Pour faire de la politique,

il n'est plus indispensable de jouer le jeu (traditionnel) de la vie politique et des partis politiques : il est possible d'introduire la politique dans la sphère du privé. De la même façon, les ouvriers et les employés n'ont plus à sortir de leur entreprise, à descendre dans la rue pour faire de la politique : ils n'ont qu'à rendre « politique » la gestion même de leur entreprise. L'autogestion n'est pas une méthode particulière de gestion : c'est d'abord une attitude, un rapport au travail basé sur l'esprit de groupe. Cet « esprit de groupe » est aux ouvriers et aux employés ce que la « culture d'entreprise » est à l'administration : à la sociabilité caractéristique de tout groupe d'individus qui travaillent ensemble s'ajoute un sentiment de solidarité, le sentiment de travailler les uns avec les autres. Les uns pour les autres. « Tous pour un, un pour tous », aimaient à dire au début du siècle ceux qui, ayant renvoyé dos-à-dos le libéralisme et le communisme, se revendiquaient d'une nouvelle idéologie, le *solidarisme*³.

Une telle conception « solidariste » de la vie sociale comporte une part de naïveté : les manifestations de solidarités, les grandes comme les petites, ne sont habituellement que de courte durée. Chacun d'entre nous est bien disposé à se réunir, et à mettre en commun des sentiments, des connaissances et des ressources, mais rarement sur une base permanente. Il y a, pour reprendre une expression du vieux Durkheim, des temps forts et des temps faibles de la vie collective : pour toute collectivité, les périodes d'effervescence sont essouffantes, épuisantes et appellent des temps morts, des périodes de repos et de repli. Nous aimons bien nous regrouper mais en même temps une vie de groupe trop intense nous oppresse, nous étouffe : à moins d'être boy scout, nous ne pouvons vivre en présence continue d'un groupe et nous cherchons à préserver notre autonomie et notre intimité. Le sociologue américain I. Goffman a bien cerné dans son étude *Asi-*

3/ Bouglé, Célestin, *Le solidarisme*.

les le caractère totalitaire d'institutions et de groupes qui brisent les frontières entre la vie publique et la vie privée et qui soumettent chacun de leurs membres aux exigences de la vie de groupe (discipline et surveillance, etc.).

Comme toute forme de coopération dans la vie sociale, l'autogestion n'est possible qu'à la condition de ne pas assimiler l'« esprit de groupe » à la « vie en groupe » ; l'autogestion n'est réalisable qu'en autant qu'elle respecte l'autonomie de chacun des membres du groupe. Dans une certaine mesure, l'autogestion existe à l'état pratique dans toutes les entreprises et sur tous les lieux de travail. À des degrés et sous des formes évidemment différentes. Il y a un « esprit de groupe » : c'est tantôt un « esprit d'entraide » tantôt un « esprit de corps » (métier) tantôt un « esprit d'entreprise » (au double sens du terme). Mais rarement cet « esprit de groupe » a une dimension politique : il s'agit plus d'une identité que d'un projet collectif. Au plan politique, l'important est moins d'avoir un sens de l'entreprise que de donner un sens à l'entreprise : pour chacun des individus qui y travaille et pour la collectivité où elle est située.

La réalisation d'un tel objectif ne peut se faire spontanément, sur la seule base de relations informelles entre les membres d'une entreprise, elle exige tout à la fois des lieux publics de discussion, des formes de regroupement ou d'association (syndicat, etc.) et des modes de participation à la gestion même de l'entreprise. En d'autres termes, l'autogestion, c'est la sociabilité : certes le plaisir d'être ensemble mais aussi et surtout la volonté de faire des choses ensemble. « Ensemble » a été le slogan du mouvement coopératif québécois dans les années 50 et 60 ; il a été aussi le slogan du Parti libéral du Canada dans les années 70. Il faut aujourd'hui le reprendre à l'un et à l'autre et conférer à la coopération sociale une dimension politique.

ANDRÉ THIBAUT

La méthode

Pourquoi une formule aussi séduisante que l'autogestion fonctionne-t-elle aussi peu et aussi difficilement ? Je crois qu'une bonne partie de la réponse, c'est qu'on ne sait pas comment faire. L'architecture moderne s'est assez longtemps limitée à des dessins sur du papier. Les méthodes de construction existantes n'avaient pas de réponses concrètes suffisantes à offrir aux défis techniques posés par les nouvelles conceptions. Pour que les utopies architecturales finissent par se réaliser, il a fallu déployer beaucoup de travail à trouver et à perfectionner *la méthode*.

Au plan des valeurs, l'autonomie des personnes et des groupes a acquis une légitimité dans les esprits qui représente sans doute une des plus profondes mutations culturelles du vingtième siècle. Mais organiser des rapports sociaux durables sur cette nouvelle base fait appel à des savoir-faire qui sont encore largement à inventer. De moins en moins de gens vont être intéressés à discuter de l'autogestion en termes idéologiques si on ne réduit pas les impasses provenant du manque de méthodes et de moyens.

La tyrannie a ceci de « commode » que tout le monde sait constamment d'où les décisions vont

venir. La bureaucratie sécurise encore davantage les esprits, tendant à éliminer le plus possible les décisions au profit des normes, des procédures, qui ont la prétention de tout prévoir. Survient un principe d'organisation qui à l'inverse de tous les autres, instaure l'imprévisible comme une réalité quotidienne. S'il fallait qu'on ait la méthode pour assumer ça, je me demande bien où diable on l'aurait prise.

Dans « Hagar Dunor » de *La Presse* du 21 février 1986, Hagar rentre à la maison après un tour du monde. À la vue de son épouse, il tombe sidéré. Celle-ci lui réplique, tenant dans ses bras un poupon tout frais tout rose : « Idiot ! c'est le bébé de madame Olson que je garde ». On comprend que ce service rendu par Hildegarde à une voisine n'est pas dans la routine de la maison. Hagar est mis soudain devant une information tout-à-fait inattendue et qu'il n'a pas les moyens de décoder. C'est le genre de chocs auxquels on est continuellement exposé quand on s'associe à des partenaires autonomes.

Quand cette idée de s'associer à des partenaires autonomes a émergé comme un des thèmes majeurs d'une nouvelle culture, beaucoup ont cru un jour ou l'autre qu'on avait enfin trouvé la clé du fonctionnement harmonieux des organisations. Tout pouvoir unilatéral était acheminé prestement à la poubelle, et « la liberté de chacun » était « la garantie de la liberté de tous ».

L'expérience a bientôt démontré avec fracas que la liberté d'autrui est un abîme insondable d'incertitude. Alors, c'est quoi le truc pour faire son petit bonhomme de chemin dans une situation où l'imprévisible est permanent ? Une chose au moins est certaine : la virtuosité pour le faire ne nous est pas donnée.

Celui-là

Les partenaires eux, nous sont donnés. Même lorsqu'on pense les choisir. Ce qu'on sait d'eux avant est si minime à côté de ce qu'on en découvre après, qu'on aurait aussi bien pu imiter le scepticisme des enfants et procéder par comptine :

« Ma mère m'a dit
De prendre celui-ci
Ou celui-là »

Évidemment, ça tombe précisément sur celui-là. Tôt ou tard, on a envie de chanter :

« Qu'est-c'qu'y fait, qu'est-c'qu'il a, celui-là ? »

J'insiste sur le mot « là ». Par rapport à nous, à notre façon de penser, à nos valeurs, à notre projet de société, il n'est pas ici mais là, plus loin, ailleurs. Et on est pris pour faire fonctionner ensemble un même projet.

Ce projet, on se soupçonne l'un l'autre de l'avoir trahi, d'en avoir faussé l'esprit, ou encore pis — si on pousse le mépris jusqu'à l'indulgence — de ne pas l'avoir très bien compris ! C'est qu'on marche sur la fiction qu'il s'agit d'un projet, une cause commune, l'oeuvre d'un sujet collectif. On entre en autogestion comme en communauté, halluciné par un fantasme de fusion. Et il est là, dans le chemin, celui-là, dur et coriace, briseur de rêve, coupable d'identité singulière, de différence. Égoïsme, individualisme, « power trip », sont quelques-unes des gentillesques que l'on pense à son sujet, et qui vont faire éruption à la première engueulade.

Voilà où la dure vérité nous saute au visage : nos habiletés sont encore tribales. Profondément, notre représentation imaginaire du groupe implique une référence transcendante et incontestée (une tâche, un projet, un idéal, une vérité) apte à unifier toutes les divergences initiales. Or nos condui-

tes réelles sont devenues, ou en train de devenir urbaines, modernes, cosmopolites : radicalement résistante à tout amalgame.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Le défi premier de tout groupe autogéré, qu'il soit de deux personnes ou de dix mille, n'est pas le produit à réaliser, mais que chacun puisse arriver à travailler avec celui-là, alors qu'aucune autorité supérieure n'a les moyens de contrainte nécessaires pour imposer une solution aux multiples conflits qui surgissent.

Nous maîtrisons un certain nombre de méthodes inadéquates. Ainsi nous recourons encore volontiers en cas de crise, à l'évocation de *la* mission ultime du groupe. Ça exacerbe le conflit au lieu de le résoudre. Justement, celui-là, il a une autre vision de la mission ultime du groupe. Le conflit technique devient conflit d'orientation. La crise s'étend aux raisons d'être même du groupe.

Plus souvent encore, nous mettons en oeuvre l'immémorial entraînement à l'abnégation solidement emmagasiné dans nos neurones. Longtemps nous le laissons sévir, s'imposer, celui-là, faire la pluie et le beau temps. Pour la paix du groupe, pour la bonne marche du groupe, nous nous taisons, nous rongions notre frein, nous mettons de l'eau dans notre vin, beaucoup d'eau, énormément d'eau... tellement d'eau qu'un beau jour ça fait sauter les digues. L'explosion d'émotion est aussi incontrôlable qu'inattendue.

Celui-là nous présente donc un défi méthodologique, et les compétences pour le relever, nous avons encore à les acquérir. Sans doute la relation avec autrui pose-t-elle d'autres questions plus profondes ; mais en attendant que nos innombrables méditations sur le sujet nous aient fourni là-dessus quelque illumination déterminante, nous devons sans attendre développer des capacités pour au moins savoir travailler ensemble.

La première opération à laquelle nous sommes confrontés dans nos rapports avec celui-là est d'ordre cognitif : comment le voir, l'analyser, l'interpréter ? On a tôt fait de constater que nos outils de classification sont nettement insuffisants. Ils sont généralement binaires : amis ou ennemis, familiers ou étrangers, avec nous ou contre nous. Celui-là n'entre dans aucune de ces catégories grossières. Ni ami, ni ennemi, il est à la fois étranger et avec nous... provisoirement et sur un terrain précis.

Ça peut nécessiter une révolution dans notre façon de percevoir les gens... ça peut requérir un « percepticiel » de quatrième ou cinquième génération, conçu pour traiter la contradictoire et le complexe. Les corollaires sont lourds de conséquences. Ainsi, pour la tâche que celui-là et moi avons à mener ensemble, il n'est pas nécessaire qu'il m'aime ni que je l'aime, ni que nous ayons une même vision de la vie, ni même une vision commune des objectifs à long terme du groupe. La seule question vraiment pertinente est la suivante : est-il fiable, celui-là, pour la tâche ou la transaction qui nous réunit ?

La seconde opération ne peut être envisagée que si la première a réussi. Elle met en oeuvre l'art du compromis. Le compromis n'est pas une prouesse morale mais un accomplissement pratique. Il répond à deux questions :

- 1) Quels sont les éléments sur lesquels on s'entend au point de départ et comment les assurer au *maximum* ?
- 2) Sur les éléments sur lesquels on ne s'entend pas, quelles solutions vont requérir les concessions les plus légères de chacun, et comment faire en sorte que ces concessions soient le plus équivalentes possible ?

Faire appel à des habiletés pratiques plutôt qu'à l'ascétisme a de quoi heurter nos habitudes idéo-

logiques. Mais si on veut des organisations qui marchent, peut-être faut-il tabler sur autre chose que des qualités héroïques : ... « est dur de croire que de ces conditions ainsi élevées, on puisse teindre et abreuver l'âme, en manière qu'elles lui deviennent ordinaires et comme naturelles¹ ». Ces propos de Montaigne vieillissant sont ceux d'un homme qui avait d'abord donné dans le stoïcisme !

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

« Travailler fort dans la sienne »

« La liberté s'annonce
chaque jour
vive
et difficile
bien sûr bien sûr
et seule
et seule entreprise
qui engage tout entier
rager vers celle des autres
travailler fort dans la sienne². »

Se prendre en charge est une préoccupation qui a cours autant dans la vie privée que dans le monde des organisations. Le divorce en fournit souvent l'occasion. Dans sa version masculine, il donne généralement accès à l'autogestion culinaire. Cette dernière entraîne un corollaire implacable : la qualité des repas que l'on mange est rigoureusement identique à la qualité des repas que l'on prépare. On découvre alors tardivement ce que les femmes savaient depuis toujours : les repas se succèdent à une vitesse vertigineuse, du moins dans la perspective de la personne qui les prépare.

Ça me paraît illustrer à merveille le second problème pratique majeur découlant de l'autogestion.

¹ Montaigne, *Essais*, livre second, chapitre XXIX, « De la vertu », Livre de poche, vol. 2, 1972, p. 431.

² Michel Garneau.

Alors qu'on choisit souvent cette forme d'organisation du travail pour se libérer des contraintes liées à un pouvoir externe, à l'usage on en expérimente généralement les contraintes liées à un surcroît de travail. Il est même fréquent que les difficultés découlant d'une tâche accrue apparaissent plus grandes que le gain d'autonomie, que la pression du travail à faire soit plus pénible que la pression de l'autorité d'un chef. L'autogestion est moins une libération qu'une prise de responsabilité.

Tout faire, penser à tout, pourvoir à tout, tout organiser. C'est énorme, presque exorbitant. Ça vaut le coup... parfois. Les avantages qui en résultent ont besoin d'être eux-mêmes énormes pour justifier le fardeau d'une telle responsabilité.

Ainsi, participer à un collectif sans structure hiérarchique qui produit une revue, par exemple *Possibles*, est beaucoup plus lourd que de collaborer à une revue à structure autoritaire. Si la liberté d'expression ou la possibilité d'influencer le contenu de la revue y sont significativement plus grandes, les personnes pour qui ces objectifs ont beaucoup de valeur consentiront volontiers à ce travail plus lourd. Sinon, les limites inévitables des énergies humaines seront trop taxées, et sans compensation suffisante, pour que les gens investissent longtemps dans le projet.

Alors on n'autogère pas n'importe quoi. On ne se met un tel fardeau sur les épaules que quand les avantages en sont évidents.

La coopérative d'habitation, la copropriété indivise, ne présentent de réelles possibilités d'autogestion qu'à des gens pour qui la vie chez soi est une priorité importante, et qui n'auraient pas un accès satisfaisant à cette qualité de vie dans un logement loué ou une propriété unifamiliale. Et ce n'est pas un hasard si les garderies sont un des secteurs où l'autogestion fonctionne le plus : le souci des enfants touche des cordes essentielles.

La question cruciale, lancinante, devient alors : comment arriver à tout faire ? La réponse s'impose, crue, sûre, presque obscène : c'est à coup d'expertise, de rigueur, de perfectionnisme, d'acharnement. Les autogestionnaires sont besogneux ou ils ne sont pas ; ils sont supérieurement habiles ou ils ne durent pas.

De toutes les formes d'organisation du travail, l'autogestion est celle qui exige les compétences les plus poussées et les plus étendues. Les rares communes agricoles qui ont survécu sont celles dont les membres sont devenus des experts dans un secteur ou l'autre de l'agriculture ou de l'élevage.

Les clivages idéologiques atteignant souvent des sommets dans l'art de la bêtise, on a tendance à associer l'autogestion à un monde de spontanéisme et de fête dionysiaque, alors que l'excellence appartient au vocabulaire des organisations hiérarchiques. La réalité est tout autre. Plus exactement, elle est inverse : pour se la couler douce, rien ne vaut une position subalterne ou cloisonnée dans une structure bureaucratique ou autoritaire. Par ailleurs, l'excellence est pour les groupes autogérés une question de minimum vital. Je vais aller plus loin et risquer une prévision : plus l'excellence professionnelle va se développer, plus elle va inciter à l'autogestion... on ne domestique pas facilement la compétence.

La condition primordiale de l'autogestion, c'est le travail : la quantité, la qualité, la structuration du travail. S'il faut en fournir une autre illustration, prise cette fois dans le monde où je gagne ma croûte, soit l'éducation permanente, nous sommes plusieurs à avoir voulu y favoriser au maximum les cheminements autonomes d'apprentissage. Force est de constater que la capacité de le faire ne se manifeste en général qu'après de solides apprentissages de base.

Quand l'autodiscipline remplace le commandement, les exigences en sont sévères... l'autogestion est sévère ! Si les habiletés principales à acquérir pour le fonctionnement interne sont des habiletés de coopération, c'est au contraire l'aptitude à se battre pour faire sa place, et y créer un ordre dans le chaos, qui est requise du groupe dans ses relations avec l'environnement.

Le passage à l'autogestion est une mutation, une révolution mentale. Être désormais hanté par la certitude que rien n'est donné, que tout dépend de nous, qu'aucun démiurge ne devine nos désirs, que la réalisation de nos objectifs nous oblige à imposer un sens à une réalité qui va dans tous les sens.

« L'art est une exultation³ »

Lorsqu'on regarde toutes ces conditions, l'autogestion apparaît comme une expérience-limite, d'une intensité comparable à celle de l'exultation artistique. Cette dernière même n'est pas possible sans le dur apprentissage de la méthode. Mais la méthode épuise les énergies de qui ne parvient pas à l'exultation... en art comme dans le travail et la vie associative.

Cela m'amène à une affirmation sacrilège. Tout compte fait, dans l'état actuel de la condition humaine, les exigences de l'autogestion dépassent les capacités moyennes de la population et sont accessibles à une élite. C'est dur à admettre. Pendant une couple de décennies, nous avons dans les rangs de la gauche refusé de croire à la médiocrité, d'accorder quelque importance que ce soit aux différences de qualité intellectuelle et morale entre les gens. Ou bien on disait que tout cela n'était que le produit de l'injustice, de l'inégalité

3/ Michel Garneau.

des conditions sociales. Si on éliminait l'inégalité à la source, on verrait foisonner les Mozart et les Einstein.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Il y a encore peu de temps, j'aurais été profondément choqué que l'on puisse dire devant quelqu'un qui s'enfarge : « Pour moi, il est toujours la preuve vivante que Darwin avait raison⁴ ». Et puis, à force d'avoir à l'endroit de quantité de gens des attentes supérieures à leurs possibilités, de m'épuiser à chercher des explications et des excuses à ce que leurs conduites soient ni plus ni moins qu'ordinaires, j'ai fini par relire mon carnet d'adresses avec des yeux différents et reconnaître que mon estime avait des degrés. Quelles qu'en soient les raisons à l'origine, des gens parviennent toujours à nous exalter et d'autres à nous déprimer.

Or les personnes que je vois nager comme des poissons dans l'eau dans des expériences autogestionnaires sont généralement des personnes qui m'impressionnent aussi sur d'autres plans. Je les perçois comme des artistes, capables de jouir supérieurement, de créer sans mesure, de s'abandonner au vertige. Ils appartiennent à une élite de la sensibilité. Ils ne provoquent pas spontanément des réminiscences de Darwin, sauf si on en retient surtout que l'espèce humaine a survécu grâce à l'esprit extraordinairement futé de certains de ses membres.

L'autogestion est non seulement un appel constant à la création, elle en fait un ultimatum. Il y a des gens que ça décourage et d'autres que ça excite. Cette excitation suppose sans doute que quelqu'un dispose d'abondantes ressources créatives. Elle agit comme le générateur d'une automobile, rechargeant la batterie à même le fonctionnement du moteur. La personne se régénère dans l'action au lieu de s'user. Toute à la joie de

4/ Bande dessinée « La Deveine », La Presse, 17 avril 1986.

s'actualiser ainsi, elle s'étonne en cours de route que tant de gens restent sur le carreau. Leur batterie s'est vidée sans se recharger. Il leur a manqué l'exultation.

La création comme genre de vie n'attire pas le grand nombre. Elle les épuise. Les rêves de la plupart des gens portent sur des satisfactions plus faciles, moins exigeantes, plus familières et éprouvées. Sans compter les quelques-uns qui ne rêvent à rien du tout.

Alors nos vieilles tendances à la culpabilité obsessionnelle se remettent à nous ronger : si l'autogestion est un luxe élitiste, peut-être bien qu'on n'a pas le droit... c'est peut-être trahir les masses, une forme de snobisme. Pis encore, degré ultime du crime et de l'abomination, c'est peut-être narcissique !

Si Mozart s'était laissé arrêter par tous ces tabous, il nous aurait privé par respect pour les masses de bien des délectations. Les masses n'y auraient rien gagné. Les artistes y auraient beaucoup perdu.

On revient au thème du numéro du printemps 84 *Créer au Québec*. Le rôle social des créateurs est peut-être de créer. Leur apport à la collectivité réside peut-être dans leur singularité. Ce que la réflexion qui se présente en écrivant me suggère aujourd'hui, c'est que le monde de l'expérimentation sociale ressemble beaucoup à celui de la création artistique. Ce sont deux emplois différents d'un même type de personne, d'un même type de conduite.

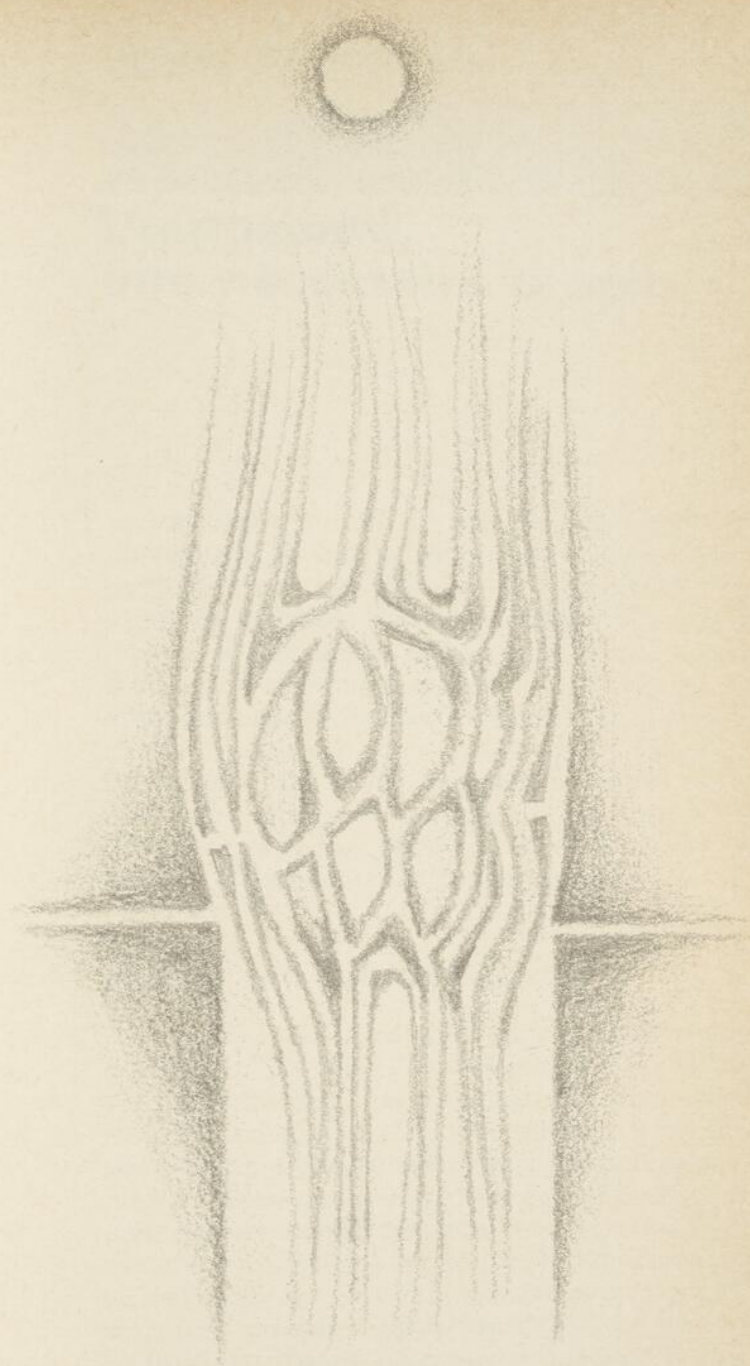
L'État yougoslave a voulu institutionnaliser et généraliser l'autogestion. Il en a fait un rituel formaliste et banal, largement illusoire. En matière de projets sociaux comme de sexualité, le bon vieux Brassens avait raison :

La bandaison papa
Ça n'se commande pas.

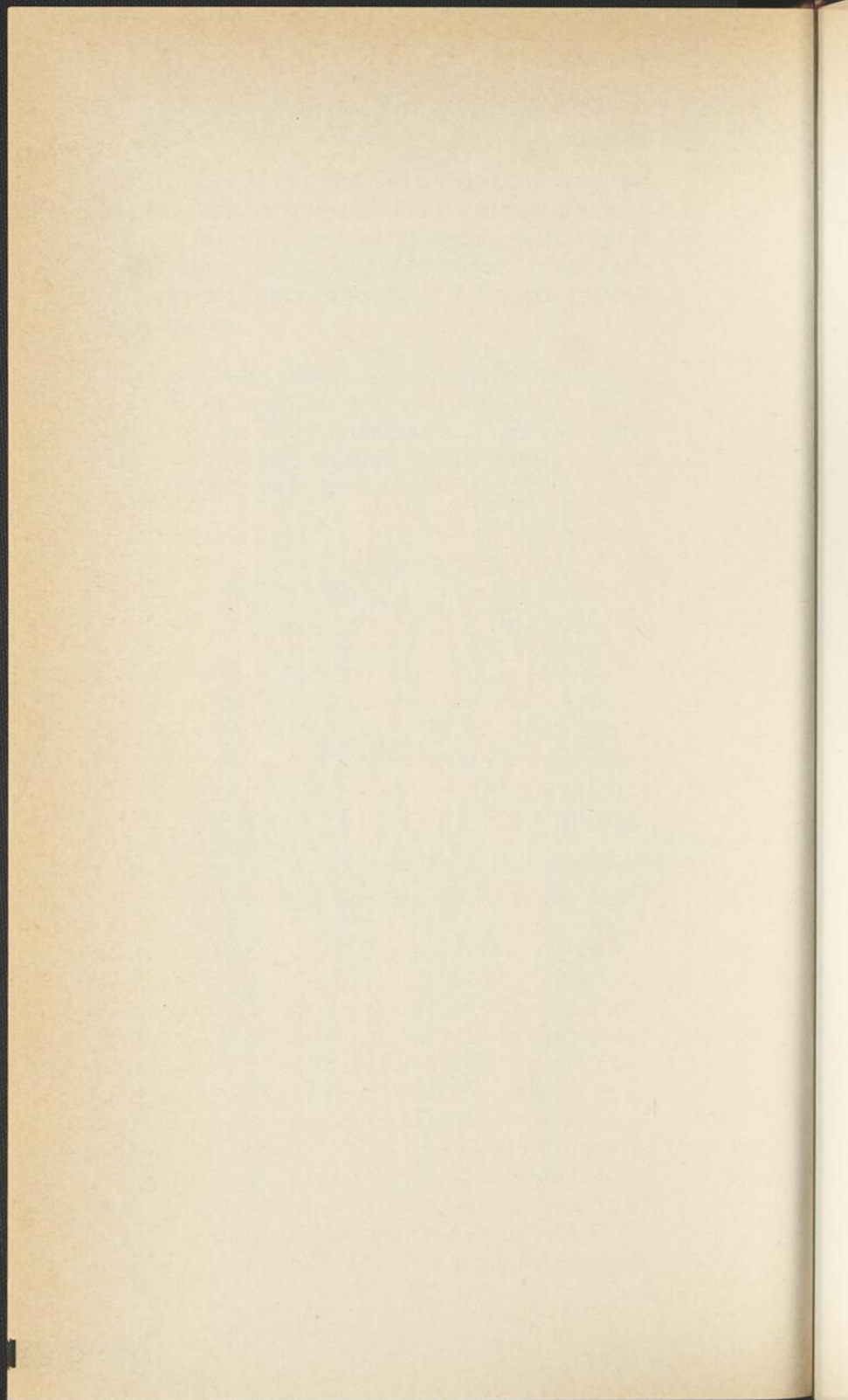
POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Il y a déjà de nombreuses années, la revue *Forces* présentait un numéro-bilan sur la contreculture, et parmi les personnes interviewées se trouvait le psychologue radical Paul Goodman. Il eut cette affirmation surprenante : « Il nous faut Shakespeare ».

Devrons-nous subir encore bien d'autres échecs avant de reconnaître que les structures ne réforment pas les êtres humains?... Certains êtres humains réforment parfois les structures... Je me suis enfin donné le droit de les préférer.



R.G. 86



SERGE MONGEAU

L'autosanté, une nécessaire utopie

Dans notre monde de plus en plus fractionné dominé par la spécialisation, le concept d'autosanté gagne progressivement de l'importance. On trouve de multiples raisons à cette situation paradoxale et tout laisse prévoir que le mouvement d'autosanté continuera à prendre de l'ampleur. En effet, dans nos civilisations industrielles, il devient chaque jour plus évident que la santé dépend en bonne part des comportements individuels mais aussi des structures collectives. Les personnes préoccupées de leur santé doivent donc trouver les moyens d'agir à l'un et l'autre niveau.

Plus qu'une question de survie

Les sociétés industrialisées fournissent aujourd'hui les conditions minimales pour la survie des individus : un minimum d'aliments pour tous, des conditions d'hygiène telles que les épidémies y sont fort limitées, des logements pour la plupart. Bien sûr qu'il y a encore beaucoup de gens qui ne mangent pas tous les jours à leur faim, qui sont mal logés ou qui souffrent d'une manière ou de l'autre de leur manque de moyens matériels ; mais sauf exception on ne meurt plus de faim ou de froid. Par contre on continue à mourir probablement beaucoup plus tôt qu'on pourrait, et sur-

tout on est de plus en plus affecté d'une kyrielle de maux, malaises et maladies qui affectent sérieusement la qualité de la vie.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Il me semble que dans le champ de la santé, s'opère aujourd'hui un changement majeur. Alors que depuis les débuts de l'humanité la santé était perçue comme un continuum ayant comme pôles extrêmes la vie et la mort, maintenant que la mort précoce est devenue l'exception on voit ce continuum différemment, avec à un pôle le bien-être complet et à l'autre la maladie et le mal-être. De la quantité — on vit plus ou moins longtemps — on passe à la qualité — on vit plus ou moins bien. Cette mutation est lourde de sens : quand on parle de qualité, on se situe essentiellement dans le subjectif. La santé-quantité se mesure et se compare ; la santé-qualité s'apprécie et diffère d'un individu à l'autre. La santé-quantité se planifie, s'organise et se professionnalise ; la santé-qualité se recherche et s'accommode d'errances.

Bien sûr, la mort n'est pas totalement disparue du panorama et nous devons continuer à nous organiser pour contrer ses menaces, quand elle montre son visage. Mais les moyens pour l'affronter ne doivent pas être confondus avec ceux qui visent à notre mieux-être : c'est malheureusement ce que la médecine fait et c'est probablement une des causes majeures de sa remise en question.

L'individu qui aspire à la santé doit avant tout se connaître et s'écouter, pour être en mesure de répondre adéquatement à ses besoins. La santé devient alors un moyen de conquête de son espace intérieur. Différent des autres dans beaucoup de détails de sa constitution, il diffère nécessairement dans ses besoins pour réussir à épanouir ses aspirations qui sont aussi différentes. Quand il ne répond pas à ses besoins et devient en dysharmonie avec lui-même ou avec son environnement, quand il souffre, éprouve des malaises qui souvent

LES
stition
rafie
mie

**L'autosanté,
une nécessaire
utopie**

ne signent que son mal-être, il se rend vite compte que la médecine standardisée et étalonnée si efficace dans la lutte contre la mort ne lui est plus très utile. Se tournant alors vers les médecines alternatives, sa déception risque encore d'être grande s'il ne s'affranchit de cette tendance qui continue à nous hanter de chercher le sorcier, car cette voie ne peut nous permettre d'aller très loin dans cette santé dont chacun constitue sa propre pierre angulaire.

L'être humain est corps, esprit, sentiments et conscience et sa santé ne peut dépendre uniquement de conditions matérielles favorables ; la santé repose aussi sur des relations sociales, sur des croyances, sur des satisfactions immatérielles. Tout cela relève en bonne part des choix individuels ; même dans la satisfaction des besoins matériels, les choix individuels ne sont pas indifférents. Une multitude d'aliments permettent de satisfaire la faim, mais tous les aliments ne répondent pas aussi bien aux besoins nutritifs de l'organisme. Dans la profusion de biens et services qui caractérise notre société de consommation, le libre-arbitre joue un rôle de plus en plus important et la santé repose sur les choix de chacun. Personne ne peut mieux connaître un individu que lui-même et lui seul est en mesure de juger de la pertinence ou non de ses choix. La prise en charge de chacun par lui-même devient la base de sa santé.

À mesure que la société se complexifie et que les options se multiplient, l'autosanté s'avère de plus en plus essentielle. D'une part les instincts ne sont plus très utiles pour nous guider dans nos choix ; et d'autre part un grand nombre d'options offertes répondent bien davantage aux appétits de profit des fabricants qu'à nos besoins fondamentaux. Personne ne peut donc se laisser aller à consommer passivement ce que la société lui offre et même lui impose comme besoins à force de publicité. Pour être en santé aujourd'hui, il devient

pratiquement nécessaire de se marginaliser et d'éviter les consommations les plus à la mode. Dans certains cas, il faut aller plus loin encore et tenter d'intervenir au niveau social, puisque certains choix sociaux mettent nettement en danger la santé des individus. Les divers types de pollution, l'usage de l'énergie nucléaire, la course aux armements nous menacent même si nous ne les avons pas choisis.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

L'autosanté s'impose aussi dans la maladie. Les thérapeutes se trouvent fréquemment en conflit d'intérêt et ils ont naturellement tendance à choisir les voies qui *leur* conviennent, à moins d'une intense vigilance de leurs clients. De plus, dans un système de soins tentaculaire et gigantesque, la déshumanisation risque fort de s'installer. Pourtant, comme nous le redécouvrons progressivement, c'est la volonté de guérir du malade qui est l'élément capital de toute guérison, et c'est par le renforcement de ses propres énergies qu'on arrive à se sortir de situations parfois apparemment désespérées.

Si nous continuons à confier aux spécialistes le soin de nous procurer la santé ou de nous la restaurer quand nous l'avons perdue, nous courons un énorme risque. Comme je l'écrivais il y a quelques années, « la médicalisation du plus grand nombre de situations constitue le signe de l'établissement de la domination des techniciens de la santé sur une partie importante de la vie des gens... Cette médicalisation ne touche pas les questions de santé ; en effet, le processus qui amène les gens à se dépouiller de leur autonomie vis-à-vis de la santé ne peut se cantonner à ce domaine. À partir du moment où l'on se reconnaît incompetent à prendre en main la conduite d'une partie de sa vie, il y a de fortes présomptions qu'on en fasse autant dans les autres sphères de sa vie¹ ». À telle ensei-

1/ Préface du *Dictionnaire pratique des médecines douces*, Québec/Amérique, 1981, p. 10.

gne que se prendre en charge dans la santé devient finalement un geste de libération.

Est-ce encore possible ?

Nous vivons à l'ère des spécialistes. La division des tâches et la progression des sciences font que chacun d'entre nous en savons de plus en plus sur de moins en moins. Dans cette société de consommation où la capacité de consommer est relativement saturée, ceux qui veulent accroître leur marché ont tout intérêt à intensifier cette spécialisation pour augmenter la dépendance et ainsi provoquer la consommation de services. La santé n'échappe pas à cette tendance, elle en serait plutôt l'archétype, au Québec en particulier où la socialisation de l'accès aux services médicaux a conduit à un abandon progressif des façons traditionnelles et domestiques de se soigner. Ainsi par exemple nos mères savaient identifier et s'occuper des maladies de l'enfance les plus courantes, alors qu'aujourd'hui la moindre fièvre d'un enfant provoque une consultation médicale ou la course vers l'urgence de l'hôpital.

Les médecins ne soignent plus par incantation, mais il n'en demeure pas moins qu'ils continuent à jouer le rôle de sorciers, et nous attendons toujours énormément de leur pouvoir magique, tant dans la santé que dans la maladie. Grâce aux médias de masse, les médecins réalisent des miracles sous nos yeux : ils réunissent des membres sectionnés, ils transplantent des organes, ils interviennent sur les foetus dans l'utérus ; quand nous allons les voir, nous espérons aussi que leur magie opérera et qu'ils nous restitueront ou nous donneront la santé grâce à une simple ordonnance. Rien d'étonnant à une telle attitude, dans cette ère où l'on tente constamment de nous convaincre qu'il n'existe certainement aucun problème qu'on ne puisse solutionner par l'achat d'un produit. La

quête des solutions magiques et rapides convient également bien à notre époque qui a tendance à valoriser la facilité et qui invente toujours plus de moyens pour éviter la souffrance et la douleur. « Écouter son corps », « entrer dans sa douleur », « apprendre à attendre », « faire confiance à la nature », tous ces mots-d'ordre de l'autosanté semblent bien anachroniques en cette fin de vingtième siècle.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Même dans les domaines qui de toute évidence ne relèvent plus des sorciers mais qui touchent la santé, peut-on espérer agir efficacement quand tellement de facteurs échappent à nos choix individuels ? Choisit-on son travail quand le taux de chômage réel frise les 20 % ? Peut-on éviter les radiations qui émanent de sources toujours plus multiples ? Est-il possible de contrôler la qualité même des aliments qu'on cultive soi-même quand la pluie qui les arrose est contaminée ?

Certes, tout n'est pas gagné à l'avance, loin de là. Nombre de personnes ont déjà abandonné... et s'abandonnent entre les mains des « experts ». Mais en même temps s'amorcent diverses actions porteuses d'espoir.

Des espoirs réalistes

Comme toute action libératrice, celle-ci ne s'opère pas sans difficultés. Les médecins ne sont pas prêts à se départir de ce pouvoir dont nous les avons investis ; on voit leurs réactions face à la « menace » que constituent les médecines alternatives, qui ne demandent pourtant qu'à emprunter une parcelle du pouvoir des médecins. Du côté de la population aussi la reprise en charge ne s'opère pas si aisément : il est commode de trouver un grand spécialiste qui accepte de transformer nos mal-êtres en maladies susceptibles d'être traitées par toutes sortes de techniques extérieures qui ne

LES
tion
atie
mie

L'autosanté,
une nécessaire
utopie

requièrent aucun effort et aucune transformation de notre part. Les douleurs à l'estomac consécutives au stress provoqué par un travail trop intense ou par des relations tempétueuses deviennent un ulcère qu'il suffit de neutraliser par la cimétidine sans qu'il soit nécessaire de remettre en question son travail ou sa relation amoureuse, et il en va de même de nombreux autres maux...

L'inclinaison à la facilité n'est pas le seul obstacle à la prise en charge. La perte des habiletés concrètes pour agir efficacement quand la situation le requiert constitue certainement une autre difficulté indéniable. Il est par contre heureux que dans les dernières années se soient développés divers moyens pour combler cette lacune. Les mouvements féministes ont certainement été à la pointe de l'initiative dans ce domaine grâce aux centres d'autosanté qu'ils ont mis sur pied ; mais on trouve aussi beaucoup de livres de vulgarisation écrits par les femmes et dans tout le secteur des médecines alternatives, où l'on fournit beaucoup d'instruments de prise en charge, les femmes se retrouvent nettement en majorité. Ce sont les plus exploités qui ont le plus d'intérêt à secouer leurs chaînes ; les femmes sont sûrement celles qui ont le plus à souffrir de la médicalisation croissante de nos vies...

L'autosanté, contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser, n'est pas un geste individuel et isolant, au contraire. En effet, la prise en charge de sa propre santé n'est possible qu'avec le support des autres. Nous avons besoin, dans la maladie, de l'aide et de la sympathie des autres. Nous requérons surtout, dans la recherche de la santé, la collaboration des autres ; si nous voulons nous donner des moyens concrets de mieux manger, de faire travailler notre corps, de nous amuser sainement et de nous épanouir, nous devons le faire avec d'autres. Si nous constatons que des changements s'imposent dans nos façons de vivre collectives, il est nécessaire de pouvoir s'unir avec d'autres pour provoquer ces changements. Ce fai-

sant, même si jamais nous n'atteignons les objectifs poursuivis, nous améliorons déjà notre santé. Car le processus de s'unir, de s'impliquer avec d'autres et d'ainsi donner un sens à sa vie est peut-être plus important que les résultats qui peuvent découler des actions entreprises. Nous sommes des êtres sociaux et nous avons besoin de contacts avec les autres pour nous épanouir.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

La santé dépend en grande part de nos façons de vivre. La santé, c'est finalement la vie. On ne peut faire vivre sa vie par d'autres, à moins d'accepter d'être des esclaves ou des marionnettes. L'autosanté, c'est en fin de compte la pleine assomption de sa condition d'être humain conscient.

LISE GAUVIN

Plaidoyer pour le temps perdu

Anne Trister. À mon avis, l'étrange beauté de ce film tient moins dans la séduction des plans monochromes, le luxe raffiné des costumes féminins, la complaisance de la caméra devant un corps gracile de jeune fille — façon astucieuse d'attirer la complicité masculine —, le traitement subtil d'un sujet que l'on trouve encore osé, que dans la force répétitive d'images présentant une métaphore de l'art et de l'artiste. Au jour le jour et avec une patience et une obstination sans faille, Anne Trister s'applique à peindre les murs de ce qui est appelé à devenir son espace de travail et de vie. Ainsi s'élabore la fresque, par petits points d'intensité variable, dont l'effet final, en trompe-l'oeil, causera l'admiration du spectateur. Celui-ci n'avait vu jusque-là qu'une femme montée sur une échafaudage précaire, en salopette sale, s'acharnant à couvrir de petits carrés les parois d'un édifice vétuste. Le réalisme veut qu'une telle fresque demande le secours d'une équipe d'architectes, d'ouvriers, d'assistants. Or une seule fois voit-on des amis venir prêter main forte à l'artiste. On s'étonne vaguement de la compétence d'une psychiatre dans l'affaire. Mais la question est superflue. Il ne s'agit pas de dire comment cela se fait, combien cela coûte, quel matériau on utilise. La stylisation et le symbolisme qui animent le film

de Léa Pool opèrent sur ce plan encore plus efficacement que sur les autres : *L'art est solitaire*, dit-il, dit-elle. Avec la conviction d'un leitmotiv lancinant.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

À cette proposition s'ajoute immédiatement la deuxième : *L'art est fragile*, transitoire. La fresque qui s'élabore sous l'oeil ébahi du spectateur durera ce que dure le film, juste un peu moins que les roses : à la fin de la projection, des démolisseurs viennent détruire l'édifice qui enfermait le travail et les rêves d'Anne Trister. Le spectateur est triste. Il aurait souhaité pouvoir vérifier dans la vraie vie l'existence de la fresque. Ou tout au moins croire à sa durée. Cela a-t-il vraiment de l'importance ? L'une des premières fonctions de l'oeuvre n'a-t-elle pas été réalisée dans la mesure où elle a été vue, regardée, écoutée ? Quelque chose a eu lieu, plus *transitif* que transitoire. Avant d'atteindre la pérennité des statues de l'île de Pâques, l'oeuvre existe dans ce rapport Auteur/Lecteur, Auteur/Spectateur dont parle magistralement Umberto Eco.

Métaphore de l'art, le film de Léa Pool est aussi celle de l'artiste. Voué à un travail solitaire, celui-ci ne peut s'accomplir sans la complicité agissante de quelques-uns, de quelqu'un. Pour qu'il y ait théâtre, il faut qu'il y ait *un* spectateur, dit-on. Pour qu'il y ait objet artistique, il faut qu'il y ait quelque part une écoute, une attention, un appui. Comment justifier autrement cette démesure et cette inutilité ? Comment résister autrement à cet enfermement des codes qui ne permettrait, à la limite, que la répétition de modèles sagement répertoriés et acceptés ? Quand Marilu Mallet tourne son *Journal inachevé*, elle se bute à la question des modèles : « Ce n'est pas comme cela que cela se fait, un film. », dit-il. Combien d'autres réagiront par le mutisme au terrible sous-entendu, d'autant plus insidieux qu'il est rarement explicite : « Cela en vaut-il vraiment la peine ? » Anne Trister, pour sa part, trouve autour d'elle l'acquiescement minimal

essentiel à l'élaboration de sa fresque. Léa Pool, cinéaste, insiste sur la nécessité des complicités, de la confiance : « La prochaine fois, je rêve de rassembler une équipe plus petite où je choisirais les gens en fonction non seulement de leur compétence, mais aussi de leur intérêt pour ma démarche. J'ai besoin de ça. Sur *Anne Trister*, je n'ai pas senti de résistance mais je n'ai pas senti de flamme non plus. » (Entrevue à *la Vie en rose*).

Si l'art est solitaire, la solitude de l'artiste est un mythe à propos duquel on n'a pas fini de se gourrer. Je connais peu les oeuvres d'anachorètes. Je connais davantage celles issues des réseaux que constituent les ateliers, les revues, ou tout simplement, et peut-être plus efficacement encore, les amitiés. Ducharme lui-même ne fait pas exception. Allez-y voir de plus près, si vous pouvez. Autant ces réseaux ne créent pas, autant ils créent la demande, l'attente sans laquelle la création n'existe pas. Je crains bien que l'artiste ne puisse produire sans ce tissage imperceptible d'accords créé autour de lui. Et cela encore davantage s'il choisit un art de provocation, de contestation. Les plus violents manifestes ne sont-ils pas, comme par hasard, signés de plusieurs ?

Ces réflexions (précautions) m'ont semblé nécessaires avant d'aborder la question des regroupements d'artistes, associations de toutes sortes dont le mandat est d'intervenir une fois l'oeuvre faite et qui n'ont que peu à voir avec son élaboration. Surtout ne pas confondre. Leur fonctionnalité n'en est pas moins réelle et multiple. J'en rappelle brièvement quelques éléments :

1- institutionnaliser l'art et l'artiste, c'est-à-dire lui donner un statut et une visibilité que sans elles ils sauraient atteindre plus difficilement. La belle affaire, s'exclameront les uns ! Mais qui connaîtrait au Québec l'existence d'une quarantaine de revues culturelles sans l'Association qui les

regroupe ? La clandestinité totale est-elle à ce point enviable ?

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

2- professionnaliser le « métier », faire prendre conscience des exigences et des droits qu'il comporte. Est-ce bien nécessaire, se demande-t-on ? Encore là, et pour ne donner qu'un seul exemple, quel écrivain osait négocier un contrat d'édition avant les propositions de l'Union ? Ne se considérait-il pas lui-même comme une sorte de mendiant qui, le manuscrit sous le bras comme un crime honteux, devait mettre genou en terre pour pouvoir être publié ?

3- commercialiser le produit, aider à sa diffusion, identifier les réseaux par lesquels il peut rejoindre son public. À l'AEPCQ, l'expérience a montré que le fait de tenter des opérations de ce genre en groupe ne nuisait pas à la spécificité de chaque revue, mais permettait au contraire d'attirer l'attention sur les différences et l'originalité de chacune.

4- faire pression auprès de l'État afin d'obtenir une attention et des conditions satisfaisantes, indispensables à la viabilité des uns et des autres. Sans tout attendre de l'État, croire que la culture puisse se développer, au Québec, sans l'aide de celui-ci, relève de la pure fantaisie. D'autre part, le dialogue entre l'artiste et l'État que certains voudraient établir sur une base strictement individuelle, sans médiations institutionnelles, est trop bien inscrit dans le dernier rapport fédéral sur la culture, le rapport Applebaum-Hébert, pour ne pas être passible de soupçon. N'est-ce pas la plus sûre façon, la plus directe, d'imposer une idéologie de l'art, et une seule ? Ne serait-ce que celle d'un art anidéologique dont le mythe est solidement ancré dans certaines officines gouvernementales fédérales.

La grande peur de la banalisation me semble donc un épouvail que l'on agite en vain auprès des regroupements d'artistes. Elle me paraît reposer sur le postulat — implicite ou non — qu'il y a toujours trop de créateurs et que le monde culturel vivrait mieux s'il n'y avait que quatre écrivains, deux revues et un cinéaste. Quand au risque de « fonctionnariser » l'art, il me paraît plus réel et représenter un danger davantage sérieux. Aussi, m'appuyant sur une expérience à la présidence de l'une de ces associations, je me permets de dire ici à quelles conditions je crois que celles-ci peuvent durer et remplir adéquatement le rôle qu'elles s'attribuent.

Ces conditions se ramènent aisément à une seule, capitale, dont découlent toutes les autres : les associations ne peuvent prétendre vraiment à une représentativité que dans la mesure où le conseil d'administration est extrêmement présent et vigilant à tous les paliers des prises de décision. À ce prix seulement, le regroupement en question arrive-t-il à ne pas être coupé de sa « base », éviter les chasses-gardées, faire en sorte que ne se développe deux logiques parallèles, celle des « permanents » et celle des utilisateurs, et enfin faire circuler adéquatement l'information. Ce travail est exigeant, demande énormément de temps et est généralement non rétribué. C'est là que le bât blesse. Sur la question temps. Plus encore que sur la question argent, quoique, on commence à s'en douter, le bénévolat a des limites.

La solution est loin d'être évidente. Comment demander à des gens qui arrivent tant bien que mal à faire leurs « objets culturels » — j'emploie ce mot faute d'un meilleur terme — de passer leurs soirées et leur dimanche en conseil d'administration ? Et que dire alors lorsqu'il s'agit de groupes autogérés ? A-t-on pensé au temps qu'il faut pour gérer l'autogestion ? Ne faut-il pas d'abord, avant de créer l'objet, créer le modèle, s'entendre sur la

manière de gérer ? Ne faut-il pas ensuite, à supposer que la première étape soit franchie — ce qui n'arrive pas toujours, car on a tendance à l'escamoter, même dans les groupes autogérés — gérer la chose, c'est-à-dire partager — ce qui revient à faire ensemble ou à laisser faire par les plus zélés — les différentes activités de la chose en question, activités qui en somme laissent peu de temps pour faire la chose elle-même, qui généralement se fait dans une certaine solitude, ou ne se fait pas. S'il arrive à l'une ou l'autre des personnes prises dans l'une ou l'autre de ces choses à faire ou à gérer d'avoir aussi d'autres choses à faire ou à gérer, hypothèse fort probable étant donné qu'à quelques exceptions près, personne n'est branché sur un circuit unique, il se produira, plus souvent qu'autrement, des court-circuits entre le faire, le faire-faire, le laisser-faire et les façons de faire en sorte que les choses soient faites de la manière que l'on souhaiterait qu'elles le soient. Aussi me semble-t-il qu'un certain modèle de l'autogestion peut parfois prêter à confusion et ressembler de trop près à un mal moderne qui répand la terreur : la réunionite. N'insistons pas. J'oserais dire que pour le monde ordinaire que nous sommes, il paraît difficile de songer à gérer à autre chose que son espace de travail, disons, prioritaire, et sa vie en général, sans avoir nécessairement à gérer le reste, de l'immeuble à l'école, de l'épicerie au centre de loisirs. Tout cela me ramène, plus directement qu'on ne l'aurait cru, aux associations de créateurs qui ne peuvent fonctionner, d'une part, que dans l'esprit d'une pratique autogestionnaire, mais, d'autre part, sans une forte délégation de pouvoirs à leurs conseils d'administration. Ceci existe déjà et n'a pas à être changé. À cette condition seulement peut-on centraliser les mécanismes de prises de décision et éviter de croire à une illusoire participation de tous les membres à toutes les étapes du fonctionnement de ces regroupements.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Mais la question que j'aimerais poser en terminant est d'un autre ordre et déplace légèrement le problème. Autant il est nécessaire d'apprendre à gérer et légitime de vouloir s'appropriier toutes les étapes de production et de diffusion de ce que j'appelle — toujours faute d'un meilleur terme et sans avoir nullement l'intention de « réifier » la chose — un objet culturel, autant il peut être dangereux de s'enfermer dans ce que Chamberland appelle « le totalitarisme de la gestion ». « Alors tout ce qui n'est pas *gestionnaire* est écarté de la réalité, actuellement, dit-il. La même situation prévaut pour ce qui est de la culture. La culture peut se draper également sous les airs d'un affairement culturel, d'un encouragement à la culture qui, en fait, traduit de plus en plus une annexion des pratiques et des activités de la culture à la pure et simple gestion. » (*Le Devoir*, 10 mai 1986)

Dans une société de plus en plus abandonnée aux gestionnaires, faire de la gestion le modèle absolu de la vie, ou de l'art, me semble une déviation, ou une contre-partie trop symétrique pour ne pas être piégée. L'autogestion, c'est de la gestion, disait Gilles Hénault lorsqu'il faisait partie du comité de rédaction de la revue et il ajoutait « la gestion, ça ne m'intéresse pas » ou encore « l'autogestion, si possible ». Quant à Giguère, il déclarait à qui voulait l'entendre : « Je m'autogère depuis toujours ». Si j'ose ajouter à ces boutades sérieuses ma petite expérience personnelle, j'avouerai que c'est pour une question de temps que j'ai dû quitter le travail passionnant à la présidence de l'AEPCQ¹ et que c'est aussi pour une question de temps que j'ai dû prendre des distances, depuis quelques semaines, avec la lourdeur de l'appareil de gestion de la revue *Possibles*.

Il m'a paru utile de dire ces choses de façon à ce que dans les modèles de gestion que l'on pro-

11 Association des Éditeurs de Périodiques culturels québécois.

pose, on prévoio aussi le temps qu'il faut pour réfléchir, rêver et revoir le monde avec quelque justesse. « Je t'écris de la main gauche », dit la chanson d'Anne Trister qui, décidément, fait l'inventaire des modes de la création. Cette main-là est ingérable et imprévisible. Elle ne peut être circonscrite. Laissons-lui, de grâce, un peu d'air et de liberté. Mais je ne peux m'empêcher de penser que si Anne Trister avait eu son mot à dire dans la gestion de l'immeuble qu'elle rénovait, sa fresque n'aurait pas été détruite. À moins que cela ne soit, tout simplement, une affaire de co-propriété.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

LES
stion
ratie
mie

JACQUES T. GODBOUT

De l'autogestion à l'autonomie

« L'autonomie est une tension entre
l'indépendance et l'absorption »
(Baechler)

Que Gabriel Gagnon se rassure : le mot autogestion n'est pas en voie de devenir obscène¹. C'est plutôt le danger inverse qui semble guetter ce terme : il est peut-être en train de perdre tout sex-appeal... Il prend peu à peu un petit air vieillot, et on tend à le remplacer par des termes comme « autonomie ». Même la revue française qui s'appelle « Autogestions » a des doutes. Un de ses collaborateurs me disait récemment que pour l'instant, ils se contentaient de tenter de gérer la crise de l'autogestion...

Question de mode ou phénomène plus profond ? Quel est le sens de ce glissement de terme ? Dans les pages qui suivent je vais proposer l'idée suivante : le passage de la réflexion de l'autogestion à l'autonomie marque un changement important dans la façon de penser la société. Le concept d'autogestion centre l'analyse sur les relations internes à un système quelconque. Historiquement on a principalement appliqué le modèle autogestion-

^{1/} Dans le dernier numéro de la revue *Possibles* Gabriel Gagnon terminait un article en exprimant une telle crainte...

naire au système de production. Le concept d'autonomie, lui, déplace l'analyse et la réflexion sur les rapports entre un système quelconque et son milieu, entre *l'intérieur* et *l'extérieur*. Il permet de sortir du modèle de la société pensée comme système de production et d'élaborer un modèle qui rende compte des relations entre un système de production et la société dans laquelle il se situe².

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

L'autogestion des producteurs

Historiquement le concept d'autogestion, et l'idéal autogestionnaire sont nés et se sont développés pour répondre aux problèmes créés par le système de production dans la société capitaliste. La division du pouvoir dans l'organisation de production capitaliste entraîne la domination et l'exploitation des producteurs directs. C'est à la solution de ces problèmes que s'est consacrée la réflexion et le mouvement autogestionnaires en centrant son attention sur des modèles de relations alternatifs au mode capitaliste à l'intérieur du système de production. Ces modèles tendent tous à donner du pouvoir aux travailleurs et à redistribuer le pouvoir de façon plus égalitaire entre les différents agents qui contribuent à la fabrication du produit, que ce soit un bien ou un service.

Il est tout à fait compréhensible et parfaitement légitime qu'au 19^e siècle le courant autogestionnaire se soit concentré sur l'analyse des problèmes d'exploitation des travailleurs par les propriétaires des moyens de production. Il n'en demeure pas moins que ce faisant, leur pensée demeurait intérieure au système de production. Elle abordait peu la relation entre l'ensemble du système de production et la société, et plus généralement les relations entre une organisation et ses clients, relation

2/ Les réflexions contenues dans ce texte sont développées dans Godbout, 1986.

régie par les lois du marché dans le système de production capitaliste.

Certes depuis ce temps le courant autogestionnaire a débordé l'univers de la production et a tenté d'appliquer ce modèle à d'autres secteurs, et même à la gestion de la société dans son ensemble, comme en fait foi le modèle yougoslave. Mais il n'en reste pas moins marqué par ses origines. Il est beaucoup plus à l'aise dans l'analyse des rapports internes existant dans un système que dans la compréhension de la relation entre le système lui-même et le milieu dans lequel il fonctionne. Il arrive mal à tenir compte à la fois des producteurs et des clients. À titre d'illustration, citons cette phrase d'une naïveté désarmante des promoteurs d'un restaurant autogéré par les consommateurs, qui affirment fièrement que « les trois responsables sont salariés de l'association... et donc révocables chaque semaine... »³.

Les deux faces de l'autogestion

Lorsqu'on applique l'autogestion aux consommateurs, on tend à oublier les travailleurs. Mais l'inverse est aussi vrai. Ainsi l'autogestion par les travailleurs du « Café Campus », à Montréal, a conduit à l'élimination des étudiants, des clients dans la structure, et au recours à la seule relation marchande comme mécanisme de liaison avec la clientèle.

Pourquoi cette difficulté de l'autogestion à intégrer la relation entre le système de production et l'extérieur ? Proposons l'interprétation suivante : la pensée autogestionnaire est profondément ambiguë vis-à-vis la modernité. Le champ d'application de l'autogestion est le système de production, et à ce titre elle est d'emblée moderne. La modernité

3/ Rapporté dans le *Monde Dimanche*, 10 janvier 1982.

tend en effet à concevoir la société toute entière comme système de production.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Mais l'autogestion tente d'appliquer à cet univers de la production le modèle communautaire. Or dans ce modèle il n'y a pas de producteurs. Ou plutôt il s'agit d'une catégorie qui n'est pas isolée. Le modèle communautaire ne comprend ni producteurs ni usagers. Ces catégories ne sont pas pertinentes à ce modèle. Elles appartiennent à la société moderne et ont été introduites par le marché.

Donc, en tant que réflexion sur le système de production, le courant autogestionnaire est moderne. Mais dans la mesure où il projette le modèle communautaire dans le système de production, il relève d'une pensée non-moderne. Mais comme il applique un modèle qui ne fait pas la distinction entre producteurs et usagers, il accentue de ce fait la tendance à concevoir la société uniquement comme système de production, et se révèle difficilement capable de penser la relation avec l'extérieur.

L'autonomie : une relation avec l'extérieur

La réflexion récente à partir des notions d'auto-organisation et d'autonomie introduit une rupture par rapport au courant autogestionnaire qui vient d'être décrit. Elle déplace l'analyse sur la relation entre une organisation et son milieu, plutôt que sur les relations entre les éléments composants un système. Cela n'est certes pas évident. La démonstration serait longue à faire et ne rentre pas dans le cadre d'un si bref article. Je me contenterai ici de proposer l'idée et de l'illustrer.

Notons d'abord que l'utilisation courante des deux termes va dans ce sens. Contrairement à leur

utilisation théorique, elle ne supporte pas la substitution. Ainsi, on a jamais désigné les autonomes italiens par l'expression « autogérés italiens »... Et un organisme populaire qui réclame plus d'autonomie dans ses relations avec l'État ne revendiquera jamais plus d'autogestion. L'État lui répondrait que cela ne le regarde pas. En réclamant plus d'autonomie, il identifie par là une requête d'une nouvelle interdépendance entre l'État et lui, entre l'organisation et l'extérieur.

De la même façon, chez les théoriciens qui utilisent les termes d'autonomie, « de la physique au politique » (pour utiliser la description d'un colloque sur l'auto-organisation dont j'utiliserai ici le compte rendu⁴). Le point de départ de leur réflexion est cette relation problématique entre un système et son milieu. C'est tout cet espace qui existe entre « l'indépendance et l'absorption ». Ainsi Varela : même s'il croit que, d'une certaine façon, la relation avec le milieu, pour un organisme, est un « épiphénomène », son point de départ, c'est le problème. Et il affirme : « Je crois voir se dessiner une transformation majeure de la sensibilité et de l'épistémologie contemporaine, par laquelle on cherche à *constituer ou à construire le monde par la spécification réciproque d'une unité et de son univers* (environnement ou milieu) qui surgissent tous les deux simultanément. » (L'auto-organisation, p. 160). En fait, je peux renvoyer à l'ensemble du compte-rendu de ce colloque qui constitue une illustration de l'idée proposée dans cet article et me conduit à penser que le champ de l'autonomie, son problème central, c'est l'interrelation entre une organisation et son milieu. À partir d'une organisation ou d'un système quelconque où l'on constate a priori une certaine différence, une certaine individualité, c'est un effort pour penser que cette relation intérieur-extérieur.

4/ Dumouchel et Dupuy, 1983.

Conséquences : autogestion, utilitarisme, croissance, autonomie

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Ce déplacement est fondamental. On ne peut que donner une idée ici de l'importance des conséquences qu'il entraîne. En voici deux illustrations.

La pensée autogestionnaire a traditionnellement été mal à l'aise devant la démocratie représentative. Elle tend continuellement à privilégier la démocratie directe, sans pourtant répondre aux problèmes que ce type de démocratie pose en dehors des petites sociétés. J'avance ici l'idée que cette difficulté est directement reliée au fait de ne pas reconnaître cette relation avec l'extérieur. Car la démocratie représentative repose sur le droit à l'opposition. Pour penser la démocratie représentative, il faut d'abord disposer d'un modèle qui conçoit la société comme système avant un intérieur et un extérieur. Autrement on retourne toujours à une forme quelconque de démocratie directe, caractéristique des petites communautés.

Allons plus loin dans le paradoxe. Cette incapacité de penser l'extérieur rend la pensée autogestionnaire, d'une certaine façon, « complice » de l'utilitarisme. Certes à l'intérieur du système qu'elle analyse, l'autogestion n'est pas utilitariste mais plutôt, comme on l'a vu, communautaire. Mais dans sa relation entre le système et l'extérieur, elle est utilitariste puisqu'elle ne conçoit l'extérieur que dans la mesure où il est utile à l'organisation, et non pas l'inverse. Or ce postulat utilitariste est à la base du paradigme de la croissance. Dans ce sens la pensée autogestionnaire ne dispose pas des instruments conceptuels qui lui permettraient d'échapper au narcissisme organisationnel qui guette toute organisation qui n'intègre pas sa relation avec l'extérieur. Et le narcissisme organisationnel est l'équivalent, sur le plan de la société toute entière, du modèle de la croissance permanente, du modèle productiviste fondé sur le postulat uti-

De
l'autogestion
à
l'autonomie

litariste : tout être (individu, organisation, société) vise son propre intérêt.

Autrement dit dans ses transactions avec son milieu, dans ses échanges avec l'extérieur, tout système vise à recevoir plus qu'il ne donne, à croître de façon permanente. Le postulat utilitariste conduit directement au paradigme de la croissance et à l'incapacité toujours plus grande d'un système qui adopte ce modèle, de maîtriser de façon positive la relation qu'il a avec l'extérieur du système. En ce sens, les problèmes vécus par le narcissisme autogestionnaire et les problèmes écologiques que connaît le système de production industriel actuel sont des phénomènes de même nature, l'un micro-organisationnel, l'autre macro-social. Ils révèlent les mêmes difficultés d'un système fondé sur l'utilitarisme, qu'il soit libéral ou socialiste : la difficulté de penser sa relation avec l'extérieur. Et le paradoxe de la pensée autogestionnaire, c'est qu'elle est non-utilitariste dans les relations internes, mais utilitariste dans les relations entre le système et l'extérieur.

La relation de don présente l'envers de cette médaille. Elle affirme comme postulat que ce dont l'individu (et l'organisation) a besoin d'abord, pour survivre, c'est de donner et non de recevoir. Autrement dit c'est de transmettre ce qu'il a reçu. La phase de « réception » est caractéristique d'un stade infantile d'un individu ou d'une organisation. C'est la phase de « croissance » qui précède la maturité. En ce sens l'utilitarisme tend à infantiliser de façon permanente les individus, les organisations et la société toute entière, à les concevoir dans un système de « réception » seulement. L'utilitarisme conçoit un système dont la fin ultime est de recevoir toujours plus et donc de croître sans cesse et terminer dans « l'ex-croissance monotone », comme l'affirme Beaudrillard. C'est d'ailleurs ce que craignait déjà Tocqueville : l'avènement d'un « pouvoir immense et tutélaire (qui)

ne cherche qu'à fixer les hommes irrévocablement dans l'enfance. »

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Inversement l'autonomie réfère à un système doté d'une action indépendante par rapport à son milieu. Le système demeure en relation étroite avec le milieu, tout en établissant une distance entre lui et ce qui l'entoure. Comme l'affirme Jean-Pierre Dupuy, « un être autonome... ne peut se totaliser qu'en se mettant à distance de lui-même, qu'en s'extériorisant par rapport à lui-même. » C'est en ce sens que l'autonomie s'oppose à l'autogestion qui, sous cet aspect, révèle une grande parenté avec la pensée utilitariste et aussi avec les modèles cybernétiques. Comme l'a si bien analysé Jean-Pierre Dupuy, la cybernétique, cette pensée « néomécaniste », ne conçoit l'extérieur que sous la forme de l'environnement. L'extérieur est réduit à l'environnement, c'est-à-dire à un milieu qui ne peut que perturber le système ou lui apporter un feedback. Dupuy a très bien montré (1982, chap. 7) que la théorie cybernétique ne peut pas s'appliquer au système politique : elle le ferme.

Le système politique, s'il est pensé « cybernétiquement », se retrouve soit entièrement dominé par son concepteur extérieur, soit au contraire dominant lui-même son extérieur et le réduisant au feedback. Dans les deux cas la cybernétique construit un système clos, une hiérarchie linéaire. L'autogestion, comme la cybernétique, ne peuvent pas penser la relation politique du type « démocratie représentative ». L'autogestion se replie sur la démocratie directe ; la cybernétique sur la technocratie, sur la hiérarchie linéaire⁵.

5/ Par opposition à la « hiérarchie enchevêtrée », idée développée par Hofstadter, 1979.

Conclusion : autonomie et société moderne

Cette ouverture sur l'extérieur n'est pas évidente chez tous les auteurs qui utilisent le concept d'autonomie. Ainsi la position de Castoriadis est plus ambiguë. Certes il affirme que « l'autonomie, ce n'est pas la clôture mais l'ouverture » (*L'auto-organisation*, p. 438). Mais le fait de centrer l'autonomie sur l'idée d'une société qui sait qu'elle fait ses lois, sur l'idée qu'elle sait qu'elle est autonome le conduit à une valorisation abstraite de la démocratie directe dans les sociétés occidentales et à une dévalorisation des autres sociétés, qui n'auraient pas atteint cette conscience. Cette position semble à la fois contradictoire et ethnocentrique. Contradictoire car il est connu aujourd'hui que la démocratie directe est un mode de gouvernement qui caractérise précisément les petites sociétés, et notamment la bande, comme l'a si bien montré Baechler récemment (1985) dans son ouvrage sur la démocratie. De plus cette insistance sur la démocratie directe comme seule forme de démocratie authentique conduit à rejeter l'opposition, inhérente à la démocratie représentative, et donc, à rejeter le principe de l'extérieur dans l'intérieur, à fermer le système. Une telle position tend aussi à être ethnocentrique dans la mesure où elle attribue à l'Occident une sorte de « monopole » de la conscience, ou en tout cas de la conscience de la relativité des lois. Or rien n'est moins évident. Comme le rappelle Caillé (1986, p. 165) : « Nous n'excluons pas la possibilité que les « sauvages » « croient » infiniment moins à leurs mythes supposés que nous-mêmes ne croyons en la science. ». Tel que l'entend Castoriadis, « L'autonomie du social au sens d'une société qui se donne ses propres lois et qui le sait⁶, dont serait porteur la société occidentale actuelle, n'est peut-être pas là où l'on pense. La société moderne ne pourrait-elle

⁶ Dans Dumouchel et Dupuy, 1983, p. 419.

pas être la seule à croire à ses mythes? Ayant perdu le sens du jeu la société occidentale serait, par le plus grand des paradoxes, la seule à croire à son référent extérieur, qui est la science. Et elle projetterait cette croyance sur les autres sociétés qu'elle étudie « scientifiquement », c'est-à-dire avec le postulat de la vérité, sans apercevoir tout le jeu (dans tous les sens du terme) qui existe dans ces sociétés, entre elles et leurs croyances, entre elles et leurs dieux, entre elles et leurs mythes. N'oublions pas que la société occidentale a l'habitude de procéder à de telles projections. Ainsi la notion de fétichisme inventée au 19^e siècle par De Brosses pour caractériser la pensée des sauvages était en réalité une erreur : elle s'appliquait à la société occidentale elle-même et non aux sociétés africaines. On se souvient que le terme désignait le fait, pour les Africains, de croire que leur dieu existait sous la forme d'un objet, qu'il existe réellement dans cet objet. Cela les conduisait, selon la théorie, à adorer l'objet. Autrement dit, on retrouve la description exacte de l'eucharistie dans la religion catholique : du pain qui est le corps de notre dieu, et que l'on mange, exactement comme les « sauvages » qui boivent le sang de leur ennemi pour se renforcer. Le fétichisme sera un concept que Marx et Freud utiliseront ultérieurement pour analyser la société occidentale elle-même⁷.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Comment penser cette relation entre l'intérieur et l'extérieur, comment penser l'interface? C'est le principal problème, auquel l'autogestion est incapable de répondre, comme on a essayé de le montrer à la fois sur le plan théorique et dans ses manifestations pratiques. L'autogestion rejette l'utilisateur, ou rejette le producteur. La notion d'autonomie, pensons-nous, tend au contraire à partir de ce problème. Le concept d'autogestion est incapable de

71 À ce sujet voir Tibon — Cornillot, 1982. Sur le lien entre le mythe et le jeu, même dans notre société « rationnelle », voir Veyne, 1983.

« gérer » les relations entre l'univers de la production et celui de l'usage, de comprendre cette coupure fondamentale à l'existence de la société moderne. L'autonomie y arrivera-t-elle ? Cette idée fascinante n'est-elle qu'une illusion : au sens strict, ou à la limite, la relation entre l'intérieur et l'extérieur est impensable ; autrement dit, elle est tautologique. Mais comme tout système de pensée, ce qui est intéressant dans l'idée d'autonomie, c'est de voir si elle est féconde. C'est de voir ce qu'elle peut générer avant d'être poussée à la limite et de révéler son caractère tautologique. En ce sens l'idée d'autonomie m'apparaît être au début d'un cycle de fécondité, alors que celle d'autogestion se rapprocherait de la fin de ce cycle.

Bibliographie

BAECHLER, Jean, *Démocraties*, Paris, Calmann-Lévy, 1985.

BEAUDRILLARD, Jean, « La fin de la modernité ou l'ère de la simulation », *Encyclopédia Universalis*, supplément n° 1, p. 11-17.

CAILLÉ « Le mythe du mythe », *Bulletin du MAUSS*, n° 17, mars 1986.

DUMOUCHEL, P. et J.-P. DUPUY, (sous la direction de) *L'auto-organisation, de la physique au politique*, Paris, Seuil, 1983.

DUPUY, *Ordres et désordres, enquête sur un nouveau paradigme*, Paris, Seuil, 1982.

GODBOUT, T. Jacques, *La démocratie des usagers*, Montréal, Éditions du Boréal, 1986.

HOFSTADTER, Douglas, *Gödel, Escher, Bach : an Eternal Golden Braid*, New York, Vintage Books, 1980.

TIBON-CORNILLOT, « Les fétiches selon Hegel », *Le discours psychanalytique*, automne 1982, p. 32 à 35.

TOCQUEVILLE, Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Union générale d'éditions, coll. 10/18, 1969.

VEYNE, Paul, *Les grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris, Seuil, 1983.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

LUC RACINE

Pour prendre publiquement congé de quelques chimères

« Il faut que je vous dise : j'ai besoin de repos, de quiétude, car je n'en peux plus des guerres, des massacres, de la torture, des forêts qui meurent, de la malnutrition et de tout ce qui devrait suivre dans une phrase comme celle-ci ». ¹

F. Kantorowski

Il y a peu, j'ai pris connaissance d'un article publié récemment dans *Conjonctures et Politique*, où F. Kantorowski répondait à une enquête de la revue sur les enjeux de la dernière campagne électorale au Québec. Une grande partie de mon sentiment sur la question s'y trouvait déjà exprimée et les quelques réflexions qui suivent doivent donc être lues comme en écho de connivences, à une génération près.

* * *

C'est dans son expression même que l'amertume trouve la voie du dépassement, le sourire d'après-demain. Maintenant s'écrit l'épilogue à « la fati-

¹ « Attention. Vérifier date d'expiration ». *Conjonctures et Politique*. n° 7, automne 1985, p. 19.

gue culturelle du Canada-français »². Tous les exils nous sont désormais ouverts, du dedans ou du dehors, de rage ou de complaisance. Nous sortons à petits pas feutrés d'une histoire où quelques pétards et raptus nous illustrèrent jadis comme par inadvertance.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Je me souviens encore des signes qui ont marqué la fin de cette chimère. D'abord, une entrevue télédiffusée³ où fut nettement dépassée la dose d'incohérence et de vulgarité supportable de la part d'un premier ministre. Ensuite cette scène, d'un grotesque définitif : au Parlement, ce même premier ministre éteint malencontreusement sa cigarette dans la tasse de café de l'un de ses collègues. Confusion et vulgarité qui nous renvoient à la question référendaire, aux bonnes paroles de Duplessis ou de Taschereau, à la remarquable continuité de notre histoire politique.

Avons-nous jamais été à la hauteur de la folie de Riel ou de Nelligan, de l'exil de Borduas ou de Hertel ? Serions-nous jamais revenus au pays natal après avoir été dispersés comme les Acadiens ? Non. Ce que nous méritons, c'est l'intégrité de Jean Drapeau, les « gens civilisés » de René Lévesque, le retour de Bourassa. Tous nos déboires économiques, politiques ou culturels sont de la faute des autres : les Anglais, le Fédéral, les USA, que sais-je encore ? Le poids de nos erreurs nous est insupportable. C'est à cause de Trudeau que nous avons perdu le référendum. Tournons la page et caressons des *joy-sticks*.

Car il resterait certains risques même à vaquer à des strictes activités de conciergerie ou de soustraction. René Lévesque s'en est aperçu à ses

2/ Titre d'un article d'Hubert Aquin, paru dans *Liberté*, à la fin des années cinquante.

3/ Entrevue donnée par René Lévesque à Radio-Canada, peu avant la « mise au frigidaire » de l'option souverainiste et la démission de plusieurs ministres.

Pour prendre
 publiquement
 congé de
 quelques
 chimères

dépens : défait par Trudeau sur le plan des enjeux politiques majeurs, évincé par le fils de l'autre en son propre parti. Que penser aujourd'hui du charisme d'un homme dont la seule habileté politique fut sans doute de rester soigneusement à l'arrière garde par souci de ne pas faire peur ?

Remarquable parcours : égalité ou indépendance, souveraineté et association, ni égalité ni indépendance.

Tout ceci passe au reposoir des idées mortes.

* * *

Qu'advienne enfin la liberté des échanges !

Il est réconfortant de voir se célébrer aujourd'hui les noces de la famille et de la p.m.e., en pleine incubation des entreprises. Nous ne sommes plus nés pour un petit pain, pour user des berceaux et planter des roches en Abitibi. Les femmes se libèrent du fardeau d'enfance, les intellectuels du poids de la pensée et les politiciens de celui des affaires sociales.

Quelques consignes pour demain, donc. *Primo* : la vie c'est bon mais il ne faut surtout pas en abuser. D'où : (a) négociez vos relations et travaillez votre couple ; (b) un enfant c'est fréquent, deux c'est bien, trois c'est déplacé ; (c) vive vous-mêmes. *Deuxio* : la vie n'a pas de prix. D'où : (a) ne fumez plus, le cancer coûte cher à la société ; (b) plus de copinage entre alcool et conduite : ça tue, ça coûte cher et c'est criminel ; (c) ne baisez plus avec n'importe qui n'importe comment, et ne donnez plus votre sang : ça aussi, ça pourrait vous tuer ; (d) pensez chaque jour à la bombe et dites-vous bien que vous feriez n'importe quoi pour y échapper : oubliez ainsi tout courage, tout honneur et tout amour. (ça n'aide pas à la survie).

Déprimant, me direz-vous ?

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Je ne sais pas. Ce n'est pas à moi de choisir vos dieux, votre ciel ou votre enfer. Je ne parle pas au nom d'un peuple assemblé, ni ne veux rester en proie d'espoirs inconsolables.

* * *

Voilà pour l'amertume.

Moi aussi, maintenant, j'ai besoin de repos, de paix et de quiétude, je suis fatigué d'un pays de nulle part, refermé sur soi comme un enfant mal né. Je n'en peux vraiment plus de toutes ces horreurs qu'on nous programme avec tant d'assiduité.

Ce n'est pas à ce pays-là que j'appartiens, ni à aucun autre que l'on puisse répertorier. La politique est un chemin dévoyé vers la terre natale, un lieu de trouble et de rancœur, un monde où nous ne nous appartenons jamais les uns aux autres.

Dorénavant, tenons-nous soigneusement à l'écart des monstres et des inutiles tourments. C'est ailleurs que se trouvent le secret, le nom heureux ; là, précisément, où les réalistes croient nous voir fuir et compenser. Qu'ils nous permettent toutefois de ne plus vouloir de cette hallucination morbide qu'ils confondent avec la réalité ; ni de cette histoire qui, si elle existait bel et bien, ne pourrait nous conduire ailleurs qu'en enfer.

Il y a des îles, vous le savez, où le jour est grand et la nuit sereine. Cherchez ces îles.

Il y a des gestes, vous le savez, d'où les présages s'échappent en oiseaux rieurs, joies du corps et tendresses de l'âme. Réapprenez ces gestes.

Il existe en songe des heures d'éveil plus vastes que le jour et des chemins plus sûrs que l'extase. Vous le savez.

SIBLES
gestion
acratie
nomie

**Pour prendre
publiquement
congé de
quelques
chimères**

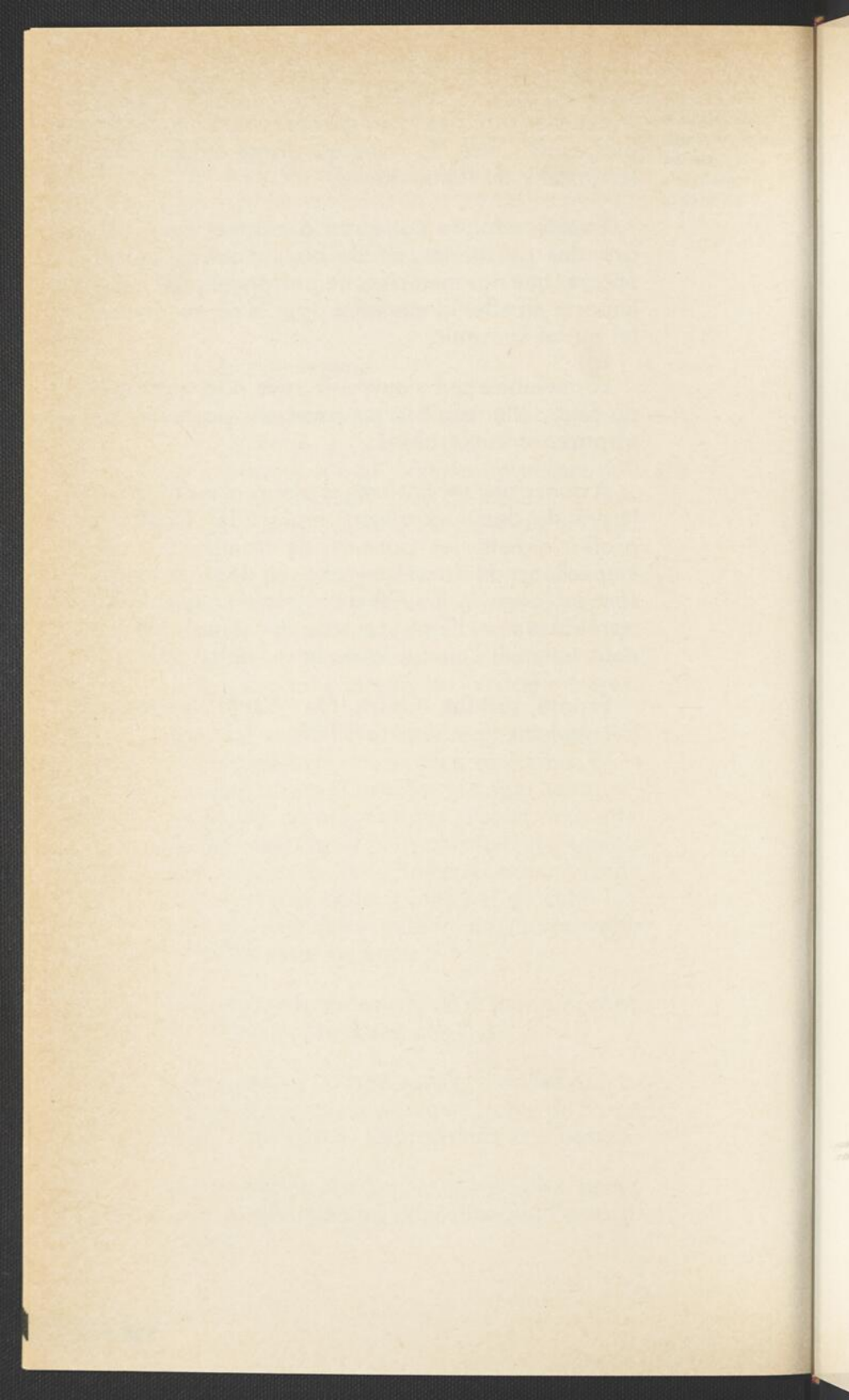
Souviens-toi des jours de mai, des feux sur les
plages de Crête, du soleil qui danse et joue dans
les jardins du Palais-Royal.

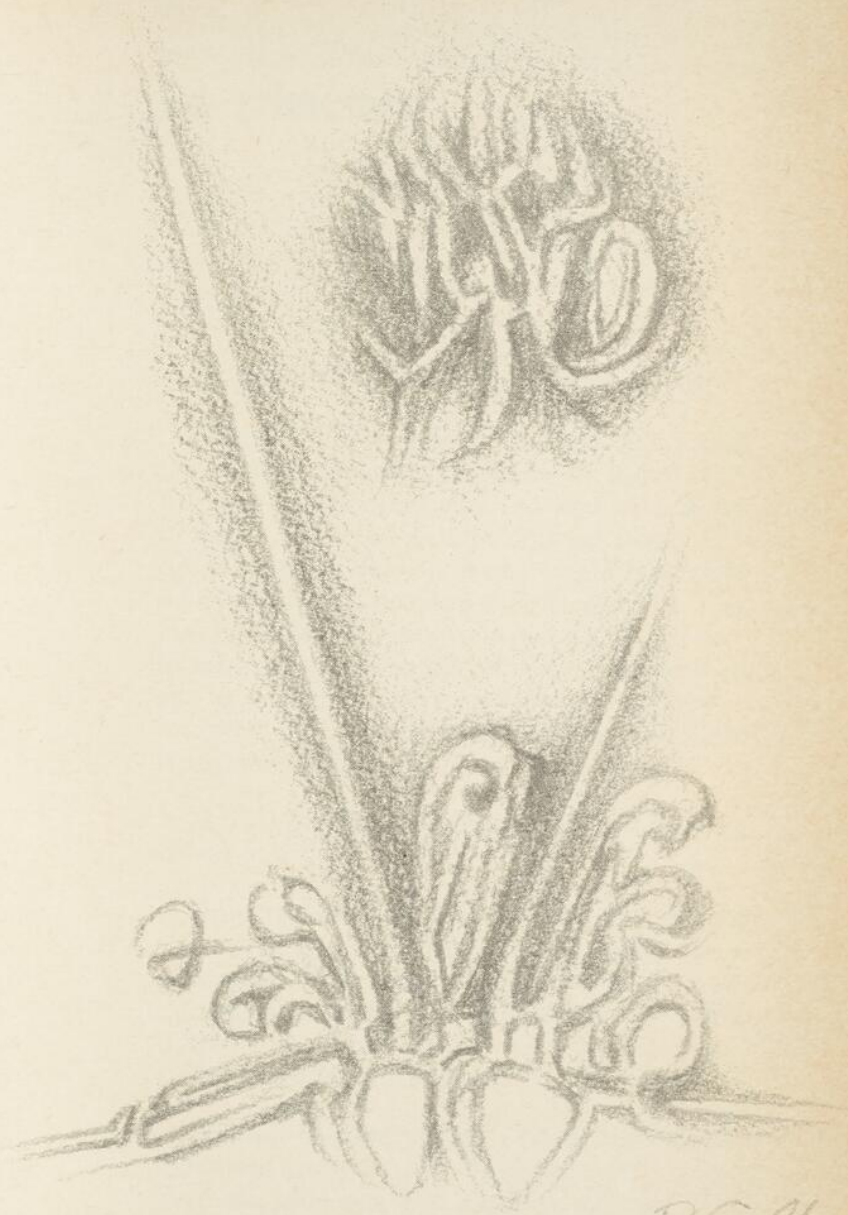
Souviens-toi de notre rire à tout cet ennui des
grandes personnes, et de bien d'autres choses
encore, que nos mémoires ne partagent pas. Seule
importe en effet la mémoire pour le rêveur, et non
tel ou tel souvenir.

La mémoire qui s'ouvre en rêve à la nostalgie
du futur, elle refait le temps et ses passages en
apparence inexorables.

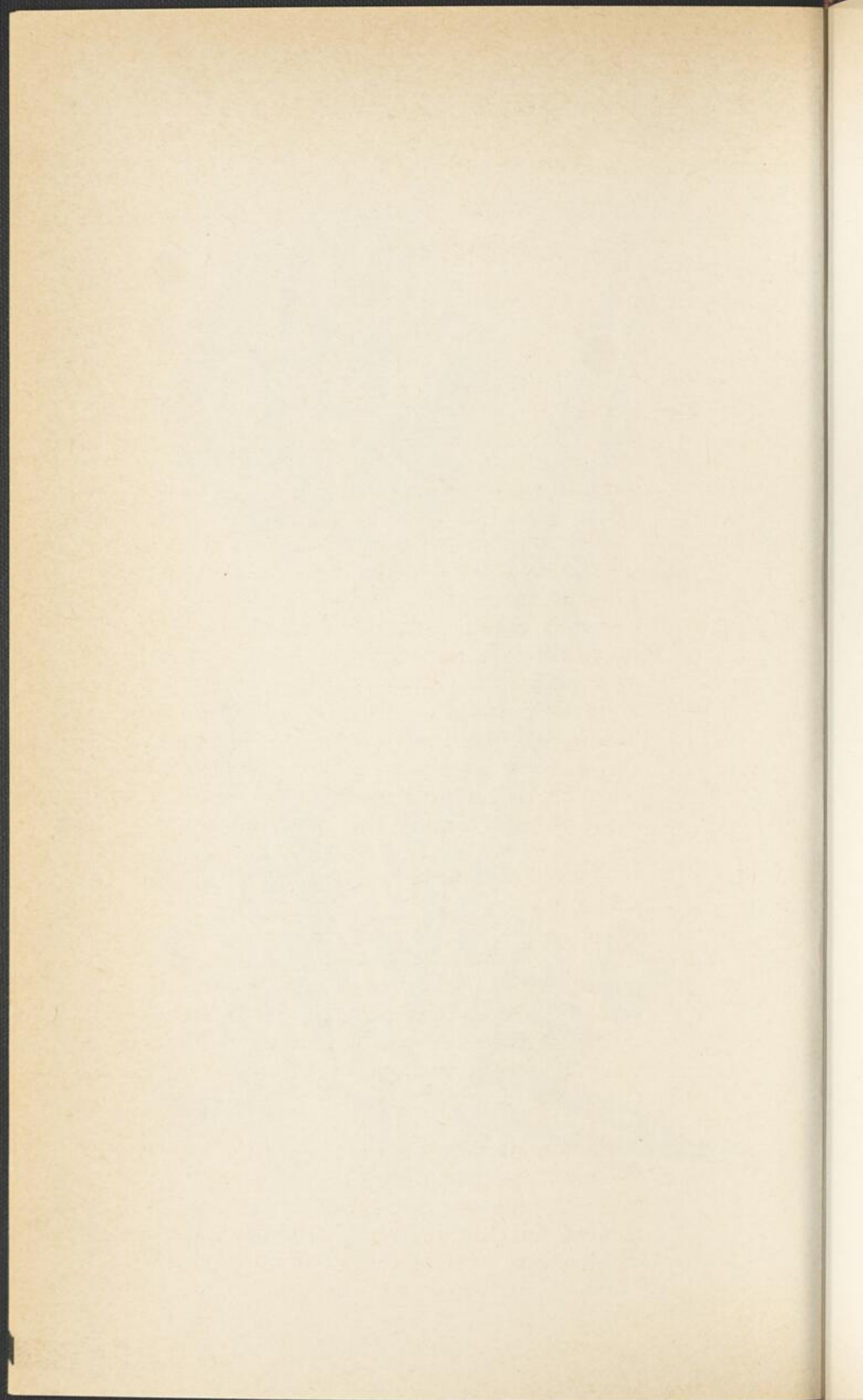
À quoi donc serviraient les pleurs et les regrets :
le monde demeure ouvert, malgré les étouffoirs
professionnels, les poseurs de frontières et les
empêcheurs de danser en rond. La danse et la joie
sont toujours là, il suffit de s'y laisser reprendre
après le temps d'épreuve pour que jamais plus ne
nous tiennent l'ennui, la peur et l'amertume.

Espère, surtout, espère. On n'est jamais tout à
fait seul sur les chemins d'Ixtlán.





R.C. 86



Le placard

La porte du placard lui claqua au nez.

Il entendit le trousseau de clefs de sa mère tinnabuler comme la clochette de la consécration à la messe du dimanche matin où on le traînait autrefois, à l'église Saint-Édouard, lorsqu'il n'était qu'un bébé de trois ou quatre ans. Maintenant qu'il en avait dix, ses parents n'y allaient plus. Il écouta l'une des clefs égratigner le métal puis tourner dans la serrure, crick. Il se mit à frapper des deux poings sur la porte, — pas trop fort, par réflexe, en se retenant, de peur d'aggraver la sentence, mais en frappant parce qu'il *fallait* frapper.

— J'ouvrirai quand tu parleras mieux, fit la voix de sa mère.

Une voix chaude, frémissante, à la fois emportée et tendre. Il la trouvait très belle, sa mère, ardente et rousse, passionnée, souvent rieuse mais quand sa colère éclatait comme en ce moment, ce pouvait être une vraie tornade rouge. « Un cyclone », disait son père.

L'enfant ne répondit rien. Qu'avait-il proféré de tellement épouvantable ? Deux ou trois gros mots. Rien de plus que ses copains. Les enfermait-on comme lui chaque fois qu'ils disaient « enfant d'chienne », « crisse » ou « maudite marde » ? Ils

étaient bizarres, les adultes, rien à comprendre. L'autre soir, un bon ami de ses parents, Pierre, le grand demi-chauve moussu avec le pneu au ventre, avait traité leurs deux premiers ministres de « maudits crisses » en regardant la télé chez eux, et on ne lui avait rien dit, à lui. Il était même revenu trois fois, depuis.

— Si tu parles encore comme ça, ajoute sa mère, je vais te laver la bouche avec du savon comme faisait ton grand-père. Maintenant, prends le temps de réfléchir. Si tu veux réussir plus tard, il faudra que tu saches parler bien. J'ouvrirai la porte quand tu me promettras.

Mon oeil ! pensa-t-il. À la télé, c'était plein de gens qui ne savaient pas parler, à commencer par des politiciens, des gens d'affaires et des écrivains, et le vrai succès, tout le monde le savait, c'était de se faire voir à la télé. De toute façon, qu'il parlât mal ou bien, lui, il n'irait probablement jamais à la télé... — Il irait, *oui*. Il irait quand il saurait dessiner comme les gens le voulaient. Dessiner, c'était devenu son rêve. Mais ce que les gens voulaient, il ne savait pas.

Il entendit sa mère s'éloigner. Il s'assit par terre dans l'obscurité. Le placard était plutôt vaste mais vu qu'il se trouvait sous l'escalier qui montait au troisième étage, celui d'au-dessus, son plafond descendait en pente abrupte.

L'enfant ne voyait rien. Ses yeux myopes s'habituèrent mal à la noirceur. Maintenant qu'il n'entendait plus sa mère, il se mit à ressentir la même inquiétude que dans l'un de ses cauchemars. La même angoisse poisseuse. Quelqu'un se tenait dans son dos. Une main invisible, puissante, s'alourdissait sur son épaule droite. La main de Dieu ? Elle serrait, serrait... Il ne pouvait *jamais* se retourner. Il tentait vainement de crier, sa bouche se tordait, son visage se couvrait de sueur, — il

ES
tion
tité
nie

Le
placard

ne pouvait jamais se libérer qu'en se réveillant. Rêve banal. Mais il en avait quand même la gorge nouée, seulement que d'y penser.

Il voulut redonner des coups sur la porte. Il n'en fit rien. Cela valait mieux, c'était trop tôt. Il demeurerait prostré, accroupi au fond du placard, entouré d'objets qu'il commençait à reconnaître peu à peu dans la pénombre : une canne à pommeau d'ivoire, celle de son grand-père (l'autre, pas celui du savon : celui qui était mort), deux raquettes de tennis, un vieux coffre en bois rempli de livres, de cahiers de notes, de lettres, d'albums de photos, une boîte d'outils qui ne servaient plus, un « bâton » de hockey, — pardon : une « crosse », tu parles ! — des balais, des vadrouilles, une poche de linge sale, un sac de nylon bourré de vieux jouets, gonflé comme des joues d'écureuils (des écureuils, il en avait vu une seule fois : au cimetière de la montagne, quand son grand-père était mort), — et tout au fond, deux boîtes à chaussures entourées d'élastiques dont il oubliait le contenu. Heureusement, il n'y avait pas de toiles d'araignées : sa mère avait beau être impulsive, elle était propre.

Il refoula ses larmes, s'adossa au coffre, vers le fond du placard, se croisa les bras et ferma les yeux. Cela sentait le bois de pin, le papier, la toile synthétique et la poussière. Surtout la poussière. Il commençait à avoir un peu chaud. Il était allé deux fois au bureau de son père, un petit bureau que celui-ci partageait avec un autre fonctionnaire-comptable. Malgré les plantes et les cloisons à demi vitrées, le bureau sentait lui aussi la poussière et le renfermé. Son père aurait mieux fait de ne pas l'y emmener. Il lui en avait tellement imposé auparavant... Si grand, si fort d'allure, les cheveux noirs, la barbe drue, le front haut, le regard à la fois sensible et sévère, les poings serrés. Un homme comme cela dans un aussi petit bureau... Son père qui n'avait jamais le temps de s'occuper de lui...

Quand il écrivait ses bandes dessinées, il n'y avait que sa mère pour les regarder et les lire. Son père, lui, ne s'intéressait qu'à ses maudits résultats scolaires : crises de mathématiques !

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Se décroisant les bras, l'enfant se retourna et respira le bois du coffre. Cela sentait bon la résine encore fraîche... Au cimetière de la montagne, il n'avait vu que très peu de pins. Il avait aimé leurs têtes ébouriffées, la légèreté de leur rencontre avec le ciel. Il ne connaissait pas beaucoup d'arbres, surtout pas leurs noms : seulement les érables, grâce à ceux de la rue Saint-Vallier, derrière la rue Saint-Denis, et leur apothéose de l'automne à grand renfort de trompettes et de bassons. Il plissa les yeux. S'il y avait eu des allumettes dans ce damné placard... il aurait mieux vu.

Il tâtonna autour de lui, — fit tomber les raquettes et la canne. Pourquoi des raquettes de tennis ? Ses parents ne s'en servaient jamais. Elles devaient avoir appartenu à ses grands-parents morts ? Il tâta, caressa, palpa le tissu synthétique, le tissu très doux et très souple qui enveloppait les raquettes (on aurait dit de la peau humaine), puis il effleura du doigt le pomeau d'ivoire de la canne, dur et presque tiède. Il en connaissait la forme : une tête de chien au museau allongé. Il aurait aimé avoir un chien comme le fils du propriétaire, le petit boiteux qui demeurait en bas. Un chien tout noir, un labrador. Il courait à tort et à travers mais finissait toujours par revenir vers son maître, la langue pendante et humide, les yeux brillants, la queue frétilante, les oreilles en accents circonflexes, comme s'il venait de parcourir quelque forêt mythique pleine de lacs aux canards fabuleux... « Deux arrogants pareils », disait son père en parlant du propriétaire et son fils de quinze ans. « Deux hosties d'arrogants » ? Il grogna en lui-même, renifla, déposa la canne, s'essuya le nez du revers de la main et referma les yeux.

Le
placard

Un labrador... Courir avec lui dans les bois... Se rouler dans l'herbe, se plonger avec lui dans l'eau fraîche d'une rivière tout près d'une cascade... Nager, nager, nager... Se laissez porter par l'eau puis s'élever à la surface de la rivière, — s'élever au-dessus de la cascade... Ouvrir les bras comme un grand oiseau... comme deux grands oiseaux : lui et son labrador... S'élever vers le ciel, venir survoler Montréal et filer au-dessus du fleuve à la vitesse d'un vaisseau spatial en direction du soleil levant, de la lune ou d'ailleurs...

Son chien se mit à gronder. L'enfant repoussa vivement la canne.

Non, c'était une moto qui passait sur la rue Saint-Denis. Une vraie pétarade de feux d'artifice. Des gros pets en série... Il pensa... non, sa mère lui laverait la bouche. Quand ce n'était pas le tintamarre des motos et la rumeur constante des voitures, c'étaient les rugissements des camions et des autobus. Vacarme auquel on s'habitue, il fallait bien. Cette moto-là devait être en dérangement.

— Dans mon temps, lui avait dit un jour son père, quand j'étais tout jeune, sur la rue Saint-Denis, pendant la guerre, nous avions encore des tramways. Des tramways et des chevaux.

— Des chevaux ? s'était exclamé l'enfant.
— C'est vrai que son père était vieux, pas mal plus vieux que sa mère, mais quand même !

— Pas beaucoup de chevaux, avait précisé son père. C'étaient ceux de la Black Horse et du laitier qui trottaient le matin, clip-clop, clip-clop, clip-clop, en faisant claquer leurs sabots sur l'asphalte. Il y avait aussi des rémouleurs et des « guenilloux plein d'poux, les oreilles plein d'poils ». Tout cela me réveillait, c'était déjà le temps de me lever et d'aller à l'école. Moi aussi, tu vois.

— Dans mon temps à moi, avait ajouté sa mère, il n'y avait plus de chevaux, mais il y avait encore des tramways. De longs rails tout luisants qui striaient l'asphalte. Cela brillait au soleil. Les bancs jaunes étaient hérissés de crin qui nous collait aux... fofoues.

Elle ne disait jamais « fesses », encore moins « cul », sauf quand c'était pour parler du Québec. Elle détestait la rue Saint-Denis ; elle rêvait d'Outremont ou de Ville Mont-Royal, peut-être de Westmount. Avec la crinière de braise qui lui bouillonnait sauvagement de la tête aux fesses, elle aurait eu un vrai succès chez les snobs ! Bizarre, sa mère...

Mais lui aussi, il détestait la rue Saint-Denis. C'était monotone, cette longue rue sans arbres, droite et raide, sans fleurs, sans fantaisie, et ces rangées interminables d'escaliers qui la scandaient régulièrement, sans changer de rythme, d'un bout à l'autre, jusqu'au nord de Jean-Talon et jusqu'au sud de Bellechasse, beaucoup plus loin même, au nord comme au sud. Il préférait la rue Saint-Vallier, de l'autre côté de la ruelle, à cause des érables, et même si c'était une rue de pauvres. Sa mère, qui n'était pas toujours conséquente ni logique, mais contraireuse, avait essayé de lui faire admirer l'ex-tra-or-di-naire variété des escaliers : les tire-bouchons, les spirales, les zig-zags, les colimaçons, etc, etc. Ça n'était toujours que des escaliers. Des escaliers qui ne conduisaient nulle part, l'été comme l'hiver, et qu'assaillaient la neige ou la pluie. Il préférait les escalader dans ses rêves, surtout celui de leur propre logement, un escalier droit, raide, très abrupt, parce qu'en rêve, il volait par dessus, les genoux repliés sous lui comme des pattes d'oiseaux, sans jamais avoir à toucher les marches... Il aurait aimé pouvoir s'élever ainsi jusqu'au dessus des toits et s'envoler aussitôt vers le grand fleuve, au loin, mais il n'y parvenait jamais, il ne dépassait même pas la rue Beaubien,

il commençait à s'alourdir au-dessus de l'école Morin, il battait des ailes, retombait au ralenti et se retrouvait tout bêtement dans son lit.

Un fracas le fit sursauter. Qu'est-ce qui venait de gesticuler ainsi et de tomber ? Il sentit son cœur battre comme s'il venait de courir (et de perdre) le marathon ; il déglutit et demeura immobile. Rien ne gesticulait plus. Il commençait à voir mieux dans l'obscurité. Depuis combien de temps était-il enfermé ici ? Il bougea un peu, s'étira la main. C'étaient les vadrouilles échevelées qui étaient tombées... Et sa « crosse » de hockey. Il y toucha, une écharde le fit grimacer ; une goutte de sang perla à son doigt. Il n'avait pas encore acquis le goût du sang ; il préféra s'essuyer distraitemment le doigt sur sa vieille chemise bleue.

Dans l'une des boîtes à chaussures du fond, il s'en souvenait maintenant, il y avait ses patins à glace. Des patins aux lames tranchantes... Mais il n'aimait pas l'hiver, le froid, les tempêtes, les rafales, les bourrasques ni la neige sale de la rue Saint-Denis. La pluie, la neige, la grisaille... Sans taches de sang. — Non, quand même : il lui arrivait de l'aimer, l'hiver, quand la neige était encore éclatante au soleil ou que les érables nus de la rue Saint-Vallier s'enrobaient de sucre ou de cristal comme pour fêter Noël. Mais sur la glace, il tombait tout le temps, — sur le cul, sur le cul, — et le soleil, il l'aurait préféré ailleurs, bien au chaud, dans des pays parfumés par des fleurs multicolores au bord des mers encore plus bleues que le ciel : il en avait vu des photos, l'autre jour, et un film à la télé chez un copain. Ou alors, la neige, il l'aurait aimée toujours très blanche, étincelante, au sommet de très hautes montagnes, et sans qu'il y fasse jamais froid. Il y en avait, des pays comme cela, lui avait-on dit.

Maudite rue Saint-Denis ! À sept ans, jadis, il l'avait parcourue à pied depuis le boulevard Saint-

Joseph jusqu'à la rue Saint-Zotique. À sept ans seulement ! Une marche interminable. Il n'avait pas un sou. Il était tout essoufflé, en nage, la chemise trempée comme en ce moment. Ce n'était pourtant que la fin d'avril, mais de peur qu'on le rattrape, il lui avait d'abord fallu courir, courir sur le boulevard Saint-Joseph jusqu'à la rue Saint-Denis depuis l'enfer du pensionnat. Son évasion, il s'en souviendrait toujours avec joie, fierté, espoir, satisfaction ; ce serait l'un des grands moments de sa courte vie, le plus beau, peut-être. La prison étouffante des dortoirs, des lavabos communs, des réfectoires, des salles de classe, des cours fermées et clôturées, — la prison, de nuit comme de jour, après les menaces répétées et feintes de l'envoyer à l'École de Réforme. (Plus tard, ce seraient les hôpitaux puis la tombe, — mais on peut sortir des tombeaux.) S'évader à sept ans ! Quelques heures de liberté !

Derrière la clôture de la cour des garçons, dite cour de récréation, se cachait la cour des filles. Il se rappellerait toujours cette fillette de son âge, blonde et pâle, et si jolie avec son sourire triste, qui lui avait dit se nommer Lise, Élise, Louise, Éliane, Lysiane, Lysanne ou Isabelle, car elle aimait changer de prénom d'un matin à l'autre. Ils se parlaient à travers le grillage en losanges, ils pouvaient tout au plus se toucher les doigts, les joues, les lèvres, quand les pions ou les pionnes ne surveillaient pas. (Du temps de son père, qui était allé au même pensionnat, c'étaient, lui avait-il dit, des frères et des soeurs tout en noir.) Ce corps gracieux et mince, ce visage pâle et fin à travers la grille, ce regard de rêve qui ne demandait qu'à rire, son premier amour, cette femme à venir qui lui demeurerait si longtemps interdite derrière sa clôture grillagée, comment les aurait-il oubliés ? Elle lui avait dit : « Attends-moi, je t'attendrai ». Mais il ne l'avait jamais revue.

Il s'agenouilla au fond du placard et serra les poings. Il se retint juste à temps : inutile de frap-

Le
placard

per, cela ne ferait que prolonger la punition. C'était *chaque* fois aussi long. Les portes fermées, il faudrait pouvoir les enfoncer, les défoncer. Il ne pouvait pas encore, cela viendrait. Les défoncer ou les laisser s'ouvrir d'elles-mêmes ? Violer les interdits ou les voir s'évanouir ? Il desserra les poings et fit glisser sa main droite sur la porte comme pour la caresser... Il y traça un signe de sang. Elle finirait bien par s'ouvrir.

Il se réadossa au coffre. Un autre objet tomba, fffloc, un bruit mat, bien à plat. Il y eut un nuage de poussière, il toussa, mais cette fois-ci, il sentait aussi la bonne odeur de l'encre d'imprimerie et du papier d'autrefois. C'était le vieil atlas de son père ou de son grand-père. Il l'avait souvent feuilleté à son retour du pensionnat. De grandes cartes historiques et géographiques, des puzzles tout peinturlurés de bleus pâles, de rouges clairs, de roses, de verts, de mauves. Il y traçait du bout du doigt de longs voyages imaginaires qui le transportaient depuis les rues rectilignes de sa ville, avec leurs escaliers, jusqu'aux cités les plus lointaines : des cités fabuleuses dont les coupoles et les tours torsadées en hélices se couronnaient de grosses boules de Noël, vibrantes, irisées de mille couleurs, — depuis Novgorod, Samarkand, Venise, Raguse, Marrakech, Louxor ou Jérusalem jusqu'aux cités encore à venir, — depuis les forêts noires, sévères, rigides, monotones et ennuyeuses de son pays jusqu'à de belles jungles toutes enguirlandées de lianes, fleuries à profusion, parcourues par des bêtes bondissantes au pelage de cuivre et d'or qu'il faudrait conquérir et par d'innombrables oiseaux multicolores que poursuivaient des rapaces, — des rapaces que l'enfant dépassait à son tour, survolant des vallées profondes agrémentées de rivières, de lacs, de chalets-jouets, puis des montagnes escarpées et des hauts pics aux neiges éblouissantes, — et là, tout au sommet d'une chaîne de montagnes, ou sur le plus haut plateau du monde, l'attendait chaque fois le vaisseau spatial de Valérian

et de la blonde et jolie Laurelihe... Ils parlaient alors tous les trois, émerveillés, et filaient ainsi jusqu'au coeur même de l'empire des mille planètes, jusqu'à la cité aux eaux mouvantes ou jusqu'au pays sans étoile... sans étoile... où les guettait le sinistre ambassadeur des ombres... Ce n'était qu'une histoire.

L'enfant rouvrit les paupières. Il ne voyait plus à nouveau que du noir. Il lui sembla que tout son placard venait de frémir. Il renifla, s'essuya les yeux et frissonna, bougea un peu. Ce devait être le pachyderme d'en haut qui montait chez lui. Rien d'autre. Les marches craquaient plaintivement.

Le claquement sourd d'une porte ! Le murmure de deux voix... Son père venait de rentrer du bureau en même temps que le voisin d'en haut. Son père devait être en train d'embrasser sa mère un peu vite, — sur les joues, peut-être sur les lèvres... Mais voilà qu'il y avait des éclats de voix, déjà. Des éclats de voix comme l'autre soir après le départ de l'ami Pierre... L'enfant tendit l'oreille, qu'il avait encore fine malgré la musique rock, presque toujours les mêmes rythmes, le même *beat*, les mêmes batteries, ce tintamarre (si loin du chant) que lui faisaient écouter ses copains et qu'il faisait semblant d'aimer autant qu'eux. Il ne parvint pas à distinguer les mots, les phrases qu'il entendait. Seulement que sa mère plaidait et que son père tempêtait : il leur arrivait, comme cela, d'échanger leurs rôles.

Puis il entendit des grondements, des mugissements. Ceux de la radio ou de la télé ? Ce devait être la télé, l'heure des nouvelles. Oui ou non, noir ou blanc, pour, contre, il ne savait plus quoi, la liberté ou l'indépendance (pourquoi ou ?), sa mère était pour Pierre, le même nom que l'ami, et son père pour René — à moins que ce fût le contraire, il confondait les noms. Il se rappelait mieux les caricatures des journaux surtout celles de Girerd. Il

LES
ation
otia
mie

Le
placard

désirait tellement pouvoir dessiner plus tard ! Des bandes dessinées. Du fantastique et de la science-fiction. Ou encore : des histoires tristes avec des trucs rigolos. Le problème, c'est que les trucs rigolos, il faudrait les chercher, les inventer.

Il se leva brusquement — et se cogna la tête au plafond. Maudit plafond ! Il oubliait chaque fois que c'était en pente. Pourquoi s'asseoir au fond, aussi ? Il se frotta la tête, tout étourdi. « Toujours étourdi », lui disaient les profs. Il se rassit par terre, plus près de la porte, et Dieu sait pourquoi, pour ne pas pleurer, peut-être, il se mit tout à coup à marmonner des débuts de prières, de vieilles prières du temps de la messe, des prières de famille : « notre père », « je vous salue Marie mère de Dieu », « gloire au père et au fils », etc., — après quoi, il commença à chantonner dans la pénombre des chansons que ses parents aimaient tous les deux : « la manikoutai » ou « mon pays c'est l'hiver ». Il les trouvait dépassées, mais c'était quand même beau.

Maudite marde ! qu'est-ce qu'ils attendaient pour venir ? Ça devait faire au moins une heure ? Il était tanné de son damné placard ! Il était trempé de sueur, le coeur lui serrait, il n'avait plus aucune envie de pleurer. Le sang de son doigt s'était coagulé. La rêverie et les souvenirs, cela n'avait qu'un temps, il voulait sortir du placard et dessiner. Il venait de trouver un sujet : son héros se tiendrait au bord du fleuve, la nuit ; tout à coup, il y aurait une lumière éblouissante et blanche au dessus des eaux : une sorte de vaisseau spatial en forme de placard aussi éclatant que la pleine lune et que toutes les étoiles dans un ciel entièrement décoré de constellations ; la porte coulisserait, il en sortirait une femme très belle, très blonde, qui porterait un collant doré et étincelant presque aussi brillant que le soleil. Ce serait un vaisseau venu du futur et à bord duquel il pourrait monter...

Il se releva prudemment. Il frappa résolument la porte à coups de poing. Une fois ; deux fois ; trois fois. Il renifla et s'arrêta. La télé jouait toujours. Il n'était tout de même pas pour tout défoncer tout de suite ? Il frappa plus fort. Il entendit alors la voix de sa mère :

— Déjà une demi-heure ! Pauvre chou. Je puis y aller, maintenant.

Il entendit des talons hauts claquer sur un bout de plancher nu. Elle se tenait enfin de l'autre côté de la porte ; il entendait le trousseau de clefs tinnabuler comme la clochette de la consécration d'autrefois, deuxième service. La clef égratignait la serrure, la porte allait enfin s'ouvrir...

— Tu me promets de mieux parler ? demanda sa mère.

— Oui oui, fit l'enfant.

Plus tard, il s'assoierait longuement aux terrasses colorées de la rue Saint-Denis, voyageant d'une à l'autre, silencieux, taciturne, ombrageux, devant sa bière tiède, attendant Dieu-sait-quoi, en compagnie d'autres enfants comme lui, mal vieillissants, à qui échapperaient, de temps à autre, quelques jurons bien sonores et tellement virils. Il y aurait aussi beaucoup de filles — et quelquefois, de l'herbe pour rêver. Mais quitterait-il jamais son placard ? Ferait-il ouvrir les portes ? ou les défoncerait-il ? Retrouverait-il la fillette du camp de concentration, celle qu'il pourrait aimer davantage que toutes ses amies d'un mois ou d'une seule nuit ? Elle serait tellement belle aujourd'hui... Et tellement plus libre que lui ?

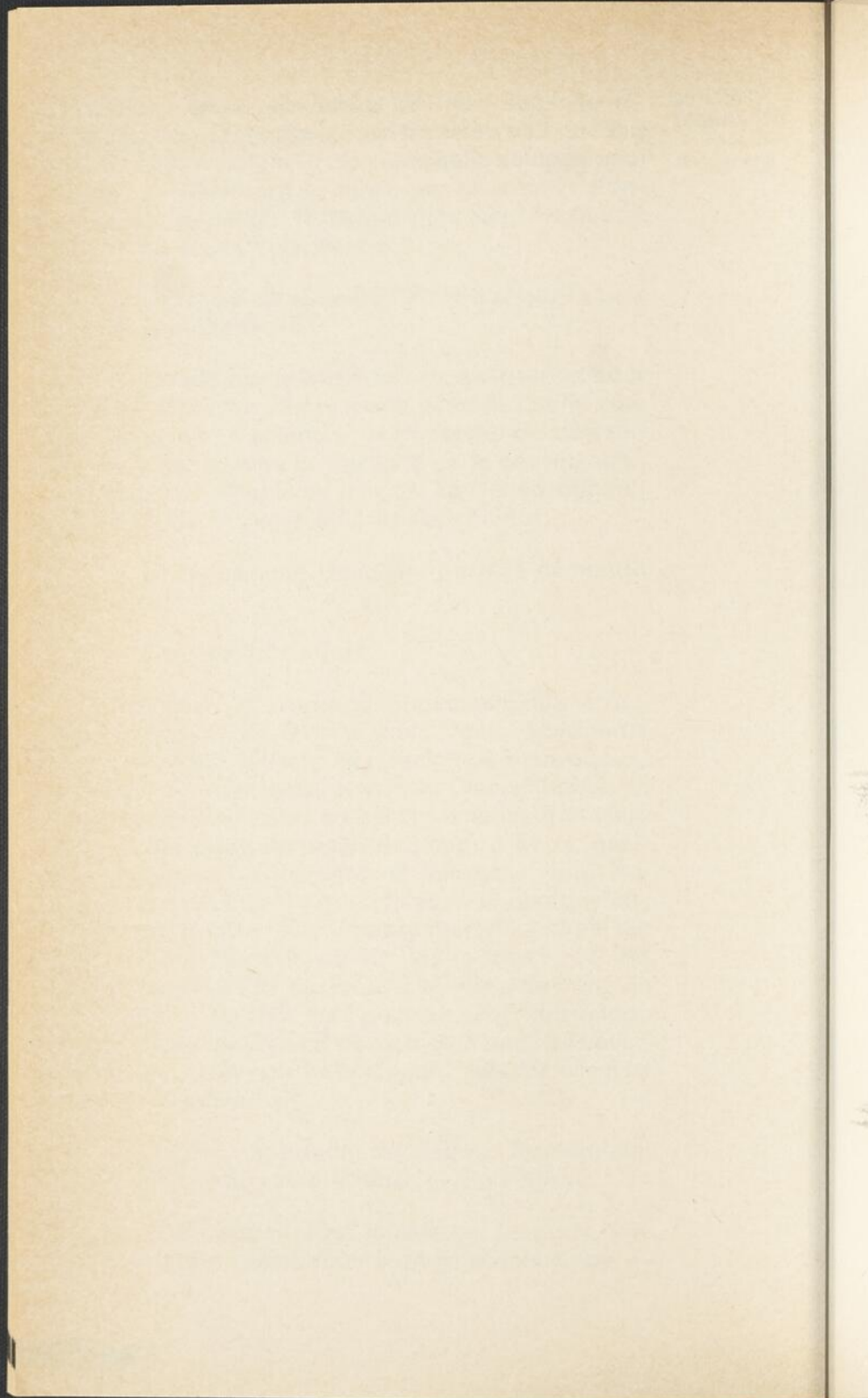
Ses textes, ses bandes dessinées... Son art, oui, serait sa seule vraie liberté. — Peut-être.

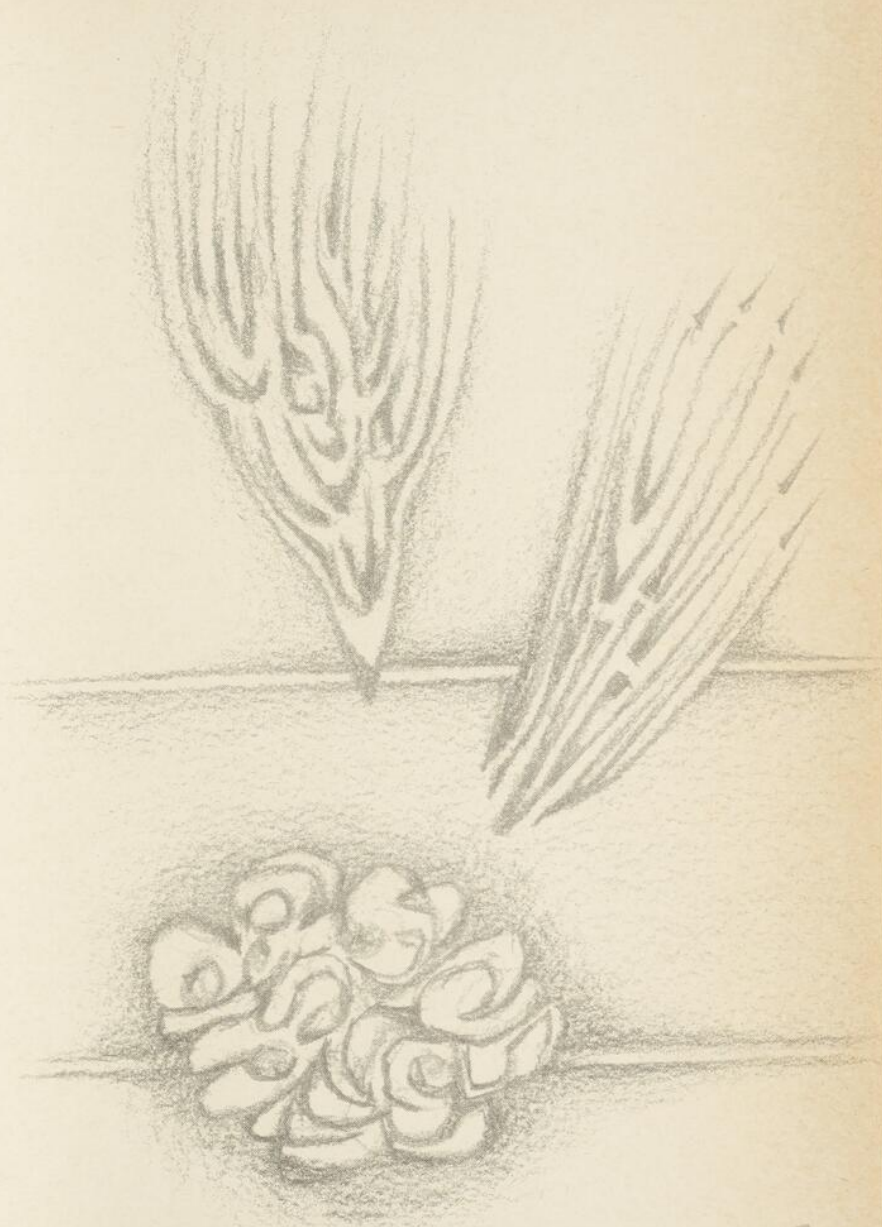
La clef tournait dans la serrure. La porte, une fois, de plus, allait s'ouvrir en grinçant un peu. —

LES
sthan
otie
mie

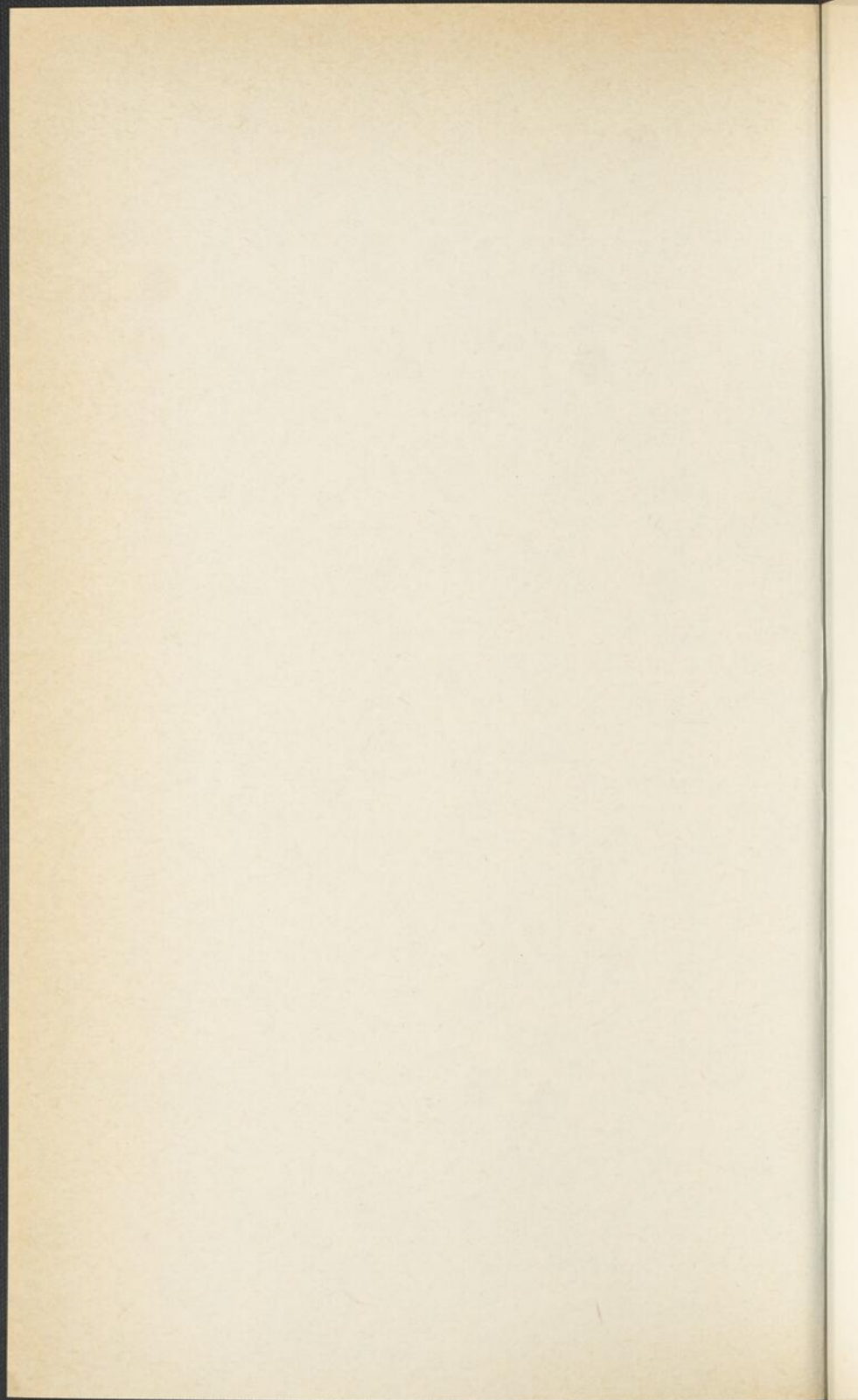
**Le
placard**

Si peu que rien : la porte elle-même avait sa pudeur. Elle détestait faire du bruit. On ne pleure jamais qu'en silence.

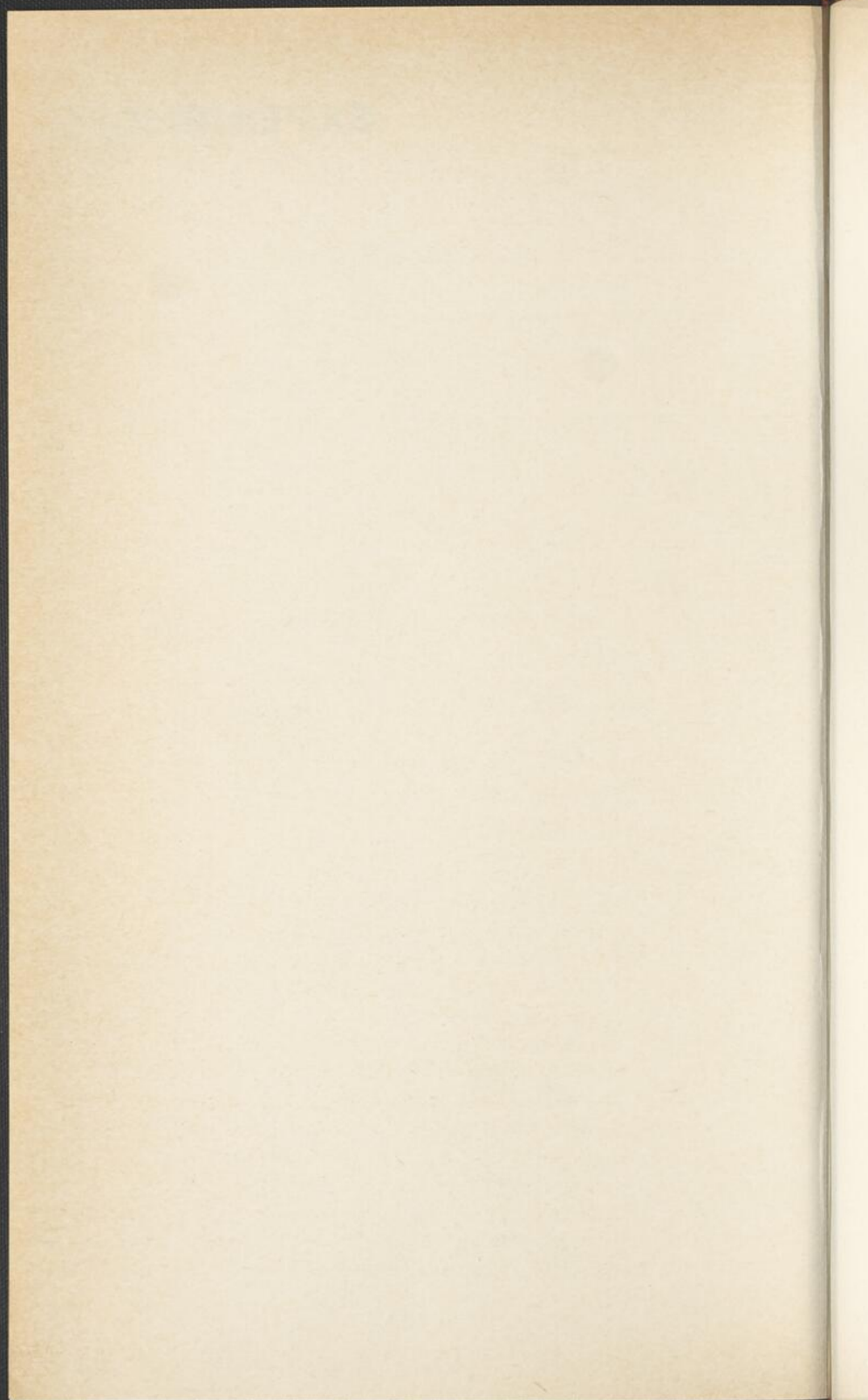




R.S. 86



EXPÉRIENCES



JEAN-MARC PIOTTE

Un militant ouvrier

Tout destinait Jean à devenir un militant ouvrier. Ou rien.

Aîné d'une famille ouvrière de six enfants, il doit interrompre, à deux reprises, durant une année, ses études afin d'aider son père à boucler le budget. Il travaille alors comme livreur à l'épicerie du coin. À l'école, il était, dit-il, le « parfait type du 60 % » : il n'a jamais doublé une classe et travaillait juste assez pour réussir ses examens de fins d'années.

À 18 ans, muni d'un diplôme de 10^e année, section générale, il quitte définitivement le système scolaire pour le marché de l'emploi. Il est engagé dans une usine de meubles de l'est de Montréal, là où il habite. Il se révèle un ouvrier consciencieux, appliqué et performant. Lorsque, sans le consulter, le syndicat d'une Union internationale organise une journée de débrayage, il demeure à son poste, sans remords, même si le lendemain il devra subir les reproches des camarades de travail qui le jugent sévèrement. Il était devenu l'ami des patrons qui lui offrent, lorsque Jean a à peine dix-neuf ans, une place de contremaître. Il refuse et abandonne cet emploi car, entre temps, son père, vieil électricien à Ciment Lafarge, a obtenu l'en-

gagement de son fils comme manoeuvre pour un salaire nettement supérieur à celui qu'il aurait reçu comme contremaître.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

À son nouveau travail, Jean conserve le même rythme que celui appris à l'usine de meubles : il travaille vite et fort, sans temps mort. Au bout de deux semaines, une dizaine de camarades viennent le trouver pour lui demander de ralentir son rythme de travail, tout en surveillant les « casques blancs ». Ils lui expliquent : « si tu maintiens ta cadence, nous devons, nous aussi, faire du « speed up », nous fatiguer davantage pour, à la fin, obtenir la mise à pied de certains d'entre nous qui seront devenus inutiles ». Jean hésite et s'interroge : peut-être veulent-ils le rouler et obtenir son renvoi ? Peut-il se fier à ces « Italiens » auxquels il est confronté pour la première fois ? Malgré ses doutes, il décide de suivre leurs conseils. Mais Jean est harcelé par un contremaître qui n'arrête de le surveiller et d'exiger plus de rendement. Mis au courant de cette situation, un des camarades réglera le compte du compatriote contremaître par un coup de pelle derrière la tête qui lui fera sauter le casque blanc. Jean, qui à l'âge de vingt ans vient de se marier et dont l'épouse attend son premier enfant, vit là sa première expérience de solidarité ouvrière. Il ne l'oubliera pas, même si cette expérience est de courte durée : l'usine ferme ses portes et Jean est mis à pied au bout d'un an.

Il est alors embauché à *Uniroyal*, usine qui recycle le caoutchouc usagé. Le travail, pénible, exercé dans des conditions de grande insalubrité, fortement encadré (un contremaître pour trois ouvriers), est rémunéré un peu au-dessus du salaire minimum. À cette période, le syndicat, membre d'une Union internationale, négocie une convention collective. Des vieux, avec qui Jean travaille à l'intérieur de l'horaire du soir et dont Jean respecte profondément l'expérience et les compétences, reprochent au syndicat de demander une trop faible augmen-

tation (vingt-cinq sous de l'heure) et jugent leur rémunération nettement inférieure à celle obtenue par les confrères américains oeuvrant dans des usines similaires. Le syndicat convoque l'assemblée d'acceptation du projet de convention collective durant la soirée, lorsque les travailleurs contestataires sont à l'ouvrage : la convention est acceptée sans discussion. Jean est choqué de la procédure peu démocratique utilisée par le syndicat et est déçu du résultat de la négociation.

Durant les deux années suivantes, l'usine embauche et beaucoup de jeunes y entrent. Ceux-ci fréquentent une brasserie près de l'usine et y discutent de tout, dont du syndicat et de la convention collective. En 1969, lorsque la grève est déclenchée, ils y participent spontanément et activement. L'assemblée générale du syndicat, animée par l'enthousiasme des jeunes, destitue le président du syndicat dont elle se méfie et le remplace. Le représentant de l'Union internationale réagit à cette initiative incontrôlée : un job de contremaître est offert au nouveau président et l'ancien président est réaffecté à son poste sans que l'assemblée générale soit consultée. Au bout de trois semaines de grève et vingt-quatre heures avant le versement prévu des prestations de grève, les leaders du syndicat convoquent une assemblée générale, sollicitent la présence de ceux qui sont pour le retour au travail et font entériner la nouvelle convention collective. Écoeurés du syndicat, les jeunes quittent un par un l'usine, sauf quatre irréductibles, dont Jean.

En 1972, le représentant de l'Union internationale propose un « master contract » qui couvrirait deux usines qui jouissaient auparavant de conventions collectives distinctes. De cette façon il noie le militantisme de la soixantaine d'ouvriers de la petite usine dans la masse des quelques six cents ouvriers de la grande usine. Le contrat prévoit de plus l'interchangeabilité en cas de mise à pied :

les jeunes de la petite usine se verraient alors remplacés par les travailleurs plus âgés de la grande usine.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Les « quatre » s'organisent. À la brasserie, ils préparent des demandes qui tiennent compte de ce que les ouvriers désirent. Mais à l'assemblée générale du syndicat, complètement dominée par les ténors dont le permanent, les quatre jeunes n'arrivent pas vraiment à se faire entendre : ils sont écrasés.

Battus mais non découragés, ils s'adressent à la C.S.N., qu'ils ne connaissent que de nom, afin qu'elle les aide à obtenir une accréditation syndicale indépendante pour leur usine. Les « quatre » recrutant d'autres jeunes, se mettent sur des horaires différents pour rejoindre l'ensemble des ouvriers, débordent le représentant de l'Union internationale en multipliant les griefs et alimentent un climat d'insatisfaction contre l'employeur et contre le syndicat aussi craints l'un que l'autre. Après une semaine intensive de travail de sape, trois jours avant les délais prévus au Code du Travail, en une journée, ils font signer, à la porte de l'usine, l'adhésion à la C.S.N. de l'ensemble des ouvriers. Le représentant de l'Union internationale réagit en convoquant une assemblée générale et en allant voir un par un les ouvriers qui, sauf les « quatre », démissionnent à tour de rôle du nouveau syndicat. Les quatre jeunes visitent alors chez eux chacun des ouvriers, prennent cette fois-ci le temps de leur expliquer leurs positions et refont signer des cartes d'adhésion. La formation de ce nouveau syndicat se produit à la même époque où les journaux font leur manchette avec la scission de ceux qui constitueront la C.S.D. : cette scission renforce l'arsenal de propagande des tenants de l'Union internationale. La guerre de procédures pour l'accréditation entre celle-ci et la C.S.N. durera huit ans avant qu'elle ne se termine en faveur de cette dernière. Au niveau local, rien n'est

réglé : durant deux ans, le syndicat est divisé par une lutte idéologique entre partisans de la C.S.N. et partisans de l'Union internationale ; sur chaque question discutée à l'assemblée générale, les votes se prennent à quelques voix de majorité.

Les « quatre » s'organisent pour que les jeunes se retrouvent sur le même horaire qu'eux afin de les former syndicalement. Les « quatre » sont reconnus comme des ouvriers compétents et fiables. Ils font en sorte que les plans de production soient respectés, tout en prenant des pauses plus longues que celles prévues à la convention collective. Les plus âgés, qui ont consacré leur vie à l'usine, travaillant souvent seize heures par jour et six jours par semaine en accumulant les heures supplémentaires, dont l'ancienneté et la santé sont peu respectées par la compagnie et les contremaîtres, suivent avec intérêt cette expérience des jeunes. Ceux-ci persuadent les plus âgés qu'ils ne devraient pas continuer de sacrifier leur santé pour un dix cents supplémentaire de l'heure et qu'ils devraient leur abandonner le travail le plus pénible et insalubre : l'alimentation des fourneaux qui commandent la production de l'ensemble de l'usine. Occupant ces postes stratégiques, ils négocient sur le tas, obtenant des conditions de travail non prévues à la convention collective : prolongation des pauses, respect de l'ancienneté au niveau de l'usine, etc. Ils apprennent à jouer l'un contre l'autre le gérant du personnel qui veut que sa convention soit observée, le gérant de la production qui désire que celle-ci soit effectuée et l'ingénieur du plan qui veut que son organisation du travail soit respectée. Dès cette époque, ils développent une stratégie qui sera la leur : obtenir sur le bras des conditions de travail qui seront, par la suite, incluses dans la convention collective. À la fin de 1973, à l'occasion de l'obtention de leur première accréditation, ils organisent une longue assemblée générale pour discuter de la division au sein du syndicat. Ils propo-

sent au leader de l'Union internationale et à son lieutenant les postes de secrétaire et de trésorier, tout en conservant les moyens de contrôler les comités exécutif et de négociation : le jeune syndicat obtient pour la première fois un vote unanime.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

En septembre 1974, 52 % des syndiqués votent une grève dont l'objectif majeur est de contrer les procédures de l'Union internationale contre l'accreditation obtenue : la grève durera cinq ans... La C.S.N., dont le fonds de défense professionnelle subit une hémorragie, vient de réduire ses prestations de grève : les grévistes, qui reçoivent des chèques dont le montant est plus léger que celui prévu, manifestent leur mécontentement face à leur exécutif. Le syndicat met sur pied un comité de placement qui trouvera du travail à chacun de ses membres. Ceux-ci, pourvu qu'ils fassent régulièrement le piquetage, sont aussi admissibles, à ce moment, aux prestations du F.D.P. Le piquetage sera maintenu vingt-quatre heures par jour et sept jours par semaine durant cinq ans. Une assemblée syndicale se tient tous les quinze jours pour faire le point sur la situation. Quatorze mois après le déclenchement de la grève, l'assemblée générale rejettera à l'unanimité les dernières offres patronales.

Le syndicat reçoit l'appui du Conseil central de Montréal, alors très dynamique, qui organise des assemblées de solidarité où les grévistes de différents syndicats peuvent se retrouver, échanger et fraterniser. Jean sillonne la province, rencontre des syndiqués et reçoit un « appui extraordinaire » du mouvement dans ces « années de solidarité ». Sauf pour la Fédération des Travailleurs du Papier et de la Forêt, hostile, et sa propre Fédération, la Métallurgie, dont l'appui est timoré, les marques concrètes de soutien abondent, provenant de syndicats de la C.S.N., de la C.E.Q. et même de la F.T.Q.

**Un
militant
ouvrier**

En janvier 1979, les grévistes étant accusés d'être devenus des pensionnés à vie de la C.S.N., le syndicat demande au Bureau fédéral de la C.S.N. de supprimer leurs prestations de grève, tout en leur renouvelant leur appui moral. Jean, qui avait été vice-président du Conseil central de Montréal durant deux ans puis organisateur au service des grèves, se voit refuser un poste permanent par le comité de sélection de la C.S.N. et est mis à pied : le comité, y compris le représentant du syndicat des permanents, le jugeait trop radical. Durant la même période, son épouse, qui attendait son troisième enfant, lui reproche de sacrifier, contrairement à son père, sa vie familiale au syndicat et à ses amis : elle le quitte. Jean se sent alors abandonné de tous les côtés : il se sent enfermé dans un tunnel dont il ne voit plus l'issue. Heureusement, il continue de recevoir le soutien des gars de l'usine, ses seuls amis véritables, ceux qui deviendront de plus en plus sa vraie famille.

En septembre 1979, les installations sont achevées pour une bouchée de pain par une multinationale, « Servaas », et, en deux jours, une convention est signée qui est conforme à ce qui existe dans des usines semblables. Des soixante-cinq grévistes d'il y a cinq ans, dix étudiants sont retournés aux études et cinq ouvriers sont morts. Trente-cinq ouvriers militent au syndicat jusqu'à la fin du conflit. Sept d'entre eux, ayant obtenu un meilleur emploi, ne retournent pas à l'usine, quoique trois de ceux-ci y reviendront quelques années plus tard.

Avec le retour au travail, afin de démontrer au nouveau patron que les cinq années de grève n'ont pas entamé leur mobilisation et leur détermination, les syndiqués maintiennent durant trois semaines leur ligne de piquetage. À l'intérieur, la lune de miel entre la direction et le syndicat dure six semaines. La bataille reprend lorsque la direction refuse au syndicat un droit de véto sur la nomination des

contremaîtres. Ceux-ci essaient d'acheter l'appui des syndiqués en distribuant de la bière au travail et en octroyant des privilèges à certains. Un nouveau gérant du personnel organisera dans le Nord des sessions de relations humaines à l'intention de ses contremaîtres. L'usine embauche brusquement de nouveaux ouvriers, espérant noyer sous le nombre les vieux militants aguerris. La guerre d'usure dure deux ans et demi. Le syndicat résiste, en contrôlant le rythme de production et en négociant sur le tas.

En mars 1982, le président de la multinationale vient à Montréal rencontrer les dirigeants du syndicat. Il accepte de se défaire des contremaîtres que les syndiqués détestent. En retour, le syndicat promet un niveau de production qui permettra à la multinationale un profit raisonnable. Un mois plus tard, au lieu des cinq travailleurs devant être mis à pied faute de travail, le syndicat obtient le renvoi de cinq contremaîtres : le gérant du personnel quitte. Un comité de production est mis sur pied. Les syndiqués, bourrés de chiffres qu'ils ne comprennent pas, songent à démissionner. Ils décident d'apprendre et de s'impliquer. Ils acceptent de partir des chiffres fournis par la direction. Pour l'avenir, sachant ce qu'ils produisent, ils pourront plus facilement évaluer les bilans financiers de la direction. Dans les mois qui suivent, la production et les profits croissent même si les ouvriers travaillent moins fort qu'auparavant.

En septembre 1982, le syndicat signe une convention collective qui normalise ce qui a été obtenu antérieurement. Les chefs d'équipe, qui remplacent les contremaîtres, qui ne peuvent être officiers du syndicat et qui ne peuvent prendre aucune mesure disciplinaire à l'encontre des ouvriers, sont nommés par l'assemblée générale du syndicat. Le comité des chefs d'équipe est coordonné par le vice-président du syndicat. L'embauche est contrôlée par le syndicat. Aucune mise à pied n'est pré-

Un
militant
ouvrier

vue : à tour de rôle, les syndiqués se mettront sur le chômage durant un mois, prolongeant ainsi la période de vacances prévue à la convention collective. Ainsi, le syndicat contrôle et dirige de facto toute la production de l'usine. Le syndicat, qui a un comité social très actif, occupe plusieurs locaux de l'usine, dont l'un pour l'imprimerie qu'il a achetée du Conseil central de Montréal. De plus, le régime de pensions, par l'intermédiaire d'un REER, et le régime d'assurances sont sous son contrôle. Enfin, la paie de vacances de chaque ouvrier est versée par tranche mensuellement au syndicat : celui-ci jouit donc d'un fonds de grève appréciable... fourni par l'employeur.

Peu après la signature de la convention collective, la moitié de l'usine passe au feu et, quelques mois plus tard, l'ensemble des ouvriers est mis à pied. Par l'intermédiaire du comité de production, après un mois de discussions, le syndicat convainc la direction de la rentabilité de l'usine malgré l'incendie. L'usine rouvre ses portes, la production augmente et le niveau promis de profit est réalisé. Non seulement les travailleurs mis à pied sont-ils tous réengagés, mais de nouveaux ouvriers sont embauchés. Malgré la résistance de la direction, le syndicat impose la reconstruction de la partie sinistrée de l'usine en utilisant ses propres membres. Tout est rebâti au coût de deux cent mille dollars alors que la direction avait prévu un montant d'un million six cent mille. Celle-ci, cependant, pour des raisons que Jean juge obscures, n'arrive à signer aucun contrat qui aurait permis de refaire fonctionner la partie reconstruite de l'usine.

En novembre 1985, la direction annonce aux ouvriers la fermeture définitive de l'usine. La bâtisse et le terrain ont été vendus, et le syndicat découvrira, deux semaines après l'annonce de cette fermeture, que la machinerie a été transférée à Cornwall. Plusieurs autres compagnies ont précédé celle-ci dans le déménagement dans cette

petite ville de l'Ontario située à la frontière du Québec : les salaires y sont plus bas (dans le cas qui nous concerne, sept dollars au lieu de onze dollars de l'heure) et l'entreprise y sera subventionnée pour... création d'emplois. La direction voulait se débarrasser non seulement d'une convention collective jugée trop contraignante, mais aussi et surtout d'un syndicat trop militant qui contrôlait à ce point la production qu'il avait pu imposer la reconstruction de la partie incendiée de l'usine contre la volonté du patron.

Mais les syndiqués, sous le leadership de Jean, refusent de s'avouer vaincus et repartent en guerre. Le syndicat veut se transférer en Ontario avec ses membres, son accréditation et sa convention. Les plus jeunes et quelques vieux sont prêts à suivre Jean dans cet exil et dans cette nouvelle aventure. Les travailleurs d'âge moyen, dont les responsabilités familiales freinent la mobilité, désirent rester dans l'est de Montréal : pour eux, le syndicat songe à bâtir, avec les cadres mis à pied, une coopérative de production.

Jean n'est pas sans ressentir fortement le climat actuel du syndicalisme. La C.S.N. s'est centralisée, hiérarchisée et bureaucratisée. Impossible maintenant d'obtenir les services d'un permanent du service juridique sans remplir des formulaires et sans avoir obtenu l'autorisation de la direction. La C.S.N. a augmenté ses espaces de bureaux : on y trouve les permanents alors qu'ils étaient auparavant là où oeuvrent les syndiqués. Le niveau de débats est si faible que Jean regrette presque les m.-l. qui obligeaient à prendre position et à se situer.

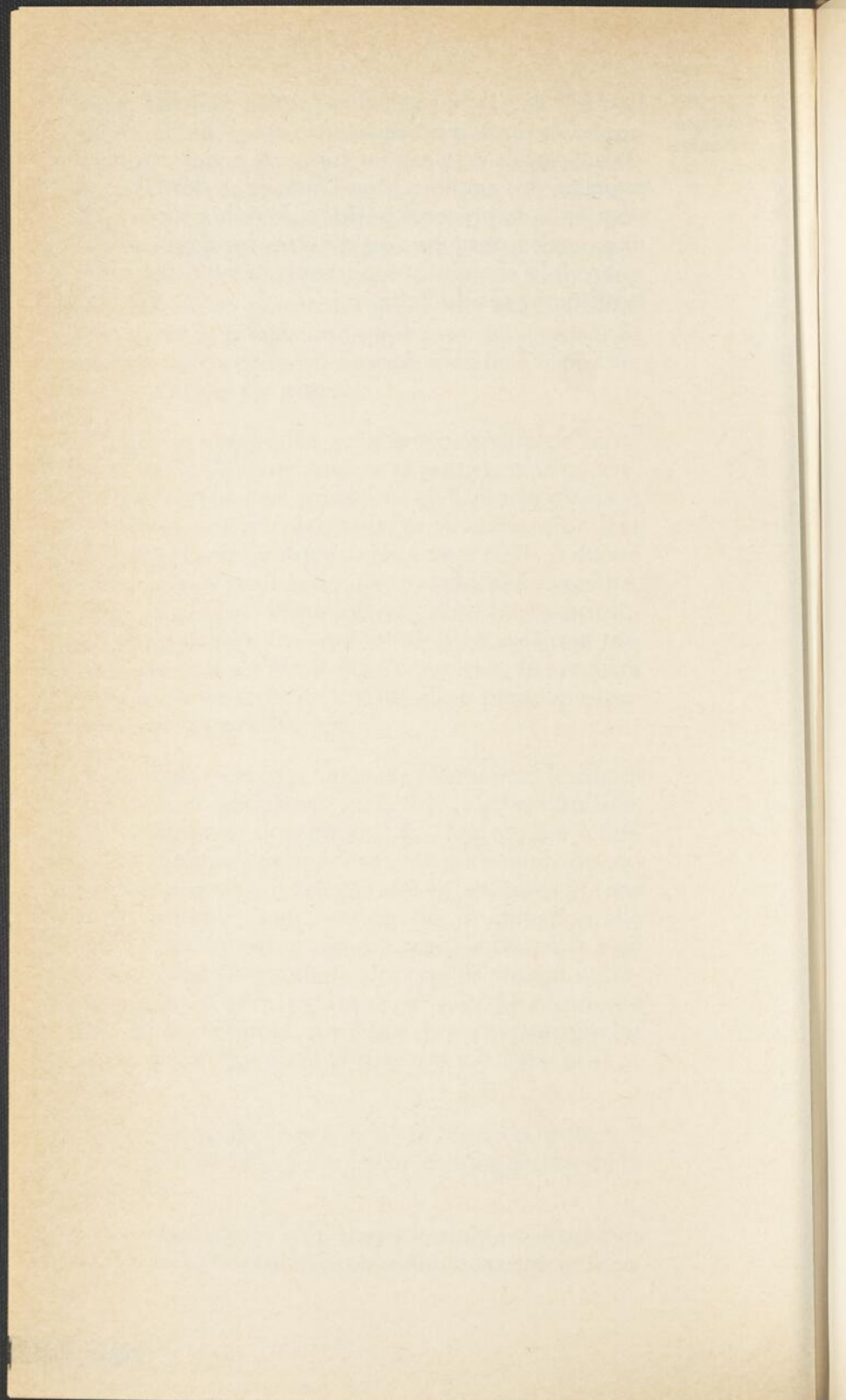
Depuis qu'il a repris la lutte, Jean n'a rencontré à l'édifice de la C.S.N. aucun autre gréviste de la centrale.

Le mouvement n'est pas l'institution, n'est pas l'appareil d'élus et de permanents assagis et fonc-

IBLES
gestion
ocratie
omie

**Un
militant
ouvrier**

tionnarisés. Le mouvement, c'est les militants de la base. Or, dans la présente crise économique, ceux-ci sont portés à se replier sur leurs acquis, dont le maintien des emplois. Mais l'histoire se déroule par vagues. À la présente période de reflux succédera une reprise des luttes où d'autres syndicats poursuivront le chemin que parcourt le syndicat combatif que préside Jean.



ÉRIC ALSÈNE

Le réseau québécois des garderies : autogestionnaire ?

La question en titre peut suprendre. Se pourrait-il qu'il se passe quelque chose du côté des garderies, dans ces services publics qui existent dans chaque quartier, qu'on retrouve à l'intérieur de certains milieux de travail — du public dans du privé ?!... —, et qui sont offerts aussi par des madames chez elles ?

Le réseau des garderies au Québec

Dissipons en premier lieu tout malentendu. Les garderies ne sont pas partout. D'abord parce qu'elles sont encore relativement peu nombreuses : au 31 mars 1986, il y en avait 671 au Québec, offrant une capacité totale d'accueil de 32 543 places à des enfants de moins de six ans durant toute la journée. Or, en 1983, les besoins étaient évalués à environ 210 000 places de garde à temps plein. C'est dire qu'il faudrait théoriquement quelque 4 300 garderies pour couvrir toute la demande de services de garde au Québec... Si le rythme de développement des dernières années était maintenu, « cela nous prendrait une soixantaine d'années et un budget astronomique »

pour atteindre un réseau universel de garderies, a pu dire la ministre responsable du dossier en 1984 (Denise Leblanc-Bantey). En 1984-1985, l'Office des services de garde à l'enfance (l'institution gouvernementale provinciale chargée des garderies) avait peut-être — parce qu'on ne le sait pas exactement — dépensé 40 millions de dollars pour les garderies (sur 25,5 milliards dépensés par l'État québécois).

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Par ailleurs, les garderies ne sont pas la seule forme de garde reconnue officiellement pour les enfants d'âge préscolaire. La garde « en milieu familial » existe aussi, différente de la garderie : les enfants sont gardé-e-s au domicile d'une personne, qui fait partie d'une agence administrant les demandes des parents et veillant à la qualité des services — ce n'est donc pas le gardiennage par la voisine, dit « au noir ». La garde « en milieu scolaire » est un autre type de service, offert par une école en dehors des trois heures quotidiennes de maternelle aux enfants de cinq ans — mais aussi aux enfants du primaire. Incidemment, la terminologie ancienne semblait plus appropriée : on parlait de garde « post-scolaire » ou « parascolaire ». Elle permettait de mieux distinguer le fait qu'il peut y avoir des garderies proprement dites dans des locaux de commissions scolaires. Ainsi, le réseau des garderies est concurrencé/complété par d'autres réseaux de garde. En mars 1986, il représentait peut-être 75-85 % de l'offre reconnue. Aussi faut-il comprendre que, au-delà des formes de services « illégales », même si certains types de services n'étaient jamais officialisés (haltes-garderies, jardins d'enfants), le réseau universel de garde n'aurait guère de chances d'en être un uniquement de garderies.

D'autre part, les garderies sont essentiellement des établissements « privés », qu'il s'agisse de garderies de quartier ou bien de garderies en milieu de travail (réservant une partie ou la totalité de

Le réseau
québécois
des
garderies :
autogestion-
naire ?

leur capacité d'accueil aux enfants du personnel d'un milieu de travail, ou aux enfants de la clientèle d'un milieu de travail). Seules 7 garderies « publiques » existent au Québec, administrées selon la Loi sur les services de garde à l'enfance par des municipalités ou des commissions scolaires, avec du personnel intégré à la fonction publique ou para-publique. Toutefois, les établissements privés se distinguent selon trois types de statut juridico-administratif :

- les garderies B.L., à savoir les raisons sociales enregistrées, les corporations à capital-actions, bref les garderies à but lucratif où il y a un-e ou des propriétaires individuels. Ces garderies, encore récemment, ne pouvaient recevoir de subventions directes du gouvernement provincial. Mais depuis avril 1985, elles peuvent obtenir une subvention de réaménagement pour rendre conformes leurs locaux aux nouvelles normes. Par contre, c'est depuis juillet 1974 que les parents dont les enfants fréquentent ces garderies sont admissibles éventuellement, au même titre que dans les autres types de garderie, à une aide financière (connue il n'y a pas si longtemps sous l'expression « Plan Bacon ») ;
- les garderies S.B.L., qui sont généralement des corporations sans but lucratif à part entière, ou bien des branches d'organismes sans but lucratif à vocations multiples (communautés religieuses, centres culturels, centres éducatifs, etc.). Ces garderies, non subventionnées directement, sont pour la plupart des vestiges de l'évolution du dossier des garderies au Québec. Elles n'ont pas pu donner à cause de leurs structures polyvalentes — ou ont refusé d'octroyer pour garder le contrôle entre les mains des fondateurs-trices — la majorité des sièges du conseil d'administra-

tion aux parents-usagers, conformément à l'esprit de la Loi sur les services de garde adoptée en décembre 1979 ;

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

- les garderies S.B.L.S., c'est-à-dire les garderies sans but lucratif subventionnées, du fait que les parents-usagers sont majoritaires sur le conseil d'administration. En termes de statut légal, ces garderies sont soit des corporations sans but lucratif, soit des coopératives. Mais les coopératives sont très peu nombreuses — moins de 5 % des garderies S.B.L.S. Ce qui peut paraître bizarre, quand on s'aperçoit que les contraintes formulées à l'égard des corporations sans but lucratif les transforment presque en coopératives. Mais tout s'éclaire, quand on sait que de 1974 jusqu'à l'adoption de la Loi sur les services de garde, une institution gouvernementale s'objecta à la création de garderies coopératives. Et que par la suite, il demeura toujours difficile de monter de telles garderies, qui nécessitent généralement de longues procédures administratives pour leur établissement, et où les parents-usagers forment exclusivement le conseil d'administration — à noter qu'on ne parle pas ici de coopératives de travailleurs-ses dont le travail consiste à garder des enfants, coopératives qui n'existent pas encore au Québec. Quant aux corporations sans but lucratif dont le conseil d'administration est contrôlé par les parents, il s'agit là d'une expression juridico-administrative qui provient en droite ligne des fameuses « garderies populaires » qui ont fleuri entre l'été 1971 et juin 1974 par le biais des subventions fédérales des programmes Perspectives jeunesse et Initiatives locales. C'est toute la question de la participation des parents qui fut initiée à ce moment-là. Et c'est cette question, chère aux années soixante-dix, qui s'est trouvée enchâssée en 1979 dans le pro-

BLES
estion
cratie
omie

Le réseau
québécois
des
garderies :
autogestion-
naire ?

jet de loi 77, et avec laquelle on vit depuis.

En définitive, le réseau des garderies au Québec apparaît structuré en un véritable « spectre ». Au 31 mars 1986, il y avait :

- 475 garderies S.B.L.S., soit environ 71 % de l'ensemble du réseau ;
- 159 garderies B.L., soit 24 % du total ;
- 30 garderies S.B.L., soit 4 % du total ;
- 7 garderies publiques, soit 1 % du total.

L'autogestion

Précisons enfin ce « quelque chose » de socialement novateur qui pourrait avoir lieu du côté des garderies, surtout s'il s'agit d'« autogestion » — une question sociale qui semble être passée de mode en ce milieu des années quatre-vingts.

L'autogestion, c'est encore pour plusieurs la façon collective qu'ont des travailleurs-ses de gérer leur entreprise, voire plus modestement leur atelier de production ou leur département de services. Les travailleurs-ses s'organisent ensemble et décident démocratiquement de leurs orientations et de leurs actions. Bref, tout se passe à un niveau *interne* à l'organisation. D'où certain-e-s n'hésitent pas à étendre cette conception de l'autogestion à d'autres organisations que les milieux de travail, lorsque des gens avec les mêmes intérêts ont des pratiques de gestion collective et démocratique pour régler leur fonctionnement en groupe (coopératives d'habitation, communes rurales, etc.).

L'autogestion est prise parfois au contraire dans un sens beaucoup plus général, macro-social. Elle correspond alors à l'un des « *nouveaux mouvements sociaux* », quand elle ne renvoie pas AU

nouveau mouvement social qui est en train de prendre la relève du mouvement ouvrier dans nos sociétés devenant de plus en plus post-industrielles. Elle recouvre concrètement tout ce qui revendique dans la société civile, qui est anti-étatique et anti-technocratique, et qui va dans le sens d'une (ré)appropriation par les gens de leur vie quotidienne, par les travailleurs-ses et les citoyen-ne-s des divers moyens de pouvoir (moyens de production et d'échange, mais aussi d'organisation, de formation, d'information, de savoir, etc.). Dans cet ordre d'idée, le mouvement pacifiste, les luttes urbaines, les mouvement des femmes sont autogestionnaires. À noter qu'il peut y avoir des partis politiques autogestionnaires, ou même un gouvernement autogestionnaire, mais que ceux-ci ne le seront véritablement qu'à la condition qu'ils s'appuient — et qu'ils puissent s'appuyer — sur des mouvements autogestionnaires.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Une dernière conception de l'autogestion existe, qu'on oublie peut-être trop souvent. L'autogestion, c'est aussi un nouveau type d'interactions entre divers groupes, communautés et institutions, au sein de la société civile ou à l'interface entre celle-ci et l'appareil d'État. Une société autogestionnaire se caractérise en effet par l'exercice largement répandu de la prise de décision démocratique à l'intérieur de toutes sortes de collectivités (entreprises, associations, etc.), à propos des problèmes politiques, économiques, culturels, sociaux concernant directement les membres de ces collectivités. Ce qui passe par tout un processus de « dépropriation » : « Le problème de la socialisation, conçu comme mode d'articulation entre l'intérêt local et l'intérêt global, reste en effet insoluble tant qu'on le pose par le seul biais du changement de propriétaire. Il ne peut être résolu que par l'éclatement et la redistribution des différents droits qui, regroupés, forment le droit classique de propriété. La socialisation autogestionnaire fait éclater la conception capitaliste et bourgeoise de la propriété

Le réseau
québécois
des
garderies :
autogestion-
naire ?

issue de la Révolution de 1789. La socialisation redistribue les différents droits attachés à la propriété classique entre différentes instances (au niveau de l'entreprise, de la région, de l'État, des collectivités diverses) et ne les remet donc pas tous ensemble entre les mains d'un même agent collectif. En ce sens elle représente une véritable *dépropriation*. La société autogestionnaire doit tendre à ce qu'il n'y ait plus de propriété à proprement parler, mais un ensemble de droits complémentaires exercés par différentes collectivités sur un même bien » (Pierre Rosanvallon, *L'âge de l'autogestion*, 1976.)¹

Garderies et autogestion

L'autogestion, comme type propre de gestion, n'est assurément pas à trouver, dans le contexte actuel, à l'intérieur des garderies publiques, ni dans les garderies S.B.L. et encore moins dans les garderies B.L. Théoriquement, les garderies S.B.L.S. seraient aussi à exclure : leur conseil d'ad-

1/ Certain-e-s auteur-e-s en arrivent ainsi à considérer « la cogestion comme cas particulier d'autogestion », puisque, « dans l'autogestion, tous ceux concernés par la bonne marche d'une entreprise devraient pouvoir se prononcer sur son fonctionnement ; or ici trois groupes sont impliqués en fait : les travailleurs, les usagers/consommateurs, et le milieu en général » (Andrée Fortin, « Gestion collective », *Transmarge*, automne 1984). Je ne serais cependant pas complètement en accord avec une telle interprétation éventuelle de la dépropriation autogestionnaire : qu'il y ait partage (négocié) de responsabilités et prérogatives autour de certaines questions intéressant directement différentes catégories d'acteurs ne signifie pas pour autant que ces diverses catégories doivent se retrouver à cogérer telle entreprise ou tel organisme qui est d'abord le fait d'une seule de ces catégories. Sinon, il nous faut admettre la réciproque, à savoir par exemple que les travailleurs-ses d'une garderie cogérée ont le droit d'intervenir directement dans les rapports parents/enfants à la maison... Sinon, on en vient à ne pas voir de problèmes à ce que des représentant-e-s de l'État s'insinuent dans le fonctionnement interne de cette même garderie... Et à la limite, on finit par totalement inverser la signification du mot « autonomie », où ce n'est plus la *distance*, mais le *lien* par rapport aux instances autres, qui compte...

ministration est contrôlé majoritairement par des parents-usagers ; assez souvent, un-e ou des représentant-e-s du personnel sont également présent-e-s ; sans oublier la personne qu'on appelle tantôt directrice, tantôt responsable, tantôt coordonnatrice, et parfois plus modestement personne de bureau. Il ne s'agit donc pas alors d'autogestion, mais de cogestion.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Toutefois, dans les garderies comme ailleurs, il y a souvent tout un monde entre le pouvoir formel et le pouvoir réel. Non, il n'est pas vrai que l'ensemble des garderies S.B.L.S. est monolithique, que le fameux contrôle des parents sur leur garderie s'exerce de la même façon, voire qu'il s'exerce tout court. À l'intérieur même de ces garderies, qui constituent donc quelque 71 % du réseau, les modes de gestion diffèrent — j'ai dû par exemple, dans mes recherches, distinguer au moins 5 types réels différents de gestion des garderies S.B.L.S., à savoir :

- 1) la gestion privée : la/le responsable dirige la garderie, le conseil d'administration étant consultatif ; les monitrices-eurs sont des employé-e-s ;
- 2) la gestion participative : la directrice ou le directeur dirige la garderie, sous le contrôle des parents du conseil d'administration ; les monitrices-eurs font partie du personnel ;
- 3) la cogestion proprement dite : parents et travailleurs-ses dirigent ensemble la garderie au travers de divers comités et du conseil d'administration (regroupant souvent des représentant-e-s des comités) ; présence généralement d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice ;
- 4) la cogérance : l'équipe des monitrices et moniteurs dirige la garderie, sous l'objectivation des parents du conseil d'administra-

ES
tion
ative
nie

Le réseau
québécois
des
garderies :
autogestion-
naire ?

tion et l'arbitrage de l'assemblée générale ; présence parfois d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur ;

- 5) l'autogestion : le groupe des travailleurs-ses dirige la garderie, le conseil d'administration étant consultatif ; absence généralement de coordonnateur-riche.

Plus précisément, je crois observer deux tendances, syndicat interposé ou non : soit la direction de la garderie par un-e ou deux responsables ; soit la prise en charge de la garderie par le collectif des travailleur-ses. Et donc, selon que les parents délèguent volontairement des mandats aux permanent-e-s ou bien qu'elles et ils sont simplement consultatifs, cela donne d'un bord une « gestion participative » ou une « gestion privée », de l'autre bord une « cogérance » ou une « autogestion ».

Ainsi y a-t-il quelque *espoir* pour les autogestionnaires au niveau de la gestion interne des garderies. Quelqu'un comme Jacques Godbout (l'auteur de *La participation contre la démocratie*) émettrait sûrement des réserves, puisque apparemment les usagers/ères sont encore laissés-e-s de côté. Sauf que cette réalité-là ne correspond pas à une quelconque perversion du système voulu par le gouvernement ou souhaité par les idéalistes. Elle renvoie à l'expérimentation concrète, dans l'univers des contraintes et des nouvelles idéologies des années quatre-vingts, du quasi-consensus des années soixante-dix sur la participation des parents. Aujourd'hui, en 1986, il n'est plus vrai que les parents ont le goût ou la disponibilité pour gérer une garderie. Par contre, leur énergie, ainsi que celle des travailleurs-ses, sera toujours nécessaire pour partir une garderie sans but lucratif : il est prouvé depuis longtemps que le démarrage d'associations non lucratives passe par le béné-

volat des membres, faute du capital financier suffisant qu'ont en général les entrepreneurs capitalistes pour lancer leur commerce. Cette énergie sera par ailleurs toujours précieuse quand il y aura des problèmes à la garderie : en cas d'abus ou de mauvaise gestion, la vitalité des parents constitue une bouée de sauvetage irremplaçable. C'est là un des acquis considérables de la participation majoritaire des parents au conseil d'administration des garderies. Ceci dit — il ne faut pas trop rêver —, nul autre que le personnel n'est mieux placé pour assurer la continuité de la gestion de la garderie. C'est pourquoi les garderies en « cogestion », qui sont les authentiques descendantes des garderies populaires, sont une espèce en voie de disparition, ou plutôt en voie d'éternel recommencement.

Par ailleurs, il faut admettre que le pouvoir des parents n'est pas une panacée, garantissant le respect des droits et le bien-être de chacun-e dans une garderie. Déjà, dans bien des cas, il s'accompagne du fait que les travailleurs-ses ne sont même pas membres légalement parlant de la garderie qui les emploie. Plus souvent qu'autrement, les représentant-e-s du personnel, quand ce n'est pas la coordonnatrice elle-même, n'ont pas le droit de vote au conseil d'administration. Plus d'un-e parent, une fois élu-e sur le conseil d'administration, se comportent comme n'importe quel « boss » d'entreprise privée (à but lucratif). Il n'est pas rare de voir les parents en assemblée générale maintenir le plus bas possible la tarification quotidienne, mais aussi les salaires des travailleurs-ses. Ainsi, même dans une « bonne » garderie — prise au hasard à Montréal — où les parents avaient un contrôle réel (garderie populaire cogérée), on pouvait constater au 31 mars 1985 que le tarif aux parents était 13,50 \$/jour/enfant, pour des salaires identiques aux travailleurs-ses de 8 \$/heure. Pendant ce temps, dans une autre « bonne » garderie montréalaise, fonctionnant elle en autoges-

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Le réseau
québécois
des
garderies :
autogestion-
naire ?

tion, le tarif était certes de 14 \$, mais le salaire horaire se montait à 9,48 \$...

Enfin, lorsqu'on dénonce le pouvoir exercé par des permanents d'organisation à l'encontre des usagers, on critique essentiellement des travailleurs-ses qui fonctionnent de manière traditionnelle, c'est-à-dire hiérarchique, technocratique. On attaque alors effectivement des professionnelles-s, mais on oublie peut-être que ceux/celles-ci subordonnent également des employé-e-s (secrétaires, etc.) dans leur propre organisation, dont incidemment le pouvoir de compétence par rapport aux usagers/ères est assez faible. Or, lorsque des permanent-e-s se décident à oeuvrer sur des bases alternatives, à gérer leur organisation de façon collective — en autogestion donc —, il semble s'établir de nouveaux rapports avec les usager/ères. Par exemple, dans la garderie autogérée mentionnée ci-dessus, en même temps que les travailleurs-ses demandent aux parents de les laisser avoir le dernier mot sur l'orientation et la gestion de la corporation, elles/ils encouragent ces mêmes parents à prendre en charge des projets qui leur tiendraient à coeur, et elles/ils tiennent compte de nombre d'idées ou de critiques que ceux/celles-ci peuvent émettre. Et indéniablement, plus le temps passe et l'expérience s'accumule, plus les parents conscient-e-s du système se sentent à l'aise et embarquent. Tout ceci s'explique aisément, même si on a tendance à l'occulter : cela demande des ruptures individuelles considérables, que de fonctionner en autogestion, collectivement, de manière autonome et concertée, non hiérarchique, démocratique — le système dominant ne nous y préparant certainement pas ; dès que ces ruptures s'amorcent, il est évident que le rapport à l'environnement change également, qu'il devient possible en tant que permanent-e d'une organisation de tenir compte de façon nouvelle et constructive des usager/ères. C'est pourquoi l'autogestion ne signifie pas non plus automatiquement le repli sur

l'organisation, comme d'aucun-e-s le prétendent. On pourrait citer le Café Campus à Montréal, qui au bout de cinq ans d'autogestion, bien loin de vivre dans sa niche alternative, continue de partager ses surplus annuels d'opération avec d'autres groupes progressistes. Le problème avec l'autogestion est finalement plutôt là : ce mode de gestion est beaucoup trop exigeant pour la majorité des gens à l'heure actuelle. C'est probablement pourquoi il y a *encore peu de garderies autogérées* au Québec, et que la tendance hiérarchisante et professionnaliste (avec un-e ou deux responsables), déjà largement majoritaire dans le réseau des garderies S.B.L.S., a de fortes chances de l'emporter à terme — si le contexte juridico-administratif reste le même.

**POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie**

Mouvement des garderies et autogestion

Lorsque l'on examine en 1986 le milieu des garderies au Québec, le moins que l'on puisse dire est que le mouvement social en est passablement au point mort, ou presque. L'effervescence, les échanges incessants entre garderies, les manifestations de rue, les résolutions revendicatives, les actions spectaculaires, les mises en demeure des politicien-ne-s, l'interpellation systématique de la population apparaissent comme des choses du passé, tellement elles se font rares. C'était vrai « dans le temps » — un temps qui ne remonte pourtant pas à plus de cinq-quinze ans.

Par exemple, la manifestation provinciale appelée au moment du Colloque sur la qualité de vie dans les services de garde, qui se tenait au Palais des congrès de Montréal en septembre 1985, s'est soldée par un échec, faute entre autres de participant-e-s et de couverture de presse. Si la « journée d'actions nationales » du 1^{er} avril 1985 a été relativement un succès — avec notamment

SIBLES
gestion
ocratie
nomie

Le réseau
québécois
des
garderies :
autogestion-
naire ?

l'occupation-surprise des bureaux de l'Office des services de garde à l'enfance par près de soixante-dix personnes —, ce fut moins le cas pour la « journée nationale des garderies » du 25 mars 1986. En fait, on assiste surtout à des actions classiques, basées principalement sur l'énergie des militant-e-s (conférences de presse, dépôts de documents de revendications, rencontres avec des fonctionnaires ou des politicien-ne-s, etc.). Lorsque l'originalité et une (relative) mobilisation se produisent, cela se passe plutôt au niveau des régions, voire de quelques garderies solidaires. Ainsi, la garderie Évangéline avec le support du Regroupement des garderies du Montréal-Métropolitain (RGMM) a-t-elle organisé le 6 mars 1985 une « chasse au (Conseil du) Trésor » au Parc Lafontaine à Montréal avec enfants, parents et travailleurs-ses, qui s'est terminée par une visite auprès du député de Saint-Jacques. Ainsi encore, le 17 avril 1985, 35 parents et éducateurs-rices de 16 garderies membres du Regroupement des garderies de la région six C (RGR6C) se sont déplacé-e-s à Québec, ont circulé à l'Assemblée nationale avec des « macarons-témoignages », transmis à la ministre Francine Lalonde 200 copies de TP-4 d'éducatrices et d'éducateurs, etc.

Quelques-unes des organisations « progressistes » de lutte et de revendication que le réseau des garderies s'était données au plan provincial se sont par ailleurs éteintes ces dernières années. Depuis le tournant 1984-1985, le groupe SOS Garderies a cessé ses activités. Cet organisme, né en 1974, qui regroupait des garderies et des individus animés par la cause des garderies (et aussi celle du marxisme-léninisme), avait été à l'origine de nombreux combats, notamment au niveau d'une politique de logement (en animant des grèves de loyer) et au niveau de la syndicalisation des travailleurs-ses. La Fédération des regroupements régionaux de garderies sans but lucratif du Québec (FRRGQ) a d'autre part fermé ses portes, le 31 mars 1986.

Cette fédération, implantée plus ou moins dans quatre régions (Montréal, Outaouais, Québec, Nord-Ouest), avait pris le relais en décembre 1984 du Regroupement des garderies sans but lucratif du Québec (RGQ), fondé en 1978. Ses buts et objectifs étaient restés les mêmes : obtenir un réseau universel de garderies financées par l'État et contrôlées par les parents et les travailleuses et travailleurs.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

En fait, aujourd'hui, il reste un ensemble de groupes de pression de tous genres, travaillant à toutes sortes de paliers, et représentant des intérêts de plus en plus divers :

- l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance, fondée en mars 1983, qui est à l'origine de la mise sur pied (mai 1984) du Groupe d'étude ministériel sur les services de garde au Canada sous la direction de Katie Cooke — dont le rapport, rendu public en mars 1986, a conduit à la formation d'une Commission parlementaire fédérale ;
- la Concertation inter-régionale des garderies du Québec, regroupant six régions (Montérégie, Estrie, Québec, Drummondville/Trois-Rivières, Saguenay—Lac-St-Jean, Bas-St-Laurent—Gaspésie) et une garderie (Garderie Lafontaine, Montréal), qui a vu le jour récemment (mai 1985) et qui, tout en s'engageant à respecter l'autonomie de chaque région, reprend l'essentiel des objectifs et des activités de la Montérégie (RGR6C), à savoir promouvoir la qualité des réserves de garde et mener certaines actions de pression, en plus de préparer, organiser, conduire des recherches, des études, des conférences, des réunions, des assemblées ;
- la Table provinciale des syndicats (régionaux,

Le réseau
québécois
des
garderies :
autogestion-
naire ?

affiliés à la CSN) des travailleuses et travailleurs en garderie, qui regroupe environ 110 garderies, et qui cherche à négocier une convention collective unique avec le gouvernement provincial, appuyée par le Comité provincial des garderies de la Fédération des affaires sociales — tandis que des travailleurs-ses essaient par ailleurs d'obtenir leur accréditation en relevant de la CEQ ;

- l'Association des propriétaires de garderies privées du Québec (APGQ), dont les actions depuis 1971 ont essentiellement consisté à sauver le droit d'existence des garderies à but lucratif dans la province vis-à-vis du courant populaire non lucratif, et qui semble y avoir passablement réussi, en parvenant à faire modifier en 1979 le projet de loi sur les services de garde à l'enfance en leur faveur, et à se faire octroyer de subventions directes à partir de 1985 ;
- le Regroupement des garderies privées du Québec, né en mars 1985 à la suite d'une scission l'année auparavant au sein de l'APGQ, qui accueille à la fois des propriétaires et des employé-e-s (non votant-e-s) de garderies à but lucratif (au nombre de 9 en avril 1986), pour promouvoir le concept de garderie et sensibiliser à la qualité des services dans les garderies privées (à but lucratif) ;
- l'Association québécoise des directrices de garderie, qui regroupe quelque 60 responsables (surtout de garderies sans but lucratif), dont l'un des objectifs principaux est de faire reconnaître le modèle de la « gestion participative », soit le partage clair des pouvoirs entre le conseil d'administration majoritaire de parents-usagers, le/la directrice et le personnel.

À cette longue liste, il faut ajouter les nombreux regroupements régionaux, notamment le RGR6C qui fonctionne depuis 1974 et auquel il a déjà été fait allusion, et le RGMM (Montréal-Métropolitain), constitué officiellement en 1977, qui était l'un des piliers avec la région de Québec du RGQ. Enfin, doivent être mentionnés les divers organismes moins directement impliqués dans le dossier des garderies, mais qui interviennent de temps à autre, comme la Fédération des femmes du Québec, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, la Fédération des unions de familles, l'Association d'éducation préscolaire du Québec, etc.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Toute cette situation de calme relatif et de pluralisme s'explique néanmoins. Comme partout, une fois que le grand élan initial est donné, la mobilisation devient plus parcimonieuse. Le mouvement a tendance à s'institutionnaliser et à dépendre des permanents dans les organisations émanant du réseau. Sans compter que la conjoncture, infléchie par les charmes du néo-conservatisme, n'aide pas beaucoup. En d'autres termes, l'existence des garderies est devenue quelque chose de naturel, d'acquis, pour la population québécoise. Beaucoup de personnes ne placent plus dans leurs priorités de se battre pour obtenir des garderies. Plusieurs croient qu'en se débrouillant bien, il sera toujours possible de trouver une place en garderie pour leur enfant. Et puis presque tous les intervenant-e-s se penchent aujourd'hui surtout sur la consolidation du réseau plutôt que sur son développement. Pourquoi les parents se mobiliseraient-ils/elles pour consolider les garderies, alors que les argents dégagés par les gouvernements servent essentiellement à améliorer les conditions de travail (assez déplorables : 7,30 \$/h en moyenne pour les éducatrices régulières à temps plein en 1984 dans les garderies S.B.L.S.) et pas tellement à baisser les tarifs de garde (11,31 \$/jour en moyenne par enfant dans ces mêmes garderies S.B.L.S. en 1984) ? Ceci, les politiciennes présentes au Colloque sur la qua-

BLES
eston
rafie
omie

Le réseau
québécois
des
garderies :
autogestion-
naire ?

lité de vie dans les services de garde l'ont souligné : les gouvernements investissent moins dans le dossier, comme les parents, la population ne revendique plus beaucoup.

En définitive, si l'on pousse l'analyse avec un regard autogestionnaire, on peut aller jusqu'à conclure que le peu qui bouge dans le monde des garderies n'est guère anti-hiérarchique, anti-technocratique et anti-étatique. Les courants qui auraient pu être taxés d'autogestionnaires deviennent *de plus en plus minoritaires, marginaux dans ce qui reste du mouvement des garderies*. Notamment, le fameux « mouvement des garderies populaires »² ne mobilise plus grand monde. Une seule organisation, le RGMM (avec ses 42 garderies membres), s'y rattache encore officiellement, et peut-être pas pour longtemps, dépendant de son prochain congrès d'orientation en 1987. Tout en souhaitant l'intervention financière massive de l'État, ce courant revendique l'autonomie des garderies : « Cet énoncé défie la logique qui dit "celui qui paye contrôle". Sauf si l'on va plus loin en court-circuitant l'État et en renvoyant aux contribuables le rôle de "payeurs" (via les taxes). Or cette affirmation, si elle est généralisée, a de multiples conséquences dont n'étaient peut-être pas conscientes celles qui l'ont écrite, vécue et défendue. ... Imaginons seulement quel changement cela signifierait que tous les services publics soient administrés quotidiennement par les premiers concernés en fonction de leurs besoins ; quel impact cela aurait sur la société de voir les "professionnels" partager leurs compétences avec l'expérience des usagers et des usagères ; de voir les fonds publics administrés en partie par le public

2/ Comme quoi l'on peut être autogestionnaire sans le savoir, selon le niveau en jeu. À noter qu'il n'y a pas de mouvement de garderies autogérées comme tel, car celles-ci ne peuvent s'afficher ainsi, sous peine de se voir retirer leurs subventions — les parents étant supposé-e-s détenir le contrôle. La seule solution pour y parvenir serait que des garderies-coopératives de travail (autogérées) émergent...

lui-même » (Marie Léger, *Les garderies populaires au Québec : mouvement social ou réseau d'État ?*, 1984). Sauf qu'en ce milieu des années quatre-vingts, les courants qui ont davantage le vent dans les voiles sont autres, avec un rapport à l'État davantage de dépendance. D'un côté, il y a le syndicalisme qui, à toutes fins pratiques, cherche surtout à faire entrer dans la fonction publique le réseau des garderies. De l'autre côté — qui aime à se tenir loin du premier —, souffle le corporatisme, qui, avec la bénédiction de l'Office des services de garde à l'enfance, défend les intérêts vitaux des garderies, permet la promotion de ses membres, sous le couvert de la qualité des services.

Le recul du courant « autogestionnaire », voire du mouvement des garderies en général, prend incidemment beaucoup racine dans l'implantation de l'Office des services de garde à l'enfance. Celui-ci a pris la relève du Service des garderies du ministère des Affaires sociales en octobre 1980, conformément à la loi adoptée l'année auparavant. Ses premiers mois d'existence, sous la présidence de Lizette Gervais, ont été plutôt difficiles. Le mouvement des garderies se rend alors rapidement compte que, comme on l'avait craint, l'Office sert d'abord de tampon entre lui et le gouvernement : il est là pour surveiller l'exécution de la loi et des règlements, pour appliquer les directives émises par son ministre de tutelle, pour administrer le budget que le Conseil du trésor lui accorde. Toutefois, en avril 1982, Pauline Marois, ministre déléguée à la Condition féminine, devient responsable de l'Office ; et en juillet de la même année, Stella Guy, militante féministe, remplace Lizette Gervais à sa présidence. Dès lors, un certain nombre de problèmes se règlent peu à peu (grèves de loyer, déblocage du projet de réglementation, etc.). Mais surtout l'image de l'Office se transforme. S'il est toujours autant tampon dans les faits, il s'évertue par ses discours à passer pour le porte-parole du milieu : les garderies et les

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Le réseau
québécois
des
garderies :
autogestion-
naire ?

regroupements doivent l'appuyer pour obtenir des concessions du gouvernement. Le « nous » devient de rigueur, comme si le monde à la base et cette branche de l'appareil d'État étaient sur le même pied, comme si l'État (l'ennemi) se réduisait au gouvernement. Et il faut avouer que, même si dans le milieu des garderies on demeure très méfiant-e envers l'Office (surtout à cause de ses lourdeurs bureaucratiques et de la déconnexion de certain-e-s de ses fonctionnaires qui n'y connaissent rien à la problématique de la petite enfance), l'entreprise de relations publiques fonctionne. Ainsi, nombre de gens ignorent l'existence du RGMM, des syndicats, etc., et pensent que l'Office est LE regroupement des garderies... Mais il faut aussi préciser que l'Office ne fait pas que discourir : il se donne également les moyens de sa pratique ! En 1984-85, il engloutit 2,4 millions de dollars en frais d'administration (51,2 millions étant transférés aux divers milieux de garde). À partir de septembre 1982, notamment sous les pressions du RGR6C, il commence à octroyer des subventions aux regroupements proportionnellement au nombre de garderies membres. Ce qui a pour effet de consolider les regroupements régionaux, mais aussi de faire passer la subvention du RGQ d'un forfait de 50 000 \$ en 1981-82 à 14 000 \$ en 1984-85, et de provoquer la transformation de celui-ci en fédération (et d'accélérer la mort de celle-ci). « Nous sommes à nous demander si l'Office ne désirerait pas éliminer toute force d'opposition provinciale aux politiques actuelles du gouvernement et s'arroger ainsi le rôle de représentant et interlocuteur provincial », avait écrit le RGQ à l'époque... Enfin, en même temps qu'il a le mandat depuis mars 1984 (de la ministre Denise Leblanc-Bantey, ayant alors succédé à Pauline Marois) d'élaborer une nouvelle politique des services de garde — en remplacement en fait de celle de Pierre Marois et Denis Lazure qui date des années 1978-79 —, l'Office change les règles du jeu sans crier gare, comme si de rien n'était : il se

met à subventionner des municipalités, des commissions scolaires, des organismes professionnels pour implanter des garderies ; il commence à aider directement des garderies à but lucratif. Le fait que cela ne réussisse pas trop pour l'instant ne change rien à l'affaire. L'Office crée les précédents d'une nouvelle politique (garderies publiques versus garderies « privées », etc.), qui risque de plaire au nouveau gouvernement libéral... C'est lui qui a l'initiative, et non plus le milieu. Notons toutefois qu'il n'y a rien là de très étonnant : il existe aussi des personnes militantes à l'Office, qui croient bien faire, mais qui ne se rendent pas vraiment compte que, à absolument vouloir être le mouvement, elles font disparaître la marge alternative, et donc l'instituant autogestionnaire.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Espace garderies et autogestion

Malgré tout, l'état actuel de l'« espace garderies » demeure très intéressant en termes d'autogestion, en ce sens qu'une certaine dépropriation autour de la garde des enfants s'y produit, peut-être pas tellement entre tous les différents acteurs directement concernés (travailleurs-ses, enfants, parents, groupes de pression, Office), mais déjà entre le réseau et l'État.

En effet, chaque garderie ou presque peut au Québec développer sa personnalité propre : adopter précisément le mode de gestion qui lui convient, mais aussi dégager le rôle réservé aux enfants, les valeurs pédagogiques, le type d'alimentation, l'aménagement spatial, la place faite aux femmes et aux hommes, etc., qui lui seyent le mieux. Il existe ainsi une infinité de variations dans le réseau, en osmose assez grande avec divers types de milieux et de valeurs. (Bien sûr, le cadre de vie propre à chaque garderie est le fruit de son histoire particulière, de tous les événements qui se sont produits auparavant, des choix pris et des

LES
ation
ratie
mie

Le réseau
québécois
des
garderies :
autogestion-
naire ?

principes adoptés par les générations précédentes de parents et de travailleurs-ses. Et ce fruit ne se change pas du jour au lendemain, même si les protagonistes ont changé. « Le poids de la tradition », comme on dit. Aussi, au-delà du manque d'établissements, faut-il parfois chercher longtemps la garderie qui nous ressemble le plus.) Ce qui ne veut pas dire — du moins dans les garderies S.B.L.S. — que s'installe le « free for all », que se constituent des qualités de services très hétérogènes. Non seulement parce que règne à peu près partout une assez grande préoccupation pour la qualité de vie dans les services de garde — témoins les 1 500 personnes qui se sont déplacées au colloque de septembre 1985 sur ce thème —, mais aussi parce que l'Office des services de garde à l'enfance joue un rôle de « chien de garde » à ce niveau. D'ailleurs, d'aucun-e-s estiment que l'Office commence à trop intervenir dans la vie quotidienne de chaque garderie québécoise, que ce soit par sa réglementation des services, par les formalités administratives qu'il exige, par le type de soutien qu'il offre, etc. Toutefois, on peut admettre qu'il intervient encore relativement « raisonnablement ». En 1984-85, il n'avait que 2 inspecteurs pour les quelque 600 garderies existantes alors, et ceux-ci n'ont effectué que 145 visites de garderies au cours de l'année. Les 11 agent-e-s de liaison étaient pendant ce temps les répondant-e-s d'en moyenne plus de 50 garderies chacun-e. Autre exemple : l'Office a produit un guide d'élaboration d'un programme d'activités en garderie, toutefois non pour normaliser les activités des garderies à l'échelle de la province, mais pour offrir un instrument de support polyvalent aux gens du milieu — ce que son auteure semble assez bien avoir réussi.

En somme, il se produit un *partage des responsabilités et des privilèges entre l'instance étatique centrale et l'organisme communautaire de base* : d'un côté, l'Office subventionne à certaines con-

ditions, réglemente certains domaines, détient certains droits de contrôle pour que la population québécoise jouisse de services de garde ; de l'autre côté, la garderie offre de tels services avec la possibilité de déterminer elle-même à partir de paramètres minimaux sa façon de fonctionner (quant aux activités offertes, aux tarifs demandés, au mode de gestion appliqué, etc.).

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

C'est là une véritable alternative autogestionnaire qu'expérimentent nombre de garderies (S.B.L.S.) dans notre société coincée entre l'État-providence et le néo-capitalisme. Même si certain-e-s militant-e-s la jugent modérément compte tenu du service socialement nécessaire qui est sous-jacent, ces garderies réussissent en effet *l'exploit* de se faire financer à hauteur certainement de 50 % — je connais même une garderie dont 70 % des revenus proviennent du gouvernement provincial —, tout en demeurant autonomes quant à leurs orientations, en n'ayant pas à suivre des directives ministérielles, comme cela se fait par exemple dans les écoles traditionnelles (publiques ou privées).

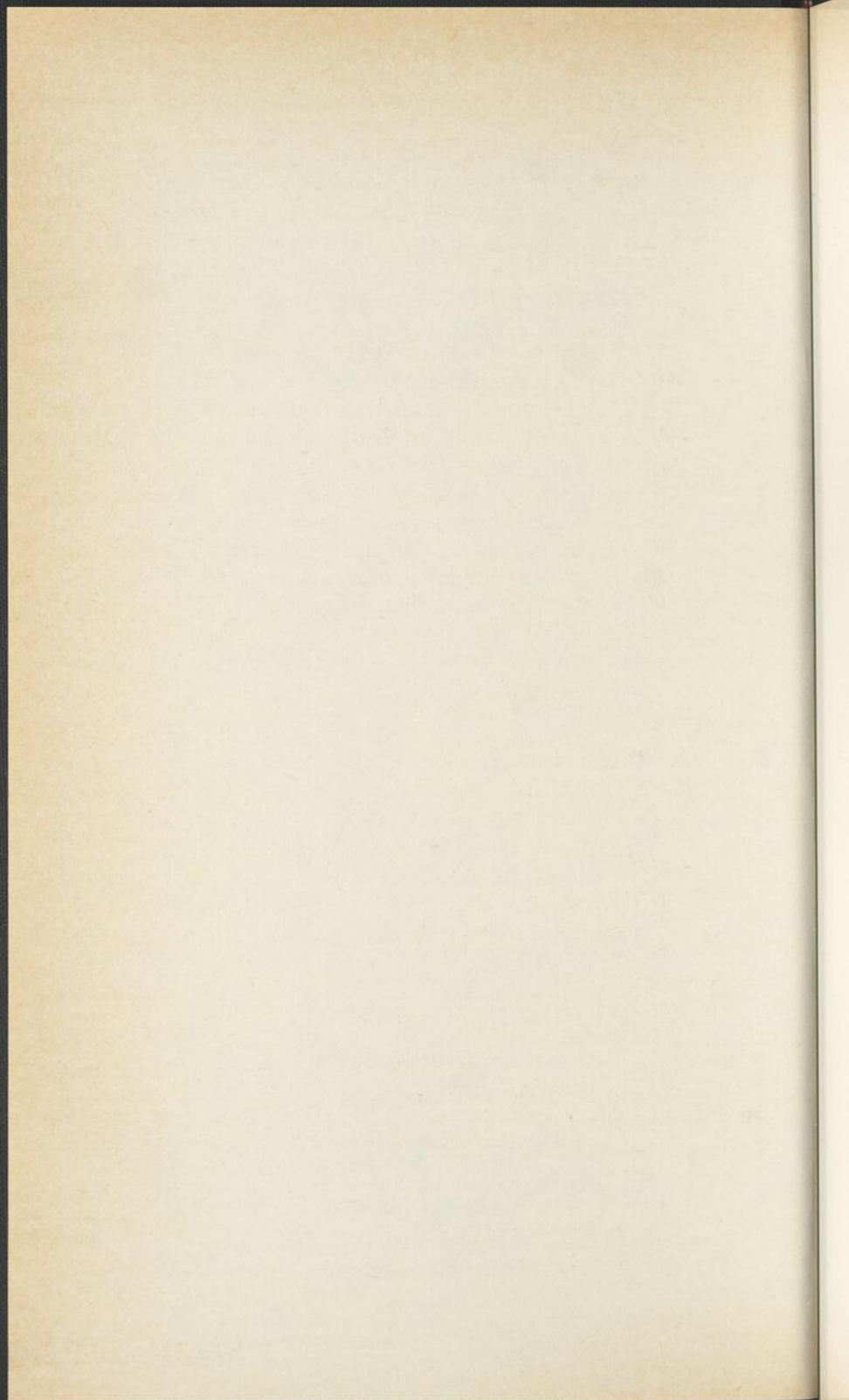
En dernière analyse, précisément, tout cela tient assurément au fait que le Québec dispose d'un réseau de garderies qui grosso modo n'est *ni privé* (au sens classique), *ni public*. En d'autres termes, les garderies pour la plupart ne sont pas sous la coupe de capitalistes, orientant leur fonctionnement de telle manière à dégager un maximum de profits. Et elles sont rarement par ailleurs administrées par des fonctionnaires, avec toute la mentalité bureaucratique, réifiée, kafkaïenne, qui s'ensuit plus ou moins inévitablement.

Les garderies sont donc généralement à la fois des corporations mais sans but lucratif, des petites entreprises mais communautaires, en rapport d'autonomie avec l'appareil d'État provincial. D'aucun-e-s évalueront qu'il n'y a pas encore

BLES
estion
trafie
mie

**Le réseau
québécois
des
garderies :
autogestion-
naire ?**

grand-chose là. Bien sûr, d'autres formes de dépropriation impliquant d'autres paliers et d'autres acteurs auraient avantage à faire surface (notamment à la place de la cogestion des garderies pour les parents tenant à avoir d'autres responsabilités que celles qu'elles/ils ont actuellement par rapport aux garderies en autogestion ; aussi éventuellement quant aux droits des groupes de pression, des regroupements, vis-à-vis à la fois de l'Office et des garderies), sachant que ces formes de dépropriation devraient être négociées et non décrétées unilatéralement. Il n'empêche que ce qui existe déjà est loin d'être négligeable, et que toute personne qui parle des garderies en termes de réseau public ou bien de P.M.E. menace cette expérience novatrice quasi unique — souvent d'ailleurs sans s'en rendre compte, tellement l'alternative en jeu est banalisée, non mise en valeur, non analysée, mise au placard des vieilleries héritées. Oui — pour celles et ceux qui ont cela à coeur —, le réseau québécois des garderies a quelque chose de précieusement autogestionnaire.



L'autogestion sans frontières : les luttes régionales au Québec

L'histoire de l'institution autogestionnaire, dans l'expérience historique québécoise, manifeste une singularité que nous avons déjà notée à l'occasion du colloque-bilan de la revue *Possibles* en 1980¹ ; le mouvement autogestionnaire s'est implanté à la fois dans les milieux urbains de la nouvelle petite bourgeoisie en mal de vivre et dans les milieux ruraux marginalisés des petits agriculteurs et des travailleurs forestiers. De manière assez imprévisible, ces espaces sociaux différenciés furent des terrains fertiles pour les pratiques autogestionnaires et leurs populations ont partagé, indépendamment de leur situation sociale distincte, une même espérance autogestionnaire. Plusieurs enquêtes et études récentes l'attestent², les entreprises auto-

1/ Bruno JEAN, « L'autogestion à la québécoise » dans *Archives des sciences sociales de la coopération et du développement*, (54), oct.-déc. 1980, p. 123-127.

2/ TREMBLAY, Benoît et Richard DELISLE, *Profil-type des coopératives ouvrières de production et organismes assimilables au Québec* Montréal, Centre de gestion des coopératives des HEC, 1980, 239 p. ; PAQUE, Yves, *La place et le rôle des coopératives de production et de travail au Québec*, Montréal, UQAM, 1983, 95 p. ; LEVESQUE, Benoît et al., *Profil socio-économique des coopératives de travail au Québec*, Montréal, UQAM et Comité provincial des coopératives de production, de travail et pré-coopératives, 1985, 180 p.

gérées et assimilables sont bien présentes dans les régions périphériques au Québec. Vu dans une perspective internationale, il s'agit même d'une caractéristique de l'histoire de l'autogestion à la québécoise³. Ce constat montre bien que l'autogestion peut aussi partir en campagne et se manifester là où on ne l'attend pas car, selon l'interprétation généralement admise, l'autogestion serait le destin historique nécessaire de la classe ouvrière soumise à une hiérarchie du pouvoir et de la décision dans le cadre du fordisme ou du taylorisme. L'autogestion serait donc, en quelque sorte, une pratique sociale sans frontières.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Dans le présent article, il ne s'agit pas de faire le bilan de l'occurrence des pratiques autogestionnaires dans les espaces régionaux mais de faire un bilan du mouvement régionaliste en tant que porteur d'un projet de société qui est celui de l'autogestion territoriale elle-même, une autre dimension de la pratique autogestionnaire toute aussi nécessaire à l'avènement d'une nouvelle société de l'autogestion généralisée. L'institution autogestionnaire, sans s'avouer, a été fortement présente dans les revendications et les luttes des populations régionales ; il est dès lors possible et impératif de tenter un bilan de cette autogestion territoriale qui a connu certaines formes de concrétisation mais dont les limites restent probablement indépassables.

Le régionalisme sous influence : les acquis de l'autogestion territoriale

Face à la prise de conscience par les élites économiques régionales, et par l'État, des disparités régionales que pouvaient mesurer les indicateurs sociaux durant les années cinquante, nous avons

3/ **TEXIER**, Pierre-Éric, *Les fonctionnements collectifs de travail* Tome 3, *De l'expérimental au durable*, Paris, Centre d'études sociologiques, 1980, 267 p.

assisté, durant les années soixante, à la mise en place d'un dispositif de traitement étatique de la question du développement régional inégal. Avec la notion d'aménagement du territoire, le discours de l'époque met en présence un État aménageur de l'espace et de la société qui manifeste sa volonté d'intervenir, d'user d'une thérapeutique propre à éradiquer le mal et ses racines, quitte pour ce faire, à changer les structures sociales et économiques de ces sociétés régionales ; on leur proposait alors un « rattrapage » pour jouir des avantages de la société moderne.

Le discours de cet État aménageur n'était pas très différent d'une certaine idéologie urbaine qui veut que, pour faire disparaître la pauvreté, il suffit de faire disparaître les taudis et les remplacer par de beaux logements tout neufs. On le sait, dans ce cas, la pauvreté va installer ses pénates ailleurs, dans un autre quartier. Devant l'échec, relatif il est vrai, des programmes de développement régional qui avaient trop misé sur une stratégie de développement par la création de pôles de croissance en niant la réalité même de ces espaces, soit des espaces ruraux fonctionnels dans les mécanismes de régulation sociale et spatiale de la société globale québécoise, allait naître un mouvement social rural dans les régions périphériques⁴. À un certain mode de gestion territoriale de l'État, on opposait une velléité d'appropriation et de gestion communautaires des ressources locales, à telle enseigne qu'on peut parler d'une sorte d'autogestion du territoire. Dans cette perspective, l'État abandonne sa stratégie aménagiste pour se laisser aménager lui-même par « ceux d'en bas », par ce mouvement social de la « société civile ». Les revendications des citoyens pour un autre modèle

4/ DIONNE, Hughes, « Le mouvement populaire en milieu rural : un certain parcours » dans *Les Cahiers du GRIDEQ* (14), 1984, p. 137-170 ; voir aussi Alain Gagnon, *Développement régional, État et groupes populaires*, Hull, Éditions Asticou, 1985, 286 p.

de développement, leur volonté de vivre et de travailler au pays, faisaient reculer l'État et l'obligeaient même à s'asseoir à une même table pour gérer avec eux certaines politiques (ex. : retrait des Arrêtés en Conseil concernant la fermeture des villages, implication dans des comités concernant la gestion des ressources dans l'arrière-pays, etc.). C'était l'euphorique période des années soixante-dix que nous avons tous célébrée⁵; la révolution se tramait dans les marges de la périphérie, dans les campagnes reculées du Haut-Pays à tel point que les M.L. de tout acabit relisaient leurs maîtres-penseurs et prenaient un aller simple pour le pays de l'utopie rustique⁶. Avec la présente décennie, la crise économique, la remise en question de l'universalité des programmes sociaux, les perspectives d'un libre-échange avec les États-Unis, qu'en est-il du mouvement régional et de son espérance autogestionnaire? En arpentant l'histoire récente de l'espace social bas-laurentien, nous tenterons d'apporter quelques éléments de réponse à cette importante question.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

L'évolution sociale des deux dernières décennies a sensiblement modifié le paysage régional et le mouvement régionaliste lui-même a été le catalyseur de transformations sociales et politiques dont il n'est sans doute pas le seul acteur mais, dans bien des cas, l'un des protagonistes les plus actifs dans cette évolution. D'abord, il me semble que les régions périphériques québécoises ont acquis un poids et une crédibilité politique sans commune mesure avec leur importance démographique. En effet, ces régions qui s'ordonnent autour du triangle d'or du Québec de base comptent moins de

5/ Pour notre part, cette célébration atteint son sommet avec la publication des actes du colloque de l'UCI à Rimouski, *Animation sociale et entreprises communautaires et coopératives*, Montréal, Éditions A. Saint-Martin, 1979, 380 p.

6/ L'expression est d'Henri MENDRAS qui a écrit un livre sur ce thème intitulé *Voyage au pays de l'utopie rustique*, Le Paradou, Éditions Actes/Sud, 167 p.

IBLES
gestion
cratie
omie

L'autogestion
sans
frontières :
les luttes
régionales
au Québec

20 % de la population québécoise. Cependant elles représentent, inversement, la grande majorité de l'espace occupé, ce qui est une responsabilité sociétale considérable — la géo-politique a très peur du vide et s'assure ainsi une certaine occupation du territoire — qui mérite sans doute l'audience politique, somme toute très précaire, incertaine, de ces régions.

Mais un État interventionniste, soucieux d'offrir à tous ses citoyens les bienfaits de ses programmes, a permis aux régions éloignées et peu densément peuplées de se voir doter d'un ensemble de services, surtout dans le domaine de l'éducation et de la santé, qui a pu hausser de manière significative la qualité de vie dans ces espaces déjà épargnés par les puissances urbaines. Il faudrait alors reconnaître les vertus d'un certain centralisme démocratique à l'origine d'une telle redistribution (imparfaite, il est vrai, il y a manque cruel de médecins à Rimouski actuellement) des services gouvernementaux. D'ailleurs, les populations régionales le reconnaissent confusément devant les tentatives actuelles de leur faire gérer ces équipements sociaux coûteux ; avec le projet de l'ex-ministre Laurin sur la réforme de l'école, plusieurs ont réalisé que ce n'est pas avec les payeurs de taxes du coin qu'ils pourront réunir les ressources nécessaires au maintien de ces services sociaux.

Au plan de la maîtrise territoriale, il faut se rappeler à quel point les populations locales étaient dépossédées de leur environnement, de leur territoire. Rappelons-nous seulement les clubs privés sur les rivières à saumons et sur les immenses territoires de chasse. L'État admettait ouvertement que son bon peuple n'était pas assez « civilisé » pour gérer lui-même les ressources fauniques et le clubage au profit des riches Américains était encore la meilleure méthode de gestion écologique de la faune québécoise. Devant les pressions populaires, on a assisté au déclubage et à une démocra-

tisation de l'accès à ces espaces qui allait de pair avec la montée du tourisme vert. Et ce que l'État appelle pudiquement les « usagers » ou les « clients » ont été invités à gérer ces territoires dans le cadre des ZEC (Zone d'exploitation contrôlée). Dans le Bas Saint-Laurent, un pas de plus a été franchi avec la création du Territoire Populaire Chénier où une société mixte État-population locale administre l'un des plus beaux territoires de chasse et pêche du Québec, les « 106 milles carrés » dans le Haut-Pays de la Neigette derrière Rimouski. Le caractère populaire et démocratique de cette gestion mérite les plus sérieuses interrogations car, derrière la vitrine, l'État n'est pas très loin. Mais il s'agit tout de même d'une mutation fondamentale des rapports entre l'État et les sociétés locales dont nous avons été témoins au cours de ces deux dernières décennies.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Sur le plan forestier, un chemin considérable a été parcouru. Au début des années soixante, les progressistes des revues *Parti-Pris* et *Cité Libre* parlaient de la nécessité pour les petits propriétaires forestiers de se regrouper pour faire un aménagement rationnel de leur fraction de la forêt selon une formule collective et communautaire. Ce serait là, nous disait-on, une forme de transition au socialisme⁷. Une certaine réalisation de cette espérance ne s'est-elle pas concrétisée avec les SER (Société d'exploitation des ressources) ou les Groupements forestiers? Évidemment, cette réappropriation de leurs ressources par les citoyens reste très limitée. Ce n'est qu'après des luttes épiques que ces organismes de développement communautaire ont pu avoir accès aux lots intra-municipaux et seulement pour leur usage.

71 PIOTTE, Jean-Marc *et al.*, « Vers une réforme agraire québécoise », *Parti-Pris* (8), 1964, p. 11-45 et Marcel PICHÉ, « La réforme agraire québécoise », *Cité Libre* (59), 1963, p. 23-27.

En agriculture, domaine que nous connaissons mieux⁸, le bilan des acquis, plus difficile à établir, est aussi considérable. À l'encontre des études pédologiques qui diagnostiquaient la plupart des sols impropres à l'agriculture, les régionaux ont amené l'État à reconnaître l'existence de bonnes terres agricoles même dans des espaces condamnés à la fermeture pure et simple. Il en a résulté un programme de remise en valeur des terres abandonnées et des programmes agricoles régionaux comme le Plan de Relance de l'agriculture en Gaspésie et le Programme d'aide au développement et à la diversification de l'agriculture dans l'Est du Québec ; ce dernier a permis d'injecter dans l'économie agricole régionale plusieurs millions de dollars de 1978 à 1983 et l'ex-ministre Garon a annoncé, à l'été 1985, un programme similaire pour les cinq prochaines années avec une enveloppe budgétaire de sept millions de dollars. Face à l'abandon massif de l'agriculture par les petits producteurs autonomes, les organismes de développement communautaires ont mis sur pied, grâce à des programmes d'aide à la création locale d'emplois comme PACLE, des entreprises agricoles communautaires⁹. L'autogestion reste difficile en agriculture et ne peut compter, tout comme l'agriculture capitaliste, sur une force de travail familiale qui ne facture pas son temps de travail ; l'agriculture familiale, une réalité bien ancrée dans les sociétés du capitalisme avancé, peut alors concurrencer toute autre forme sociale d'organisation de la production agricole. L'importante Loi de protection du territoire agricole, probablement la loi la plus coercitive et audacieuse du gouvernement du Parti québécois en ce sens qu'elle touche une valeur fondamentale des sociétés capita-

⁸ Voir notre récent livre, *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*, Sillery, P.U.Q., 1985, 431 p.

⁹ Sur ce sujet précis, voir le chapitre VI de notre livre cité dans la note précédente, p. 243-318 et notre article dans la revue française *Autogestions*, « L'essor des entreprises agricoles communautaires » (20/21), 1985.

listes, le droit de propriété, a été étendue à l'ensemble des régions périphériques. Cette extension du zonage agricole n'est pas le fruit du hasard ; si l'État semblait reconnaître une revendication des producteurs agricoles de ces régions, il pouvait aussi bien mettre en réserve des terres agricoles en vue d'une crise alimentaire future ; entretemps, les producteurs agricoles des régions centrales qui touchent des rentes différentielles voyaient celles-ci se maintenir car les régions agricoles marginales allaient rester en lice et revendiquer des prix agricoles correspondant aux coûts de production moyens.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Dans ce mouvement historique, il est un autre terrain qui a bien été investi par l'utopie autogestionnaire, celui de la pratique même du développement régional et des institutions qui se verront confier ce mandat. La philosophie autogestionnaire viendra aussi colorer les modèles de développement régional qui seront aussi mis de l'avant. La notion de développement endogène, d'aménagement intégré des ressources, n'est pas celle dont l'État parlait au début des années soixante. Il exprimait alors sa profession de foi en faveur du développement sectoriel, polarisé, soutenu par l'industrialisation.

Par ailleurs, on se souvient tous du grand thème des années soixante, soit celui de la participation des citoyens au développement. La participation devait dépasser l'exercice du droit de vote à tous les quatre ans. Dans le contexte du développement régional, la participation était partie prenante d'un dispositif de gestion étatique de la question régionale ; par exemple, avec le Plan de développement du BAEQ, on voulait associer la population à son élaboration et à sa réalisation. Cette problématique de la participation de la population a engendré une modalité de fonctionnement des appareils bureaucratiques, soit une volonté de transparence dans les choix de politiques et une forte sensibi-

IBLES
gestion
craie
omie

L'autogestion
sans
frontières :
les luttes
régionales
au Québec

lité à définir des interventions qui se présentent comme autant de réponses aux besoins de la population. Ainsi, furent mis sur pied, et financés par l'État, des conseils régionaux de développement et des conseils spécialisés dans la plupart des grands domaines d'intervention de l'État : la culture, l'environnement, les communications et l'ensemble des politiques de développement régional avec les CRD. Dans la gestion même des établissements publics, on a introduit dans les conseils d'administration des postes pour les représentants des « usagers » ; on a aussi maintenant des élections scolaires.

Finalement, il faut souligner pour compléter ce portrait deux structures de participation qui sont en voie de devenir de véritables institutions dans le rouage même de l'administration étatique : les audiences publiques et les sommets socio-économiques. À tout bout de champ, plusieurs organismes représentant des segments de la société civile se balladent d'une audience publique à l'autre au point qu'ils doivent engager du personnel pour préparer les dossiers et les mémoires présentés à ces instances. Parfois, l'État se fait un plaisir de subventionner ces organismes pour s'assurer que sa consultation sera réussie. Car il s'agit souvent de vastes campagnes publicitaires, ou de marketing, et dont les dépenses ne sont pas imputées à ce titre dans les comptes publics. Ou alors, c'est le monde à l'envers comme dans le cas des audiences publiques sur *Le choix des régions* ; sous couvert d'une consultation de la population sur un projet de réforme administrative, ils s'agissait de créer un fort mouvement d'opinion de la part d'un ministre qui voulait ainsi faire bouger le Conseil des Ministres dans le sens d'une réforme du dispositif de gestion territoriale des différentes administrations publiques, proposition qui dérangeait les pratiques établies dans tous les ministères.

Si on a assisté au développement de certaines formes de participation qui manifestaient un refus

de l'État et la recherche d'un autre modèle de société, en général, les formes de la participation les plus généralisées sont celles qui ont été suscitées par l'État lui-même. On a ainsi assisté à l'écllosion d'une multitude de comités de citoyens regroupés sur la base d'un intérêt quelconque (protection du patrimoine, consommation, amateurs de chasse et pêche, etc...). Mais le processus d'étatisation de la participation n'est pas achevé car il reste de gros morceaux de ce nouveau dispositif de régulation sociale à mettre au point, les MRC (municipalité régionale de comté) et la réforme du pouvoir municipal en revalorisant et en enrichissant les tâches de nos maires et de nos échevins. Sauf dans le cas de certaines grandes villes, il n'y a guère d'enjeux politiques à ce niveau et les citoyens n'en sont pas dupes puisque 70 % des élus municipaux le sont par acclamation, c'est-à-dire, sans opposition.

Avant l'arrivée en scène des MRC, des citoyens ordinaires regroupés dans des organisations populaires, des non-élus, discutaient directement avec l'État central de leurs besoins et de leur manière d'aménager l'avenir de leurs concitoyens; d'où l'importance de mettre au plus vite en place cet espace de pouvoir intermédiaire que constituent les MRC¹⁰. Avec un tel dispositif, on peut même se demander si les gains réels ou symboliques du mouvement régionaliste ont été tels qu'il est aujourd'hui victime de son propre succès. Car il est indéniable à partir de l'esquisse de bilan que nous venons de dresser que ce mouvement social a été un acteur important dans l'évolution même de la société québécoise depuis les débuts de la Révolution tranquille, depuis un quart de siècle déjà.

10/ Hugues DIONNE et Micheline BONNEAU de l'UQAR poursuivent actuellement une recherche sur ce thème et subventionnée par le Fonds FCAR.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

L'outillage
s
frontières
les lu
région
ou Qué

IBLES
gestion
aratie
omie

**L'autogestion
sans
frontières :
les luttes
régionales
au Québec**

Il faut se rappeler qu'au début des années soixante, le Plan de développement de l'Est du Québec soulignait l'importance de créer un cadre institutionnel régional apte à développer une « conscience régionale ». Mais cette conscience régionale s'est affirmée selon un cheminement que n'avaient pas du tout prévu les technocrates. Au lieu de se représenter leur espace d'appartenance selon le découpage régional de l'État, les populations locales ont remis au goût du jour des identités régionales qui correspondent assez bien à des aires régionales d'origine historico-culturelles. Par exemple, la notion de l'Est du Québec n'a pas réussi à s'imposer et on revient aux vieilles et très vivantes notions de Bas-Saint-Laurent et de Gaspésie. Un glissement progressif dans la représentation des entités territoriales s'est produit et a engendré la définition d'espaces plus réduits correspondant à des territoires chargés de sens, à des espaces vécus. L'État parle aujourd'hui de ces espaces comme des régions d'appartenance dans son projet de création des MRC. Le régionalisme a donc lui-même changé ; c'est le peuple qui fait les régions un peu de la même manière dont il forge une langue indépendamment des linguistes qui prennent acte de ce qui est, me semble-t-il, une forme d'autogestion. Il nous faut alors composer avec cette nouvelle réalité du régionalisme qui prend des allures de localisme. Un peu partout, en Europe comme aux USA, on observe ce phénomène en parlant de développement local.

Le développement des consciences et des identités régionales a été considérable au point d'engager l'historiographie québécoise à une relecture de l'histoire de cette société à partir de la réalisation d'un ensemble d'histoires régionales conduites selon les règles de l'art historien. L'Institut québécois de recherche sur la culture s'est attaqué à cette tâche titanesque. La démarche suscite un grand intérêt dans le public et la première histoire régionale issue de cette fournée, celle de la Gas-

pésie, a connu un succès de librairie. Chaque région culturelle fait des démarches pour se voir incluse dans la programmation et certaines régions dont le développement historique a occulté la prise de conscience d'une identité spécifique espèrent, par ce moyen, ressusciter cette identité en montrant la singularité, la physionomie particulière de leur espace social ; on retrouve un bon exemple de ce phénomène avec la région de la Côte du Sud.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

À une territorialité imposée par les découpages régionaux supposément rationnels et fonctionnels, s'est concrétisée une territorialité issue des pratiques sociales et des représentations imaginaires de ceux qui vivent dans cet espace. Il faut dire que la volonté de l'État de se doter de structures territoriales fonctionnelles a été très faible ; il y a encore autant de quadrillages territoriaux qu'il y a de ministères ou de services gouvernementaux, chacun restant très jaloux de son dispositif de découpage spatial. Avec *Le choix des régions* le ministre Gendron, dans le temps, voulait mettre de l'ordre là-dedans mais il n'a pas réussi à faire bouger les autres ministres. Comme quoi quand la population, dans une forme d'autogestion spontanée, définit ses identités territoriales, il est bien difficile pour les appareils étatiques d'en prendre acte. Le peuple fait sa langue, n'en déplaise aux censeurs et fabricants de dictionnaires et le peuple fait son territoire et ses régions n'en déplaisent aux technocrates... ou à certains intellectuels qui n'y voient qu'une autre illustration de l'action du grand Capital. Que l'espace soit une production sociale, cela est certain mais il s'agit là d'un tout autre phénomène dont nous venons de tenter de faire la démonstration au lecteur.

L'autogestion sous influence : les limites d'une autogestion tout terrain

Si on voulait résumer notre propos jusqu'à maintenant, on pourrait le ramener à quelques propo-

**L'autogestion
sans
frontières :
les luttes
régionales
au Québec**

sitions. L'institution autogestionnaire ne s'est peut-être pas généralisée dans toutes les pores du tissu social mais elle a coloré le corps social tout entier. Et les mouvements régionalistes ont pu s'alimenter à l'auge autogestionnaire à laquelle ils donnaient de la substance dans le même mouvement. Enfin, le mouvement de re-création des identités régionales nous montre que c'est le peuple qui fait ses régions comme sa langue dans un processus qui n'est pas sans rappeler un certain visage de l'autogestion.

Face à cette lecture généreusement optimiste de l'histoire récente, il faut dire que le passé n'est pas garant de l'avenir et n'autorise aucune projection. Si le mouvement régionaliste comme le mouvement autogestionnaire se sont fréquentés sur plusieurs terrains et ont engendré de nouvelles pratiques sociales, des « conduites de ruptures » si on veut, ne risquent-elles pas de vivre ce que le poète disait des roses, l'espace d'un matin, d'une génération. Malgré l'existence d'un régionalisme qui a connu des temps forts, malgré la mise en application de plusieurs programmes dits de développement régional qui ont, bon gré mal gré, injectés des ressources importantes dans les régions en voie de marginalisation, la plupart des impacts désirés se font toujours attendre. Par exemple, prenons la question de l'emploi. L'écart entre le taux de chômage du Bas Saint-Laurent et celui de l'ensemble du Québec est resté aussi grand, donc inchangé et pas de rattrapage à l'horizon. Dans certains secteurs économiques, la situation a empiré ; en agriculture, l'écart entre les revenus de la ferme bas-laurentienne moyenne et celle du Québec est plus grand aujourd'hui qu'au début des années cinquante. Au plan de l'exploitation forestière, la mise en place d'une économie moins minière, moins prédatrice n'est pas une réalité. En plus, les petits propriétaires qui ont joint les rangs des organismes de développement communautaires commencent à vouloir retirer les billes du jeu, tendance qui se con-

firme avec les énoncés de la récente politique forestière québécoise. Autrement dit, les programmes gouvernementaux, malgré des améliorations dues à la croissance du tertiaire public avec son cortège d'emplois syndiqués, n'ont pas réduit les disparités régionales. Pour les gouvernements actuels qui cherchent des manières élégantes de se retirer de certains mandats qu'ils s'étaient donnés autrefois, la tentative sera forte d'utiliser ce constat pour rendre socialement acceptable la mise au rancart des politiques régionales en invoquant cette « vérité » de l'histoire.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Le retrait de l'État laisserait donc le champ libre à l'autogestion qui pourrait occuper la place, l'État déclarant forfait. Un point de vue optimiste qui néglige d'observer la manière dont opère ce retrait, une sorte de retrait préventif pour mieux contrôler l'acte de domination de l'État sur la société et son espace. Avec *Le choix des régions*, nous sommes en présence de cette nouvelle gestion étatique de la question régionale ; l'appareil d'État reprend à son compte les grands leitmotifs du discours régionaliste des années soixante-dix. La population des régions est invitée à prendre en main ses affaires et à aménager elle-même sa destinée. D'un côté, on peut soutenir que l'État n'a plus les moyens de ses ambitions et abandonne à la population la gestion de services devenus trop coûteux et difficiles à gérer. De l'autre, il y a là une forme subtile de dévergondage du discours régionaliste. Comme tout discours idéologique ne peut s'instituer qu'en désignant un adversaire (le principe d'opposition chez Touraine), il s'agit de mettre dans les esprits des doutes sur l'identité de l'adversaire. Car si l'adversaire, ce n'est pas les autres, l'État, c'est nous. Cette mécanique a très bien opéré dans le cas présent. Aujourd'hui, on entend de plus en plus de monde déclarer que si on est sous-développés, c'est de notre faute, que nous n'avons qu'à nous en prendre à nous-mêmes. Et pour se développer, il suffit de devenir créatifs, entrepre-

nants, dynamiques, etc... et surtout cultiver par une saine éducation notre désir d'achievement ¹¹.

Si l'utopie autogestionnaire a fait faire un grand bout de chemin aux mouvements régionaux, l'avènement d'une société soucieuse d'un équilibre plus harmonieux entre ses régions constitutives n'est pas encore à l'horizon. Si l'universalité des programmes sociaux a permis d'offrir aux citoyens des régions éloignées un traitement comparable à ceux des grands centres urbains, ces programmes ont eu aussi un effet pervers évident : la création ou le maintien d'une population assistée et culpabilisée, réduite au silence, et qui s'est forgée une attitude attentiste et quémandeuse à l'État-père nourricier, dicit l'État-Providence. Il en a résulté des économies régionales malsaines dans la mesure où le tertiaire public occupe trop de place et le secondaire n'a pas réussi à dépasser une première transformation des ressources.

Avec les années qui viennent, le discours régionaliste va opérer un virage radical et réclamer ce qu'il vouait aux gémonies il n'y a pas si longtemps. Dans le fond, force lui sera de reconnaître les vertus du centralisme politique, d'un État central fort qui peut imposer une péréquation de la richesse collective. Après avoir tant lutté pour le pouvoir régional, les perspectives de l'exercice de ce pouvoir ne sont guère reluisantes ; et le régionalisme est pris à son propre piège. Car que faire du pouvoir si on n'a que les maigres ressources fiscales de son patelin ou de son coin de pays pour faire du « développement ».

Pour conclure, il faudrait revoir le titre plutôt incantatoire de cet article ; l'autogestion a bel et bien une frontière et qui nous empêche de la con-

11/ Suzanne LEBEL vient de présenter une thèse de Maîtrise en Développement Régional à l'UQAR dans laquelle elle remet au goût du jour cette conception popularisée par les économistes de Harvard durant les années cinquante, en particulier par McClelland.

cevoir comme une panacée, surtout dans le cas de la revendication régionaliste. L'autogestion, comme système politique de régulation sociale, serait plutôt du genre à laisser aux régions en difficulté le soin de trouver des moyens de s'aménager un avenir meilleur. Cela pour dire que l'autogestion reste une idée généreuse qui n'a peut-être pas toutes les réponses en bandoulière. Cependant, elle a manifestement contribué à donner du corps aux luttes régionales en se vivifiant au passage. Nous serions entrés dans le temps des incertitudes selon l'économiste Galbraith ; en tout cas, « tout bouge et rien ne change » déclare le géographe français Jean Renard en parlant du fait régional¹². De fait, aujourd'hui comme hier, l'avenir des régions ne se joue pas « en région » pour prendre une expression à la mode. Actuellement, c'est à Ottawa avec la remise en question des programmes sociaux — qui sont en grande partie responsable de la baisse de l'exode qui a dûrement touché les régions périphériques — et à Washington avec les discussions sur le libre-échange canado-étatsunien que se joue l'avenir de ces régions marginalisées. Heureusement, les utopies ont une espérance de vie plus longue que les hommes, leurs gouvernements et leurs humeurs politiques.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

12/ RENARD, Jean, « Saint-Fulgent. Tout bouge et rien ne change ? » dans les *Cahiers Nantais* (19), 1981 et dans les *Cahiers de l'O.C.S.* (4), CNRS, 1982, p. 164-261.

CAROL SAUCIER

Le politique et le culturel au quotidien : les coopératives d'habitation

Les coopérateurs-trices en habitation développent des pratiques d'appropriation collective de leurs espaces de logement. Quels sont les enjeux qu'ils-elles soulèvent par l'édification de modalités, certes diversifiées, d'organisation et de gestion collectives de ces espaces ? Comment se vivent ces rapports internes de pouvoir, au sein des coopératives, rapports qui se veulent plus égalitaires ? Comment, à ces rapports de pouvoir, s'imbriquent les rapports interpersonnels entre les membres coopérateurs ? Autant de questions par lesquelles je pourrai lier à ces actions collectives d'appropriation de l'espace menées par divers acteurs sociaux des enjeux politiques et culturels qui s'enracinent dans le vécu quotidien de ces acteurs.

Ces questions constituent la trame d'une partie d'une recherche, recherche¹ que j'ai menée

1/ Il s'agit d'une recherche réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat au département de sociologie de l'Université de Montréal. Cette recherche puise théoriquement chez divers auteurs dont Claude Vienney, Louis Maheu, Alberto Melucci et Alain Touraine.

auprès de coopératives d'habitation et de leurs fédérations régionales dans les régions de l'Île de Montréal et des Cantons de l'Est. Il s'agit de coopératives d'habitation locatives à possession continue. Je présente succinctement les types d'actions collectives auxquels je me suis intéressé dans l'ensemble de la recherche. Il est un premier type de conduites de coopérateurs-trices qui sont d'ordre économique. J'ai divisé celles-ci en deux catégories : d'une part, des conduites de propriétaire collectif et, d'autre part, des conduites d'intercoopératisme économique entre les coopératives. L'analyse de ces conduites économiques qui constituent l'armature de l'élaboration d'une économie coopérative du logement s'est faite dans le contexte plus large de la mise en rapport de cette économie avec l'État en société capitaliste avancée. Il est un second type de conduites des coopérateurs-trices qui concernent l'appropriation collective de l'espace. Plus spécifiquement, je me suis attardé aux modalités concrètes d'organisation, de gestion collectives de leurs espaces de logement par les membres coopérateurs, de même qu'aux rapports internes de pouvoir qui s'instaurent entre ces membres dans l'exercice de cette gestion. J'ai approfondi l'interrelation entre les rapports de pouvoir et les rapports interpersonnels, cette interrelation faisant apparaître l'existence de ce que je dénommerai un réseau politico-affectif. La dynamique de la structure organisationnelle de la coopérative, des rapports de pouvoir et interpersonnels qui y prévalent nous font déboucher sur l'analyse de l'ensemble de ces conduites d'appropriation de l'espace dans la perspective d'une production autocentrée (par le groupe coopératif) d'identité sociale. Enfin, j'ajoute que les conduites d'appropriation de l'espace ont également été mises en rapport avec l'action de l'État, et de ses appareils, à l'égard des coopératives.

**POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie**

Le politi
et le cult
ou qualid
coopérati
d'habitat

Le politique et le culturel au quotidien

Voici quelques éléments analytiques concernant les conduites d'appropriation de l'espace et les rapports interpersonnels, plus particulièrement les rapports de sociabilité nouvelle. Les conduites d'appropriation de l'espace se définiraient par l'organisation et la gestion collectives de la part des coopérateurs-trices de leurs espaces de logement, ainsi que par la définition des finalités de leur rapport à ces espaces. Ces conduites pourraient être également définies comme de l'expérimentation sociale. C'est au travers de cette expérimentation de modalités nouvelles d'organisation et de gestion que les membres coopérateurs définiraient le sens de leur action collective. Ceci me permet de poser comme hypothèse que l'appropriation de l'espace consisterait en une production aut centrée, par le groupe coopératif lui-même, d'identité sociale². En effet, l'expérimentation par les coopérateurs-trices de modalités nouvelles d'organisation et de gestion de leurs espaces de logement figurerait parmi les finalités mêmes d'action qu'ils-elles poursuivent. L'objectif recherché, l'enjeu soulevé par leurs conduites concerneraient directement la transformation de l'acteur, l'édification de sa propre identité. L'établissement d'une structure organisationnelle décentralisée, de rapports de pouvoir plus égalitaires entre les membres concernerait au plus près l'identité même de l'acteur qu'est un groupe coopératif. Bref, je dirais

21 Alberto Melucci définit ainsi le concept d'identité sociale. Il s'agit de la capacité de l'auteur à reconnaître les effets de son action comme propres, donc de se les attribuer. Ceci implique trois conditions : premièrement, la capacité de réflexion de l'auteur sur lui-même, autrement dit sa capacité de produire de manière autonome le sens de son action ; deuxièmement une perception d'appartenance ; troisièmement une continuité temporelle qui permette à l'auteur d'établir le rapport entre le passé et le futur, de lier l'action aux effets qu'elle engendre.

Cette définition provient de : MELUCCI, A., *L'invenzione del presente*, Il Mulino, Bologna, 1982, p. 60.

que les conduites d'appropriation de l'espace peuvent se définir comme la dimension politique d'une production autocentrée d'identité.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Par ailleurs, il y aurait une autre dimension à cette production d'identité, culturelle celle-là, référant à des conduites de sociabilité nouvelle. Accompagnant les conduites d'appropriation de l'espace apparaîtrait la sociabilité nouvelle. La première forme que prend cette nouvelle sociabilité se traduirait par un renforcement des liens personnels entre coopérateurs-trices dans l'exercice même de la gestion de leurs espaces de logement. Ce type de sociabilité jouerait un rôle positif dans l'édification d'une solidarité, d'un sentiment d'appartenance au sein du groupe coopératif. La seconde forme consisterait en l'établissement de liens interpersonnels, liens visant cette fois-ci une plus grande communauté de divers aspects de la vie, tels que des liens amicaux plus marqués.

Par la sociabilité nouvelle, je mets l'accent sur l'analyse de ces rapports interpersonnels qui faciliteraient le développement de la gestion collective des membres coopérateurs. Toutefois, l'apprentissage du fonctionnement collectif ne serait pas un processus simplement harmonieux, mais pourrait également donner lieu à des tensions entre les membres : tension, par exemple, autour du partage du pouvoir. Plus, ces tensions pourraient s'accompagner de l'émergence de rapports interpersonnels qui fassent obstacle à la consolidation du processus de gestion collective. Pensons à la formation de clans entre les membres. Pour conclure, ceci m'amène à penser qu'il pourrait exister dans chaque groupe coopératif un réseau politico-affectif, réseau mettant en évidence l'interrelation qui prévaut entre l'expression des rapports internes de pouvoir entre les membres et celle des rapports interpersonnels, entre ceux-ci, que ces rapports soient favorables ou non à la consolidation de la gestion collective.

Quelles sont donc les modalités concrètes d'organisation et de gestion collectives de leurs espaces de logement que se donnent les coopérateurs-trices ? Les données³ utilisées proviennent de deux coopératives d'habitation : la coopérative A pour la région des Cantons de l'Est et la coopérative B pour la région de l'Île de Montréal. La recherche que j'ai menée étant d'ordre qualitatif, ces coopératives ont été retenues en tant qu'« analyseurs ». Les pratiques qu'elles illustrent soulèvent des enjeux qui reflètent ceux du mouvement coopératif plus large dans lequel elles s'insèrent. Ces pratiques, sans être l'image exacte de ce mouvement⁴, répercutent en quelque sorte les interrogations que portent ce mouvement. La coopérative A est située à Sherbrooke. Fondée au cours des années 70, elle comprend, en 1984, 36 membres et 7 maisons. La coopérative B, elle, est située à Montréal. Fondée en 1981, elle comprend, en 1984, 18 membres⁵. Pour présenter les données, je procéderai d'abord par l'analyse de la coopérative A pour passer ensuite à la coopérative B.

La coopérative A

Pour assurer la gestion de leurs espaces, les membres de la coopérative A se donnent une structure organisationnelle et de pouvoir de type polycentré. Ceci veut dire qu'il existe des lieux multiples d'exercice du pouvoir. Ces lieux sont les

3/ Les méthodes de cueillette des données utilisées lors de la recherche sont notamment l'analyse de la documentation écrite, l'observation participante et l'entrevue collective.

4/ En 1984, la région des Cantons de l'Est comprend 29 coopératives dont 18 sont propriétaires de logement. Quant à la région de l'Île de Montréal, elle comprend en 1984 environ 300 groupes.

5/ La situation socio-économique des membres des coopératives A et B est celle d'agents sociaux significativement affectés par la hausse du coût de la vie. Ces membres se retrouvent en fait dans deux catégories de revenu : les catégories à revenu faible et modéré.

comités-maisons, le conseil d'administration (CA), l'assemblée générale (AG) et cinq comités généraux. Les premiers comités-maisons sont apparus en 1975. Un comité-maison regroupe tous les membres d'une même maison. Il est un lieu de rassemblement au plus près de la vie quotidienne des coopérateurs-trices. Tout au cours de l'évolution de la coopérative, ces comités bénéficient d'un pouvoir informel considérable. Par exemple, quand vient le temps de fixer le montant des loyers, le CA non seulement consulte ces comités, mais il retient quasi toujours leurs propositions. En cas de désaccord, on réfère à l'AG qui détient le pouvoir de trancher la question. Il est rare d'ailleurs que le CA ne considère pas avec attention les avis émanant de ces comités sur divers sujets intéressant la coopérative. Les comités-maisons ont comme autre responsabilité de déterminer les besoins émanant des membres lorsque la maison est en phase de rénovation. Enfin, ce sont ces comités qui voient à l'organisation des tâches d'entretien de la maison. Le CA, quant à lui, est formé de représentants-tes des comités-maisons. Il a le pouvoir de coordination globale des diverses instances de la coopérative. Il exerce un leadership quant à l'orientation générale et unitaire du développement de la coopérative. L'AG est l'instance décisionnelle suprême prévalant sur toutes les autres. Les comités généraux exercent diverses responsabilités spécifiques concernant la gestion collective de la coopérative. Ces comités sont les suivants : comptabilité, rénovation-entretien, achat, formation et autogestion. Le comité d'autogestion, formé en 1981, a le pouvoir direct de décision sur la fixation des loyers. Ce pouvoir sera transformé en 1984 en un pouvoir consultatif suite à un conflit avec le CA.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Quelle est la dynamique des rapports de pouvoir qui s'instaurent entre les membres coopérateurs au sein de cette structure de gestion ? Ces rapports de pouvoir s'expriment au travers d'un pro-

cessus complexe et conflictuel d'apprentissage du fonctionnement collectif. Des tensions apparaissent entre les membres au sujet de certains enjeux de pouvoir :

- le pouvoir de dépenser ;
- le pouvoir de fixation des loyers ;
- la participation différenciée des membres aux divers niveaux de la structure organisationnelle de la coopérative.

1) Le pouvoir de dépenser

Le pouvoir de dépenser constitue un enjeu-clé sur lequel se cristallisent la difficile conciliation entre l'autonomie des comités-maisons, les intérêts particuliers que défendent chacun d'eux, et le pouvoir unificateur du CA, son pouvoir d'agir en fonction des intérêts plus généraux de la coopérative. Ainsi, au cours de la période intense de rénovation qu'a traversée la coopérative entre 1979 et 1982, certains comités-maisons ont pris l'initiative d'encourir des dépenses relatives aux rénovations de leurs maisons sans que le CA ne se soit prononcé au préalable sur l'opportunité de ces dépenses. Le CA s'est donc retrouvé devant des faits accomplis et des factures à payer sans qu'il ait pu discuter des dossiers. Il réagit à ce qu'il considèrerait comme une entorse inacceptable au pouvoir d'administration qui lui est conféré par l'AG. Allait-il accepter que des décisions particulières concernant des maisons, mais ayant une incidence financière sur l'instance de la coopérative, ne fassent pas l'objet d'une discussion et d'un entérinement au sein de l'existence de pouvoir représentant les intérêts généraux du groupe coopératif ? Pour éviter que ne se reproduise cette situation, le CA appliquera par la suite la consigne que toute décision financière d'importance prise par un comité-maison soit nécessairement entérinée par lui. L'issue de ce conflit entre divers comités-maisons et le CA est donc l'affirmation d'un leadership unitaire de la part de cette dernière instance, leadership

pour l'ensemble de la coopérative. Autrement dit, ce conflit se solde par la prévalance de l'intérêt général de la coopérative sur les besoins spécifiques des comités-maisons.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

2) Le pouvoir de fixation des loyers

Le pouvoir décisionnel de fixation des loyers détenu par le comité d'autogestion est l'objet d'un conflit entre ce comité et le CA. Qui compose le comité d'autogestion et quel est son pouvoir ? Il est composé d'un représentant par maison et d'un membre du CA. À l'hiver 1984, ce comité se réunit à quelques reprises. Il reçoit les prévisions budgétaires proposées par le comité de comptabilité. Par la suite, ces prévisions sont débattues dans les maisons et les recommandations qui émanent de celles-ci sont ramenées au comité. Alors, les membres du comité négocient entre les besoins particuliers des maisons et ceux que nécessite le développement économique global de la coopérative : par exemple, on fixe les surplus ou déficits (par conséquent, les loyers) propres à chaque maison en fonction de la santé économique globale de la coopérative. Enfin, les prévisions budgétaires finales sur lesquelles s'entendent le comité sont présentées au CA à titre informatif et soumises à l'assemblée générale annuelle du printemps 1984, laquelle assemblée les accepte. Le comité d'autogestion détient donc un pouvoir décisionnel de fixation des loyers dont est exclu le CA.

Au moment de la tenue de cette assemblée générale où le comité d'autogestion présente le bilan de ses activités, un débat a lieu. Des participants, membres du CA, contestent qu'un comité non élu par l'AG se voit octroyer un pouvoir décisionnel sur la fixation des loyers et ceci aux dépens du CA. D'autres participants avancent au contraire l'argumentation selon laquelle il est important de dédoubler les lieux d'exercice du pouvoir

de gestion globale de la coopérative. Finalement, l'assemblée décide de transformer le pouvoir de décision du comité d'autogestion en un pouvoir de recommandation au CA. Donc, l'issue de ce conflit entre le comité d'autogestion et le CA se traduit par l'affirmation du leadership unitaire du CA. Il y a perte, pour le comité d'autogestion, de son pouvoir direct de fixation des loyers, mais maintien d'un pouvoir de recommandation auprès du CA.

3) La participation différenciée des membres

Comment se manifeste la participation des membres à la structure de gestion collective de la coopérative ? La participation est définie comme le moyen par lequel les membres s'impliquent dans l'exercice du pouvoir au sein du groupe coopératif. Avant d'aborder la participation des membres comme un enjeu de pouvoir, source de tension, voyons-la d'abord comme la manifestation d'un droit à la différence. Pour les membres de la coopérative A, les coopérateurs-trices du groupe ont la possibilité de différencier leur implication, de spécifier celle-ci selon leur situation de vie. Cette attitude des membres entre eux et elles en est une de respect du droit à la différence, du droit à une insertion différente dans un projet collectif. Par exemple, la participation de couples avec enfants est soumise à des contraintes que n'ont pas les personnes seules. On accepte dès lors que les ménages avec enfants puissent moduler leur engagement coopératif au rythme de ces exigences. De plus, on trouve important de tenir compte des aptitudes différentes à participer soit pour les personnes âgées, soit pour les personnes handicapées physiquement.

Il est un autre aspect de l'implication des coopérateurs-trices, celui de la participation inégale des uns et des autres à la structure de pouvoir. Ce sont souvent les mêmes qui s'impliquent,

qui participent à deux ou trois comités. À l'opposé, il y a des membres qui ne participent pas. Néanmoins, depuis 1983, le nombre de ceux et celles qui participent s'est élargi : cet élargissement fait suite à la création de trois nouveaux comités généraux ayant eu lieu en 1982. Donc, une majorité des membres de la coopérative s'implique dans l'ensemble des comités généraux assurant de cette manière un meilleur partage des tâches et des responsabilités. Le dernier point à soulever concernant l'implication des membres est le faible renouvellement du pouvoir au CA. Il y a une très faible rotation des membres à certains postes de cette instance : la présidence, le secrétariat et la trésorerie. Ces postes sont occupés par des leaders de la coopérative, notamment par des membres plus anciens ayant vécu les premières phases d'évolution de la coopérative.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

En guise de synthèse au sujet de la dynamique des rapports de pouvoir au sein de la coopérative, je ferai état du développement de trois tendances :

- la première tendance consiste en l'affirmation au moyen d'un leadership plus net du C.A. d'une identité collective unitaire faisant contrepoids aux intérêts spécifiques des comités-maisons ;
- la seconde tendance est celle du faible renouvellement du pouvoir à certains postes du CA : présidence, secrétariat et trésorerie ;
- la troisième tendance est celle de l'élargissement de l'implication des membres dans la structure de pouvoir de la coopérative par la mise sur pied de nouveaux comités généraux.

Accompagnant le développement des pratiques d'organisation et de gestion collectives de l'espace apparaissent des liens de sociabilité nouvelle entre

les membres. Premièrement, il faut parler de l'apparition d'une complicité entre les membres du C.A. dans leurs rapports de travail. Cette complicité se tisse grâce à des moments de détente que les membres s'accordent au fil du déroulement de leurs réunions et grâce à l'organisation de petites fêtes, par exemple à l'occasion de Noël. Deuxièmement, les liens de sociabilité nouvelle sont particulièrement étoffés dans quelques comités-maisons. Ces comités sont des lieux de participation qui ont la caractéristique d'être situés au plus près de la vie quotidienne des membres et qui permettent potentiellement l'éclosion de rapports interpersonnels privilégiés tant au travers des tâches à accomplir que des possibilités de voisinage. Les membres de l'un de ces comités relatent en ces termes leur expérience à ce sujet. Il y a une diversité de personnes habitant la maison : célibataires, jeunes couples, enfants d'âges différents. Cette diversité est vécue comme un facteur d'enrichissement des rapports interpersonnels. Les gens s'aident mutuellement : les enfants d'un ménage, dont les parents travaillent à l'extérieur, dînent chez une mère de famille qui vit désormais seule dans son logement. Ces rapports se tissent sans qu'il y ait empiètement sur la vie personnelle des membres. L'absence de conflit est due au respect mutuel des personnes et de leurs diversités. On organise spontanément des fêtes pour célébrer des événements significatifs de la vie des occupants : anniversaires des enfants, mariage, etc. Il n'y a pas que les événements heureux qui soient l'objet d'attention. Des membres partagent entre eux et elles les émotions suscitées par un décès, etc. Enfin, des personnes décrivent les liens amicaux qu'elles ont créés avec d'autres, liens fondés sur des intérêts, des goûts spécifiques communément partagés. Deux membres vont se voisiner pour parler du micro-ordinateur qu'ils ont. Un autre membre, qui donne par plaisir des spectacles de clown, demande conseil à un voisin très connaissant en matière de maquillage. Troisièmement, une dernière manifes-

tation des liens de sociabilité nouvelle est celle de l'organisation d'activités ludiques pour l'ensemble de la coopérative. Celle-ci organise par exemple des fêtes à quelques occasions.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Je conclus cette présentation des pratiques d'appropriation de l'espace et de sociabilité nouvelle développées par la coopérative A, en relevant le caractère dynamique et bipolarisé du processus d'édification d'identités collectives⁶ au sein de ce groupe coopératif. L'édification de pareil type d'identité est un processus dynamique qui s'inscrit dans l'évolution des rapports internes du pouvoir et des rapports interpersonnels. L'identité collective d'une coopérative n'est pas une donnée fixe, quantifiable. Il s'agit plutôt d'un état mouvant de l'interrelation entre les rapports de pouvoir et interpersonnels. Autrement dit, cette identité est la résultante de l'évolution du réseau politico-affectif. Dans le cas de la coopérative A, je parle de processus d'édification bipolarisé. En effet, le premier pôle d'émergence d'identité, ce sont les comités-maisons. Ces comités sont des lieux de production d'identités collectives spécifiques, propres aux groupes de membres habitant la maison. Ces lieux étant les plus proches du vécu quotidien des membres coopérateurs, ils favorisent une liaison plus serrée entre les rapports de pouvoir qui se cristallisent dans l'accomplissement des tâches incombant à ces comités et les rapports interpersonnels entre les membres. Le second pôle d'émergence est le C.A. Cette instance est le lieu d'édification d'une identité unitaire pour l'ensemble de la coopérative. De plus, les rapports interpersonnels qui se forment lors des activités ludiques s'adressant à l'ensemble de la coopérative contribuent favorablement à la consolidation de cette identité unitaire.

⁶ J'emploie ici le concept d'identité collective comme synonyme d'identité sociale.

La coopérative B

La structure organisationnelle et de pouvoir instaurée par cette coopérative pour assurer la gestion collective de son espace se démarque par une A.G. dont le pouvoir décisionnel s'exerce sur l'ensemble des questions concernant la coopérative. Ce pouvoir a priorité sur les autres lieux de décision que sont le comité de coordination (COCO) et les comités généraux. Ces derniers sont au nombre de cinq : secrétariat, finances, entretien, relations extérieures et loisirs. Le pouvoir de l'A.G. est très étendu puisqu'il concerne non seulement l'orientation globale du projet coopératif, mais aussi une foule de décisions particulières. En fait, tout passe par l'A.G. D'elle, émanent des mandats d'exécution s'adressant au COCO et aux comités généraux. Cette primauté de pouvoir de l'A.G. est instaurée pour favoriser l'éclosion de nouveaux rapports de pouvoir, pour rendre possible une participation des coopérateurs-trices la plus large possible à la gestion collective de leurs espaces. L'A.G. se réunit minimalement une fois par mois. De janvier à juin 1984, période à laquelle j'ai assisté à ses délibérations, cette instance s'est réunie à 7 reprises avec des taux de participation voisins ou supérieurs à 70 % des membres, sauf à une occasion où la participation fut inférieure à ce taux.

J'emploie le terme de démocratie quasi-directe pour caractériser la structure organisationnelle de la coopérative B. Ce terme indique que les membres de ce groupe n'exercent pas la gestion de leur espace en un lieu unique qui serait l'A.G. Outre le COCO, il existe des comités généraux par lesquels les membres participent à des tâches variées. Quelles sont les responsabilités qui incombent au COCO ? Ce comité, constitué de cinq personnes représentant les divers comités généraux, voit à coordonner le travail de ces derniers. Son rôle toutefois dépasse nettement celui d'un coordonnateur. Le COCO s'avère un lieu privilégié de discussions

et de débats. Non seulement les comités généraux lui adressent-ils des propositions qu'il peut débattre, voire modifier, avant de les acheminer en A.G., mais il a le pouvoir de proposer lui-même des résolutions à cette assemblée sur diverses questions concernant la coopérative. Aussi, sur la base de son rôle de coordination et de lieu privilégié de réflexion, on peut parler d'un phénomène de leadership. Il n'est pas rare que les membres du COCO accomplissent un travail de déblayage, de mise en forme, de mûrissement sur un ensemble de questions qu'ils veulent soumettre à l'assemblée.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

L'exercice quotidien de ce type de gestion collective de l'espace qu'est cette démocratie quasi-directe ne va pas sans tensions entre les membres coopérateurs. Remontons dans le temps pour retracer deux étapes d'évolution de la coopérative. La première étape est celle de la fusion groupale ; la seconde, celle de la difficile négociation des tensions entre les coopérateurs-trices. La fusion groupale correspond à cette première étape de la vie de la coopérative qui précédera l'entrée des membres dans leurs logements. Elle se manifeste par une participation massive de tous et toutes à l'édification du projet commun. Les énergies et motivations des participants sont galvanisées par l'objectif à atteindre, à savoir rendre concret ce projet coopératif, se donner des espaces d'habitation à gérer collectivement. C'est à cette époque qu'un premier projet de rénovation est mis en branle. Si des tensions au cours de cette étape surgissent entre les membres, il existe un climat de tolérance mutuelle suffisant pour en permettre l'expression et la négociation.

La seconde étape d'évolution de la coopérative s'amorce lorsque le groupe fondateur de la coopérative se disloque avant même que le premier chantier de rénovation ne soit terminé. Une partie des membres abandonne le projet et on fait appel rapidement à plusieurs nouveaux membres recru-

tés au moyen de listes d'attente d'autres coopératives. Cette arrivée simultanée de nombreuses personnes pose des problèmes d'intégration notables pour l'ensemble du groupe, compte tenu que le projet coopératif était déjà en marche. Apparaissent donc des tensions entre anciens et nouveaux membres. À ce type de tension s'en ajoute un autre lié à la participation inégale entre les coopérateurs-trices. Ces différences de participation ne recouvrent pas nécessairement la dichotomie entre anciens et nouveaux membres. Elle concerne le groupe sans égard à l'ancienneté de ses participants. Cette inégalité se manifeste par le peu de participation de plusieurs coopérateurs-trices : ce sont toujours les mêmes qui s'impliquent. Ainsi, il s'avère que des membres exercent davantage de pouvoir que d'autres dans cette structure collective. J'ai noté que tous les membres de la coopérative sont insérés dans au moins un comité général. Là où le bât blesse, c'est sur le degré d'implication dans ces dits comités. Il y en a qui en font plus que d'autres. Cette implication inégale des membres fait en sorte que, pour quelques comités généraux, les tâches ne sont pas toutes accomplies. Cette situation entraîne par ricochet le ralentissement de l'exercice du pouvoir à d'autres instances de la structure organisationnelle, telles que le COCO et l'A.G.

Quel est le vécu de la coopérative B concernant les rapports de sociabilité nouvelle ? L'évolution de ces rapports est étroitement liée à celle de l'appropriation collective de leurs espaces de logement par les membres. Lors de la période de fusion groupale, on peut parler de rapports interpersonnels relativement riches entre les membres, dans un contexte de forte implication de tous et toutes à la gestion de l'espace. La période de fusion groupale laisse donc voir l'existence d'un réseau politico-affectif où rapports de pouvoir et rapports interpersonnels s'enrichissent mutuellement. Lors de la période subséquente de difficile négociation des

tensions entre coopérateurs-trices, le groupe traverse une phase de tension causée notamment par l'arrivée simultanée de plusieurs nouveaux membres. Cette arrivée se répercute sur les rapports de sociabilité. En effet, les rapports interpersonnels se nouent soit entre des membres-fondateurs d'un côté, soit entre des nouveaux de l'autre. On assiste à la formation de clans. Lors de cette deuxième période d'évolution, même si la coopérative organise quelques activités ludiques pour l'ensemble de ses membres, les rapports de sociabilité nouvelle, en dehors des clans auxquels je viens de faire allusion, demeurent de faible densité.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Le politique
et le culturel
au quotidien
le
coopérative
d'habitation

Comment maintenant pourrions-nous décrire le processus mouvant d'édification de l'identité collective de la coopérative ? Initialement, lors de la période de fusion groupale, il y a une forte identification des membres au projet collectif, identification accompagnée d'une densité élevée des rapports de sociabilité nouvelle. La seconde période d'évolution du groupe appelle celui-ci à une transformation de son identité, à un passage vers la négociation des différences, des tensions entre les membres. Je constate l'existence de difficultés prononcées d'apparition d'une nouvelle identité collective du groupe. Ces difficultés tiennent :

- à la difficile intégration des nouveaux membres ;
- à la participation inégale des membres ;
- à la formation de clans ;
- à la faible densité des rapports de sociabilité nouvelle pour l'ensemble du groupe coopératif ;
- à un conflit autour de valeurs culturelles opposées qu'ont les membres : il s'agit en l'occurrence de valeurs concernant l'éducation des enfants.

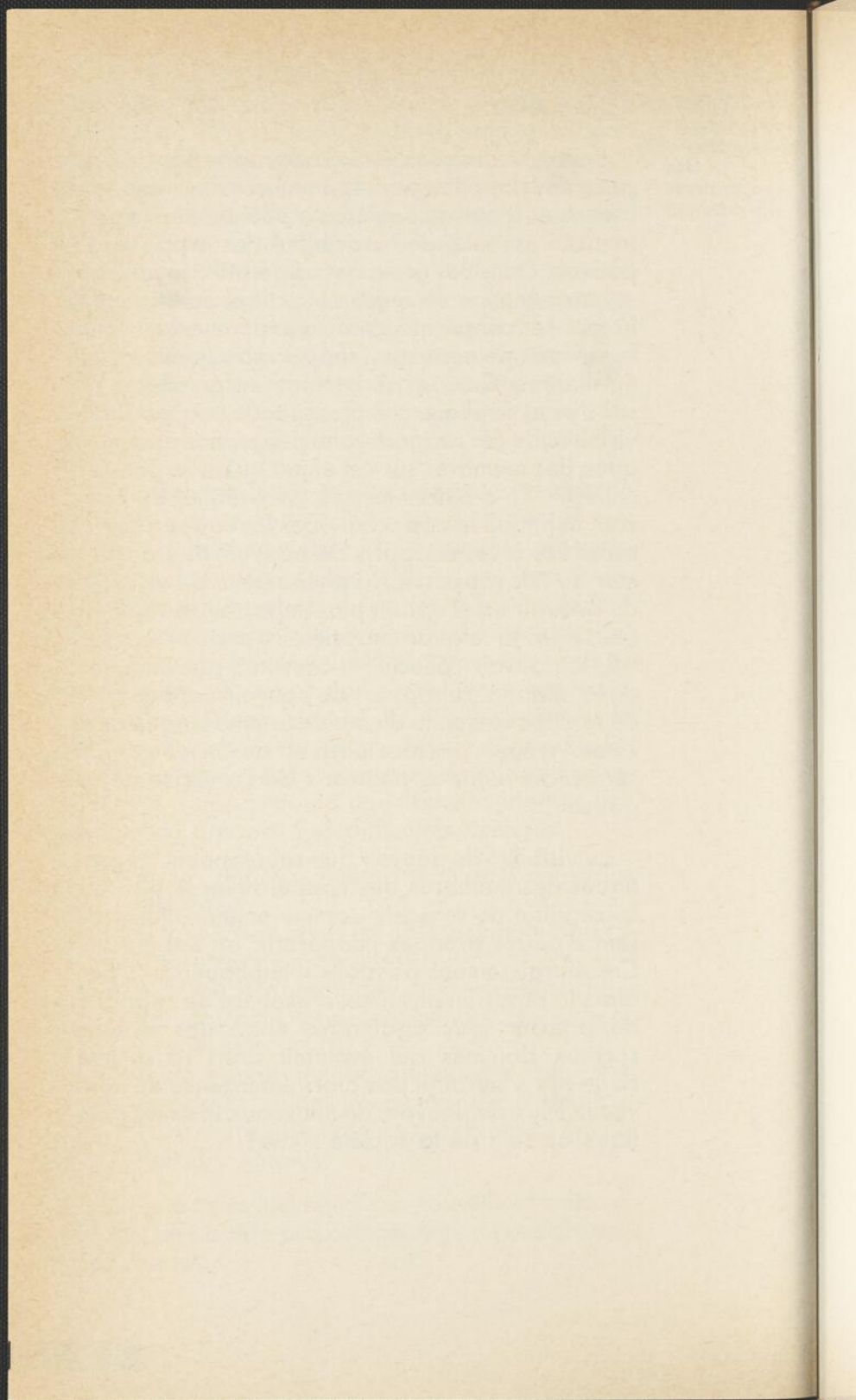
Bref, la cristallisation d'une nouvelle identité collective ne s'opère pas compte tenu de ces diverses contraintes.

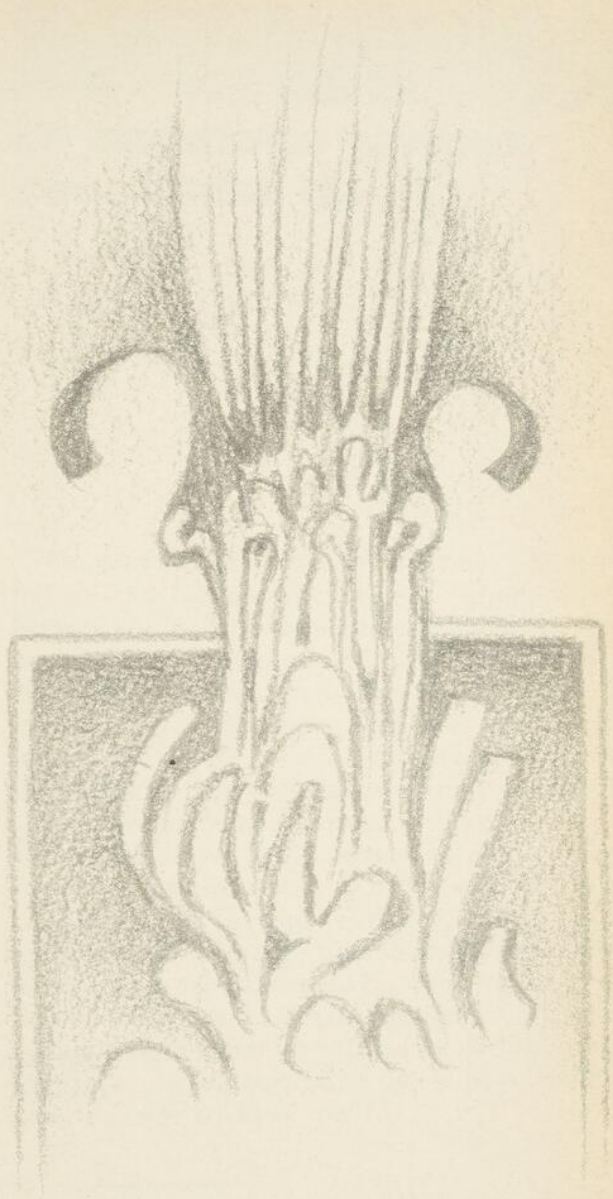
Le politique
 et le culturel
 au quotidien :
 les
 coopératives
 d'habitation

Conclusion

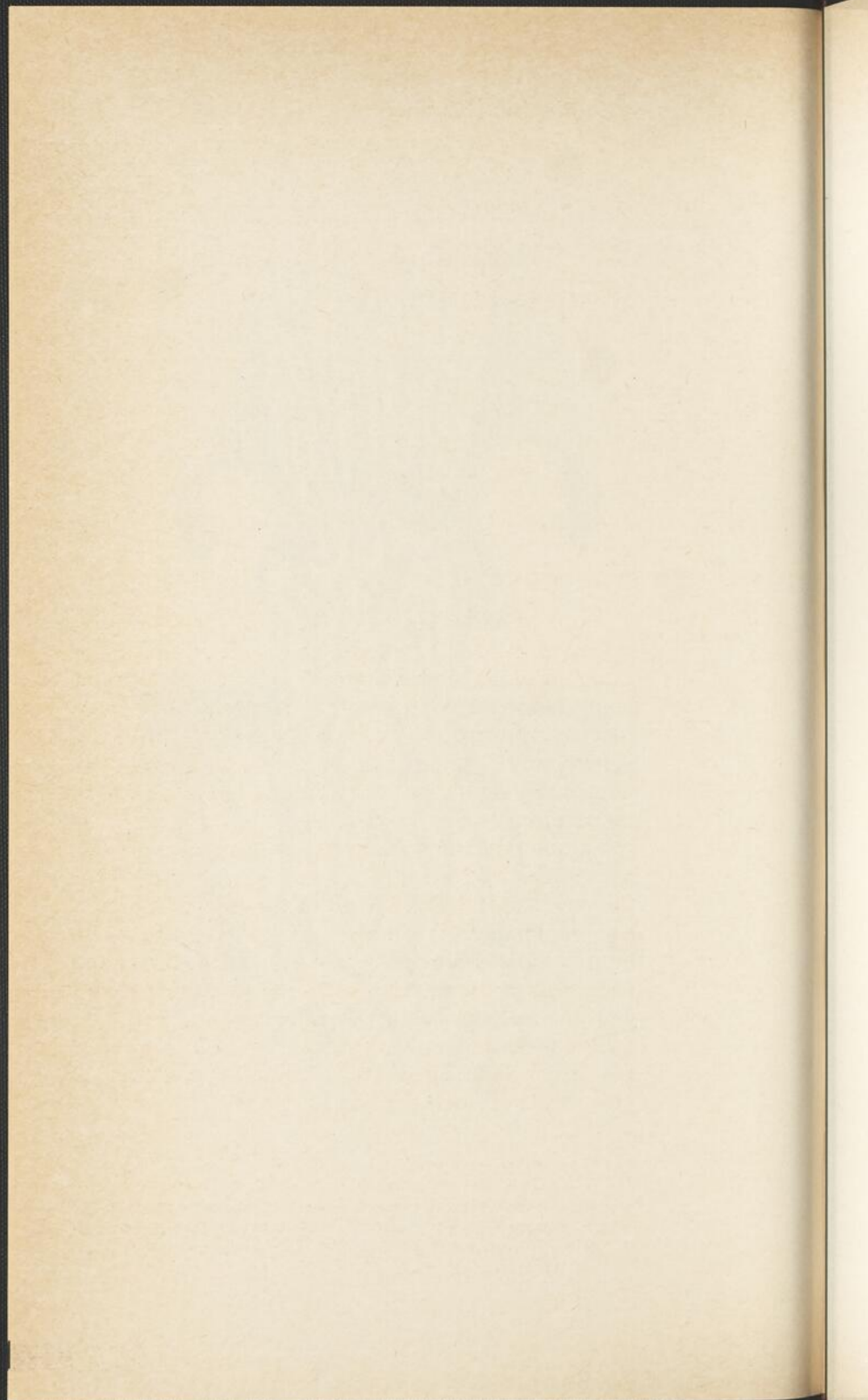
L'analyse des conduites d'appropriation de l'espace développées par les membres des coopératives A et B met en lumière un phénomène important qui est celui de la visibilité des rapports de pouvoir. Dans ces groupes coopératifs, le pouvoir se pose comme un enjeu collectif et conflictuel à la fois. Les coopérateurs-trices expérimentent l'établissement de nouveaux rapports de pouvoir plus égalitaires. Cette expérimentation, qu'elle qu'en soit l'issue, implique une plus grande transparence, visibilité de ces rapports, une prégnance plus marquée des membres sur cet enjeu qu'est le pouvoir collectif. En d'autres termes, la visibilité du pouvoir, implique la capacité, pour les coopérateurs-trices liés à ces rapports de pouvoir de transformer de tels rapports. Ce phénomène de visibilité du pouvoir est d'autant plus important à signaler que, dans la relation propriétaire privé et locataires, le pouvoir collectif ne constitue pas un enjeu de la relation. Le rapport de pouvoir dans ce type de relation se donne d'emblée comme inégalitaire. Le seul recours des locataires est de limiter les conséquences néfastes pour eux de l'exercice de ce pouvoir.

La visibilité du pouvoir que sous-tendent les pratiques des membres des coopératives A et B est susceptible de se poser comme enjeu collectif au sein d'autres groupes coopératifs en habitation. Cet élargissement possible n'impliquerait-il pas alors la diffusion des lieux d'exercice de rapports de pouvoir plus égalitaires entre des acteurs sociaux dominés qui évoluent dans la société civile ? N'y aurait-il pas alors émergence de nouveaux lieux de pouvoir, de nouveaux lieux du politique au sein de la société civile ?





RF. 86



Le chômage comme séquences de vie *

Dans le cadre de cet article, nous allons nous intéresser à comprendre les « opérations » que les hommes et les femmes mettent en oeuvre lorsqu'ils sont amenés à voyager dans le champ de forces que constitue pour eux *l'espace social du non-travail*. Par là, nous entendons l'espace social dans lequel se déroule de façon plurielle une multitude de séquences de vie. Celles-ci ont comme caractéristique commune de devoir trouver des moyens de se développer autrement qu'en s'appuyant sur du travail salarié stable. Dans cet espace évoluent non seulement les chômeurs à la recherche d'un emploi mais encore les personnes confrontées aux formes de précarisation de l'emploi (travail à temps partiel involontaire, travail temporaire, etc...) : s'y ajoutent également les exclus (volontaires ou involontaires) de la population active (travailleurs au noir, assistés sociaux, etc...).

* / Il s'agit d'une recherche fondée sur 89 récits de vie de jeunes chômeurs de Montréal. Le rapport de recherche peut être commandé au Groupe d'analyse des politiques sociales, École de service social, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. « A », Montréal, P.Q., H3C 3J7, tél. : (514) 343-7222.

L'idée de départ est simple : comprendre les séquences de vie, qui se déploient dans l'espace social du non-travail, exige qu'on analyse les « savoir-faire » en recherchant la signification interne des pratiques telles que racontées par lesdits « chômeurs » dans leurs formulations social-historiques. Confrontés à des conditions de vie dont le support n'est plus le travail salarié (réduction des revenus, temps quotidiens non rythmés par le travail, etc...), les « chômeurs » s'emploient encore à faire leur vie. Les pratiques multiformes qu'ils développent pour améliorer leur existence (la débrouillardise sociale) relèvent de l'intelligence pratique et recourent aussi bien à des calculs et des stratégies à plus ou moins long terme qu'à des procédés indirects ou occasionnels.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Le chôme
com
séquen
de

Lorsque ces pratiques de débrouillardise se matérialisent dans des décisions concrètes importantes, ayant un caractère relativement permanent et durable, elles donnent naissance à des *dispositifs opératoires* (de gestion du temps, de collecte d'informations, de sauvegarde de la socialité, etc...). Ces dispositifs opératoires ne s'élaborent pas à partir de rien. Le fait d'être né dans une famille ouvrière, d'avoir ou non un diplôme, etc... sont autant d'éléments d'une structuration sociale qui jouent un rôle déterminant dans la production de l'existence. Entre l'attitude soumise d'une personne face au fonctionnaire du bien-être social et la certitude, pour une autre personne, d'être en droit de demander des informations d'égal à égal auprès de ce même fonctionnaire, se loge en quelque sorte le système de dispositions correspondant à la position sociale de cette personne. Les dispositifs opératoires prennent donc toujours appui sur des *processus structurels*.

Si les séquences de vie sont enveloppées de pesanteur structurelle, elles ne sont jamais simple décalque de faits de structure. Loin de nous cependant, l'idée de réduire l'importance du poids struc-

turel. Mais, à trop entourer l'existence humaine d'une chape de plomb, on en oublie les « trous », dirait Henri Lefebvre (*Vers le cybernanthrope*, 1971), à savoir : l'aléa et l'instabilité. Par *processus autoproducteurs*, nous entendons le mouvement par lequel une personne initie des pratiques, produit des initiatives, fait face et opère en quelque sorte non pas selon une succession d'événements probables dûment sériés et ordonnés mais dans l'instabilité d'une vie aux hésitations multiples et aléas de toutes sortes et donc ouvertes sur les occasions, la rencontre et l'interaction.

Insister sur l'« aventure » que constitue la traversée de l'espace social du non-travail, c'est insister sur le concept de *noeuds d'interdépendance complexe* entre processus (structurels et autoproducteurs) et dispositifs opératoires qui se renvoient les uns aux autres et dont l'association peut paraître antinomique à première vue. Par ce concept, nous entendons définir les noeuds de relations qui produisent des pratiques. Ceux-ci se situent au niveau de l'imaginaire virtuel (du vouloir vivre social), stimulé notamment par les rencontres, les interactions, les expériences, etc... et élaborent progressivement les formes concrètes d'une action possible. Il s'agit de la combinaison extrêmement complexe d'expériences, de réflexions, de processus, etc... qui constitue la motricité d'une vie et permet, comme nous le verrons dans les exemples suivants, de rendre possibles différents projets de vie.

« Je prépare jamais rien d'avance... »

Depuis 1976, Micheline a travaillé à plusieurs reprises sur des contrats temporaires. « Ça fait longtemps que je suis habituée à cette vie-là, à un autre mode de vie [...], ça fait que moi je prépare jamais rien d'avance... » Micheline, 37 ans, célibataire avec un enfant de 4 ans, se dit bien adaptée à cette vie-là... Elle est graphiste. Son père était

menuisier-charpentier. Elle perçoit actuellement du bien-être social. Mais, laissons-la parler : « J'ai travaillé cinq ans pis après j'ai déménagé à Sept-Îles pis là j'ai pu eu d'emploi régulier depuis ce temps-là, depuis 1976 je pense c'est ça. J'ai travaillé à plusieurs places mais ça a toujours été des contrats à court terme, des emplois de 4 – 5 mois puis je retombais sur le chômage [...]. Comment je pourrais dire ça ?, je suis bien adaptée à ça, je commence à trouver que c'est bien sympathique, tu sais t'as pas beaucoup d'argent, ça c'est toujours une affaire, mais il faut que tu fonctionnes avec pas beaucoup d'argent pis là ben tu te trouves des trucs. Comme tu as beaucoup de temps, il y a ben des affaires que j'ai appris à faire moi-même tu sais, comme la plomberie par exemple. Quand je travaillais, j'aurais fait venir le plombier pis ça m'aurait coûté 50 dollars. Tu sais, ben là j'ai le temps, j'ai même choisi de magasiner, ça prenait des tuyaux tu sais, j'ai vu une place qui vendait 1,50 dollar, une place 1,29 dollar pis là (à une autre place), j'ai payé 80 cents tu sais. T'as pas beaucoup d'argent mais tu as le temps qui permet de te débrouiller autrement. Mais ça c'est une adaptation parce que tu sais au début, tu es trop mort là, tu te rends compte de tes anciennes mentalités, pis c'est ça t'es pas adaptée. Là astheure, je trouve que je suis adaptée à cette situation-là [...]. Je réussis à bien manger tu sais, mais des fois ça va me coûter 30 dollars par semaine, on est 3 – 4 pour manger là-dessus pis on mange de la viande... c'est simplement qu'il faut que tu calcules tes affaires autrement tu sais. Au début, j'avais l'impression que si je venais en chômage, mettons que j'avais une voiture, j'avais l'impression que je serais plus capable de fonctionner tu sais, que je serais obligée de baisser mon niveau de vie, mais après là, ça fait plusieurs années, je me suis rendue compte que dans le fond j'ai pas beaucoup changé tu sais. Je roule autant d'affaires que j'en menais dans ce temps-là. Dans un sens, c'est beau-

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

coup plus agréable parce que j'ai mon temps à moi. »

« J'aime pas habiter seule. J'aime ça avoir toujours du monde. J'ai déménagé assez souvent dans les dernières années là pis à toutes les places que j'ai resté, j'ai toujours eu des amis, ben j'ai des amis un petit peu partout dans la province tu sais, pis des fois je vais les visiter ou ben des fois ils viennent me visiter. Ça c'est une autre forme tu sais, dans le fond c'est comme une espèce de société parallèle qui est en train de s'établir [...]. Je vis avec Thierry (son enfant de 4 ans), ça c'est une autre chose aussi. Au début, à Sept-Îles, j'ai travaillé à un moment donné pour un projet qui dura 4 mois, j'étais enceinte aussi... C'est ça finalement à ce moment-là Thierry est venu au monde. Ça a changé ça une partie de mes affaires tu sais, ça fait que là je me suis retrouvée avec un enfant bon, j'avais pas vraiment prévu ça... J'avais le goût d'en avoir tu sais, mais je pensais pas que j'en faisais un cette journée-là ; ça en a fait un, pis j'étais ben contente de ça, c'est une belle expérience mais c'est ça, une fois que j'ai eu un enfant là ça a changé ma mentalité parce que je voulais pas aller travailler pis le faire garder tu sais. Ben j'ai pogné des contrats mais où j'avais l'horaire flexible, c'était ben mieux pour moi avec un enfant, ça fait pas une cassure comme mettons, tu sais tu te lèves de bonne heure le matin, tu vas le porter chez sa gardienne, là tu t'en vas travailler, tu reviens le soir, t'es encore à la course, tu vas le chercher, tu reviens là c'est le temps de faire à souper ; pis mon enfant, dans le fond je l'ai pas eu pour le faire élever par les autres ».

« Moi, je suis quelqu'un d'actif, je travaille pas mais j'ai toujours des choses à faire, de l'ouvrage, des projets, comme là il y a ben de l'ouvrage dans la maison à faire... au lieu de planifier longtemps d'avance je le fais au jour le jour... Finalement ce que je fais, c'est que je me lève le matin et je me

dis : "qu'est-ce que j'ai besoin de faire ?". Ça fait une vie qui est plus orientée sur les besoins que tu as tu sais. C'est ça qui est le changement, tu cherches plus qu'est-ce que sont mes vrais besoins chaque jour tu sais, pis j'essaye de m'en occuper de la manière qui convient le mieux [...]. Ça change des affaires dans la mentalité, comme là il y a beaucoup d'échanges tu sais, t'as pas d'argent pour payer mais tu fonctionnes quand même. Tu fais des échanges [...]. Il y a une grosse partie de mes journées qui sert à parler tu sais, à rencontrer des amis. C'est une autre activité, ben je suis quelqu'un de ben sociable. J'ai beaucoup d'amis, disons que ça a toujours l'air drôle de dire ça... Ça se fait comme une famille, c'est comme une sécurité aussi, ben c'est ça c'est eux autres que j'invite (je suis bonne cuisinière, j'aime ça manger !), c'est eux autres qui m'invitent. Je les rencontre, je les vois, peut-être pas toujours tous les mêmes mais je les vois tous les jours [...]. J'ai appris à ne pas m'inquiéter, c'est pour ça que je vis au jour le jour, je m'inquiète pas de qu'est-ce qui va m'arriver cet hiver parce que je sais que je vais trouver une solution pis quand ça va être le temps il va arriver quelque chose tu sais, je suis beaucoup plus attentive au fait de la vie. Généralement, j'ai besoin de quelque chose : quelqu'un se présente ; c'est comme le hasard tu sais, ça arrive souvent. »

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

« Ma mentalité c'est d'être présent, d'écouter. Tu sais t'as besoin de quelque chose pis c'est à peu près immanquable quelqu'un va t'en parler. Qu'est-ce que je pourrais donner comme exemple ? J'ai besoin de quelque chose, ben je vais rencontrer quelqu'un qui va me dire ah ben je me débarrasse de telle affaire tu sais, je mettais aux vidanges, ben colline cela va absolument répondre à nos besoins ! Il a juste qu'est-ce que ça prend tu sais. Ça fait que c'est ça, il faut que tu y penses par exemple, quand quelqu'un te le dit il faut que tu entendes, des fois il faut que tu t'étires l'oreille un peu. Il faut que tu sois plus présent, il faut que tu

parles de tes besoins. Bon, ben ça je parle beaucoup pis je rencontre pas mal de monde qui rencontre déjà pas mal de monde, ça fait que ça multiplie les possibilités. »

L'histoire d'une rupture

Micheline, de son propre aveu, ne pensait ni agissait de la sorte avant d'avoir quitté son travail régulier, comme graphiste dans une grande compagnie de Montréal. La rupture s'est faite en 1976, « ça faisait cinq ans que je travaillais là, mais j'avais accumulé beaucoup de rancœur », nous dit-elle en nous expliquant dans le détail comment s'effectua progressivement son départ.

« J'étais sûre de ne pas avoir de promotion. On était trois graphistes. Je me trouvais être celui qui avait à la fois le plus de scolarité pis le plus d'expérience pis c'était moi qui était payée le moins, ça fait que tu sais, ça c'est toutes des choses qui faisaient que je me disais : "kâline... je perds mon temps ici". Pis je me suis rendue compte que beaucoup de mes affaires que je faisais là, ils les mettaient sur une tablette pis la poussière ramassait, embarquait par-dessus. Je me suis rendue compte que j'aurais pas d'avancement pis qu'est-ce que je faisais j'avais pas de satisfaction parce que c'était rare que ça servait [...]. Dans ce temps-là, je croyais ben trop à une carrière tu sais, j'étais ben sérieuse là-dedans. J'étais obligée d'aller tous les jours [au travail] — j'aimais mon ouvrage mais ça donnait rien tu sais —, il y avait pas grand chose de qu'est-ce que je faisais qui était utile. Ça fait que je ne pouvais pas prendre ça tu sais. Maintenant, je travaille pour moi mais colline, qu'est-ce que je fais ça me sert [...]. Je trouvais que je gaspillais mon temps, ça fait que ben c'est ça, j'habitais Montréal dans ce temps-là pis j'avais des amis qui habitaient Sept-Îles pis c'est là que j'ai décidé non seulement de quitter cette job-là mais

de quitter la ville. J'ai dit : "bon c'est le temps de faire un changement". J'étais pas contente de qu'est-ce que je vivais, pis là, c'est ça je suis partie à Sept-Îles. Là, je me cherchais de l'ouvrage, je cherchais encore de l'ouvrage, j'en ai trouvé pas mal mais j'ai jamais trouvé d'ouvrage à plein temps. Dans le fond, j'y croyais déjà moins, c'est peut-être pour ça que j'en ai pas trouvé mais je ne m'en rendais pas compte au début tu sais. Ben j'ai aimé par exemple sur la Côte Nord parce que là, il y avait pas beaucoup de monde spécialisé, il y avait pas beaucoup de gens qui avaient un Bacc. ou ben non qui étaient capables de fonctionner... Ça fait qu'ils étaient ben contents de voir une personne comme moi arriver, ça fait que j'ai eu toutes sortes d'occasions tu sais de fonctionner pis de m'impliquer dans le milieu, là je commençais à trouver que là je faisais de quoi qui était utile tu sais. Ça fait que là ma mentalité a changé dans les jobs que je pognais... J'ai fait plusieurs affaires, mais c'était toujours quelque chose qui était soumis dans le temps, je prenais jamais un contrat avec la sécurité d'emploi tu sais. C'était le contraire de ça. Pendant que j'étais à la compagnie... à Montréal, je travaillais dans le syndicat, on parlait de sécurité d'emploi, on parlait de quelque chose à long terme tu sais, mais là maintenant je suis rendue que j'en voudrais pu parce que je trouve que c'est aliénant tu sais. En tout cas, c'est ça que moi j'ai vécu quand j'ai travaillé là pis je suis retournée l'année passée les voir tu sais, c'est encore le même monde pis ils disent exactement les mêmes affaires qu'ils disaient il y a 4 ans. Un boss, il est ben détestable, il est pas facile à vivre pis là, ils parlent encore contre lui tu sais. Je suis contente d'être partie de là parce que je dis : "colline j'ai fait ben des affaires différentes après ça", il m'est arrivé toutes sortes d'aventures, toutes sortes d'expériences. »

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Le chômage
comm
séquence
de vi

Le chômage
 comme
 séquences
 de vie

Les dispositifs opératoires chez Micheline

Le voyage de Micheline dans l'espace de non-travail prend appui et s'inscrit dans des processus structurels, même s'ils sont peu explicites dans son récit : Micheline a bénéficié d'une scolarité universitaire, elle a un métier (graphiste) qu'elle peut monnayer au coup par coup (les petits contrats : « je vends mon travail, pas mon temps »), elle a joué d'un milieu familial qui très tôt lui a inculqué des habilités manuelles, etc... Tout cela, constitue des « capitaux » dont elle peut tirer profit et elle en est consciente : « dans le fond, c'est à cause de ma formation (à l'école des Beaux Arts) que je suis comme ça, je trouve que c'est une des meilleures formations que tu peux avoir, je suis bien satisfaite de ça, je trouve que j'ai été chanceuse... » Les processus autoproducteurs quant à eux sont plus explicites dans le récit de Micheline : elle initie des pratiques, fait face à des situations, recherche les occasions, profite des rencontres, etc. Ces processus autoproducteurs traduisent toujours un système de relation d'influence, en provenance surtout de son réseau d'amis. Les interactions entre ces deux processus (structurels et autoproducteurs) s'effectuent corrélativement à la mise en place de dispositifs opératoires de gestion du temps, de collecte d'informations, de maintien de la socialité... autant de manières en fait de régler les petits et grands événements de la vie par la création de dispositifs ayant une fonction de réalisation et d'adaptation. Ces dispositifs sont très importants : depuis la circulation des êtres aimés (les visites mutuelles) qui entretiennent le sentiment de sécurité et d'appartenance, le repérage des besoins et la manière de s'en occuper, les activités communicationnelles et stabilisatrices que sont la rencontre, l'échange, etc... jusqu'à l'ensemble des trucs permettant de bien manger à peu de frais. Ces dispositifs, une fois rodés et stabilisés jouent un rôle appréciable : « Je roule autant d'affaires que j'en menais dans

ce temps-là » — « Je m'inquiète pas de qu'est-ce qui va m'arriver cet hiver parce que je sais que je vais trouver une solution ». Ces dispositifs sont plus ou moins stables et imprévisibles puisqu'ils sont le produit de l'interdépendance complexe (la « circularité » dirait Edgar Morin) entre les processus autoproducteurs et les processus structurels. On ne peut donc pas les concevoir en dehors des déterminations de la vie. C'est ainsi qu'il faut comprendre la rupture de Micheline avec son passé de travail régulier et plus profondément son « changement de mentalité » à l'égard du travail et de l'utilisation de son temps. De nouvelles formes d'autonomie et d'autocausalité apparaissent (« il faut que tu calcules tes affaires autrement »), apparaissent également de nouvelles formes de contraintes (vivre avec peu d'argent, l'éducation d'un enfant, etc...) qui, à leur tour créent de nouveaux dispositifs par leurs interactions réciproques : « Je suis bien adaptée à ma situation. Ça fait quelques années déjà que je vis ainsi, c'est ça peut-être pis je suis quand même assez débrouillarde aussi ».

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

« La crainte que les gens ont, c'est des faux problèmes, la sécurité sociale ça peut pas t'empêcher de travailler tu sais. Si tu as quelque chose à faire pis tu as le goût de le faire ben il y a rien qui peut t'en empêcher. Je pense que le monde, ils s'en font ben avec rien d'habitude, c'est pas si compliqué que ça la vie finalement. De toute façon, les gens ils travaillent tout le temps, ils sont toujours actifs veut veut pas tu sais. C'est faux de dire quand tu es au chômage, tu travailles pas, c'est pas vrai parce que tu travailles tout le temps, tu peux pas t'empêcher de travailler, c'est aussi naturel de travailler que de respirer. C'est un besoin... j'ai un besoin tu sais de produire quelque chose qui est reconnu par le monde, j'aimerais ça faire quelque chose pour les autres [...]. Ah oui, ben ça c'est rendu que c'est toute la vie, mes loisirs pis mon travail parce que vois-tu la lampe que j'ai faite c'est du travail mais c'est un loisir aussi [...]. Je

Le chômage
comme
séquences
de vie

**Le chômage
 comme
 séquences
 de vie**

vends pas mon temps, je vends mon travail. Tu sais, j'aime pas être obligée d'être là à neuf heures le matin [...], j'aime mieux travailler naturellement comme ça vient, c'est pour ça que la liberté d'horaire c'est quelque chose à laquelle je tiens. »

**Le noeuds d'interdépendance
 complexe**

Reprenons, dans l'exemple de Micheline, la séquence de son départ (l'histoire d'une rupture), le moment où elle quitte son travail à Montréal pour aller s'installer à Sept-Îles. Elle nous explique qu'elle croyait bien fort à une carrière dans ce temps-là, qu'elle aimait son travail mais que « ça donnait rien », qu'il n'y avait pas grand chose d'utile dans ce qu'elle faisait et que cela la rendait insatisfaite de gaspiller son temps. Elle décide finalement de quitter sa job, de quitter Montréal, avec l'intention d'aller chercher de l'ouvrage à Sept-Îles, où elle avait des amis. « J'en ai trouvé pas mal de l'ouvrage à Sept-Îles, mais j'ai jamais trouvé d'ouvrage à plein temps », nous dit-elle, et d'ajouter : « dans le fond, j'y croyais déjà moins ». À Sept-Îles, Micheline se sent revivre, elle a toutes sortes d'occasions de s'impliquer, de se rendre utile, de faire profiter de ses talents. Elle attend un bébé aussi, ce qui va accélérer son changement de vie. Vu qu'elle n'avait pas droit à un congé de maternité, elle a dû se tourner vers le bien-être social : « là j'ai appris à vivre avec ça, j'ai jamais retiré plus qu'un an et demi d'affilée, j'en retire un bout pis quand je travaille ben j'arrête ». Micheline, on l'a vu, s'est fort bien adaptée à son nouveau mode de vie.

Cette séquence de vie, rapidement résumée, ne doit pas être considérée simplement comme un itinéraire (le voyage de Micheline de Montréal à Sept-Îles, le passage d'un emploi stable à des travaux précaires) émaillé d'anecdotes. Ce serait lui

enlever son mouvement, sa motricité... ce qui forme et transforme le parcours, à savoir : les noeuds d'interdépendance complexe. Il s'agit des noeuds de relations qui produisent des pratiques et leur donnent sens. Cela veut dire que ces noeuds se situent à un niveau qui n'est pas celui des pratiques mais celui qui produit des pratiques. Mais, quel est ce lieu, au-delà des pratiques, qui produit des pratiques ? C'est le lieu où l'individu s'investit en tant qu'être social, s'appropriant, médiant, filtrant les mondes sociaux qui l'entourent par le jeu des processus structurels et autoproducteurs et des dispositifs opératoires pour les retraduire dans sa propre subjectivité, les concrétiser en une séquence de vie qu'il façonne. C'est ainsi qu'il faut comprendre le mouvement de la vie chez Micheline. Quand elle nous dit, « dans le fond, j'y croyais déjà moins » au travail régulier à plein temps, elle nous parle implicitement de noeuds d'interdépendance qui produisent des pratiques et forment une séquence de vie.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Le chôme
com
séquen
de

Un exemple de travail autonome

« Je suis coiffeur, je fais que ça. Je travaille dans un atelier privé pis, ça fait un an et demi là, pis je travaille pour moi-même. Au lieu de l'appeler un salon de coiffure, ben c'est un atelier parce que je fais de la création là-dedans. Il y a des gens, ça fait dix ans que je les coiffe, ben j'ai travaillé dans des salons. Un salon j'aimais pas ça, il y a la compétition que j'aime pas là. Entre les coiffeurs, c'est qui va avoir plus de clientes pis qui va bumper la cliente de l'autre. Dans ces endroits-là, il y a de la jalousie pis c'est stressant. Le fait que tu peux pas faire tes prix, je trouve que c'est l'exploitation dans les salons parce que les prix sont ben trop élevés pour qu'est-ce que ça donne finalement. Je suis pas d'accord avec ça, c'est surtout dans les salons, il faut que tu le fasses assez rapidement là parce que c'est du travail à la chaîne. Alors

Le chômage
comme
séquences
de vie

20 dollars pour une demi-heure de travail, c'est trop. Il y a autre chose, c'est que je suis privé, je suis un être humain pis dans un salon t'as pas vraiment ta vie privée, il y a du mémérage. J'ai surtout fait de l'apprentissage dans les salons, ça fait à peu près 10 - 12 ans de ça, pis bon c'est pas le fun du tout tu sais. Tu tombes avec 30 dollars par semaine pis j'avais 47 dollars après 35 mois d'apprentissage. Maintenant, l'apprentissage est au salaire minimum. Après ça, dépendant dans quel salon tu travailles, il y a des places c'est pour le pourcentage de qu'est-ce que tu rentres mais la dernière place que j'ai travaillé moi je payais mon espace, je louais mon espace. Je donnais 50 % de qu'est-ce que je rentrais pour la location. À un moment donné je lui donnais 500 dollars par mois au salon là, il me restait 500 dollars par mois pour moi [...]. C'était convenable, tu sais. Ce n'était pas un salon chromé, c'était non conventionnel, les produits organiques autant que possible... c'était pas pire au début. À un moment donné, elle voulait faire un chèque de paye pour avoir le contrôle sur moi là. Elle voulait que je lui donne tout mon argent pis qu'elle me donne une paye. Moi, ça m'enlève ma liberté complètement, je peux pas avoir de patron, je veux pas avoir de patron, je fonctionne pas. Je suis plus autonome, ça marche pas pis je trouve que je suis trop intelligent pour fonctionner comme ça, surtout dans la coiffure. Il y a d'autres endroits que tu as un patron O.K., c'est parce qu'il a plus de connaissances, il faut avoir un guide à quelque part mais quand t'es deux personnes pas besoin de quelqu'un pour te diriger. Pis moi, je voulais pas. C'était trop. Mais c'était un petit salon ben sympathique. »

« Dans mon atelier, je fonctionne avec à peu près 300 personnes, une clientèle de 300 personnes. Il s'agit d'une clientèle qui s'est faite de bouche à oreille. Ce sont essentiellement des jeunes. J'ai tout ce que les coiffeurs ont sauf les bigoudis, je fais pas les mises en plis là. Je fais

des permanentes, je fais des teintures mais surtout les teintures de couleur turquoise, fuchsia, des choses un peu punk là quand je travaille la couleur. Je m'arrange pour que ça me donne à peu près 8 dollars de l'heure. Pis je donne une heure par personne. Ça me prend vraiment pour la coupe que je veux, je prend une heure, ben je peux le faire dans vingt minutes mais les quarante minutes qui suivent je peux placotter avec la personne. Je ferais pas les gens qui arrêtent sur la rue et qui veulent une petite coupe. Ça m'intéresse pas. Il y a d'autres créations à faire. Il y en a qui viennent avec une petite photo pis qui demandent : "est-ce que tu peux me le faire ?" Ben, je peux faire quelque chose de semblable ou je peux pas faire ça : "tu as pas les mêmes cheveux". Alors je travaille surtout, ouais je pense, c'est ça pour l'instant... Je peux voir un visage ovale, carré, ça m'intéresse pas de savoir quelle forme de visage. Ça rentre dans une connaissance que j'ai, je m'en sers. Tu sais, je ferai même pas un dessin, je commence à couper pis là je vois comment les cheveux tombent, de la façon qu'ils poussent. Je pose des questions : "Qu'est-ce que tu fais dans la vie ? Est-ce que tu fais des sports ? Est-ce que tu passes une heure devant le miroir le matin ?". Ça c'est plus important à savoir que la forme de visage, c'est savoir comment il va l'entretenir. Si je fais une coiffure élaborée pis deux jours après il doit revenir, ben j'ai perdu mon temps pis eux autres aussi, à cause qu'eux autres ils ont perdu de l'argent. J'ai trouvé la formule qui me convient, toujours en essayant le plus possible de ne pas exploiter les gens. Je les exploite un peu, j'ai pas le choix, il faut que je vive. Je demande quand même dix piastres pour une coupe de cheveux. Ils ont la qualité pis ils ont le prix, tu sais c'est le minimum mais j'aime pas ça quand même. Tu sais si je pouvais le faire à 5 dollars... ben là, il faudrait que j'en fasse deux fois plus pour vivre pis je suis pas intéressé à me tuer. Je commence à 9 h 30 normalement pis je finis vers 6 heures, des fois je finis à 8 heures, des

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Le chômage
comme
séquences
de vie

SIBLES
gestion
ocratie
onomie

**Le chômage
comme
séquences
de vie**

fois je commence à 1 heure pis je vais travailler jusqu'à 9 heures. Je travaille au moins 40 heures par semaine. Il y a des gens qui disent : "augmente tes prix". Si je t'augmente les prix, toi tu peux payer mais la personne qui est sur le bien-être social... Je veux pas commencer avec ça, avant c'était 9 dollars sans shampoing, 10 dollars avec shampoing, là c'est 10 dollars pour tout le monde pis j'accepte pas de pourboire, aucun pourboire. Si je suis pas assez intelligent pour faire les prix selon mes besoins, ben c'est mes problèmes [...]. Je fais qu'est-ce que j'aime dans la vie finalement. La coiffure j'aime ça tu sais, j'en mange, je la vis. Tu sais il y a des gens pour qui c'est le cinéma ou des vêtements ou n'importe quoi, moi je fais à la journée longue ce que j'aime, j'ai pas à me payer ça le soir. Retourner sur le marché du travail, j'ai l'impression que j'aimerais mieux mourir que de faire ça, parce que c'est comme mourir pour moi. Ma vie ce serait pu ma vie. »

UN EXEMPLE DE DISPOSITIF OPÉATOIRE

Gabriel, 33 ans, travaille au noir comme coiffeur. Il a la passion de son métier — « dès 6 ans, les cheveux me passionnaient... » Son père aussi aimait couper les cheveux. Il le faisait pour sa famille, ses amis, et ses collègues militaires. La vocation de Gabriel ne date pas d'hier, mais il veut par-dessus tout la réaliser de façon autonome. « Je veux travailler pour moi-même, choisir mes heures, choisir mon monde », il a horreur de la compétition qui, selon lui, caractérise les salons de coiffure. « Je peux pas me voir vivre là-dedans parce que je deviens neutre comme tout le monde, moi je suis pas neutre ». Il a même pris des cours pour pouvoir être utile à ses clients : « J'ai des clients qui viennent me voir pis ils disent : "O.K. je viens pour ma thérapie là, j'ai des problèmes"... Je dis pas qu'est-ce que j'en

pense mais ils parlent. J'ai pris des cours de relation d'aide, de croissance personnelle pis t'as besoin juste d'une petite base pis, j'aime le monde, j'aime pas le public mais j'aime le monde... Ben, j'ai des choses à conter aussi mais moi j'écoute, je suis un écoutant moi. »

Avec Gabriel, nous avons un autre exemple de dispositif opératoire (son atelier de coiffure) généré par la rencontre des processus autoproducteurs et structurels, interagissant sur lui. Gabriel n'a pas créé son atelier de coiffure du jour au lendemain. Après l'apprentissage du métier de coiffeur et sa mise en pratique pendant un an, il abandonne la coiffure pour un meilleur salaire. Après plusieurs emplois de commis et différents projets d'initiatives locales (plutôt que de faire de l'animation auprès des personnes âgées, il les coiffe !), il s'oriente vers la couture, grâce à un cours organisé par le bureau d'assurance-chômage, et peut ainsi réaliser son désir de création, mais l'expérience est décevante. Il retourne alors à la coiffure en tentant de concilier son métier et son besoin d'autonomie : il loue un espace dans un salon en abandonnant 50 % de son chiffre d'affaires, etc... Son projet a mûri petit à petit, différents éléments s'y sont ajoutés jusqu'au jour où il s'est décidé à créer son atelier dans les formes qu'il désirait : choisir la clientèle (environ 300 personnes), pratiquer des tarifs abordables, consacrer une heure par client ; le tout de façon cachée : sans permis, sans impôt, sans sécurité sociale. On le voit, le dispositif opératoire agit comme un système d'agencement : il a pour fonction de lier (associer, combiner) de façon interrelationnelle des éléments, des événements et individus qui dès lors deviennent les composantes d'un tout qui s'appelle dans le cas de Gabriel, l'atelier de coiffure, c'est-à-dire : un dispositif ayant une solidité relative, une certaine possibilité de durée aussi en dépit de perturbations aléatoires, et qui opérationnalise en fin de compte le fruit d'une lente maturation entre processus structurels et autoproducteurs.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Le chômage
comme
séquence
de v

Un exemple de travail coopératif

Denis est originaire du milieu ouvrier, possède une maison en copropriété où il vit avec sa petite fille de 6 ans. Il a 30 ans, touche du bien-être social et fait au noir des contrats de rénovation. « Nous autres notre publicité c'est notre qualité de travail », nous dit-il. Les contrats ne manquent pas. Ils s'obtiennent de « bouche à oreille », Denis fait du bon travail, ils sont trois à travailler ensemble — « on est comme un gang » —, à eux trois ils savent tout faire : plâtre, gyprox, plomberie, menuiserie, électricité, etc... Ils sont perfectionnistes : « c'est pour ça qu'on fait jamais beaucoup d'argent, parce qu'on fait toujours une bonne job pis c'est dans le détail qu'une job coûte cher ». Aussi, ont-ils parfois des déboires, avec les grands chantiers surtout, lorsqu'ils doivent engager d'autres gars, lorsqu'ils tombent sur des imprévus, etc... ce qui a pour conséquence d'étirer le contrat et de réduire les gains escomptés.

« Pour nous autres c'est notre profession, c'est pas en attendant qu'on fait ça. Quand ça va être rendu assez rentable pour pu avoir besoin du bien-être, je vais m'en débarrasser. Les gars avec qui je travaille comprennent très bien la situation : au mois de décembre l'an passé j'ai fait 40 dollars de contrat dans le mois, avec quoi j'aurais vécu, ma maison me coûte 425 dollars par mois. Bon ben il y a des mois où est-ce que je fais de l'argent, il y a des mois où je fais rien, comme là ce mois-ci j'ai fait 300 dollars, j'ai travaillé tout le temps mais j'ai fait rien que 300 dollars pareil, O.K., là j'aurais pas eu assez pour payer la maison... C'est pour ça tu sais que je me dis quand j'aurai les moyens de pu être sur le bien-être, je serai pu sur le bien-être [...]. Disons que ça fait peut-être 6 – 7 ans que je fais de la rénovation, surtout pour la famille, pour des chums, mais je chargeais à peu près rien. Ça fait quasiment deux ans que je vis de contrats, disons que je fais de

l'argent avec là. J'avais pu d'argent, je me retrouvais chômeur, pauvre, en tout cas tout le kit, là je me suis dit, le bricolage pour moi ça a toujours été quand même ben important pis j'avais quand même pas mal d'outils, pis pas mal de contacts aussi tu sais, ça fait que là ben les contrats ont commencé à entrer pis là d'une affaire à l'autre je veux dire je me suis tracé un chemin là-dedans. »

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Le chômage
comme
séquences
de vie

LES ILLÉGALISMES

« Sur ce contrat-là, j'étais illégal de quatre façons différentes : parce que je le déclarais pas au bien-être social, parce que j'avais pas de carte pour faire les jobs que je fais, parce que je déclare pas rien aux impôts pis parce que je suis pas contracteur [...]. C'est parce que regarde la façon dont ça marche dans le cas de la construction. C'est fait pour que tu puisses pas en avoir de carte, dans le sens que pour avoir des cartes il fallait que je travaille pour un contracteur jusqu'à temps que j'accumule 2 000 heures là dans une profession, dans une seule O.K. Mais, il y en a pas, pas d'ouvrage sur la construction, il en a pu de cartes parce qu'il y a trop de chômeurs sur la construction. Ça fait que pour nous autres, la question elle se pose même pas, on les aura jamais nos cartes, à moins qu'il y ait vraiment quelque chose qui change quelque part, tu sais. Ah, il y a des problèmes à vivre comme ça... mais il y en a aussi à vivre de façon ben légale. »

« On a vraiment du fun sur les jobs, c'est toujours ben, il y a jamais de stress sur les jobs, excepté quand on est en retard dans les échéances. Là, on donne la claque, tout ça... mais ça passe toujours tu sais. Ah, c'est toujours agréable de travailler. Moi, je sais que j'adore ce métier-là parce que je suis perfectionniste de nature, je serais pas capable de travailler pour un contracteur ordinaire, je veux dire je pourrais pas faire des jobs avec la qualité que je fais là, probablement que ce serait pas mal plus payant mais je serais jamais

BLZES
estion
scrafie
omie

**Le chômage
comme
séquences
de vie**

satisfait, je m'écoeurerais tu sais. Ça viendrait à un moment donné que je travaillerais juste pour l'argent, pis actuellement c'est pas ça, je veux dire moi travailler c'est mon principal loisir tu sais. J'adore ce métier à cause du monde que je rencontre là-dedans, le fun que j'ai pis aussi la satisfaction du travail que je fais. Tu sais, j'ai fait ben des métiers avant d'arriver à ça pis j'ai jamais trouvé la satisfaction que je trouve maintenant. Ça fait que pour moi, c'est vraiment l'idéal. Là, j'ai les outils, je suis indépendant. Bon tiens, comme là lundi j'ai pas travaillé, hier j'ai fait 12 heures dans ma journée, aujourd'hui je travaille pas, demain je ne sais pas tu sais, si ça me tente je vais travailler. Tu sais, c'est ça, c'est que je suis pas obligé de travailler 5 jours par semaine, 8 heures par jour. »

« J'ai le goût de vivre autre chose pis je le vis actuellement pis je suis vraiment très bien là-dedans. Travailler pour un contracteur comme je te disais tantôt je serais pu capable de le faire parce que je veux dire je suis un peu trop perfectionniste pis c'est trop important pour moi une qualité de travail pis les gars avec qui je travaille c'est la même chose O.K., pis là je suis autonome. Je fais ma job, je travaille quand ça me tente et je choisis les jobs que je fais jusqu'à un certain point [...]. Ça fait depuis l'automne 81 que je rénove, j'ai jamais arrêté vraiment de rénover, pis ça va tout le temps être comme ça. Mes autres loisirs c'est de voir du monde, je vois beaucoup de monde... Avant je m'énervais, pis astheure je suis pu capable de m'énerver, je veux dire je sais qu'il se passe toujours quelque chose O.K... Comme là, j'ai pas fait d'argent sur ce contrat, il reste qu'il y a du monde qui me doit de l'argent, il reste qu'il y a du monde qui m'en prêterait de l'argent si j'en avais besoin, il reste que de toute façon je veux dire tu vois comme là je vais aller travailler demain si je sens que la fin de semaine va être un peu trop dure, je vais me faire un peu d'argent pour la fin de

semaine tu sais. Je vis un peu au jour le jour mais c'est pas tout à fait vrai, j'ai mon frigidaire qui est quand même rempli pis j'ai tout ce qu'il faut dans la maison. J'ai tout ce qu'il faut à la grandeur de la maison pour vivre dedans O.K. J'ai pas de dettes, je ne sais pas si tu sais ce que c'est de pas avoir de dettes, un gars qui n'a pas de dettes c'est un gars qui est riche. C'est ça, j'ai très peu de dépenses quand même tu sais, je fume pas, je bois pas, je sors pas beaucoup, mais j'ai quand même besoin d'appartenir à une collectivité tu sais, à un groupe, à m'identifier à d'autres individus pis les gars avec qui je travaille c'est la même chose pis on s'identifie beaucoup ensemble, pis tu sais c'est vraiment la situation idéale, on est une gang, on est quand même autonome, on fait un métier qu'on aime. Tu peux pas trouver mieux que ça pis tu changes régulièrement de place tu sais, t'es pas pogné dans une maison, dans un bureau, dans une usine, tu changes continuellement... C'est ça tu sais pis on se conte toutes nos histoires, des affaires qui sont drôles, c'est le climat le plus sain que j'ai jamais connu en milieu de travail, pourtant j'en ai connu des milieux de travail pis celui-là c'est vraiment le meilleur. »

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

« Ah oui, moi c'est à long terme, ça va être toute ma vie que je vais travailler de même, tu sais dans le sens que je veux dire je suis efficace là-dedans pis d'une certaine façon plus la crise avance plus j'en ai de l'ouvrage. C'est ça tu sais il y en a de l'ouvrage, j'aime le faire, je le fais bien, le monde il aime l'ouvrage que je fais pis ça j'aime ça que le monde me dise qu'ils sont satisfaits de mon ouvrage, pour moi c'est important tu sais [...]. Mais, c'est pas facile pan toute de s'engager là-dedans, là moi ça commence là, ben ça commence c'est même pas rentable encore, là je survis tu sais, j'arrive à payer tout ce que j'ai à payer parce que ça me coûte pas cher pour vivre [...]. On deviendra pas riche riche avec ça mais on est ben. »

UN AUTRE EXEMPLE DE DISPOSITIF OPÉRATOIRE

Denis ne s'est pas lancé du jour au lendemain dans la rénovation encore moins dans le travail coopératif : « Moi quand j'ai commencé là-dedans, je me suis dit : bon je vais commencer à ramasser des outils pis chercher des contrats, faire des jobs que j'aime pas pan toute, mais parce qu'il faut que je les apprenne tu sais, pis faire des jobs qui vont avec d'autres jobs, pis me forcer, etc... Je me suis vraiment engagé pis j'ai mis toutes mes énergies là-dedans... » Le projet a mûri petit à petit, la « gang » s'est formée progressivement, au gré des expériences communes. La démarche est originale car elle tend à restaurer la socialité de base que l'atomisation et la rigidité du travail salarié ont fait quelque peu oublier. Avec le travail coopératif, « c'est le climat le plus sain que j'ai jamais connu en milieu de travail » nous dit Denis. De plus, quand ce travail coopératif est mené dans l'illégalité (le travail au noir) avec les risques que cela comporte, il renforce la solidarité, le sentiment d'appartenance, la qualité du travail, l'autonomie, etc... Il se constitue en un « dispositif » pour lutter contre le légalisme (l'interdiction de travailler sans carte de compétence) qui dans le cas présent engendre la sclérose. En effet, s'y conformer obligerait Denis à abandonner le travail de rénovation puisqu'on ne sait pour ainsi dire plus obtenir de carte de compétence. Ce dispositif rappelle d'autre part l'imperturbable volonté de socialité, Denis ne voudrait pour rien au monde travailler autrement que dans la réciprocité, l'échange et la coopération. « Il y a des problèmes à vivre comme ça... mais il y en a aussi à vivre de façon ben légale. »

En guise de conclusion...

L'objectif de cet article est de saisir, à partir de trois exemples, les processus qui sont à l'oeuvre lorsqu'une personne est amenée à voyager dans l'espace social du non-travail. Cependant, selon

le poids des processus et la manière dont ils interagissent entre eux, la traversée de cet espace donnera lieu à des séquences de vie très diversifiées. C'est ce que nous avons découvert dans notre recherche. En étant conscient de ne pas avoir couvert l'entièreté de la mosaïque du non-travail, nous sommes dès à présent en mesure de distinguer sept façons différentes de chômer et de se débrouiller dont quatre s'apparentent à des modes de vie. Toutes s'appuient sur des dispositifs opératoires aussi nettement identifiables que ceux que nous avons décrits et illustrés dans cet article. Les trois exemples que nous avons donnés correspondent, pour nous, au modèle du « non-chômer » créatif.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Ce modèle laisse entendre la conquête par l'homme de son temps pour entreprendre les choses qu'il désire. Il s'agit d'écarter le travail salarié en tant qu'occupation principale pour se vouer à la création, à des activités qui ne sont peut-être pas toujours productives mais constituent néanmoins, selon l'expression de Gorz, « l'étoffe de la vie elle-même ». Ici, le travail n'est pas séparé de la vie et il y a une farouche résistance à fractionner le temps en temps de travail et en temps de non-travail. À l'inverse, dans le modèle du « chômer » banalisé, il y a une déconnexion définitive entre le travail et le projet de réalisation personnelle. Ici, les périodes de travail, contraintes et sans valeur, constituent un temps mort et n'ont d'autres sens que de procurer un revenu. On accepte de se faire exploiter durant ces périodes en contrepartie des temps riches et libérés dont on profite au maximum pour réaliser des projets (des projets de voyage par exemple). Il s'agit là aussi d'un mode de vie avec des dispositifs opératoires spécifiques. Par contre, pour d'autres, qui alternent également travail précaire et temps à soi (le modèle du « chômer » intégré à du travail précaire), le travail n'est pas un temps mort, même s'il est routinier. Pour eux, passer du travail précaire au temps à soi donne sens et intensité aux menus événements de

LES
stion
otie
mie

**Le chômage
comme
séquences
de vie**

la vie quotidienne. Tout se passe comme si l'alternance repositionnait l'individu comme projet : ceux-ci refusent de se faire exploiter et, quand c'est le cas, abandonnent dès que possible leur emploi sans remords. Il s'agit là également d'une forme de vie avec des dispositifs opératoires relativement stables et spécifiques. D'autres encore, refusent la médiation du travail salarié (le modèle du « vivre sans salaire »). On n'en attend plus rien et on tente de s'organiser en conséquence. On préfère vivre pauvrement selon son entendement que de se crever en usine ou ailleurs pour un salaire de misère. De quoi vit-on ? Essentiellement du bien-être social et de quelques petits travaux non contraignants effectués de temps en temps. Il s'agit là encore d'un mode de vie, difficile certes, mais jugé préférable au travail de manoeuvre.

Ces quatre modèles, rapidement esquissés, constituent autant de séquences de vie relativement indépendantes les unes des autres et s'apparentent à des modes de vie dont l'organisation se fonde sur des dispositifs opératoires différents. Ces séquences de vie s'inscrivent toutes dans une certaine durée. Il faut bien voir que l'organisation du marché du travail, en Amérique du Nord, impose à des gens de tout âge de nombreuses périodes de non-travail. Bien sûr, nous n'avons pas rencontré que des chômages s'apparentant à des modes de vie, mais entre le chômage catastrophe avec valorisation du travail salarié et le chômage banalisé avec valorisation du temps libre, il faut bien voir qu'il y a place pour des formes de vie que de nombreuses personnes sont amenées à développer puisque plus de 25 % de la population active au Québec vit sans travail salarié stable. Il n'y a donc là rien d'exceptionnel. L'exceptionnel est de vivre sans travail salarié officiel, dans un monde officiellement voué au travail salarié.

Il ne faudrait pas conclure de ces trois exemples que toutes les séquences de vie dans l'espace social

du non-travail consistent à développer des modes de vie relativement autonomes. Le chômage reste fondamentalement une expérience de vie rendue pénible et difficile dans un contexte social voué au travail salarié. Ceci est une réalité de base, un fait social-historique (institué) qui néanmoins est en pleine transformation. L'idéologie du plein emploi cache la restructuration en cours des rapports de production et minimise l'importance de l'espace social du non-travail qu'il y a pourtant lieu de reconnaître comme une des manifestations phénoménales de la réalité de demain pour en détruire la prétendue marginalité d'aujourd'hui. Une oeuvre utile consiste dès lors à montrer ce qu'un tel espace social révèle par delà les différents filtres idéologiques (professionnels et politiques). C'est ce que nous avons tenté de faire dans le cadre de notre recherche en montrant des façons différentes de chômer et de se débrouiller. Toutes démontrent que l'attitude qui consiste à s'en tenir à l'étude de l'économie officielle est un non-sens, cette attitude consiste à considérer une partie importante de la population comme ne travaillant pas alors qu'elle déploie précisément des activités productives qui mériteraient d'être reconnues pour ce qu'elles sont. Il est tout à fait aberrant de considérer comme des êtres passifs et inexistant dans l'activité productive, des personnes qui au contraire font des prodiges pour vivre décemment dans des conditions de rareté que nous feignons d'ignorer. On ne peut s'empêcher de penser sur ce point, à la critique que portait A. Smith au travail moderne en l'opposant à celui de sociétés plus anciennes.

« Dans de telles sociétés, les occupations variées de chaque homme l'obligent à développer son aptitude et à inventer des expédients pour écarter les difficultés qui se présentent continuellement. L'imaginaire reste en éveil et l'esprit ne souffre pas de tomber dans cette stupidité somnolente qui, dans une société civilisée, semble engourdir l'intelligence de presque toutes les couches (sociales). »

**MARIE BOUCHARD
 RAYMONDE SAVARD**

Sens et changement par et malgré... un système d'éducation *

Existe-t-il des possibles pour des volontés auto-gestionnaires en milieu institutionnel quand ce dernier est relié à un organisme central tel un système d'éducation nationale ? Voilà la question que nous nous sommes posée au X^e anniversaire de la revue *Possibles*. Les maisons d'enseignement, recevant leur financement et leurs normes de l'extérieur, sont tributaires d'une institution qui s'accommode mal avec l'idée d'une autonomie de la base, qui puisse stimuler et régir son action, son organisation et son développement. Elles ont à cet égard plus de moyens matériels et de soutien technique qu'une coopérative d'habitation ou un comptoir alimentaire mais une moins grande marge d'autonomie et de latitude dans leur propre autodétermination. De plus, un « système » d'éducation renvoie généralement à l'idée de centralisation et de bureaucratisation. Aussi, c'est moins de « l'uto-

*/ Cet article a été réalisé à partir d'un entretien que les deux auteures ont effectué avec Messieurs Guy Bourgeault de l'U.d.M., Jean-Claude Lauzon, U.d.M. & C.S.M.I. et Normand Wener de l'UQAM.

pie autogestionnaire » comme telle que nous traiterons dans cet article que « d'espaces de liberté » à conquérir, à sauvegarder ; de responsabilisation à la base, par les principaux acteurs d'une organisation : ceux de « l'action d'intervention ».

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Nous aborderons la vision des possibles espaces de liberté à identifier et à utiliser à partir d'une rétrospective des vingt-cinq dernières années. Que s'est-il passé dans cette perspective, depuis les premières velléités de la révolution tranquille où des décideurs du « système » proposaient eux-mêmes à certains acteurs de la base de « prendre leur place dans l'organisation éducative et d'y imprimer leurs traces et leurs marques ? » Si, en 1965, on a pu considérer que « les enseignants sont les seuls vrais agents de transformations pédagogiques » et que, à la « condition d'être aidés, ils ont les ressources pour prendre en main la réforme de leur enseignement » (*L'évolution d'une stratégie de changement*, J.J. Noreau et al., 1970), que s'est-il passé depuis ? Et, dans l'ensemble du champ de l'éducation, dans les organisations éducatives taxées plus ou moins lourdement par la tradition scolaire, une « prise en charge » réelle a-t-elle pu se dessiner et des espaces de liberté se créer ? Si oui, quelles conditions les ont favorisés ?

Une phase humaniste

Il y eut d'abord la phase d'effervescence des années 60-70. Dans la foulée de la révolution tranquille québécoise et des contestations européennes et américaines des années 68-69, un vent de réforme, où il était question d'égalité des chances, de démocratisation, de participation, soufflait sur le Québec. Tant en pédagogie que dans la gestion des institutions, il y eut plusieurs tentatives innovatrices.

En pédagogie, un effort de centration sur l'apprentissage plus que sur l'enseignement, sur la

LES
sion
ratie
mie

Sens et
changement
par et
malgré...
un système
d'éducation

démarche de « l'apprenant » plus que sur la performance théâtrale du maître, transformait les traditionnels rapports autoritaires et ouvrait les portes à une pratique de l'enseignement qui donnait de l'espace créateur à l'étudiant et à l'enseignant. Cependant, l'interprétation d'une certaine non-directivité mal comprise et difficile à traduire dans la pratique, liée à un manque général de culture et d'histoire de la pédagogie comme de soutien pédagogique, ont fait que les premiers innovateurs se sont retrouvés seuls à faire les frais de nombreuses expériences pilotes menées dans différentes parties du Québec.

Les enseignant-e-s, pas plus que les étudiant-e-s (ou les parents de jeunes enfants) n'étaient préparés à vivre des rapports autres qu'autoritaires de sorte qu'on a assisté à des débordements qui furent souvent taxés d'improvisation. Chez plusieurs intervenant-e-s, notamment chez bon nombre de parents, la non-directivité fut assimilée à du laisser-faire et à l'absence de structuration des activités d'apprentissage et d'organisation de la classe et de l'école.

Cette marge d'improvisation, accentuée par le fait que plusieurs de ces « expériences pilotes » ne purent être menées à terme, ni évaluées de façon suffisamment rigoureuse (et sur une période de temps assez longue), ont contribué à jeter du discrédit sur toute forme d'innovation en pédagogie. Par voie de conséquences, il ne fut guère possible d'analyser suffisamment les caractéristiques inhérentes à tout processus de changement qui, au niveau éducatif, atteint des fibres aussi sensibles que les valeurs profondes des êtres, leur possibilité de réussite et d'épanouissement dans nos sociétés et leur devenir.

De même, n'ayant pu comprendre, ni assumer cette période d'ébranlement et d'instabilité nécessaires à toute transformation profonde, on n'a

guère pu approfondir une vision de la non-directivité comprise dans le sens d'une *interdépendance entre les êtres et d'une rencontre de plusieurs expériences de vie qui peuvent s'enrichir et se soutenir mutuellement dans leur volonté de vivre et d'apprendre*. Certain-e-s enseignant-e-s ont cependant continué, sans bruit et sans support institutionnel, à vivre selon cette conception de la relation pédagogique et seule une étude sérieuse et approfondie pourrait nous permettre de faire sortir de l'ombre ceux et celles qui ont appris que pour survivre en gardant cet idéal pédagogique il leur fallait être plutôt discret-e-s.

Au plan de la gestion, il y eut de multiples expériences de participation allant de la représentation purement formelle à la gestion participative. Parents, enseignant-e-s, étudiant-e-s et citoyen-ne-s avaient soudain leur mot à dire au sein des nouveaux conseils d'administration, des commissions pédagogiques, des comités d'études ou des Commissions scolaires. Cette nouvelle forme de participation, malgré les efforts réels de certain-e-s administrateur-trice-s et la bonne volonté des acteurs « de la base » réussit à peine à se dégager des vices bureaucratiques. Les réseaux d'influence, la centralisation des décisions contrecarrant les options du milieu, la cohorte de « magouilleurs » que l'on retrouve toujours là où existe quelques petits pouvoirs politiques ont sapé une partie des efforts de participation. Le partage du pouvoir suppose d'abord un partage de l'information et de la formation. Les conseils participatifs furent sans doute l'un des hauts lieux d'éducation permanente de cette époque en initiant un grand nombre de citoyens, au processus politique. Mais ils furent sans doute plus un lieu de *formation* pour les acteurs de la base qu'un lieu où ils ont « géré » les destinées collectives. Cet apport n'est cependant négligeable même si les structures participatives servaient souvent à légitimer le pouvoir d'une

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Sens et
changement
par et
malgré...
un système
d'éducation

nouvelle classe politique et, en quelque sorte, à renforcer le pouvoir de l'institution.

Les essais et erreurs comme les acquis d'une période expansionniste furent suivis d'une conjoncture économique rendant plus difficiles les innovations : les budgets sont réduits et tout ce qui est évalué comme du superflu, du non utilitaire est évacué. Dans cette conjoncture, les conditions socio-économiques favorisaient une reprise en main, par l'INSTITUTION du plein contrôle de la gestion face aux volontés de participation, aux contestataires et aux réformistes sociaux. La cohorte d'administrateurs et de comptables se replie désormais sur son pouvoir retrouvé et veut « gérer en paix ». Elle refuse souvent toute forme de remise en question et de compromis avec ceux qu'elle prétend servir.

• Dès lors, on tend à se replier sur des valeurs dites plus sûres. On parle d'apprentissage de base, de retour à plus de « discipline » et à des valeurs morales traditionnelles, de produits identifiables et rentables à court terme. Certain-e-s intellectuel-e-s conservateur-trice-s ont repris la parole pour clamer l'échec de la réforme scolaire des années 60.

Certains acteurs sociaux vont même utiliser cette phase de remise en question pour prôner le retour à l'école d'autrefois. On en a oublié tous les méfaits, la multiplicité des échecs et la série d'élimination. On accuse facilement l'école d'aujourd'hui d'être la seule responsable de la piètre qualité de la langue... même chez les plus de quarante ans... Ce procès amène à re-mettre en question bon nombre d'acquis de la révolution tranquille relatifs à l'accessibilité et à l'égalisation des chances. Et ce, de l'école primaire à l'université.

L'école privée, demeurée généralement plus traditionnelle, devient alors le modèle dominant

auquel devrait se conformer l'école publique. C'est le « retour du balancier »...

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

De ces deux phases, la société québécoise sort avec une pluralité de pensée et d'action. Ainsi, plusieurs intervenant-e-s scolaires, ont appris que la créativité et l'imagination ont besoin d'assises solides en connaissances techniques et que ces dernières peuvent s'acquérir à travers de multiples formes d'intervention même si celles-ci ne sont pas nécessairement reliées à des interventions magistrales. On a aussi constaté que certains outils, notamment la qualité de la langue, sont indispensables à l'acquisition de connaissances plus larges et plus approfondies.

D'autre part, survivent et naissent encore des expériences innovatrices, mais elles sont moins apparentes et moins spectaculaires qu'auparavant. Souvent tapies dans l'ombre, quelque part, au ras du sol et de l'action, on évite de les montrer et d'en parler. C'est à nouveau le repli souterrain des années 50 : l'« underground ».

On n'anticipe plus d'ailleurs de transformer de but en blanc les bureaucraties voire même les sociétés. L'intérêt actuel va davantage dans le sens *d'occuper les espaces de liberté et d'autonomie à l'échelle de l'action quotidienne concrète ou de les conquérir*. Ce qui ne signifie pas une absence de vue d'ensemble mais une lassitude des discours par rapport à une urgence de l'action, si humble soit-elle. « Think globally, act locally » dit-on présentement pour parler de cette aspiration secrète et discrète que l'on retrouve aussi bien à l'intérieur des maisons de quartiers que des écoles, des garderies, des coopératives d'habitations, des Mouvements politiques ou sociaux et des C.L.S.C.

POSSIBLES
d'attribution
macro-
autonomie

Sens et
changement
par et
malgré...
un système
d'éducation

Le rôle des médias

À l'heure actuelle certains médias en sont à renforcer le courant utilitariste par des attitudes de dénigrement de plusieurs formes d'expérimentation pédagogique, du rôle et de la profession d'enseignant-e-s et de fonctionnaires. Certains grands journaux nationaux se font un devoir de *mettre en évidence les difficultés rencontrées au niveau du réseau scolaire public*. De plus, comme ils ne prêtent souvent la parole qu'à des détracteurs du mouvement progressiste, les messages qui parviennent à la population multiplient les motifs réels d'anxiété et d'angoisse. Certes, les détenteurs des pouvoirs de l'information ne peuvent souvent que refléter les courants sociaux dominants vu leur appartenance à une société donnée et le fait qu'ils aient à décrire ce qui est le plus visible. Cependant, par ce fait même, ils renforcent ces courants. Ainsi, lorsqu'imprégnés de l'esprit Gérin-Lajoie, ils montaient en épingle les innovations, ils ne montraient peut-être pas suffisamment les courants conservateurs. Aujourd'hui, alors que le courant est au conservatisme et à la dénonciation, on oublie les véritables améliorations et bon nombre d'aspects positifs de la réforme. Pourtant, certains journalistes demeurent encore ouverts et vigilants. S'agit-il alors d'une concentration des pouvoirs de direction ou des propriétaires ? ou de choix idéologiques et socio-politiques de certains journalistes ?

On peut même se demander s'ils n'ont pas joué un rôle fort important dans l'image (L'étude d'Ada Abraham, dans *Le monde intérieur de l'enseignant* est très significative ici) d'*inutilité sociale* que développent les enseignants face à leur travail, image que leur retournaient d'eux-elles-mêmes un gouvernement aux prises avec des équilibres budgétaires à sauvegarder et les castes des pouvoirs traditionnels qui refusaient de partager avec de nouveaux professionnels la part du gâteau social qu'ils

considéraient comme exclusive et déjà trop mince pour eux. Quoiqu'il en soit, seule une analyse un peu serrée et plus approfondie de ce phénomène nous permettrait de clarifier l'impact de leur rôle au niveau de l'imaginaire collectif.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Faut-il investir dans le capital humain ?

Le travail « d'éducation », s'il se définit autrement que par un gavage de connaissances ou de la pure et simple transmission béate, ne sera jamais vraiment mesurable ni quantifiable à court terme. Comme le précisait récemment Albert Jacquard, le travail de formation de cet ordinateur humain qu'est le cerveau est un travail long et minutieux et ce n'est que par une infinité de transformations qu'une personnalité humaine acquiert une relative autonomie. Des conditions sociales et culturelles négatives peuvent en atrophier le développement et invalider toute forme d'épanouissement *humain*. Dans une société comme la nôtre ou tout ou presque peut s'acquérir à la minute près, *la longue et lente maturation d'un esprit humain et d'une sagesse vitale* cadre mal avec les prétentions de rentabilité immédiate et d'efficacité à court terme. L'éducation est alors souvent perçue comme une dépense énorme et... peut-être même inutile. On peut même formuler l'hypothèse que, dans une vision étroitement utilitariste, bureaucratique et à courte vue, il ne soit pas souhaitable pour un système social que l'éducation contribue à produire des êtres autonomes et capables de se prendre en charge. Étant moins passifs et soumis, ils « sont plus difficiles à gouverner »... ce qui peut apparaître comme une tare...

Et pourtant...

Sens et
changement
par et
malgré...
un système
d'éducation

Quelques expériences à l'intérieur de bureaucraties

Malgré cette lecture, peut-être pessimiste de la situation éducative actuelle, certaines expériences ont été tentées et sont encore possibles et c'est de celles-ci que nous aimerions parler dans la deuxième partie de cet article. Il nous apparaît en effet nécessaire de faire ressortir certaines conditions qui facilitent la responsabilisation de la majorité des acteurs d'une organisation quelle que soit leur position hiérarchique. Certes, il ne s'agit aucunement ici de présenter des modèles ou de prétendre effectuer une liste exhaustive de « tous les possibles » en éducation. Au contraire, nous nous sommes limitées à quelques situations qui, comme la plupart des innovations, se situent dans des zones frontalières, un peu à la périphérie des systèmes, mais qui portent leur ferment de transformations et d'apprentissages durables par les traces qu'elles impriment.

Ainsi, à la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, il y eut, pendant quelques années, une certaine volonté de gestion participative, depuis la participation des étudiant-e-s, des enseignant-e-s et des gestionnaires à l'élaboration du cadre d'apprentissage et de gestion, à l'orientation et la formulation des programmes, comme à l'organisation de la Faculté. Certes, cette expérience fut relative puisque ce n'est ni l'institution globale qui s'impliquait, ni même « tous » les acteurs de la Faculté. De plus, cette expérience ne demandait aucune somme d'argent supplémentaire car c'est bien connu que la FEP est une source de revenus pour l'ensemble de l'Université de Montréal. Enfin, certains décideurs centraux de la Faculté croyaient à l'importance de la participation et se sont appuyés à la fois sur des forces internes et sur des alliances avec des organisations de l'extérieur. Ici, les solidarités externes ont été indispensables non seulement à la survie du projet de

Faculté mais à son développement. Le principal impact de ce mouvement facultaire se retrouve aujourd'hui au sein d'une Assemblée d'étudiant-e-s vigoureuse et déterminée à occuper l'espace minimal qui revient à des partenaires étudiants dans une organisation. L'accréditation des Chargés de cours et la formation du nouveau Syndicat des Responsables de programmes contribueront sans doute à fournir, avec l'Assemblée des étudiant-e-s, les conditions nécessaires à la poursuite du mouvement de démocratisation.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

À l'Université du Québec à Montréal, au baccalauréat en psychosociologie de la communication, une soixantaine d'étudiant-e-s doivent, chaque année, effectuer un stage externe de neuf (9) crédits. Selon les ratios étudiant-e-s/cours à l'université, deux (2) professeurs, souvent chargés de cours, devaient assumer tout l'encadrement de ces stages. Depuis deux (2) ans, par l'action et la volonté de partenaires impliqué-e-s, huit (8) professeurs régulier-e-s se partagent cet encadrement. Ici, une certaine souplesse de la gestion départementale, liée à des solidarités entre gestionnaires et professeurs ont pu faire accepter la nouvelle formule à l'administration sans une modification majeure des règles administratives et budgétaires. Les étudiant-e-s jouissent ainsi d'un encadrement plus pertinent et de meilleurs services sont offerts aux milieux d'intervention.

Ces deux exemples ont cette particularité que des décideurs eux-mêmes se sont faits les alliés des intervenant-e-s, professeur-e-s et étudiant-e-s. Habituellement, dans les milieux plus « technocratés », seuls les rapports de force permettent de conquérir ou de conserver certaines latitudes. Et, au CEGEP tout particulièrement, si l'autonomie départementale a souvent été perçue comme un relent de corporatisme, elle a aussi été un lieu de contrôle de l'acte pédagogique dans la mesure où les artisans de la pédagogie exerçaient la marge

BLES
estien
trafie
omie

Sens et
changement
par et
malgré...
un système
d'éducation

de manoeuvre et la responsabilité que cette autonomie impliquait.

Aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire quatre grands courants innovateurs dans le sens d'une responsabilisation de l'ensemble des acteurs des réseaux se sont dessinés fournissant certaines possibilités d'appropriation de l'espace éducatif. Nous ne tenterons pas de décrire chacune de ces expériences. Cette entreprise dépasserait largement le cadre de cet article compte tenu du nombre et de la complexité de ces expériences. Nous nous limiterons à *présenter* ces quatre grandes catégories de milieux où, quotidiennement, des acteurs éducatifs s'initient à *l'interdépendance et à la responsabilisation personnelle et sociale par l'exercice d'un certain pouvoir*.

Ainsi, on a assisté pendant les dix dernières années à la mise sur pied de garderies de quartier et de garderies scolaires autogérées, reliées ou non à des maisons de quartier. Dans ces milieux, « à dimension humaine » généralement et moins lourdement marqués par la tradition scolaire, l'uniformité hiérarchique n'apparaît pas encore comme un but à rechercher et le sentiment de puissance des acteurs est souvent intimement relié avec l'implication des parents et des éducateurs. Cette implication est d'ailleurs chose courante au sein des conseils d'administration et les décisions majeures concernant l'organisation sont généralement soumise aux assemblées de parents et d'éducateurs.

La mise en place d'écoles alternatives dans plusieurs milieux scolaires constitue un autre atout pour la création de milieux innovateurs. Au sein de celles-ci, la différenciation des tâches et des responsabilités permet à tous les partenaires éducatifs qui le souhaitent, de l'enfant au professionnel non enseignant, *de s'impliquer et d'exercer ses possibilités de leadership et « sa puissance » de*

personne humaine et d'acteur social. Ce sont de véritables laboratoires éducatifs quelles que soient les difficultés qu'aient rencontrées la grande majorité de ces écoles pour survivre et se développer.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

La participation des parents (et d'enseignant-e-s, dans un nombre plus restreint d'écoles) au sein de nombreux comités d'école apparaît comme un autre phénomène nouveau qui peut aider à *combattre l'intériorisation du sentiment d'impuissance sociale*. Ces comités-conseils furent et sont encore *d'abord* des écoles de formation. Mais, dans certains cas, souvent reliés à l'ouverture d'esprit de la direction d'école, ils ont aussi pu devenir de véritables lieux d'initiation socio-politique. Ce n'est certes pas encore la majorité des écoles qui ouvrent ainsi des horizons permanents mais on en retrouve en nombre suffisant pour qu'elles aient un véritable impact social.

Enfin, la formation de modules, par degrés ou familles, au sein des polyvalentes ou écoles secondaires avec, dans certains cas, des conseils de professeur-e-s et d'étudiant-e-s a favorisé l'initiative et la création de milieux plus favorables au développement des jeunes et du milieu. Récemment, aux États Généraux sur l'Éducation, un directeur d'école secondaire professionnelle de la région de Joliette, accompagné d'étudiant-e-s de son école, a donné un témoignage percutant de ce type d'expériences. Et les étudiant-e-s de cette école ont rappelé aux divers partenaires réunis que leur choix de l'école « professionnelle » n'avait rien à voir avec le fait qu'ils réussissaient moins en classe ou qu'ils soient las de l'école. La prise en charge de leur formation, avec la complicité des formateurs de cette école, leur avait permis d'aller assez loin dans la dénonciation de préjugés tenaces et démobilisants pour ce milieu.

Dans l'ensemble de ces expériences innovatrices en milieu de formation, nous avons remarqué

**Sens et
 changement
 par et
 malgré...
 un système
 d'éducation**

certaines caractéristiques qui nous paraissent favoriser la responsabilisation, la prise en charge et l'occupation d'espaces d'autonomie et de création *dans l'institution et presque malgré elle.*

Nous les avons subdivisées en catégories se rapportant à l'organisation elle-même, aux rapports des acteurs impliqués avec eux-mêmes et avec leurs tâches et enfin aux relations que ces acteurs entretiennent avec les autres partenaires.

Au niveau de l'organisation

L'une des premières remarques effectuées à l'analyse de plusieurs expériences a trait à l'utilisation et à l'occupation des zones d'incertitudes qui existent toujours au sein d'une organisation. D'une part, dans les grandes organisations, le pouvoir est si lointain et si diffus qu'il est parfois possible d'innover sans que les décideurs en soient véritablement conscients. Les bureaucraties voudraient bien tout prévoir mais elles ne le peuvent pas car ce qui caractérise autant l'être humain que ses organisations, ce sont ces doses d'imprévisibilité qui ouvrent des zones d'incertitude et permettent de défier et de transformer les systèmes. (même si cela ne se fait qu'à une échelle historique...) Au niveau éducatif tout particulièrement, la valeur et la qualité de l'acte éducatif échappe souvent (malgré le désespoir de certains bureaucrates), à toute forme de contrôle à court terme. Par sa nature et de façon intrinsèque au processus d'apprentissage, qui théoriquement part d'un point A vers un point B, la multiplicité des variables qui interviennent sont telles qu'on ne mesure souvent que 10 ou 15 % de sa réalité. En dépit des programmes, des horaires et des normes, l'espace privilégié de la relation entre un-e enseignant-e et un étudiant-e est tel qu'il peut construire ou détruire, invalider ou soutenir, provoquer la réussite ou l'échec. Et, de tous les métiers de la com-

munication, cet espace est l'un des plus difficiles à contrôler tant par les partenaires impliqués que par les acteurs de l'extérieur.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

D'autre part, les bureaucraties sont *aussi* composées d'êtres humains qui peuvent faire montre de souplesse et d'imagination. Aussi, si c'est possible, la présence de complicités avec des décideurs centraux (comme d'ailleurs avec une multitude de réseaux, qu'ils soient ou non au pouvoir...) apparaît comme un possible prometteur pour des *transformations durables qui s'intégreront à l'organisation*. La tolérance et l'ouverture des acteurs au pouvoir et les alliances, connivences et complicités des acteurs de la base avec ces derniers deviennent donc des conditions facilitant un mouvement d'appropriation d'autonomie et de responsabilisation, de promotion d'espaces de liberté et de création.

À un autre niveau, les conditions économiques (bien qu'elles sont le prétexte habituel de certaines technocraties pour éliminer tout espace de création et les personnes qui peuvent les occuper), peuvent à certaines périodes favoriser le développement de l'innovation. Ainsi, quand il n'est pas nécessaire de « déranger les comptables » il est possible, avec la complicité d'autres décideurs, d'aller assez loin dans l'exploration de voies nouvelles impliquant et responsabilisant l'ensemble des acteurs d'une organisation. De même, dans des conjonctures expansionnistes, certains administrateurs acceptent de fermer les yeux sur ce qui, en d'autre conjoncture, leur apparaîtrait comme inadmissible.

Enfin, lorsqu'au sein d'une organisation *les agents du pouvoir ont un esprit ouvert et une sécurité personnelle suffisamment grande, ils accepteront souvent de dialoguer et de négocier avec les partenaires de divers niveaux dans l'organisation. Ils sont alors capables de concevoir une interdé-*

Sans
changemen
par
malgré.
un systèm
d'éducation

LES
tion
atie
mie

Sens et
changement
par et
malgré...
un système
d'éducation

pendance entre les acteurs des divers niveaux de l'organisation sans craindre l'anarchie ou leur perte de pouvoir. Il est alors possible d'aller assez loin dans le dialogue et l'instauration de rouages démocratiques. Ils accepteront parfois même une négociation constante, non sous la contrainte du rapport de force mais *par leur volonté de maximiser la production dans l'organisation et les services qu'ils offrent*. (L'exemple japonais est assez pertinent à cet égard.)

Le rapport des acteurs à eux-mêmes et à leur tâche et leur réseau de relations

De la même façon qu'un dirigeant d'une organisation peut, par la confiance qu'il a en lui-même et dans les autres, favoriser la responsabilisation, l'intervenant-e de tous niveaux gagne à être conscient-e de son pouvoir actuel et potentiel. Cette conscience exige une maturité qui peut souvent se développer par et à travers l'action, par les multiples conquêtes successives de bribes d'autonomie, par le plaisir ressenti au sein de son engagement et de sa compétence dans sa tâche. Il nous apparaît certain que la personne qui a d'elle-même et des autres une image pessimiste, qui ne voit pas bien ce que peut lui apporter la création, qui n'a pas goûté, comme le précisait récemment André Thibault, le « plaisir de vivre » peut difficilement réclamer le pouvoir de décider et de gérer sa vie. Pourquoi le ferait-elle ? En quoi cette revendication prendrait-elle un sens ? Dans beaucoup de cas, *la mentalité de résistants à une bureaucratie totalitaire n'existera que parce qu'un être a déjà expérimenté qu'un potentiel de jouissance de vivre peut exister dans certaines conditions* et que l'aliénation, le sentiment d'inutilité de la vie ou de pure et simple non-existence n'est pas la seule réponse possible à l'envahisseur bureaucratique.

De même, une certaine compréhension des nécessaires rapports de force qui se tissent dans toute organisation humaine, la plus démocratique soit-elle, l'acceptation de l'expression et des résistances, le développement de la possibilité de partager ou de refuser, et enfin le plaisir de l'action commune peuvent être des atouts importants. Le plaisir de l'échange, de la complicité, de la subversion, du risque peut même devenir, lorsqu'il est partagé, source d'alliances, de soutien et de développement tant pour les personnes que pour les groupes et les organisations. Si les transformations et les créations exigent leur part importante de travail, de luttes et de renoncements, elles comportent aussi d'immenses plaisirs et des potentiels énergétiques importants car ils sont alimentés par le désir de réalisation personnelle pour soi et pour les autres humains.

Et pour reprendre une pertinente distinction faite par Annie Leclerc entre pouvoir et puissance, peut être bien que si un certain pouvoir peut « voler, sucer, exploiter, écraser, interdire et finalement tuer », il existe aussi une autre forme de pouvoir, celle de la puissance humaine qui est « réalisation, créateur de sens, amour, plaisir et liberté ».

Pouvons-nous espérer que par des multiples expériences de participation démocratique en éducation, la Puissance en arrive un jour à exercer davantage son Pouvoir ?...

PIERRE-YVES MELANÇON

La décentralisation : enjeu autogestionnaire ou façon différente d'exercer le pouvoir ?

« Le projet politique du RCM est de redonner aux citoyens et aux citoyennes le pouvoir de décider eux-mêmes de l'avenir de leur quartier et du devenir de MONTRÉAL. Pour cela une administration du R.C.M. entend mettre sur pied des "Conseils de quartier" dotés de pouvoirs "réels". La décentralisation politique vers les quartiers constitue un élément fondamental de notre engagement politique à l'égard du renouveau démocratique à Montréal. »

(extrait d'un discours type d'un candidat ou d'une candidate R.C.M. aux élections municipales de Montréal du 9 novembre 1986)

Ce discours sera un des enjeux électoraux dans les prochains mois.

Tentons de traduire dans sa réalité et dans ses applications le contenu de ce discours.

Nul n'est besoin, préalablement à notre analyse, de faire un réquisitoire contre les méthodes de gestion de l'administration municipale du Parti civique du Maire Drapeau. Analystes, journalistes et

observateurs de la scène municipale ont largement décrié les formes antidémocratiques de cette administration.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Abordons plutôt la nécessaire démocratisation des structures parlementaires. Ce qui nous amènera à traiter de deux aspects : l'implantation de nouvelles règles parlementaires et la décentralisation politique des pouvoirs vers des Conseils de quartier (le terme quartier signifie un ensemble de districts électoraux, entre 4 et 6.) De cette décentralisation, nous évaluerons l'ampleur des embûches concernant le partage des pouvoirs. Nous terminerons notre propos sur la composition des Conseils de quartier.

La nécessaire démocratisation des structures parlementaires

Les grandes villes du monde qui ont réussi à se sortir de la crise économique et à poursuivre leur développement, l'ont fait en s'appuyant sur une valeur sûre : le potentiel humain.

Nous constatons la même chose dans le secteur industriel. De plus en plus, les gestionnaires « modernes » mettent en place des mécanismes de gestion participative.

Ces deux exemples nous montrent qu'il pourrait en être de même pour la gestion d'une ville comme Montréal.

Cependant, nous partons de loin dans ce domaine. Presque tout est à faire et à inventer.

Pendant près de 26 ans, Montréal a été dirigée sans la participation de ses habitants. En 1986, peut-on imaginer que les résidents et les résidentes ne puissent pas encore intervenir dans le processus décisionnel de leur quartier ou de leur milieu de vie ? À toute fin pratique, ce sont les résidents

La dé
trahit
enjeu au
gestionn
ou fa
différen
d'exer
le pouv

La décentralisation : enjeu auto-gestionnaire ou façon différente d'exercer le pouvoir ?

et les résidentes qui subiront, dans l'avenir, le poids de telles décisions de l'administration municipale. Rappelons l'éviction des locataires par l'adoption d'une modification du règlement de zonage permettant l'implantation de commerces dans un secteur résidentiel.

Dans plusieurs grandes villes, il existe des mécanismes de consultation obligatoire pour tout projet d'envergure. Ainsi les projets soumis ont pu être largement modifiés. De tels projets s'inséraient alors beaucoup plus harmonieusement dans l'environnement et recevaient l'adhésion populaire. Les projets devenaient alors un apport pour la municipalité.

Il nous faut bien comprendre la structure politique de la Ville de Montréal. Le Conseil municipal composé des 57 conseillers et conseillères — élu(es) dans chacun des districts électoraux — dont le Maire dispose de pouvoirs centraux. Issu de ce Conseil, un Comité exécutif composé de sept membres et du Maire est mandaté pour assurer la gestion des affaires courantes de la Ville. Ces deux instances gèrent les activités des 22 services municipaux, des sociétés para-municipales et un budget de 1.4 milliards de dollars. Montréal est pourtant administré selon des règles vieilles de plus de 25 ans.

Le Conseil municipal se réunit une fois par mois. Les membres du Conseil sont convoqués à l'Assemblée pour étudier environ 300 points à l'ordre du jour. Il leur faudra voter sur des sujets aussi divers que le budget annuel et les taux de taxes, la nomination des huissiers, l'octroi de contrats pour la réfection des trottoirs, pour le louage de services professionnels, pour les projets d'immobilisation engageant la dette publique, etc.

En préparation à cette Assemblée, les élus/les disposeront d'au plus cinq jours pour étudier l'en-

semble de l'ordre du jour. Ils analyseront dans ce laps de temps des projets que l'appareil administratif aura mis des mois à étudier.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

La Charte de la Ville dote le Comité exécutif de pouvoirs formels. Certains ne correspondent pas à une gestion moderne d'une municipalité. Énumérons quelques cas d'hyper-centralisation des pouvoirs au sein du Comité exécutif. Plusieurs pouvoirs pourraient relever du directeur du service évitant au Comité exécutif de s'empêtrer dans la mécanique administrative. Par exemple, transférer, réintégrer, autoriser, retenir, permettre, approuver, assigner, prolonger, etc., sont les verbes « actifs » utilisés par le Comité exécutif dans ses résolutions portant sur la gestion du personnel. Un autre exemple, ainsi pour la réalisation de la réfection d'un trottoir, le Comité exécutif passe au moins sept résolutions. Il approuve le lancement d'appels d'offres, le procès-verbal de l'ouverture des soumissions, le choix du plus bas soumissionnaire conforme, la caution d'exécution, le rapport d'exécution du travail, le mandat de paiement du contracteur. Tout cela pour une seule activité. Nous devons ajouter la paperasserie. Une quarantaine d'exemplaires de chacune de ses résolutions seront transmis à huit à neuf services. Ou encore l'approbation de l'installation d'une boîte téléphonique sur la place publique.

Fait à signaler, le Comité exécutif utilise la méthode des directives internes pour dicter à un service municipal ses orientations politiques et ses choix administratifs. L'administration actuelle en tire un avantage : une résolution du Comité exécutif doit obligatoirement être rendue publique. Une directive demeure un acte administratif donc non sujette à publication. Donc non sujette au débat public.

La « modernisation » de la Charte de Montréal devra permettre une meilleure répartition des pou-

La décentralisation :
enjeu autogestionnaire
ou façon différente
d'exercer
le pouvoir ?

ES
on
ia
le

La décentralisation : enjeu auto-gestionnaire ou façon différente d'exercer le pouvoir ?

voirs entre les diverses instances politiques et administratives en accentuant l'imputabilité respective de chacune : Conseil municipal, Comité exécutif et services.

Une réforme significative de la procédure parlementaire supposera l'implantation d'une série de mécanismes de démocratisation. L'instauration d'une période de questions pour les citoyens et les citoyennes, la tenue des Assemblées à des heures accessibles, la mise en place de commissions parlementaires du Conseil ouvertes au public et sous la responsabilité d'un membre du Comité exécutif, la publication des ordres du jour dans les médias, la télédiffusion ou la radiodiffusion des débats du Conseil et des commissions constituent les principaux éléments de cette réforme.

Ajoutons à cette réforme d'autres éléments comme l'instauration de référendums locaux, une véritable politique d'accès et de diffusion de l'information et des séances de consultation sur des projets d'envergure, etc. Toutes ces mesures visent à mieux informer et à mieux susciter la participation des citoyens et des citoyennes à la vie politique de leur ville.

Il importe de corriger la carence d'information concernant la gestion et les orientations politiques de l'administration municipale. L'information est un préalable à la vie démocratique de nos sociétés.

De plus, le R.C.M. prône la « prise en charge progressive de toutes les dimensions de la vie de leurs quartiers par les citoyens et citoyennes eux-mêmes ». (article 1.3 du programme).

La décentralisation

Depuis la fondation du R.C.M. en 1974, le principe « de prise en charge » représente un élément important de son programme. Après plus de dix

ans d'existence, le R.C.M. n'a pas remis en cause l'article « 1.3 » du programme. La décentralisation est un engagement de principes. Voyons comment cela peut réellement s'appliquer dans l'exercice du pouvoir.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

La décentralisation politique et administrative vers des Conseils de quartier décisionnels constitue le moyen particulier pour faire de ce principe une réalité opérationnelle. Il s'agit bien d'un transfert de pouvoirs vers les quartiers d'un ensemble de juridictions contrôlées actuellement par l'Hôtel de Ville. Les gens auront alors une emprise sur l'orientation, le choix des priorités et même l'adaptation des services aux particularités locales.

Le dernier Congrès du R.C.M. (octobre 1985) a affirmé avec encore plus de vigueur ce « moyen particulier » qu'est la décentralisation. Une ne administration du R.C.M. entamera cette réforme par un processus de consultation auprès de la population et des divers organismes concernés. Il importe de bien cerner les différents pouvoirs qui seront transmis vers les Conseils de quartier.

Parmi les 22 services municipaux, plusieurs ont des incidences directes sur la vie dans les quartiers : sports et loisirs, travaux publics, activités culturelles, urbanisme, prévention des incendies, etc. Pensons à certaines de leurs activités : inspection des logements, planification urbaine, zonage, choix des priorités en loisirs socioculturels, entretien des parcs, etc. Elles pourraient être du ressort des Conseils de quartier.

La décentralisation des pouvoirs ne sera pas facile à appliquer. Les contraintes financières, administratives et humaines freineront la mise en place de cette réforme. Évidemment, toute réforme structurelle importante suscitera auprès des hauts fonctionnaires une certaine appréhension, voire même des inquiétudes. Ces hauts fonctionnaires

La décentralisation : enjeu autogestionnaire ou façon différente d'exercer le pouvoir ?

LES
ation
trafic
omité

La décentralisation : enjeu auto-gestionnaire ou façon différente d'exercer le pouvoir ?

auront tendance à contourner cette réforme afin de maintenir leurs pouvoirs sur l'appareil administratif. La phase de consultation et l'examen minutieux des diverses contraintes permettront de trancher le délicat partage des pouvoirs.

D'autres activités municipales n'ont pas à proprement parler d'incidences sur la population. Il serait peut-être avantageux de déconcentrer celles-ci vers les quartiers. Par exemple, nous pouvons facilement imaginer qu'il pourrait exister, dans chaque quartier, un lieu où quiconque aurait accès aux règlements municipaux, à l'émission de permis, à une demande de subvention, etc.

Faut-il maintenir certains pouvoirs à l'Hôtel de Ville ? Dans une logique d'une « prise en charge » peut-on chercher à maintenir un pouvoir central ? Quels sont ces pouvoirs centraux ?

Certains pouvoirs comme ceux de dépenser et de taxer doivent être maintenus à l'Hôtel de Ville et ce, pour des raisons d'harmonisation et de coordination des politiques sur l'ensemble du territoire montréalais. L'efficacité administrative peut justifier le maintien à l'Hôtel de Ville du contrôle de services municipaux. Par exemple les archives municipales, la direction des finances, le contrôle du programme d'immobilisation, la perception de certaines taxes, etc.

Une application généralisée

Le transfert des pouvoirs doit-il s'appliquer de la même façon dans tous les quartiers ? En affirmant le principe « de la prise en charge progressive de toutes les dimensions de la vie de leur quartier par les citoyens et citoyennes eux-mêmes », appliquera-t-on la décentralisation en fonction des demandes ou exigences locales affirmées par les gens et par les organismes du milieu ?

Cela aura pour effet de décentraliser les seuls pouvoirs ou activités souhaités par les gens. Chaque quartier aura ou pourra avoir une structure décentralisée différente. Les pouvoirs, les budgets, les mécanismes de concertation, la délégation des responsabilités, les organismes impliqués, les structures de contrôles administratifs et financiers, etc., varieront d'un quartier à l'autre.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Chaque quartier aura son propre « protocole » de décentralisation avec le Conseil municipal. Cette situation apparaît comme respectueuse de la volonté locale. Actuellement, le niveau de développement politique et communautaire des gens n'est pas le même d'un quartier à l'autre. Accepter la formule des « protocoles » signifierait prendre acte de cette réalité.

Par ailleurs, vouloir fonctionner de cette façon reviendrait à laisser au pouvoir central le contrôle du transfert des pouvoirs. Ne risque-t-on pas de miner les fondements même de la réforme en y faisant entrer des arguments d'ordre partisan ? Le parti politique majoritaire à l'Hôtel de Ville ne serait-il pas tenté d'accorder moins de pouvoirs à un Conseil de quartier « contrôlé » par le parti d'opposition ?

Le succès de la décentralisation suppose sa mise en oeuvre sur l'ensemble du territoire. Cela ne sera déjà pas facile à gérer administrativement et politiquement pour s'empêtrer dans une mécanique des « protocoles ».

La composition des conseils de quartier

La question de la composition de ces Conseils de quartier pose problème. QUI DÉTIENDRA LE POUVOIR FORMEL DE DÉCIDER ?

IBLES
gestion
ocratie
omie

La décentralisation : enjeu autogestionnaire ou façon différente d'exercer le pouvoir ?

Tenons pour acquis que l'ensemble des « nouvelles » règles de démocratisation parlementaires dont nous avons déjà parlées précédemment s'appliquera à ces Conseils de quartier. Chacun de ces Conseils sera doté de pouvoirs spécifiques comme, par exemple, l'approbation de modifications aux règlements de zonage, l'entretien des chaussées et des trottoirs, la gestion des activités en sports et en loisirs, etc.

Pour bien réaliser son mandat « décentralisé » le Conseil de quartier devra disposer d'une enveloppe budgétaire adéquate octroyée par le Conseil municipal. Des décisions seront à prendre. Qui disposera de ce pouvoir formel ? Forcément quelqu'un d'élu puisque cette personne devra rendre compte à la population du quartier de la gestion qu'elle a assumée.

La démocratie s'exerce par voie de délégation. À chaque élection la population transmet une partie de ses prérogatives à un(e) député(e) ou à un conseiller ou une conseillère municipal(e). La même chose se fait dans les organismes communautaires, dans les syndicats et dans les sociétés privées.

Dans le système électoral à Montréal, la population élit 57 conseillers et conseillères pour siéger au Conseil municipal. Pourquoi ne pas faire de ces gens — élus localement — les membres formels du Conseil de quartier ? D'ailleurs, ces personnes se font élire à partir d'enjeux et d'engagements locaux. Pourquoi chercher d'autres formules.

En maintenant la présence d'une même personne tant au niveau local qu'au Conseil municipal, nous établissons un lien réel entre les deux instances. Lien nécessaire dans le cadre de la complémentarité des fonctions.

Le cumul des fonctions — locales et centrales — n'est pas inquiétant. Au contraire, il favorisera une

plus grande responsabilisation des élus-es. Leur travail parlementaire est encadré par une série de règles démocratiques.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Il existe d'autres possibilités. Certains pensent à l'élection de personnes élues pouvant siéger uniquement au Conseil de quartier. D'autres souhaitent faire un amalgame des deux formules. La première formule contient plusieurs avantages. Elle s'inscrit beaucoup mieux dans la mise en place des principales réformes de la démocratie à Montréal.

Le chemin sera long et difficile. Il ne faut pas oublier que la politique municipale intéresse peu de gens. Uniquement 50 % des électeurs et des électrices se prévalent de leur droit de vote. La mise en oeuvre des moyens préconisés favorisera une plus large participation de la population. Cela sera progressif.

L'enjeu est-il trop important pour risquer de faire des reculs.

En guise de conclusion

La politique du R.C.M. en matière de démocratisation et de décentralisation s'inspire des courants de pensée autogestionnaire. L'autogestion vise la « prise en charge par les gens de leurs activités productives, sociales, communautaires ». Le projet politique du R.C.M. est orienté vers cette prise en charge... progressive. Progressive puisque calquée sur la volonté des citoyens et des citoyennes.

Les moyens préconisés par le R.C.M. se sont modifiés, bonifiés, raffinés. De 1974 à aujourd'hui, la notion de décentralisation et de Conseil de quartier a évolué. Une question de constante maturité ?

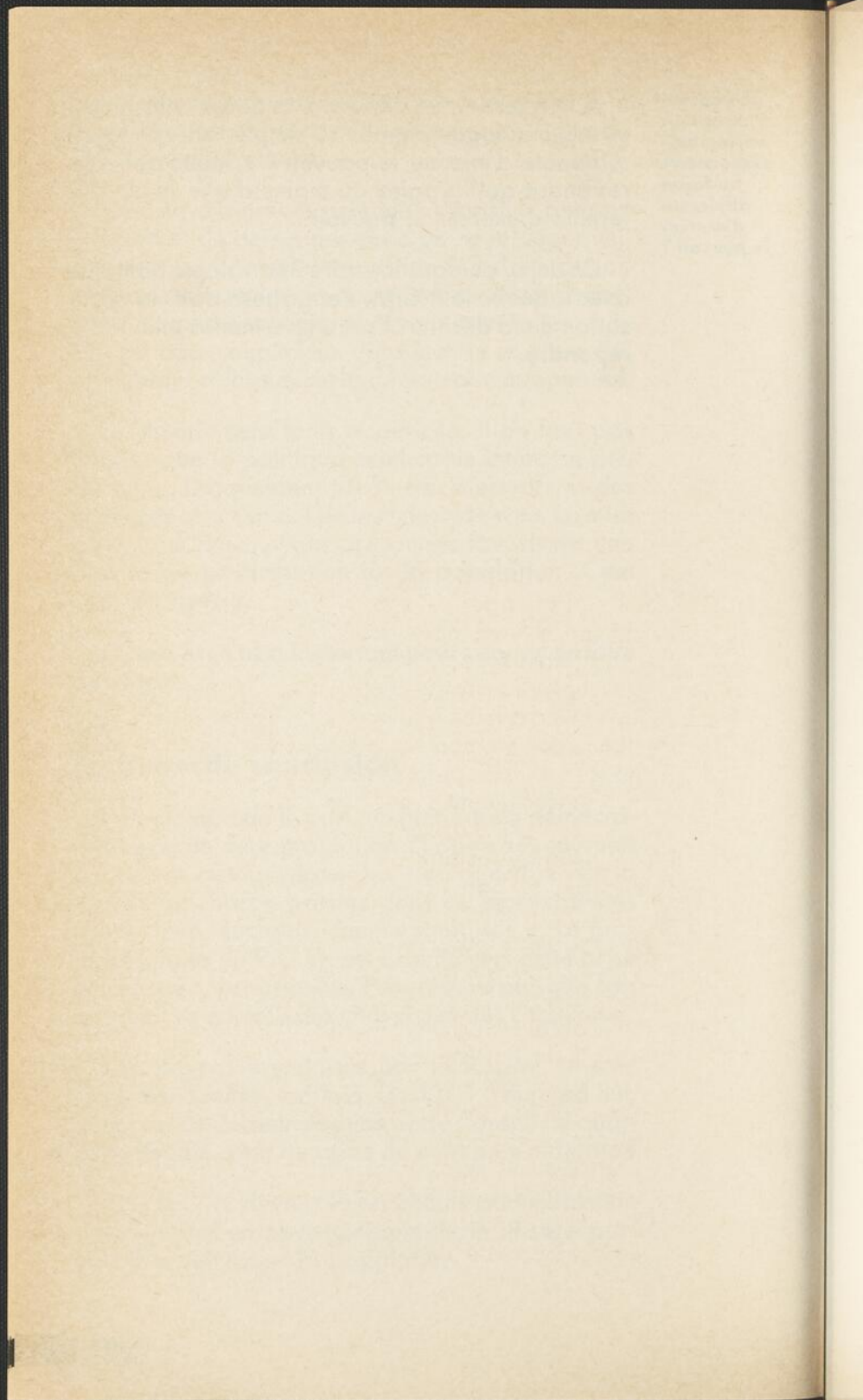
Si le R.C.M. devient la prochaine administration de Montréal en novembre prochain, il sera porteur d'espoir pour la population.

ES
tion
tie
nie

La décentralisation : enjeu autogestionnaire ou façon différente d'exercer le pouvoir ?

À la question de départ, « la décentralisation : un enjeu autogestionnaire ou simplement une façon différente d'exercer le pouvoir ? », nous pouvons répondre qu'il s'agira au moins d'une façon différente d'exercer le pouvoir.

Un enjeu autogestionnaire ? La volonté politique avec laquelle le R.C.M. s'engagera dans la réalisation de la décentralisation permettra mieux d'y répondre.



Le point de vue de l'artiste

L'art ou la pratique artistique peuvent se servir de modèle pour ceux et celles qui souhaitent que chacun d'entre nous exerce un contrôle le plus grand possible sur ses conditions de vie. L'individu qui choisit la pratique artistique comme mode de vie revendique en quelque sorte le contrôle sur l'organisation de son temps, refusant ainsi que des patrons ou des spécialistes de l'organisation du travail interviennent sur le sens qu'il veut donner à sa vie. L'art d'avant-garde s'est principalement défini en opposition aux conditions aliénantes du travail ; et bon nombre d'artistes ont souhaité périodiquement que l'art devienne un mode de vie accessible à tous, l'exercice de la pratique artistique s'inscrivant ainsi dans un projet d'émancipation sociale. Ce projet artistique est fondé sur la mise en question de la marginalité de l'artiste, du mythe de l'artiste maudit, et sur la volonté que celui-ci ou celle-ci participe à un projet collectif. Bien que la conception moderne de l'art soit principalement fondée sur l'affirmation du caractère individuel de l'expérience artistique, l'histoire des avant-gardes est marquée par l'apparition répétée de groupes d'artistes. Ces groupes ont particulièrement été actifs dans la production d'une

réflexion critique sur la société qui s'est exprimée dans une interrogation sur le rôle social de l'art et de ses rapports à l'institution artistique. En créant des groupes, les artistes ont ainsi affirmé leur volonté de participer au collectif.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Les groupes d'artistes, au cours de l'histoire de l'art du 20^e siècle, se sont très souvent associés à des projets d'innovation artistique, comme si le fait de se regrouper permettait aux artistes de modifier avec plus d'efficacité les règles établies de la production artistique. Le regroupement, pour l'artiste, semble être une stratégie de réappropriation de son pouvoir de définir l'art ou d'affirmer de nouveau le point de vue de l'artiste sur la définition de la pratique artistique, point de vue qui perd progressivement sa visibilité au cours du processus d'appropriation des oeuvres d'art par la critique d'art, le musée, le marché de l'art. Ce point de vue, tend à passer au second plan derrière ceux du critique d'art ou du muséologue sans doute parce que l'artiste a peu manier l'écriture ou parce que les traces d'objets d'art disparaissent ou passent à l'oubli s'ils ne sont pas conservés au musée. Et les écrits restent !

L'histoire de l'art contemporain québécois est ponctuée, elle aussi, par l'apparition successive de groupes d'artistes qui sont à l'origine de courants artistiques. On se souvient des Automatistes, des Plasticiens, mais il y a eu aussi le Zirmate, le Nouvel Âge, Fusion des Arts, les groupes Mauve, Acte, ... De tels groupes d'artistes réunis autour d'une vision commune de l'art et qui utilisaient des lieux de diffusion déjà existants (une galerie, une librairie, un centre d'achat, une fête populaire), se sont faits moins présents durant les années 70. Les galeries parallèles ou centres d'artistes autogérés et subventionnés par l'État sont devenus les principaux lieux de regroupement des artistes. Mais ces galeries se sont beaucoup plus définies comme des lieux de diffusion de l'innovation artistique que

comme lieux de production artistique. Ce nouveau phénomène n'a pas signifié pour autant la disparition des groupes d'artistes. À Alma, par exemple, des artistes réunis autour de Jocelyn Maltais ont réalisé, durant les années 80, deux événements, *Intervention 58* et une *Rue Art-Faire* qui visaient à impliquer le public dans le processus de production artistique et démontrer ainsi que l'art peut intervenir dans le cadre de la vie quotidienne. Dans le cas de la *Rue Art-Faire*, par exemple, on avait installé une photo-copieuse dans un centre commercial et on avait invité ceux et celles qui déambulaient dans ce lieu à se faire xérographier. Les « portraits » ont été par la suite affichés dans les vitrines des commerces. On dit que huit artistes ont participé avec le public à la production de cette oeuvre collective.

Afin de laisser une trace de l'événement, les artistes de la *Rue Art-Faire*, ont par la suite publié un catalogue. Dans un article sur les regroupements d'artistes¹, Andrée Fortin soutient l'idée que l'autogestion de la production artistique par les artistes n'implique pas leur implication qu'au plan de l'organisation de cette production, mais exige aussi une intervention au plan de sa diffusion et même de sa légitimation. Cette observation est intéressante ; elle rend compte de l'activité des artistes dans le milieu de la diffusion et de l'édition. Les galeries parallèles, les ateliers de gravure qui exercent aussi des activités de diffusion, les revues qui réunissent des artistes dans leurs comités de rédaction sont des lieux qui ont favorisé l'expression du point de vue de l'artiste. Sans l'implication des artistes dans l'organisation de la diffusion de la gravure y aurait-il eu un marché de la gravure ? Les galeries parallèles ont été des lieux importants du renouvellement des problématiques

¹ Fortin, Andrée, Les regroupements d'artistes, Stratégies mixtes, collectives et fluides, *Questions de culture*, 8, *Présence de jeunes artistes*, IQRC, Québec, 1985, p. 123-136.

artistiques. Ces expériences témoignent que si l'artiste veut se réapproprier le pouvoir de définir l'art, il doit aussi s'impliquer dans la diffusion, intervenir dans la production sociale de l'oeuvre d'art.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Production ou diffusion

Mais tous les groupes d'artistes ne visent pas nécessairement à mettre sur pied de nouveaux organismes qui seraient gérés par eux. On observe même que l'attitude actuelle des groupes d'artistes tend plutôt à utiliser des lieux déjà existants ou à créer des lieux temporaires à l'occasion d'un événement artistique. On se réunit pour vivre une expérience de production collective et on ne tient pas à assumer de façon régulière la gestion d'un lieu de diffusion.

L'exposition *Artists Power* organisée par le groupe Interface est exemplaire de cette attitude ; elle a eu lieu dans un entrepôt de la rue Wellington qui a été transformé pour un temps en un lieu culturel. Elle a été organisée au printemps dernier par un groupe d'artistes qui sont des étudiants d'arts plastiques des différentes universités montréalaises intéressés à explorer les possibilités de l'installation, mode d'expression qui favorise l'expérience de la création collective. Interface dit Marie Chrétien, une des organisatrices de l'événement, répond, à l'urgence ressentie par ces jeunes artistes de montrer leur travail et d'attirer l'attention du milieu de l'art sur leur expérience. La majorité des installations présentées étaient des commentaires sur la société actuelle, sur le politique, les mass media, la représentation des femmes... Elles se différenciaient du maniérisme de l'art de citation qui a envahi les galeries d'art ces derniers temps. Le comité organisateur de l'exposition *Artists Power* réunissait vingt personnes. Bien qu'Interface était à sa troisième expérience,

Le
point de vue
de
l'artiste

l'équipe organisatrice s'était transformée, il ne restait plus qu'une seule personne qui avait participé aux trois expositions. On tient à cette ouverture du groupe dit Marie Chrétien, « ce qui fait la force c'est que le groupe se renouvelle toujours, ce n'est pas fermé. La multiplicité des esthétiques fait aussi la richesse d'Interface. Il n'y a pas de dogme esthétique ». Les règles du regroupement n'ont pas été nécessairement les mêmes d'une année à l'autre. Par exemple lors de la dernière exposition, on a cherché à stimuler la production collective et la communication entre artistes explorant des media différents. Les règles d'adhésion à Interface III étaient les suivantes : constituer un groupe d'au moins trois artistes, et regrouper au moins trois modes d'expression artistique à l'intérieur du groupe comme la musique, la danse, le performance, la video. Les activités d'Interface présentent donc un caractère ponctuel, elles sont conçues par ses organisateurs comme un événement, les artistes qui y participent se regroupent à l'occasion de l'événement ; et ils peuvent avoir une production artistique individuelle parallèlement à l'expérience de création collective.

L'expérience d'Interface permet à ces artistes de participer à un échange multidisciplinaire, de rompre avec l'isolement de l'atelier et aussi, comme les installations présentées à l'exposition en témoignent d'intervenir activement dans le processus de diffusion et de réception des objets d'art qu'ils produisent. En s'appropriant un lieu urbain non codé du point de vue de sa fonction dans le milieu de l'art et en le transformant pour un temps en un lieu culturel, les exposants d'*Artist power* questionnent les frontières du champ de l'art, ils incitent le public à modifier ses habitudes de fréquentation du réseau de diffusion de l'art. En invitant le spectateur à déambuler dans leur oeuvre, ces artistes transforment la relation traditionnelle entre l'art et le public. Le lieu de diffusion n'est pas qu'un simple instrument de médiation entre l'artiste et le

public mais il devient alors un matériau transformé par l'artiste.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Les artistes d'Interface ont été aussi préoccupés d'impliquer la critique d'art dans le processus de production artistique. Les rédacteurs du catalogue ont été invités à rédiger, de façon presque quotidienne, un journal de bord rendant compte de leur perception des étapes de la réalisation des installations.

Un groupe d'artistes : un atelier de travail

Tous les groupes d'artistes ne cherchent pas nécessairement à modifier les règles de la diffusion ou de la réception de l'art. La raison d'être du regroupement peut être aussi une volonté de partager une expérience artistique entre artistes. C'est autour de cet objectif que se sont réunis les artistes de la revue *Numero* qui, comme dans le cas d'Interface, n'est pas un groupe fermé. En 1983, des peintres et des graveurs se sont regroupés pour produire une revue d'art constituée exclusivement d'oeuvres d'art et qui paraît tous les trois mois. Plus tard, se sont joints au groupe, des artistes des arts textiles. À chaque parution de la revue *Numero*, l'équipe se modifie. La continuité est assurée par la définition de règles qui guident la production des objets d'art et que les artistes doivent accepter s'ils veulent être admis dans l'équipe. Ces règles définissent le format des objets d'art, format revue 8 1/2" X 11", mais aussi les conditions du processus de création fondées sur l'idée de série et de l'exploration artistique autour d'un thème. Le thème choisi par le groupe par une méthode de « brain storming » fournit une base d'échange aux artistes, il assure l'unité du groupe pour le temps de la démarche de production qui dure quatre mois. Il doit être générateur pour tous les membres du groupe. Par exemple, les thèmes choisis

Le
point de vue
de
l'artiste

ont été surtout introspectifs ou biographiques comme Lettre d'amour, Suspect, Carte postale.

L'idée de série est ce qui fonde principalement l'expérience de production artistique dans le groupe Numero. Chaque parution de Numero est constituée de trente-trois exemplaires ; et chaque artiste doit produire trente-trois oeuvres uniques ou trente-trois variations sur le thème ou la proposition artistique qui a été choisi. Les artistes de Numero définissent cette expérience comme un véritable « workshop ». La revue Numero est avant tout un lieu de production artistique où l'artiste, dans un temps donné et selon des règles précises, explore et prend conscience de ses moyens artistiques. Et l'interlocuteur privilégié ou le premier public de cette expérience est un autre artiste qui est défini, par les membres de Numero, comme l'interlocuteur privilégié parce qu'il ou elle est en train de faire une expérience similaire dont il ou elle connaît très bien les règles du jeu. Les artistes de Numero réagissent contre cette image de l'artiste solitaire qui gardent secrets les procédés ou les problématiques qu'il ou qu'elle développe. Ils ne sont pas inquiets lorsqu'ils observent, parmi les objets d'arts qu'ils fabriquent, des emprunts techniques, iconographiques ou formels ; ils y voient plutôt une source d'enrichissement.

La constitution du groupe Numero répond donc à un besoin de rompre avec la solitude de l'atelier, d'être en contact de façon régulière avec d'autres artistes. Le groupe est défini comme un lieu de mise en commun des connaissances, un lieu d'échange. Les membres de Numero précisent toutefois que la participation à un processus de production collective n'entraîne pas l'homogénéisation des pratiques artistiques de chacun ; le groupe est plutôt conçu comme un support pour les démarches individuelles. Cette attitude artistique se différencie, par exemple, de celle des groupes d'Interface III qui produisent collectivement des oeuvres

vres. Ces artistes réalisent un concept qu'ils ont défini ensemble ; chacun exécute une partie de l'installation sans revendiquer le statut de l'oeuvre individuelle. Les installations sont signées collectivement. Les artistes de Numero tiennent, au contraire, à l'autonomie de la démarche individuelle, et ils disent même que l'individu artiste a le dernier mot sur l'opinion du groupe. Mais ils reconnaissent aussi que les commentaires que chacun fait sur les expériences artistiques en cours sont stimulants et enrichissants.

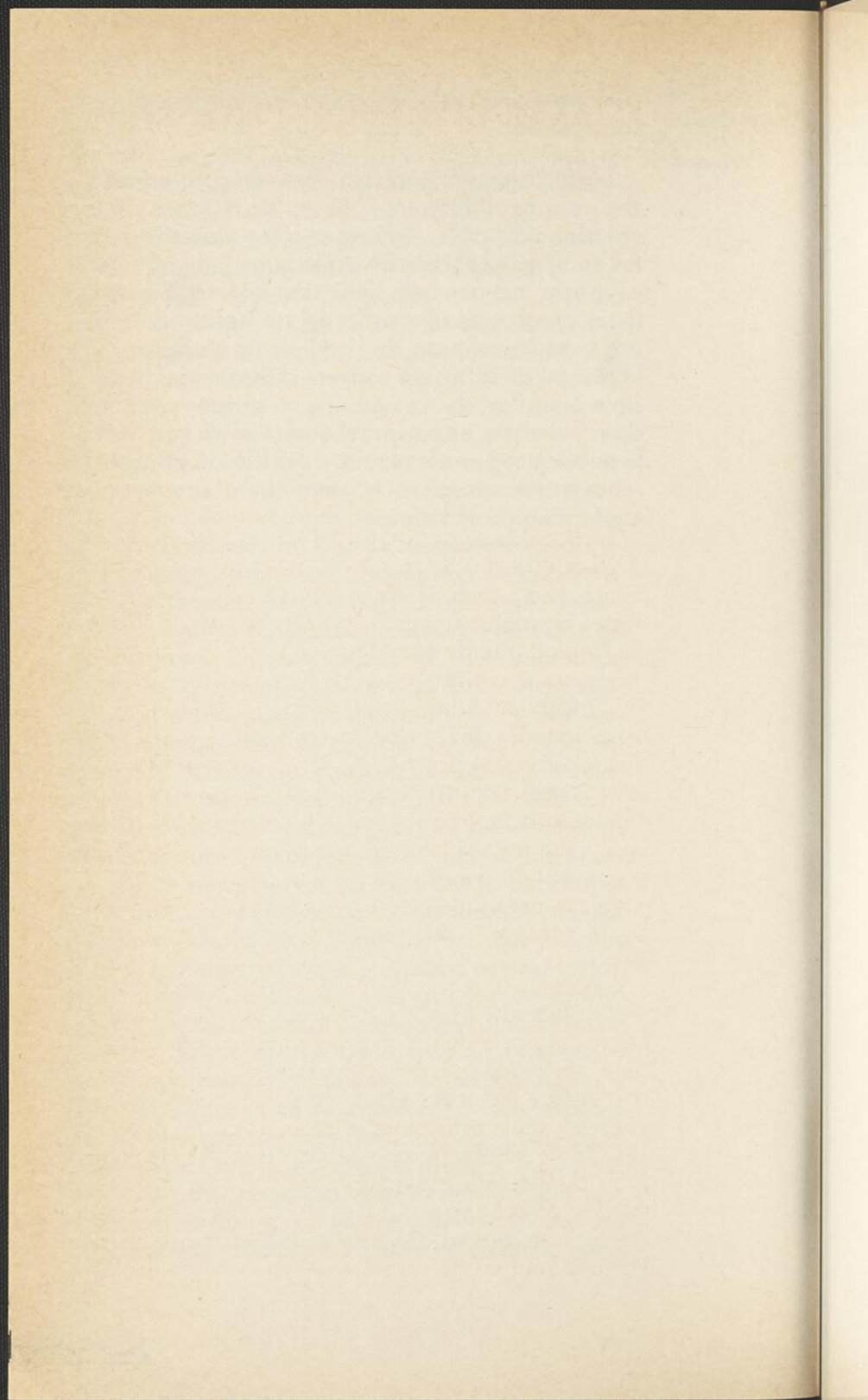
POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Bien que l'idée de « workshop » définisse les activités de Numero, les artistes de ce groupe s'occupent aussi de la diffusion des objets d'art qu'ils produisent. Pour chaque parution de Numero, les artistes choisissent un lieu de lancement de distribution, une galerie d'art, une maison de la culture, un appartement. L'artiste qui travaille seul, disent-ils, ne connaît pas nécessairement une diffusion de ses oeuvres. En organisant la distribution de Numero, les artistes s'assurent qu'ils pourront réaliser leur projet jusqu'à l'étape ultime de la diffusion ; ils tentent ainsi de corriger cet état de dépendance de l'artiste qui caractérise souvent la relation de l'artiste au réseau de diffusion. Ils expriment aussi une fierté de ne pas être subventionnés par l'État : les revenus tirés de la vente d'une parution de la revue servent à financer la prochaine parution. La production collective semble être une condition favorable à l'implication des artistes dans la diffusion artistique. « Vendre des exemplaires de Numero, disent-ils, n'est pas comme vendre ses propres oeuvres d'art, ce que les artistes aiment peu faire. On vend un produit, la revue Numero. » Mais les artistes de Numero ne souhaitent pas nécessairement un développement de leur marché ou une plus grande insertion dans le milieu de la diffusion de l'art, ils voudraient plutôt voir se créer un réseau de groupe d'artistes qui feraient une expérience artistique similaire à la leur et avec qui ils pourraient échanger. La mise en commun d'ex-

Le
point de vue
de
l'artiste

périences artistiques demeure leur principale raison d'être.

Les artistes s'organisent donc en groupe pour des raisons différentes : vivre l'expérience de la création collective, échanger avec d'autres artistes sur des expériences artistiques individuelles, proposer une nouvelle définition de l'art. Se constituer en groupe répond aussi au besoin de rompre avec la solitude de l'atelier, de s'approprier le réseau de diffusion souvent difficilement accessible pour l'artiste. Les groupes d'artistes semblent donc favoriser un rapprochement entre l'artiste et le public qui dans le réseau de diffusion officiel se rencontrent rarement et demeurent souvent un mythe l'un pour l'autre.



ROSE MARIE ARBOUR

L'art par amour

Il est malaisé de s'agripper à un mot fût-il un concept élaboré depuis plusieurs années par des penseurs d'horizons différents, attentifs aux pratiques de toutes sortes — pour tenter d'y enclore un éventail d'alternatives y compris celles propres au domaine artistique. Ce mot *autogestion* est en effet trop immédiatement suggestif (autonomie, prise en main de l'organisation de son activité ou de sa pratique) pour ne pas être nécessairement valable pour les arts visuels ; trop englobant, il se moule et s'adapte à son objet et au bout du compte on ne sait trop si c'est lui qui s'est fait définir par le concept de création artistique ou bien si c'est la pratique artistique même qui, pour mieux se légitimer, consent à se prêter à cet exercice...

Je prendrai ici le parti d'écouter deux artistes montréalaises, Martha Fleming et Lyne Lapointe qui m'ont parlé de leur travail en duo depuis quelques années et qui, à ce titre, déconstruisent (mais oui, encore une fois...) le mythe de la création individuelle, souvent incommunicable dans son processus. Mais plutôt qu'une entreprise typiquement individuelle, leur travail artistique se situe dans un perpétuel échange qui ne permet plus de situer l'oeuvre en regard d'un seul point de vue (celui de l'artiste unique) de sorte que ni les éléments maté-

riels ni les éléments intellectuels, ni le public, ni toute autre personne impliquée de près ou de loin à la réalisation de leur projet artistique, ne sont individuellement *désignés* comme élément clé de l'oeuvre mais sont plutôt intégrés au sein d'un mouvement dialectique que le projet créateur de ces artistes met en oeuvre à tout coup.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Ce choix de travailler à deux les a menées à réaliser deux projets : *La Caserne # 14* (rue St-Dominique au nord de Rachel, janvier 1983), *Le Musée des Sciences*, (rue Notre-Dame ouest, février 1984), et même à trois, lorsque Monique Jean se joignit à elles pour *Le Musée des Sciences*. Ce choix a rejoint l'aspiration que Lyne Lapointe avait depuis longtemps. Cette jeune artiste, d'abord connue en tant qu'artiste rattachée à la galerie France Morin (Montréal), s'est détachée du système artistique (dirait-on « normal » ?) en décidant de travailler dorénavant en tandem avec Martha Fleming. Cette dernière, connue comme écrivaine et critique d'art (*Art Metropole*, *Art Forum...*) a délaissé sa pratique de critique d'art pour devenir praticienne en arts visuels abordant ainsi ce même domaine qui lui était familier mais par une autre voie.

On peut donc s'interroger sur le but, les objectifs de telles « déviantes » d'un système artistique qu'en définitive peu d'artistes actuellement, à Montréal du moins, remettent en question surtout lorsqu'ils-elles y sont déjà bien intégrés-es. On le sait, l'oeuvre d'art doit habituellement être enchâssée dans ce système pour être reconnue socialement, tant sur le plan de la réception que sur le plan de la création — production artistique, où ce qui est entériné habituellement est l'acte créateur d'*un-e* artiste et non de plusieurs à la fois, ce qui brouillerait trop les pistes menant à cette zone mystérieuse de *l'inspiration*. Or cette *inspiration*, selon le mythe de l'art, ne se vivrait que dans une solitude sans attache, romantique à souhait. Les

L'art
par amour

projets de Lyne Lapointe et de Martha Fleming sont conçus par elles deux, réalisés par elles puis diffusés par elles. Elles sont indépendantes de toute galerie ou de tout autre agent intermédiaire entre elles et le public. Qui plus est, elles refusent systématiquement de communiquer ou de faire circuler des documents photographiques sur les édifices devenus momentanément lieux et « objets » d'art. Il va de soi qu'elles ne s'adressent pas principalement à un public averti et que ce public varie énormément selon les projets et leur lieu respectif. Il n'est donc pas homogène ni vraiment prévisible. Cette prise à parti du système de l'art n'est pas seulement une contestation du statut de l'oeuvre d'art et de l'artiste dans cette société, un refus de la scission (traditionnelle au XX^e siècle) entre l'artiste et le public, l'art et le public, mais surtout et d'abord c'est l'affirmation d'autres valeurs, d'autres buts, d'autres objets au travail artistique, ici et maintenant. Si le projet créateur de ces deux artistes est le projet de leur vie, elles y incluent nécessairement ce qui donne un *poids* à cette vie : *amour, communication, entraide*. Il est peu habituel de parler d'art par le biais de ces trois termes. Seraient-ils obsolètes ? Ou plutôt seraient-ils des concepts et des réalités évacuées de la spécificité de l'art à tel point que de les nommer seulement *semble* nous entraîner ailleurs (dans la vie) et de nous éloigner de notre propos (l'art). Que nous apprennent donc sur l'art ces trois termes ? Dans une optique formaliste : rien du tout, ils nous en détournent même. Ils sont triviaux. Et pourtant, ces termes sont bien là au coeur du *Musée des Sciences* où était représenté le corps historiquement disséqué des femmes au profit de la science, de la guerre, et non pour la santé, non pour l'épanouissement vital comme tel. Y parlait-on d'art ? Y parlait-on de femmes réduites à leurs corps ? Y parlait-on politique ?

L'entrelacement de questions et domaines hétérogènes ne permet pas ici de discours unique, ne permet plus une perception privilégiée, de discours

centré sur une seule problématique, un point de vue d'autorité sur l'art : cet entrelacement met en cause ce qui est infranchissable entre les domaines, mettant à jour la nature des limites, les faisant s'interroger mutuellement. De ce fait, l'opposition irréversible entre art et politique est niée. Le travail artistique de Martha Fleming et Lyne Lapointe se vit et se construit en fonction de ces trois termes. S'il est toujours question de perception visuelle, cela n'est pas le seul terme valable pour une définition de l'art. Il y a encore ce *contenu*, ce qui ne se dissocie pas justement ni de la forme ni de l'espace, mais qu'on a prétendu évacuer parce que trop subjectif, trop inaliénable, trop expressif de ce qui déborde de la stricte perception visuelle.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

La présentation d'édifices entiers (et non de simples « installations » dans des lieux précis) par ces deux artistes, le détournement subtil qu'elles en font à travers la mise en évidence des caractéristiques physiques mêmes des édifices, la critique institutionnelle construite à partir de l'affectation antérieure de ces derniers (Caserne de pompiers, Bureau des Postes) permettent ou tendent entre autres à établir une communication avec le public : la vocation institutionnelle de l'édifice, sa matérialité (espaces, textures, traces, dépravations, particularités historiques etc...) multiplient ainsi les voies d'accès à une expérience esthétique globale, c'est-à-dire où la perception est nouée à la signification socio-historique et politique d'un lieu déterminé. Loin de se servir d'édifices pour faire de l'art, elles font entrer l'art dans ces édifices et leur donne de ce fait une *identité* (même si ponctuelle) au-delà du cadre fonctionnel et utilitaire qui était le leur, et les font accéder à une dimension *poétique* insoupçonnable autrement.

« Il n'y a pas d'homme qui aurait pu faire cela » affirmait un inspecteur de la ville de Montréal alors chargé de surveiller les travaux dans l'édifice du

Bureau des Postes. Cette constatation ne signifiait pas une capacité physique à faire cela, mais une attitude face à l'art, face à la réalité, attitude qui permet de concevoir et de réaliser un projet de cette portée. Se fera-t-on accuser de démagogie facile de citer ainsi un « monsieur-tout-le-monde » qui ne s'y connaît pas en art ? En fait quel est son domaine de compétence et de connaissance qui fasse qu'à priori, il ne puisse avoir aucune voie d'accès légitime (même si partielle) à un événement ou une oeuvre d'art ? Un tel jugement pointait effectivement d'abord ces femmes qui en tant qu'artistes, entreprenaient de transformer significativement un édifice et de le faire *parler*, d'en faire un haut lieu de la sensibilité et de l'intelligence, en en faisant un lieu de l'imaginaire et d'imagination. En effet il n'y avait pas là que de l'art, il y avait là des interventions qui manifestaient une forte dose de subjectivité, beaucoup d'amour pour un lieu et les gens qui y circulaient.

Dans l'élaboration mais surtout dans la réalisation d'un projet, ces artistes collaborent avec des gens d'horizons fort diversifiés (recherche d'un édifice, négociations à divers paliers administratifs pour l'obtenir, financement du projet etc...) Surtout, elles ont atteint par la prise en charge d'un ancien lieu public, un auditoire hétérogène qui n'est pas celui habituel à l'art (musées, galeries). Elles ont proposé à un public élargi une alternative au domaine traditionnel de l'art et, pour ce faire, elles ont été amenées à interroger une conception chère à tout artiste à savoir « que tout ce qu'on perd, que tout ce qu'on donne, va quelque part comme si c'était un investissement ». Si cette attente d'un *retour* est normale, ce qui l'est moins c'est qu'un-e artiste justement ne reçoive pas de réponse. Est-ce osé de croire qu'elle-il cherche alors une réponse venant d'*ailleurs*, en fonction même de ce qui est dit d'*autre* dans et par son travail artistique ? Martha Fleming et Lyne Lapointe ont opté pour cette position alternative (et nécessairement marginale

au système artistique tel qu'officiellement constitué). C'est d'ailleurs avec un public hétérogène que ces artistes ont appris à avoir confiance ; c'est ce public qui a le mieux répondu à leur travail artistique, car il partait de sa propre expérience pour regarder, voir, comprendre, sentir, réfléchir, et non à partir strictement de pré-requis artistiques déterminants et déterminés. Il s'agissait d'ailleurs moins de percevoir un contenu et une forme que les modalités d'exposition des *sujets*. C'est ainsi que le fait d'être deux ou trois artistes à faire une oeuvre ne posait aucun problème à ce public ni même le fait de ne pas vendre d'objets d'art. On revient ici à l'*attente* qui s'établit entre des artistes et un public par l'intermédiaire de l'oeuvre d'art. Les trois termes habituellement exclus par le système actuel de l'art comme instances de légitimation auprès du public (amour, communication, entr'aide), ces artistes les ont particulièrement expérimentés dans ce type alternatif de travail.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Tout travail artistique s'insère sur la toile de fond d'un milieu qui le reçoit, le soutient, lui renvoie une réponse. Ce milieu, Martha Fleming et Lyne Lapointe l'identifient à une communauté de femmes (en majorité lesbiennes), réseau où se manifestent des changements profonds sur le plan culturel. Le soutien et l'entr'aide qu'elles y trouvent sont très différents des rapports propres au monde artistique en place. Ce réseau de femmes est habitué à tout faire et à ne rien recevoir des systèmes officiels, ce qui ne différencie pas le champ artistique des autres champs disciplinaires à cet égard ; à partir du moment où des positions alternatives sont proposées on doit constater qu'alors plus rien ne répond... Ces artistes ont substitué au milieu de l'art (comme lieu de vie) une communauté de femmes ; elles ont également substitué au milieu de l'art (comme espace de création et d'exposition) des lieux publics ponctuellement aménagés en lieux de travail artistique et d'intervention, actualisant ainsi des traits d'un imaginaire collectif.

Cette alternative au système de l'art comporte ses difficultés, ses problèmes : il est angoissant de toujours travailler en dehors des cadres établis. Comment couper avec cette angoisse est ici une question centrale. Il semble qu'il soit impossible actuellement pour elles d'adopter d'autres stratégies car elles ont constitué un microcosme (conception, réalisation, diffusion artistiques autogérées) où sont reproduites les fonctions, les relations systémiques. Elles n'ont dès lors plus le temps de développer d'autres moyens de travailler, du moins pour le moment : « Nous ne sommes pas angoissées seulement au sujet de notre « investissement », mais au sujet de notre vie au complet » concluent-elles, montrant bien par là que la volonté alternative n'est pas fondée sur la fuite, mais sur une volonté de changement profond. Ce changement est lié à une vision différente de l'art, comme pratique et production, et de son rapport à la vie : « Les gens ont absolument besoin d'amour, si nous pouvons leur en donner un peu, c'est déjà beaucoup ». Cette conception de l'art émise comme allant de soi fonde leur pratique artistique. Les questions qu'elles abordent dans leurs « installations », « environnements » si on veut les nommer ainsi, concernent cette préoccupation de base : ainsi, le projet auquel elles travaillent actuellement traitera de la criminalisation du désir : à qui sert le désir ? qui le « gère » ? Or il est courant actuellement de parler du désir, mais rarement en parle-t-on lié à l'amour. Il s'agit donc là d'un rapport subjectif entre les gens et ce rapport, d'une façon générale, est inconvenant dans un système artistique voué à fonctionner à la réduction, à la stricte spécificité. L'évacuation de tout contenu, de toute subjectivité (propre à l'art des années 60, puis à l'éducation artistique des décennies ultérieures) a généré, selon Lyne Lapointe, un individualisme qui a contribué à faire « se tenir tranquilles » les artistes et à faire que l'art a eu, peu à peu, un effet de dissociation sur les gens. N'étant plus sollicité en tant que collectivité, le public a de moins en moins réagi à titre

individuel à l'art contemporain. La manifestation d'un contenu, au contraire, sollicite le public comme collectivité et est une marque de respect à son égard, selon cette artiste.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Le refus de communiquer après coup des documents visuels sur leur travail est un refus de l'insérer dans l'histoire de l'art. Pour elles, l'histoire de l'art compare une chose, un événement arrivé *en même temps* qu'un autre plutôt qu'elle ne regarde le développement des idées à travers le *projet même*. « Je suis tout à fait prête à être responsable pour ce temps et lieu d'un projet, alors que le projet a été réalisé ; mais je ne veux pas *maintenant* avoir à justifier ce qui a été lié à un temps et à un lieu. Je ne veux pas non plus décrocher un projet de ce moment-là et de n'en discuter que sur le plan formel ou philosophique ». Leur position est donc claire à ce sujet. L'autre raison pour ne pas diffuser des images de leur travail est une question de limites de la photographie face à ce qui se fait, face à l'action. Or, disent-elles, on ne regarde pas des photographies de la même façon qu'on vit une expérience. Ce refus d'entrer dans l'histoire est curieusement proportionnel à la volonté de s'inscrire dans les mémoires individuelles. « Par exemple, si une personne veut parler d'un de nos projets, d'un travail artistique, il vaut mieux que ce soit à partir de la mémoire qu'elle en a gardée plutôt qu'à partir d'un document photographique ». De sorte que les idées importantes, liées à l'oeuvre dans un temps et un lieu précis, sont respectées et transmises même si elles le sont d'une façon nécessairement subjective. L'importance de la subjectivité, de la mémoire subjective est ici soulignée. À partir du moment où la mémoire est subjective, il faut dire aussi que le travail artistique l'est. C'est sur cette subjectivité, c'est sur cette mémoire que ces deux artistes appuient leur conception de l'art et leurs réalisations artistiques, justement pour opposer un *non-lieu* à la standardisation et à l'anonymat propres aux systè-

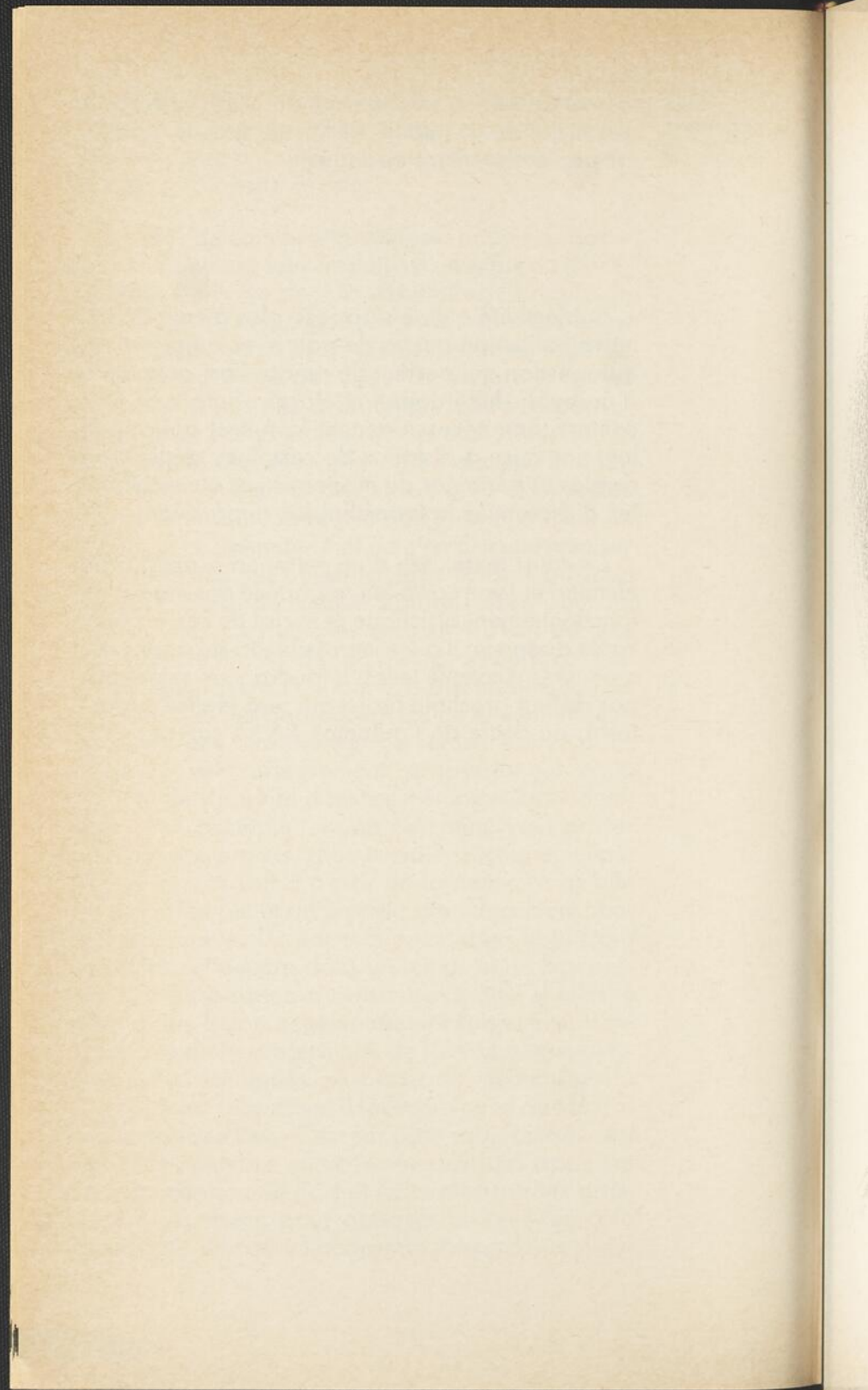
L'art
par amour

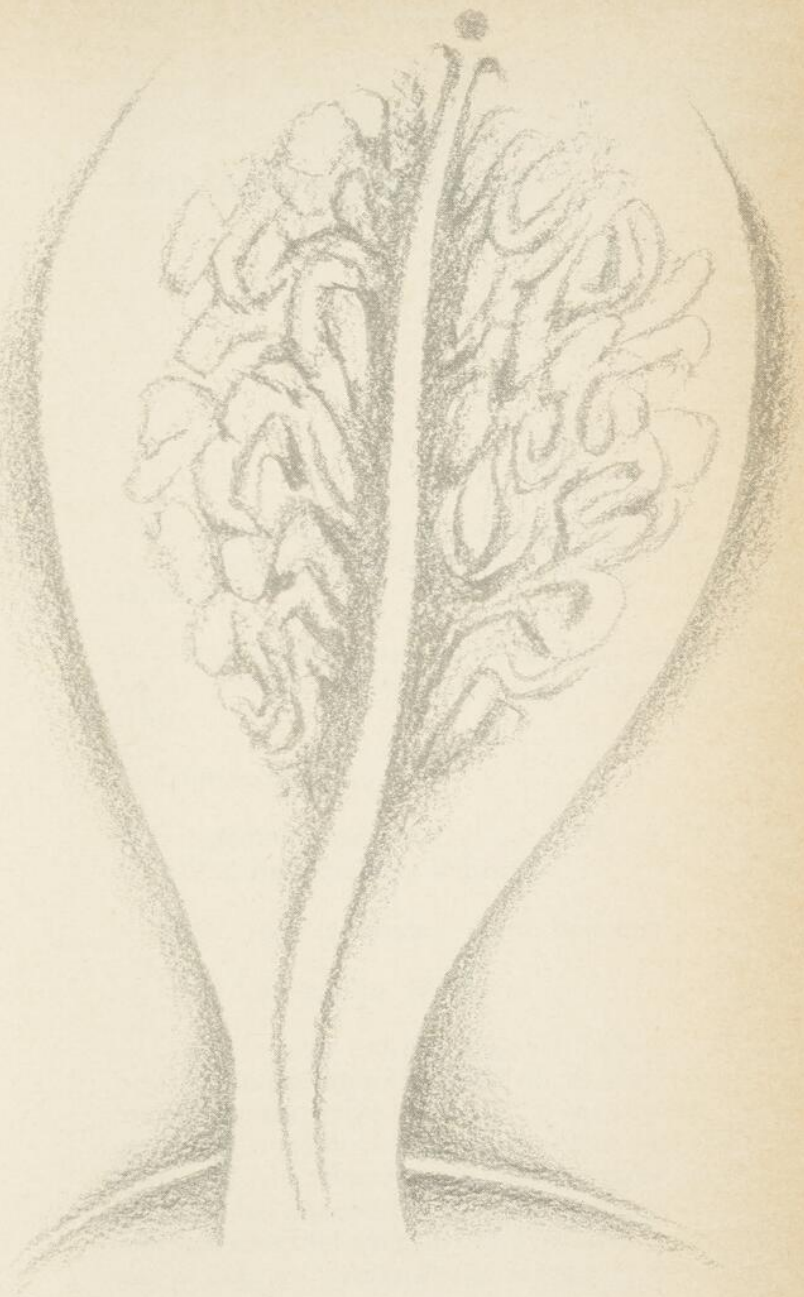
mes régulateurs. Leur marginalisation systématique répond au système de l'art et à ce titre ne lui est pas entièrement étranger.

* * *

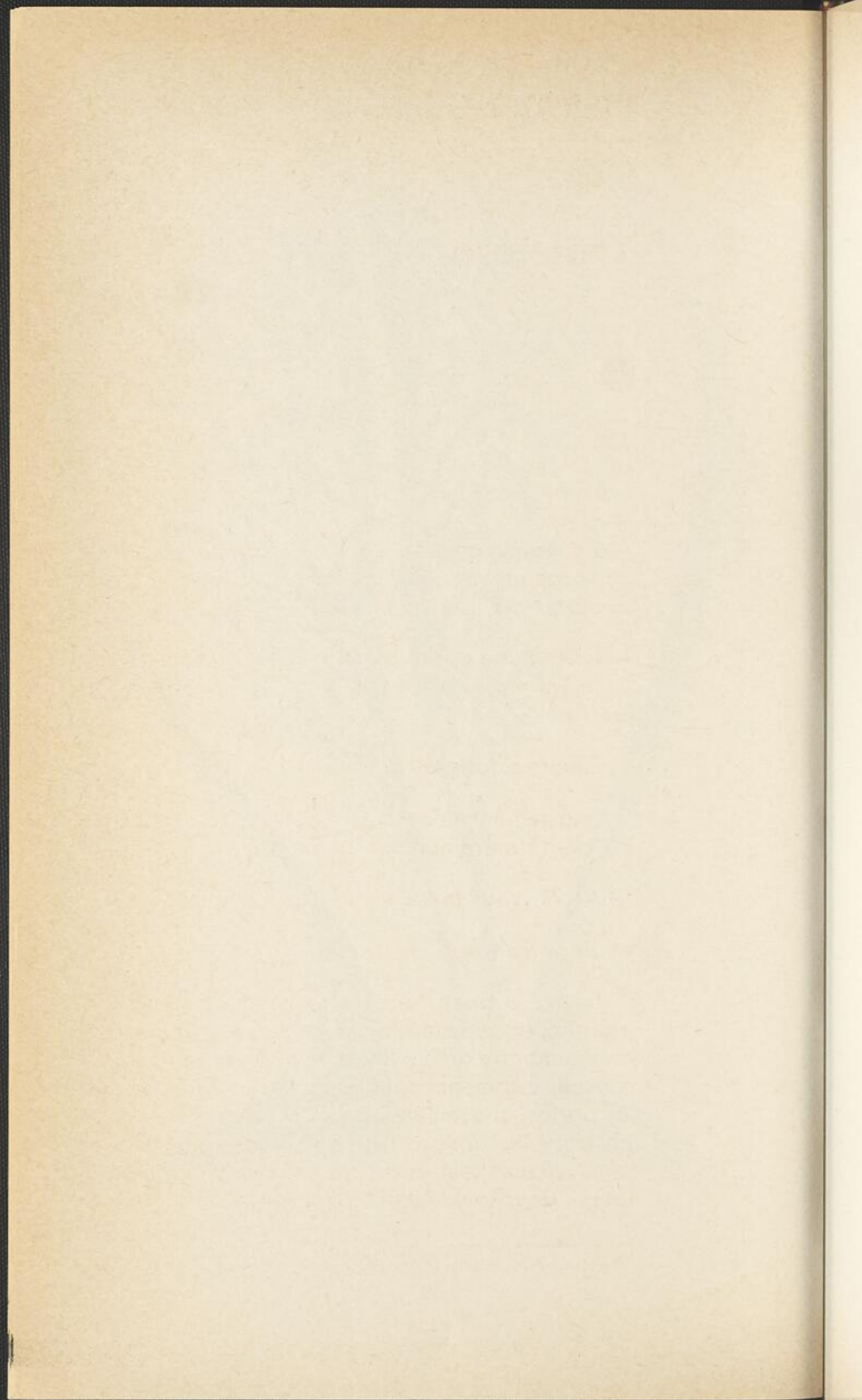
Subjectivité qui ne s'oppose plus à collectivité, marginalisation qui va de pair avec autogestion, autogestion qui permet de rendre l'art accessible à un public hétérogène et élargi : autant de rencontres (non nécessairement fortuites) qui appellent une mise à distance de certaines règles trop rigides et périmées du modernisme, qui excèdent les dichotomies irréconciliables auparavant.

Ce court texte, issu d'un entretien avec Martha Fleming et Lyne Lapointe, a abordé des modes de fonctionnement artistique et social de ces artistes. Faute d'espace, il a été impossible ici de parler des « oeuvres » comme telles. Il faudra y revenir à propos de leur prochain projet qui sera réalisé à Montréal, au cours de l'automne 86. À suivre...





R.C. 86



GÉRALD GODIN

Troisième degré *

Alors, voici comment ça se passait ces réunions, de raconter Mizz Rempart des Béguines à Gerry Graetz.

— C'était une époque où l'on ne disait plus mamzelle, ni Miss, ni Madame, mais Mizz, ajouta Gerry.

— Comme dans Buzz ?

— Exactement mon vieux, et pour elle, ces choses-là, c'était extrêmement important.

— Alors, vous m'écoutez, jeune homme ?

— Je ne fais que ça, Mizz.

— Donc, le boss entrait, toujours à l'heure. Car pour lui, la ponctualité, c'était sacré. Mais comme tout le monde arrivait en retard à ces réunions du conseil, il a même songé, un temps, à verrouiller les portes, une minute après l'heure prévue, et tant pis pour les absents ! Il l'a fait une fois et il s'est retrouvé tout seul avec un autre ministre junior, en tout et pour tout. Aussi l'expérience n'a-t-elle duré

*/ Extrait d'un roman à paraître.

que ce que durent les roses, c'est-à-dire une vesprée. Et chaque réunion commençait par les mêmes mots : « La ponctualité, mesdames, messieurs et Mizz, c'est la politesse... »

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

— Oui, oui, je la connais, faites m'en grâce. Point n'est besoin de me l'infliger une fois de plus, una volta di piu, s'il vous plaît...

— Voici donc comment, ce jour-là, à la veille de la campagne référendaire, les choses se passèrent. Il nous a dit l'air inspiré, presque lyrique : il faut envisager cette opération exactement comme une guerre et en cette matière, il y a dans l'histoire de l'humanité quelques maîtres à penser dont nous pourrions tous nous inspirer avec profit. Et je vais illico vous en donner quelques exemples pour votre gouverne et pour une bonne intelligence de ce que j'attendrai de vous.

— Le voilà reparti, s'était dit la Mizz.

Premier exemple. Lors du siège que firent les Croisés de la République Sérénissime, et j'ai nommé Venise, la Serenissima, le Doge et ses conseillers, vos homologues, mesdames et messieurs, ont eu recours à un des plus célèbres stratagèmes de l'histoire militaire. Se trouve-t-il quelqu'un ici, dans cette salle où sont réunis les cerveaux soi-disant les plus brillants du pays, dans cette salle où l'on entre comme dans un moulin, y a-t-il quelqu'un pour nous dire, nous dévoiler, nous apprendre, nous enseigner comment le Doge s'y est pris pour mettre un terme au siège, ou plus précisément le tuer dans l'oeuf ?

— Évidemment, personne n'en avait la moindre idée, poursuivit la Mizz, et d'ailleurs, l'eût-on su qu'on n'en aurait soufflé mot, de peur de priver le boss du plaisir de nous donner un cours magistral. Et de toute manière, personne n'en connaissait goutte, tandis que lui, il avait probablement

passé une partie de la journée de la veille là-dessus, avec ses recherchistes.

— Eh bien ! figurez-vous que le Doge fit courir un bruit, un simple bruit, suivant lequel le fléau le plus mortel de l'époque, la peste, pour ne pas la nommer, l'équivalent aujourd'hui de l'herpès et du Sida, ou, pour les granolas, des pluies acides, que la peste donc commençait à décimer la région. Retenez, car c'est là l'important, qu'il n'en était rien, sinon où seraient sa victoire et son génie. Les Croisés, pris de peur levèrent immédiatement leur siège et rentrèrent tous chez eux.

— Je savais qu'après le Doge, il nous imposerait Napoléon, ajouta Mizz Rempart des Béguines, et je ne me trompais pas.

— Deuxième exemple, mesdames et messieurs. Quel est le plus extraordinaire, le plus probant et le plus beau fruit du génie stratégique de Napoléon Buonaparte ?

— L'accent italien était important ?

— Capital, tout comme le ton nasal employé. Une espèce de nasalité agacée, la voix de quelqu'un qui parle en se bouchant le nez, comme si l'odeur ambiante lui était insupportable, et aussi pour bien établir une distance entre lui et les morons, les « stronzi et stronze » que nous étions tous à ses yeux, la distance qui sépare celui qui sait, des ignares.

— Ce fut la bataille D'Austerlitz, mesdames, messieurs et Mizz. Retenez bien le nom de ce lieu si funeste et si chargé aussi d'enseignements de toutes sortes. Car cette bataille fut l'occasion pour Napoléon de déployer toutes les ressources de son génie, comme le fait avec ses ailes, l'oiseau de proie qui plane dans l'air. Écoutez-moi bien, car il est important de bien saisir les trois points suivants. C'est l'armée russe qui affronte l'armée fran-

çaise. L'armée russe est sous les ordres du maréchal Michel Ilarianovitch Koutouzov, Prince de Smolensk. La bataille se déroule en présence du Tsar Alexandre I^{er} lui-même. Deux empereurs sont donc sur les lieux, qui s'affrontent. Troisième point, et le plus important pour ce qui va suivre. Le Feld-maréchal Koutouzov croit avoir découvert le point faible du dispositif de l'armée napoléonienne. Et il salive déjà à l'idée de montrer à son Tsar en personne qu'il a enfin percé la cuirasse soi-disant invincible des troupes françaises. Où étaient ces points faibles ? je vous le donne en cent comme en mille, ils se trouvaient le long des trois lacs gelés et reprenez bien leurs noms, les lacs Melnitz, Telnitz et Sastchau. Aussi suffirait-il, dans l'esprit du maréchal russe, qu'un détachement de la cavalerie du Tsar se précipitasse vers ces trois lacs gelés, pour qu'une brèche fort importante fut faite dans le front de l'Empereur des Français et que l'armée de ce dernier soit enfin mise en déroute.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

— Mais où est le génie ? demanda le ministre Jean Catholique, comme un bon chien fidèle sait deviner dans les yeux de son maître quand il veut ses pantoufles, avait deviné que le boss n'attendait que cette question pour mieux faire étalage de ses infinies connaissances.

— Le génie mes amis, poursuivit avec délices Lord qui pète et qui rote dans le Trou d'eau, le génie avait consisté pour Napoléon Buonaparte, à laisser croire à Koutouzov que cette partie de son dispositif était dégarnie, en vue précisément de l'amener à se précipiter dans cette brèche qui n'en était pas une. Aussi, le plus simplement du monde, Napoléon attendait, comme le monsieur au Café du Palais. Napoléon attendait que le feld-maréchal tombasse dans le piège.

— Le subjonctif est important ?

— Vital.

Troisième
degré

— Eh bien ! Napoléon avait vu juste, mesdames et messieurs. Koutouzov engagea un détachement de cavalerie sur les trois lacs, les lacs Malnitz, Telnitz et Sastchau, je répète ces noms aux fins que vous vous en souveniez, au cours de la campagne qui s'amorce contre ces gens qui veulent commettre un crime contre l'humanité et que les noms de ces lacs brillent dans votre esprit comme trois phares. Et quand vous verrez l'adversaire tomber dans un des pièges que vous lui aurez tendu, savourez bien votre victoire, allant jusqu'à vous dire entre vous, tels de véritables membres de la Garde de l'empereur : les as-tu vus s'engager sur le Sastchau ?

— Avec l'accent allemand ?

— Ça va de soi.

— Et je m'en voudrais, poursuivait Lord qui rote, de ne pas vous citer cette merveilleuse phrase des soldats de Napoléon quand ils tiraient leurs boulets sur les soldats du Tsar et qu'ils les voyaient tomber, tenant leurs tripes ensanglantées dedans leurs mains : « On va faire pleurer les petites dames de Saint-Pétersbourg ». Mais comment tout cela finit-il, demanda de sa voix nasillarde Lord qui pète et qui rote, descendant de Don qui rote de la Manche.

— Descendant indirect, il va sans dire ?

— Il va sans dire.

— Tel que prévu, Koutouzov lança ses hommes sur les trois lacs et là, trait de génie, Napoléon ordonna à ses pièces de tirer leurs boulets sur la glace afin qu'elle se rompit et que les cavaliers du Tsar se noyassent. Toutefois, les canonniers se rendirent compte que leurs boulets, loin de rompre la glace, rebondissaient sur la neige et ne faisaient aucun dommage. Quelqu'un dans cette chambre me les peut-il citer illico, les noms de ces lacs ?

— Melnitz, Telnitz et Satchau, dit Jean Catholique, le seul à écouter ces tartarinades.

— C'est Sastchau, mais c'est excellent, reprit-il, comme un professeur récompensant un élève au primaire.

— Que firent derechef les canonniers, mesdames et messieurs ? Se souvenant des découvertes de Sir Isaac Newton, dont le nom rime avec celui du très grand Lord Acton, ils appliquèrent la loi de la gravitation, que Sir Isaac avait découvert, en recevant sur le nez une pomme qui tomba d'un arbre. En vert de cette loi, les boulets, tombant de plus haut virent leur poids multiplié en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance.

— Encore un aspect de sa science universelle ?

— Vous l'avez dit.

— Napoléon leur avait donné l'ordre d'attendre que la glace soit noire de monde. Ce qui fut dit fut fait, quel timing ! messieurs, dames, quel timing ! Résultat : ce fut un beau massacre. Et surtout, avec un nombre minimum de boulets lancés de plus haut, les troupes de l'empereur noyèrent des milliers de cavaliers russes. Et voici l'usage le plus efficace qui fut jamais fait d'un boulet de canon. J'ai calculé moi-même qu'il s'agit là, dans toute l'histoire du feu, du plus haut taux de rendement en pertes humaines par boulet. Si l'on compare ce taux de morts par livre de fer avec celui que les Américains ont obtenu au Vietnam, on mesure mieux la grossièreté intellectuelle de ce peuple. Quelle honte pour les Américains, en effet, ces bulldozers sans stratégie aucune, sans finesse du tout, puisque l'on sait maintenant que chaque mort au Nam leur a coûté son propre poids en fer et en feu, soit environ cent livres de fer par mort au Vietnam, alors qu'à Austerlitz, le rapport a été de un à vingt, c'est-

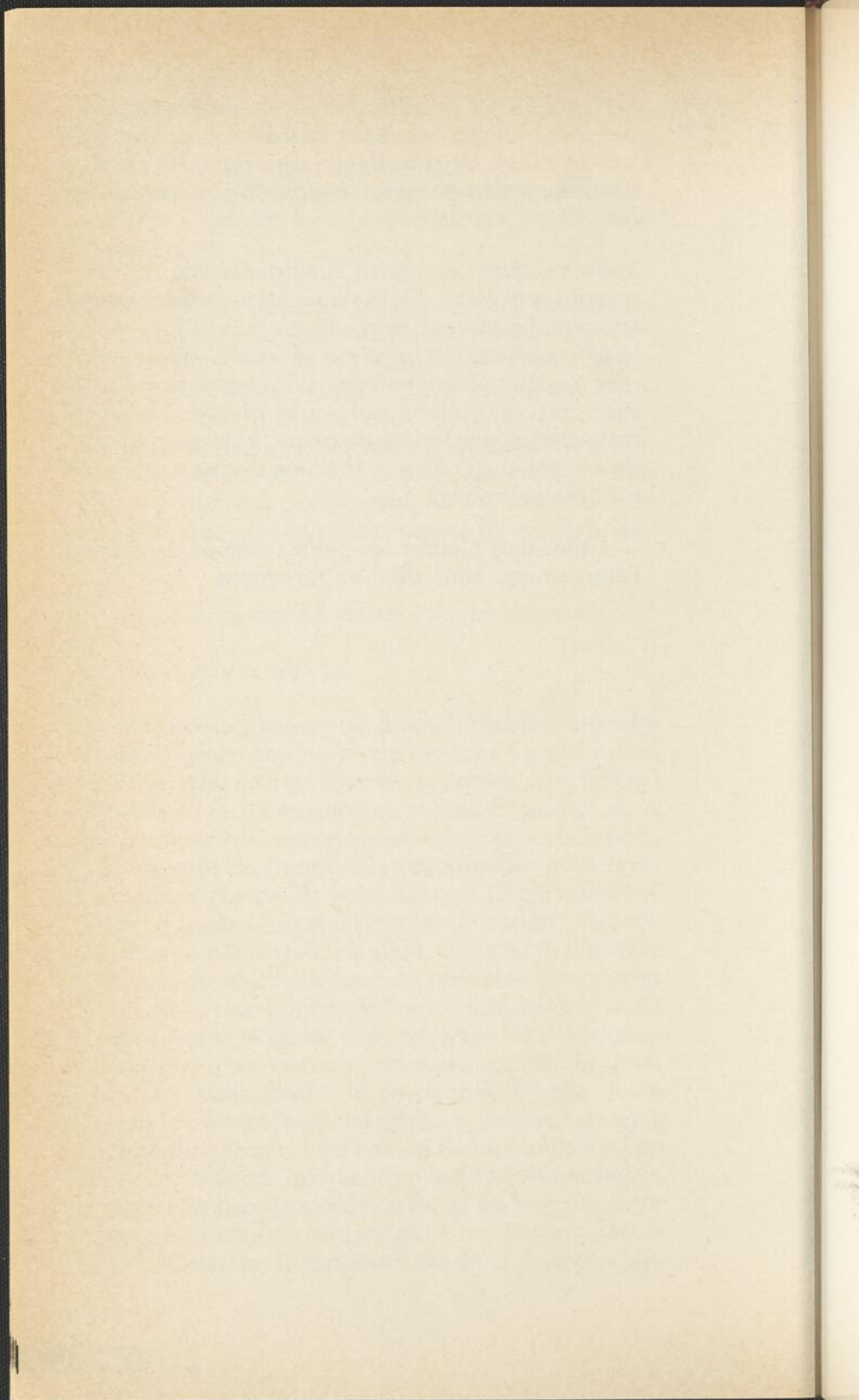
LES
ation
cité
mie

Troisième
degré

à-dire de vingt cavaliers russes expédiés au fond des lacs Melnitz, Telnitz et Sastchau pour chaque boulet utilisé. Un grand total de vingt mille noyés, ainsi que s'en targuait Napoléon Buonaparte himself.

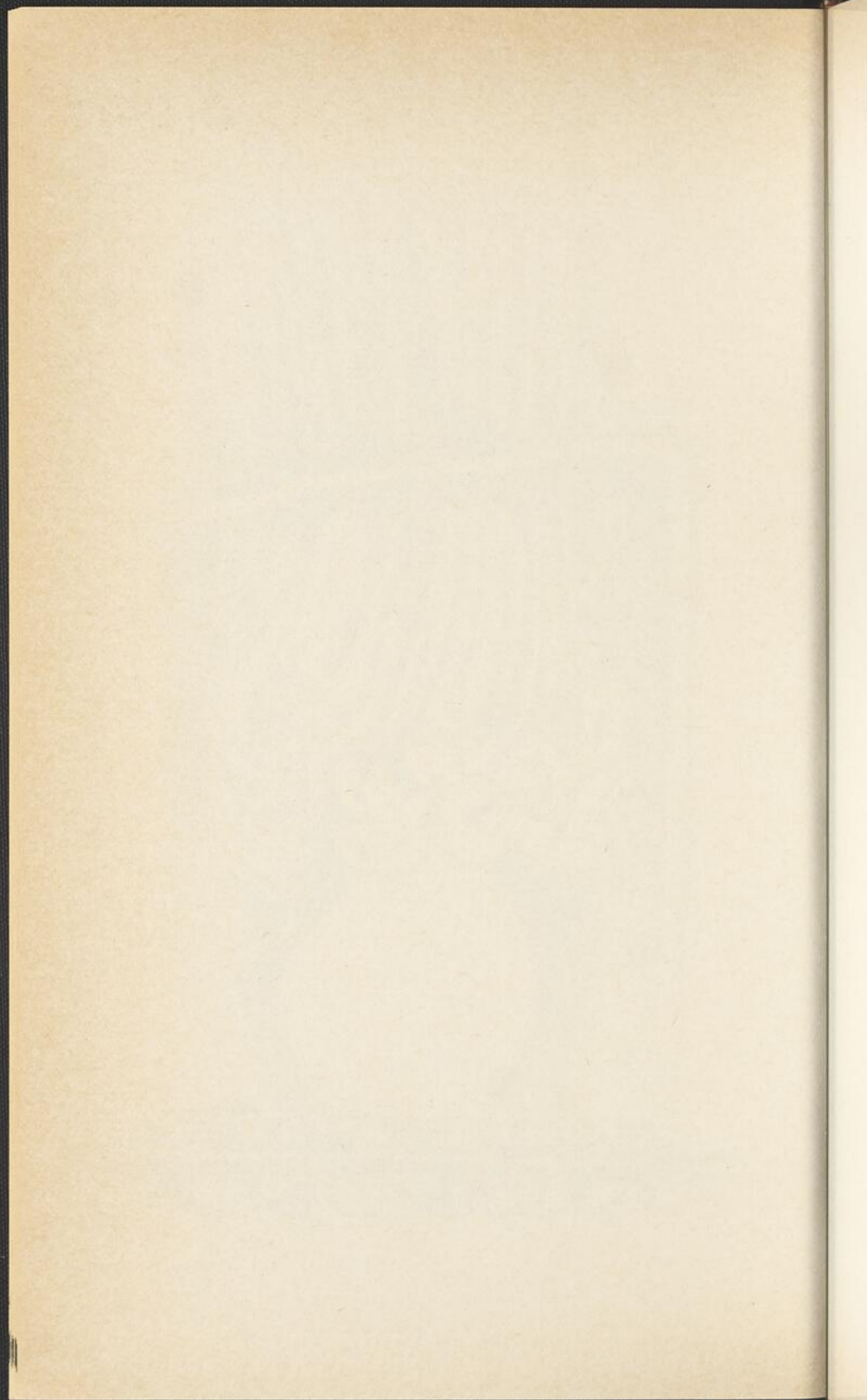
Voilà ce que c'est que l'intelligence mesdames, messieurs et Mizz. Dans l'opération pour discuter de laquelle je vous ai réunis ce jour, il faut viser la même efficacité, la même vélocité mentale et la même économie de moyens. Il faut que dans l'histoire des opérations politiques réussies, celle-ci reste comme un modèle du genre. Et je me permets de compter sur chacun et chacune d'entre vous pour qu'il en soit ainsi.

— Faites-moi pleurer les petites dames de Saint-Pétersbourg, nous dit-il en terminant.

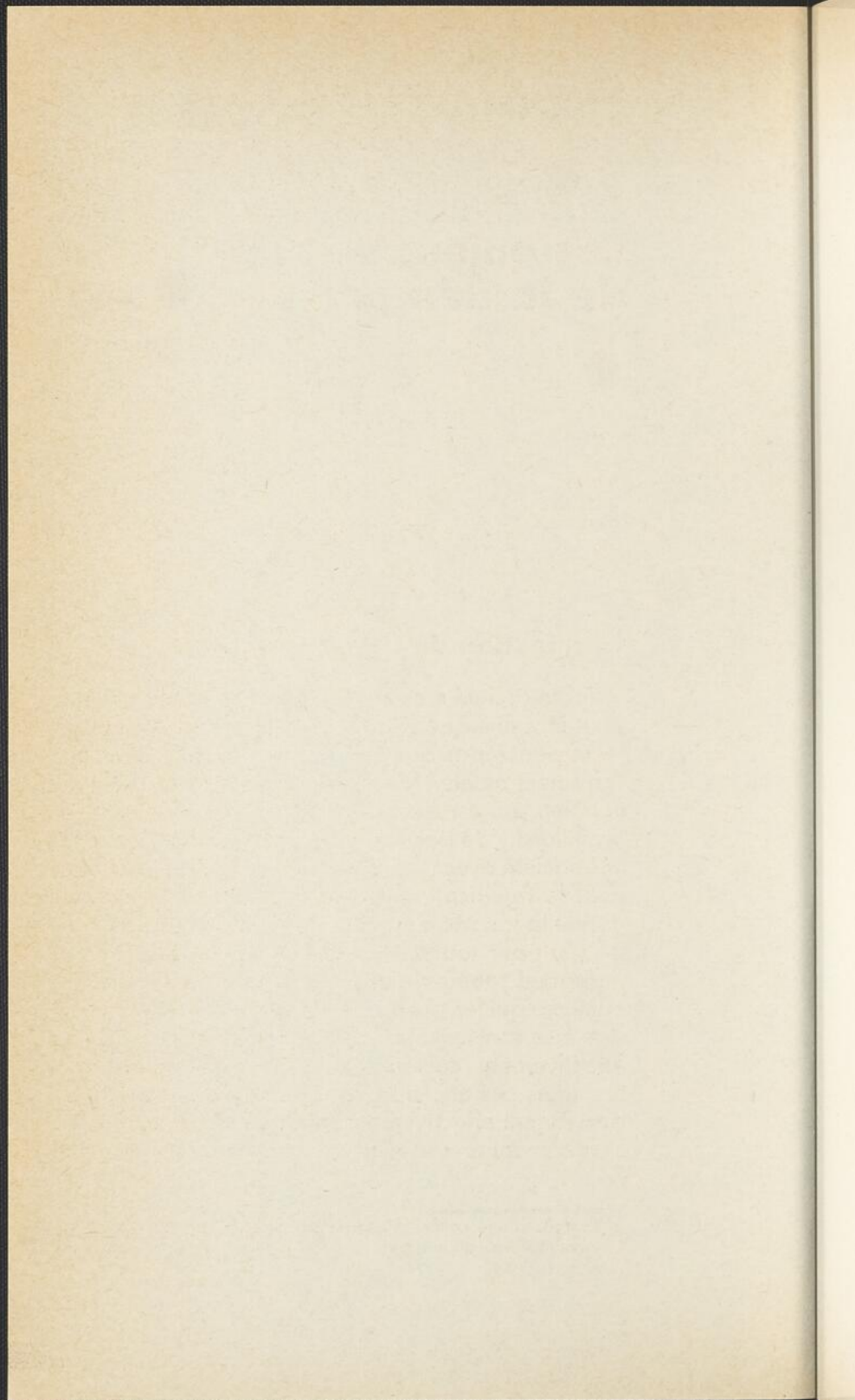




RS. 86



DOCUMENT



CORNÉLIUS CASTORIADIS

Les enjeux actuels de la démocratie *

La question de l'hétéronomie

Toute société crée ses propres institutions. C'est peut-être une question de croyance. Par exemple, je ne pense pas que le Décalogue dans l'Ancien Testament ait été effectivement donné à Moïse par un Dieu qui est descendu et qui a parlé dans le brouillard... Je pense que les Hébreux ont instauré une société avec un Dieu unique, avec ce que j'appelle la signification imaginaire d'un seul Dieu qui donne la loi. Mais ça, c'est vrai pour tous les peuples et pour toutes les sociétés. Les sauvages, la plupart du temps disent : « Nos lois ce sont les ancêtres qui les ont faites ». Qu'est-ce que ça veut dire « ce sont les ancêtres qui les ont faites » ? Oui, effectivement, ce sont les ancêtres qui les ont faites, mais ces ancêtres dans l'esprit des sauvages deviennent effectivement ces êtres très bizarres, à la fois mythiques et réels, qui se réincarnent la plu-

*/ Extraits d'une conférence prononcée au Belles Soirées de la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal le 9 avril 1986.

part du temps dans les nouveaux-nés et qu'on ne peut pas toucher vraiment.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Dans ces deux exemples déjà on voit ce que c'est, l'hétéronomie. L'hétéronomie ce n'est pas simplement le fait qu'il y ait des dominants et des dominés, des exploiters et des exploités etc... Par exemple dans les sociétés sauvages, la plupart du temps on ne peut pas parler vraiment d'exploiteurs et d'exploités. Pourtant une telle société est tout à fait hétéronome. Ses lois, ses conceptions, sa morale, ses coutumes, les buts de la vie, ne peuvent pas être discutés, ne peuvent pas être remis en question : ça nous a été donné par nos ancêtres. C'est la même chose dans les sociétés du style de l'Ancien Testament : comment voulez-vous changer la loi puisque la loi a été donnée par Dieu ? Comment pouvez-vous dire que la loi est injuste puisque la justice est un des noms de Dieu ? La définition de quelque chose de juste c'est ce que Dieu a fait dans son infinie justice.

Dans une société archaïque, ou dans la société égyptienne, ou dans la société hébraïque, ou grecque ou chinoise, ce n'est pas qu'on mettait en prison ou qu'on exécutait les gens qui voulaient renverser l'ordre existant ; penser qu'on peut mettre en question l'ordre existant était impossible. Notre provincialisme et notre arrogance d'hommes occidentaux, qui venons d'une certaine tradition européenne et grecque, nous fait croire que ça va de soi, mettre en question les croyances de la tribu. C'est une erreur totale ; ça n'a jamais existé dans l'histoire de l'humanité. On ne peut pas mettre en question les croyances de la tribu sauf dans ces deux types de société qui ont été créés comme ça par l'action des hommes, bien sûr : en Grèce ancienne puis en Europe occidentale à la fin du Moyen Âge. Je parle de la mise en question des institutions, qu'il s'agisse des lois ou de la repré-

sentation collective du monde, de la morale, des valeurs !

Regardez ce qui s'est passé ces dernières années : peut-être il y a vingt-cinq ans encore, tout le monde acceptait comme allant de soi la définition de ce que doit faire un homme, ce que doit faire une femme, ce que doivent faire les enfants, ce que doivent faire les parents, ce que sont les rôles et les règles de conduite. Puis les femmes ont bougé elles-mêmes, les jeunes ont bougé eux-mêmes et ils ont modifié ces choses ; mais il les ont modifié dans la pratique.

Tellement profond est l'ancrage de l'institution donnée de la société dans l'esprit et dans le psychisme que ça devient presque des réflexes. Alors l'hétéronomie c'est le fait que presque toutes les sociétés humaines, alors qu'elles créent elles-mêmes leur institution, la créent en lui faisant dire : « Moi, l'institution, je ne suis pas faite de main d'homme. Je suis faite de la main de Dieu, ou de la main des dieux, ou de la main des ancêtres, ou de la main des lois de l'histoire, (version marxiste), ou de la main de la Raison (version libérale). »

Les institutions de chaque société sont des créations humaines et nous constatons que presque toujours elles contiennent cette clause, qui dit le contraire de la vérité d'une certaine façon. « Je ne suis pas faite de la main de l'homme ». On se demande pourquoi cette clause. Je crois qu'il y a une première réponse absolument évidente : c'est évidemment le meilleur moyen pour garantir l'institution. Et ça, c'est tellement évident que beaucoup de philosophes politiques l'ont dit explicitement. Lorsque Platon termine avec l'histoire de la destruction, le portrait de sa cité idéale dans *La République*, il dit : « Et en plus on racontera aux habitants de la cité un sublime mensonge comme quoi la constitution correspond à quelque chose qui est inné chez les hommes. »

L'autonomie

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

L'autonomie, par contre, c'est un état de la société et des individus, dans lequel la société non seulement crée ses règles mais sait qu'elle les crée et sait que le produit de cette création n'est pas sacré. Elle sait que nous ne pouvons pas vivre sans lois mais que c'est nous qui avons fait les lois ; nous pouvons donc éventuellement les changer si après meilleure réflexion nous pensons que d'autres lois seraient plus adéquates. L'autonomie, ce n'est pas de faire ce qui vous chante. L'autonomie c'est de se donner une loi, de pouvoir éventuellement la changer, mais de dire : « aussi longtemps que cette loi est là, c'est moi qui l'ai faite, je l'observe. »

Il y a un point sur lequel la constitution athénienne est d'une profondeur indépassable : il n'est pas dans les constitutions modernes parce que les constitutions modernes commencent avec des déclarations des droits dont la première phrase est soit un credo théologique, soit une analogie : « Nous croyons que les hommes ont été créés égaux » C'est faux. L'égalité est une création des hommes agissant politiquement.

Pourquoi ai-je dit que la constitution, la façon de faire des Athéniens, avait un point de profondeur indépassable ? C'est que les lois athéniennes ne commencent pas par « La Nature a ordonné que... » ou « Dieu a ordonné que... » Les lois athéniennes commencent toujours en disant : « Eudoxè tè boulè kai to demo » « Il a semblé bon, ça a été l'opinion bien pensée, du conseil et du peuple que... » Suit le texte de la loi... « Eudoxè » est fantastique, n'est-ce pas, car c'est vraiment la pierre angulaire de la démocratie. Nous n'avons pas de science de ce qui est bon pour l'humanité et nous n'en aurons jamais. Et si il y avait une science de ce qui est bon pour l'humanité nous n'aurions pas besoin de démocratie, nous aurions même besoin de la tyrannie de celui qui possède cette science.

On essaierait de le trouver, de lui dire : « Bon, tu gouvernes puisque tu possèdes la science. » C'est ce que dit Platon d'ailleurs explicitement, ce qu'on dit beaucoup d'autres, ce que disaient aussi les flatteurs de Staline : « Étant donné que tu connais l'histoire, l'économie, la musique, la linguistique etc, etc, Vive le secrétaire général ! » Or les Athéniens, eux, disaient : « c'est l'opinion bien pesée du conseil et du peuple, de décréter ceci... ». Cela veut dire que la démocratie c'est le régime de la « doxa », c'est-à-dire de l'opinion bien considérée, de cette faculté que nous avons de nous former une opinion sur des questions qui échappent aux raisonnements géométriques.

Prenons la question de savoir, par exemple, à quel âge il faut accorder le droit de vote aux citoyens et aux citoyennes. Est-ce qu'il y a une science qui peut répondre à cela ? Est-ce qu'une science qui pourrait répondre à cela est concevable ? Non. La question demande un choix à partir du moment où la société la pose, quel que soit le régime, même sous la « dictature du prolétariat ». « Qui est prolétaire ? À partir de quel âge est-on prolétaire ? Est-ce qu'il suffit d'être exploité pour avoir voix au chapitre ? Ou faut-il être exploité pour avoir voix au chapitre ?

De toute façon, l'important c'est que dans la démocratie, nous n'avons pas une science de la chose politique et du bien commun ; nous avons les opinions des gens, ces opinions s'affrontent, se discutent, s'exposent, s'argumentent, et puis finalement le peuple, la collectivité tranche par son vote, par sa décision, en ayant formé une opinion et un jugement. Voilà donc pour ce qui est du processus d'interrogation, de questionnement qui n'est pas simplement un questionnement en l'air, posé par la démocratie. Nous savons que le peuple décide ; d'ailleurs, nous ne le savons pas, nous *voulons* que le peuple décide. Nous savons ou nous devrions savoir que ce que le peuple a décidé n'est pas for-

cément l'ultime vérité, qu'il peut se tromper, mais qu'il n'y a pas d'autre recours. Je veux dire par là qu'on ne peut pas sauver le peuple contre lui-même. Il faut simplement trouver les moyens pour que si le peuple s'est trompé, il puisse se corriger lui-même, qu'il puisse revenir éventuellement sur une décision erronée ou sur une mauvaise loi et la modifier.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Au départ, il y a une auto-constitution du corps politique. Nous ne pouvons pas, comme je le disais tantôt, nous fonder sur une science quelconque, nous avons à tracer les limites, et ces limites, c'est nous-mêmes qui les fixons. Il faudra prendre une décision qui ne sera pas démontrable scientifiquement et mathématiquement. Et on dira, j'espère, que participent à la collectivité politique tous ceux qui habituellement vivent sur le territoire et sont concernés par ce qui s'y passe. Cela paraît peut-être évident mais l'évidence dans les législatures existantes, ce n'est pas celle-là. Participent au vote ceux qui sont des « nationaux » de l'état considéré. En Amérique la naturalisation est relativement facile. En Europe ce n'est pas du tout le cas. Nous devrions dire, je suppose, « ceux qui participent à la vie de la collectivité ». Il faut alors tracer une limite, laquelle limite sera à la fois une matière d'opinion, de jugement ; elle sera relativement arbitraire. Nous ne dirons pas, je pense, qu'un Japonais ou un Français, qui se trouve à Montréal parce que il change d'avion le jour des élections, peut aller aux urnes et déposer un bulletin. Pas s'il reste trois heures. Mais s'il reste trois jours, s'il reste, trois semaines, s'il loue un appartement ?

Je tends à montrer par des exemples peut-être secondaires, quelque chose qui a été oublié dans toute la rhétorique théologico-philosophique de deux derniers siècles, c'est-à-dire le caractère relativement arbitraire, le caractère d'auto-position, d'auto-constitution de la collectivité politique. Dans quelle philosophie peut-on trouver à partir de quel

âge ou à partir de quelle durée de résidence tous les droits de l'homme deviennent automatiquement valables ?

L'auto-définition de la collectivité, on peut la creuser sur la question : qui est le peuple ? qu'est-ce que l'égalité dans la participation au pouvoir et qu'est-ce que le pouvoir ? Nous avons toujours dans une société une pluralité indéfinie d'individus, peu importe si cette société est petite ou grande. Personne ne peut y détenir vraiment le pouvoir si nous parlons d'égalité. Participer au pouvoir veut dire que j'ai autant que n'importe qui d'autre la possibilité effective, la possibilité réelle, d'influer sur ce qui se passe.

Ce n'est absolument pas le cas en pratique. Et pourquoi ? Pour la très simple raison que nous avons dans nos sociétés non pas vraiment des démocraties mais ce que j'appellerais des oligarchies électives et libérales ? C'est-à-dire nous avons des strates qui sont bien barricadées dans les positions de pouvoir ; ces positions de pouvoir ne sont pas étanches. C'est le fameux argument des libéraux : « Monsieur Machin a commencé par être vendeur de journaux et puis grâce à ses capacités, il a fini président de la General Motors. » Qu'est-ce que ça prouve ? Simplement que les couches dominantes veulent bien se renouveler en recrutant dans d'autres couches les individus les plus actifs dans le jeu social tel qu'elles l'ont organisé.

Il en va de même pour la politique. Une fois qu'on a vu ce qui se passe, on sait, par exemple, qu'il y a une bureaucratie politique, une bureaucratie des partis, peut importe s'ils sont au gouvernement ou l'opposition, s'ils sont socialistes ou conservateurs. Ils sont en un sens (je ne dis pas qu'ils sont pareils ou que c'est de la pure comédie) complices sur les enjeux inamovibles en tant que dirigeants politiques. Ils ne changent pas selon

la volonté populaire ; ils changent selon les règles du jeu bureaucratique du fait que de nouvelles personnes montent dans cet appareil bureaucratique selon les règles de tel parti ou de tel autre parti. Ce qui existe comme limites provenant de dispositions libérales ou démocratiques dans la société actuelle, c'est ce qui reste des résultats des luttes qui ont été menées pendant des siècles et des siècles.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Mais ces traits ne suffisent pas pour faire du peuple celui qui gouverne effectivement les sociétés dites démocratiques, les sociétés libérales d'oligarchie. Le peuple tout au plus a une sorte de vague veto électoral, tous les cinq ans, tous les dix ans. Ce veto, comme vous le savez, est plus fictif que réel pour la très simple raison que le jeu est truqué, non pas au sens de la fraude électorale, mais parce que le choix qui est présenté aux électeurs est toujours un certain choix.

Ce qu'il faut dire aussi c'est qu'il ne faut pas s'en tenir simplement à l'idée que les dominants, les capitalistes ou les politiciens, violent à cent pour cent un peuple innocent à son corps défendant. Si les citoyens actuellement se font mener par le bout du nez, se laissent raconter des histoires, bien sûr il y a les politiciens qui le font, et les médias pour avoir un scoop mais est-ce que les citoyens n'ont aucun moyen de le contrôler ? Pourquoi sont-ils devenus tellement amnésiques ? Pourquoi oublient-ils si facilement que le même Reagan ou le même Mitterrand, il y a un an, il y a quatre ans, disait autre chose ? Les citoyens sont-ils zombifiés par des esprits maléfiques ? Et s'ils le sont, qu'est-ce qu'on peut faire ? Moi, je ne crois pas qu'ils soient zombifiés. Je crois simplement qu'on traverse une phase de l'histoire très critique, dans laquelle effectivement il y a tout le problème de la participation politiquement posé. Tout se passe comme si la population avalait tout ce qu'on lui raconte, et l'avalait avec un cynisme extrême : « Ils appartiennent tous

à la même mafia ! » Mais en même temps, ils se déplaceront pour voter.

La démocratie et l'autogestion

Quel est le seul moyen pour que je sois libre en société ? (...) La seule façon c'est si, dans toutes les décisions qui concernent les aspects collectifs de l'existence, je suis partie prenante autant que n'importe quel autre, mais autant effectivement. C'est toute la question du pouvoir dans la démocratie, c'est-à-dire de ce que j'appelle l'autogouvernement réel ou la démocratie directe. Ça veut dire que toutes les fois où, à quelque niveau que ce soit, il est possible d'avoir le corps concerné, la collectivité concernée, délibérant et décidant, il faut que ce soit le corps concerné, la collectivité concernée qui délibère et qui décide. Je veux dire par là le quartier, la municipalité, les ouvriers de l'usine ou les autres employés, les employés de la firme etc... J'inclus là-dedans bien entendu, dans ces décisions, ce qu'on appelle l'autogestion, la gestion de la production parce que je ne pense pas qu'on puisse être libre dans la vie si on est esclave dans son travail. Là encore, comme nous ne pouvons pas vivre, pour l'essentiel, dans une société artisanale et que nous appartenons à des grandes collectivités de travail, la seule façon d'avoir vraiment une liberté dans son travail, c'est de participer à la détermination des conditions, des moyens, etc. c'est-à-dire l'autogestion au sens le plus large, le plus profond, mais qui est la version, sur le plan productif, de l'idée de l'autogouvernement des collectivités humaines. Là encore, bien entendu, nous avons des problèmes, là encore nous ne pouvons qu'avoir des opinions. Mais, les décisions prises, il faudra s'y tenir.

C'est évident qu'il y a des affaires qui ne concernent qu'une collectivité (par ex. une ville). Mais il n'y a pas que cette collectivité. Jusqu'où va la

compétence de cette collectivité ? Où commencent les compétences des autres ? Il me paraît très difficile de dire : « Si une collectivité veut laisser l'anthropophagie libre, elle le peut. » Il y a un minimum d'homogénéité dans une société qui va au-delà des simples collectivités locales ou professionnelles, qui concerne la collectivité comme tout. Nous n'acceptons pas qu'on tue. Y a-t-il quelque part une règle qui dit : Il est interdit de tuer ? Une règle de ce type ne peut pas dépendre des décisions d'une collectivité étroite.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Les enje
actue
de
démocr

J'ajouterais que je pense pour ma part que le domaine de ces décisions pourrait être considérablement réduit. Je veux dire par là que même là où la centralisation n'a pas atteint un degré extrême comme en France, la tendance de l'état moderne c'est de rendre les moindres affaires dépendantes d'une instance centrale.

La démocratie directe

Je crois que la démocratie directe veut dire d'abord qu'il n'y a aucune raison pour que les lois ne soient pas votées par le peuple. Si on dit cela aujourd'hui, les gens vous répondront très facilement : « Le peuple ne peut pas voter les lois ; d'abord il ne comprend pas » Effectivement il ne comprend pas ; et comment donc, il ne comprend pas ! Voyez quelle est la beauté de la démocratie telle qu'elle existe ! Il y a d'abord la règle : personne n'est sensé ignorer la loi. D'un autre côté vous faites des études de quatre ans à l'université et vous n'êtes pas encore un bon juriste en droit ouvrier ou en droit des sociétés etc. Il serait facile d'opposer à ça l'image d'Athènes où effectivement les lois étaient gravées sur le marbre pour que tout le monde puisse les lire et où les tribunaux n'étaient pas des tribunaux professionnels. On tirait au sort les juges. Pourquoi ne tirerait-on pas les juges au sort ? On ne peut pas tirer au sort les juges parce

que la complication de la législation moderne est telle que ce serait une dérision. Mais c'est cette complexité qui est une dérision !

Une véritable démocratie ne peut pas être représentative au sens où les régimes occidentaux sont représentatifs, c'est-à-dire basés sur la représentation. Je rappellerai simplement que la critique de l'idée de la représentation ce n'est ni de Lénine ni de Marx. C'est déjà Rousseau qui écrit dans le *Contrat social* : « Les Anglais croient qu'ils sont libres parce qu'ils élisent leurs députés ; en effet ils sont libres un jour tous les cinq ans. » D'après la discussion de tout à l'heure, même ça il faut le prendre avec beaucoup de grains de sel. Ce jour tous les cinq ans, ils ne sont pas vraiment libres. D'abord parce que l'éventail du choix est limité, parce que l'opinion a été formée par ceux qui détenaient le pouvoir, les options ont été déjà modelées.

Dans les sociétés de notre type il est impossible de concevoir que quelqu'un qui est élu avec l'assurance qu'il restera quatre ans dans un poste qui comporte des pouvoirs, ne fera pas tout ce qu'il peut pendant ces quatre ans pour s'assurer qu'il sera réélu. Quels que soient les moyens ! À partir du moment où vous avez cette représentation non révocable, vous avez déjà une aliénation (au sens juridique, comme quoi vous transférez la propriété de quelque chose). Vous avez passé le pouvoir à ces individus-là, lesquels individus feront tout ce qu'ils peuvent pour le garder.

L'esprit démocratique

Tout ce que je dis là peut sembler une sorte de fable optimiste. Ça présuppose une chose qui effectivement ne semble pas être actuellement présente à un degré très important. Ça présuppose que les citoyens qui participent à une véritable démocratie veulent vraiment exercer le pouvoir, veulent vrai-

ment regarder non pas seulement leurs propres affaires, mais aussi et autant les affaires communes ; qu'ils sont parvenus à ce point où ils pensent : « Les affaires communes sont aussi mes affaires. » Non pas mes affaires dans le sens où ce qui est bon pour la General Motors est bon pour les États-Unis, mais dans le sens où les affaires de la France, ou du Canada, sont mes affaires personnelles. Je suis autant et plus passionné par ces affaires que par le reste. Et c'est ça précisément qui est la condition générale pour avoir un régime véritablement démocratique. Je ferais remarquer que lorsqu'un régime approximativement démocratique a fonctionné, comme par exemple au V^e siècle à Athènes pour la population libre, mâle, vous aviez effectivement une participation très intense, des règles démocratiques qui subsistent dans la société contemporaine, sont des résidus des périodes où ces règles ont été formées moyennant une très intense participation de toute la population : ce qu'on appelle des périodes révolutionnaires ou des périodes d'un grand mouvement politique et social. C'est pendant ces périodes-là qu'ont été formées les règles-mères, les matrices, sur lesquelles nous vivons et dont nous profitons aujourd'hui. Ces dispositions, même libérales, n'ont pas été octroyées, elles n'ont pas été calmement discutées par des réformateurs bénévoles qui étaient une minorité. Elles ont été toujours adoptées parce qu'il y avait un mouvement important dans la société qui poussait très fortement vers l'adoption de ces changements. Les citoyens, même les non-citoyens, voire les femmes, s'engageaient très fortement parce qu'ils voulaient changer l'état des choses. Et c'est ça la grande interrogation qui est suspendue sur un régime démocratique en général et aussi sur les chances actuelles d'aller plus loin vers la voie de l'autonomie.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Les en
act
d
démocr

Objet de l'autogouvernement

Ce qu'on appelle le pouvoir exécutif, est exécutif de quoi ? Immédiatement dans l'esprit des gens, on croit qu'il y a un corps souverain qui fait les lois, formé par les représentants du peuple, et un gouvernement qui exécute ces lois. C'est une absurdité totale. Quand un gouvernement déclare la guerre, il n'exécute aucune loi. Il n'y a pas de loi qui dit : si les conditions ABC sont réunies, vous déclarez la guerre. C'est pour ça d'ailleurs que le Conseil d'État français, dans sa sagesse, a prévu la possibilité pour les citoyens d'attaquer des actes illégaux, c'est-à-dire contenant un excès de pouvoir ou un abus de pouvoir. Il n'y a pas de possibilité de contrôler de la légalité, ou de contrôle même au-delà de la légalité, pour abus de pouvoir ou excès de pouvoir. Quand le gouvernement propose le budget, il n'exécute pas une loi, sinon dans le sens idiot du terme. Les Athéniens discutaient leurs lois, ils les votaient, ils participaient aux tribunaux, et se gouvernaient eux-mêmes. Ce sont eux qui ont déclaré la guerre à Sparte ; ce n'est pas un gouvernement. C'est le peuple qui votait la guerre ou la non-guerre. Ça c'est inconcevable dans les temps modernes. Effectivement c'est inconcevable ; très probablement, malgré les hystéries collectives qui accompagnent les débuts de guerre, le peuple ne voterait jamais la guerre. C'est le monarque qui déclare la guerre. Et ensuite c'est le gouvernement ; ou le gouvernement qui crée une situation telle que l'on ne peut que déclarer la guerre.

Ce que j'entends par démocratie directe ce n'est pas seulement que les lois soient votées par le peuple, mais que le gouvernement, le fait de trancher sur les grandes questions, soit décidé par la collectivité ; ce qui reste n'a rien à faire avec le gouvernement. Ce qui est vraie exécution n'a rien à faire avec le gouvernement. Il y a une machinerie exécutive mais qui est exécutive vraiment, qui n'oc-

cupe pas de pouvoir. À Athènes il y avait une administration très compliquée : ceux qui la faisaient, c'étaient des esclaves. Est-ce que nous pouvons réduire, enlever les attributs de la souveraineté à cette énorme machine, dire : le pouvoir appartient à la collectivité, sans les tâches qui sont vraiment exécutives ? Si on remet l'exécution à sa vraie place, ce qui émerge est une fonction cachée, aussi importante que légiférer, c'est gouverner, décider ce qu'on va faire.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Les enj
actu
de
démocr

Égalité et minorités

J'ai parlé de donner à tous la possibilité, presque effective, d'une participation égale. La démocratie est un régime qui par son existence même soulève toute une série de questions pour lesquelles il n'y a pas de réponse scientifique possible. Je voudrais d'abord éliminer cette confusion entre l'égalité et l'identité. Donner à tous les mêmes possibilités effectives de participer au pouvoir signifierait vouloir les rendre identiques : ça c'est une absurdité. Ils ne sont pas identiques, il ne faut pas qu'ils soient identiques, bien entendu. La question c'est : il y a un pouvoir dans la société ; or la thèse démocratique, que vous pouvez contester, à la fois dans l'absolu et le relatif, c'est que ce pouvoir doit être le pouvoir de tous, de tous ceux qui veulent y participer. Vous dites : « Peut-être les citoyens ne participeront pas, il y aura toujours une inégalité entre ceux qui sont actifs et ceux qui ne le sont pas ». Je n'ai pas dit que la démocratie réalise cette égalité : ça n'appartient pas au régime, ça peut lui appartenir à la longue, par l'éducation des gens, par le fait qu'ils comprennent que la Cité c'est leur chose... J'ai dit : donner la possibilité effective. Si les gens ne la veulent pas, il n'y a rien à faire, tranquillisez-vous : on retombera sous votre gouvernement libéral. Il se passera ce qui s'est souvent passé, par exemple dans les syndicats. On ne peut pas sauver l'humanité contre elle-même.

Et personne ne peut la préserver ni de la folie ni du suicide. J'ai dit que la démocratie implique que les gens veulent vraiment participer. Mais nous ne pouvons pas prendre les gens comme s'ils étaient une donnée absolue, indépendamment du régime dans lequel ils vivent et de ce que le régime fait d'eux et de ce qu'ils peuvent faire du régime.

Moi je crois que la possibilité effective pour tous de participer au pouvoir exclut, par exemple, que quelqu'un possède les usines qui sont le pain de deux cent mille ouvriers. Cela me paraît incompatible. C'est à la collectivité de décider. Je suis contre la proscription par principe des entreprises individuelles et les collectivisations forcées. Par contre à partir du moment, où dans une société moderne, vous avez des entreprises importantes, vous avez des lieux de pouvoir qui sont politiques, qui ne sont pas économiques, mais *politiques*.

Que faire de la minorité ? Ce n'est pas un problème capital. Il est évident qu'il faut laisser la minorité libre, lui donner tous les droits pour s'exprimer. Il faut qu'elle puisse s'organiser etc. etc... Là où la majorité peut vraiment s'exprimer, elle n'a jamais opprimé les minorités. Les minorités ont été opprimées, ou les majorités ont été opprimées, chaque fois qu'une minorité donnée a pris le pouvoir et qu'elle l'a exercé au nom du prolétariat, de la race allemande, de tout ce que voudrez. Ce n'est pas là l'oppression des minorités par la majorité, même si à un moment les Allemands avaient voté à 43 % pour Hitler. L'idée que la majorité tendrait à éliminer la minorité est sans correspondant dans l'histoire. Ceux qui éliminent les minorités sont toujours des minorités, assises en place. En dernier lieu, je suis tout à fait d'accord avec vous qu'une des règles doit être, dans un régime démocratique, que les gens sont libres d'avoir leurs opinions, de les exprimer, que personne n'est persécuté en raison de ses opinions. Ce n'est pas négociable. Mais ce sont des conséquences. Pourquoi ? Parce que ce

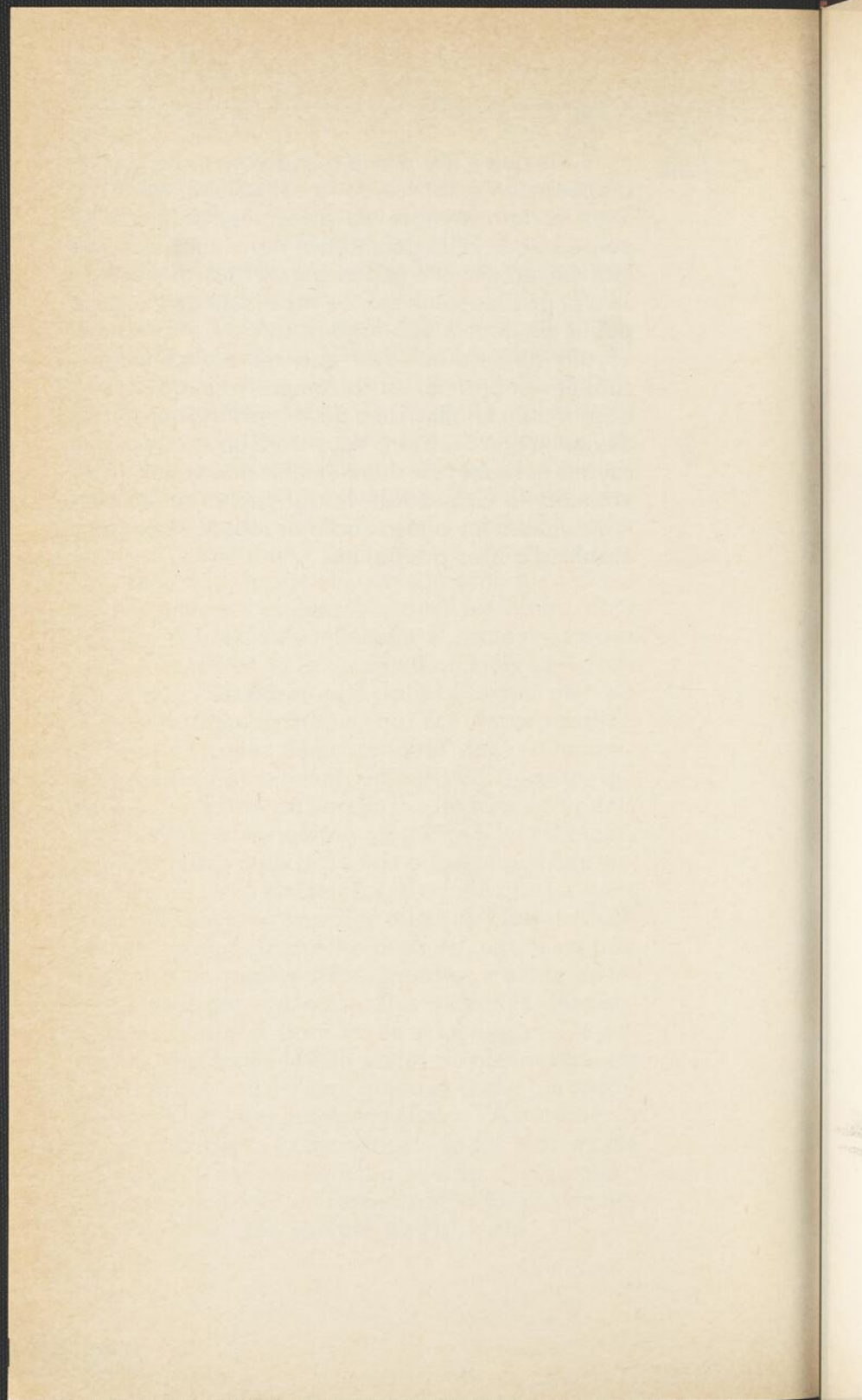
n'est que comme cela qu'une démocratie peut fonctionner. Elle ne peut fonctionner que dans la discussion, l'ouverture, le conflit des opinions. Personne ne discutera s'il sait que si le vote tourne mal, il risque sa tête. C'est évident. Cela dit, si vous avez un sens de la réalité, vous comprenez que si les minorités sont protégées actuellement, ce n'est pas essentiellement, parce qu'il y a des règles constitutionnelles. Les constitutions sont faites ; elles peuvent être défaites. (15 nations souveraines en Europe occidentale ont eu 150 constitutions dans les deux derniers siècles !) Qu'est-ce qui interdit dans la constitution des États-Unis que demain une majorité qualifiée décide que tous les gens qui ont les cheveux roux, par exemple, sont automatiquement esclaves de l'État ? Qu'est-ce qui l'empêche dans la constitution ? La véritable protection des minorités dans la société contemporaine, et ça les événements des années 60, avec les Noirs, l'ont montré, ce n'est pas tellement et seulement dans les règles écrites de la constitution, mais c'est dans le fait que s'est développé dans la société un type d'individu démocratique, qui est l'incorporation des composantes démocratiques des institutions, qui n'existe pas ailleurs, aujourd'hui en Iran, qui peut-être n'existe pas en Russie, je n'en sais rien : un individu qui ne tolère pas, même si lui est blanc, que des Noirs dans le Sud ne puissent pas être inscrits sur les listes électorales. Il a fallu que les gens se mobilisent pour imposer cela aux États du Sud. Je veux dire par là qu'effectivement, ce qui importe surtout à un régime démocratique, c'est le développement des individus. Des individus qui peuvent arrêter un flic dans la rue et lui dire : « Qu'est-ce que vous faites-là ? Je prends le numéro qui est sur votre col. » Ça c'était quelque chose qui se faisait dans les pays européens (pour l'Amérique, je ne sais pas) et qui commence à se faire de moins en moins. C'est ça qui importe à la démocratie : des gens qui, tout en respectant la loi commune, n'ont aucune idée sacrée de l'autorité.

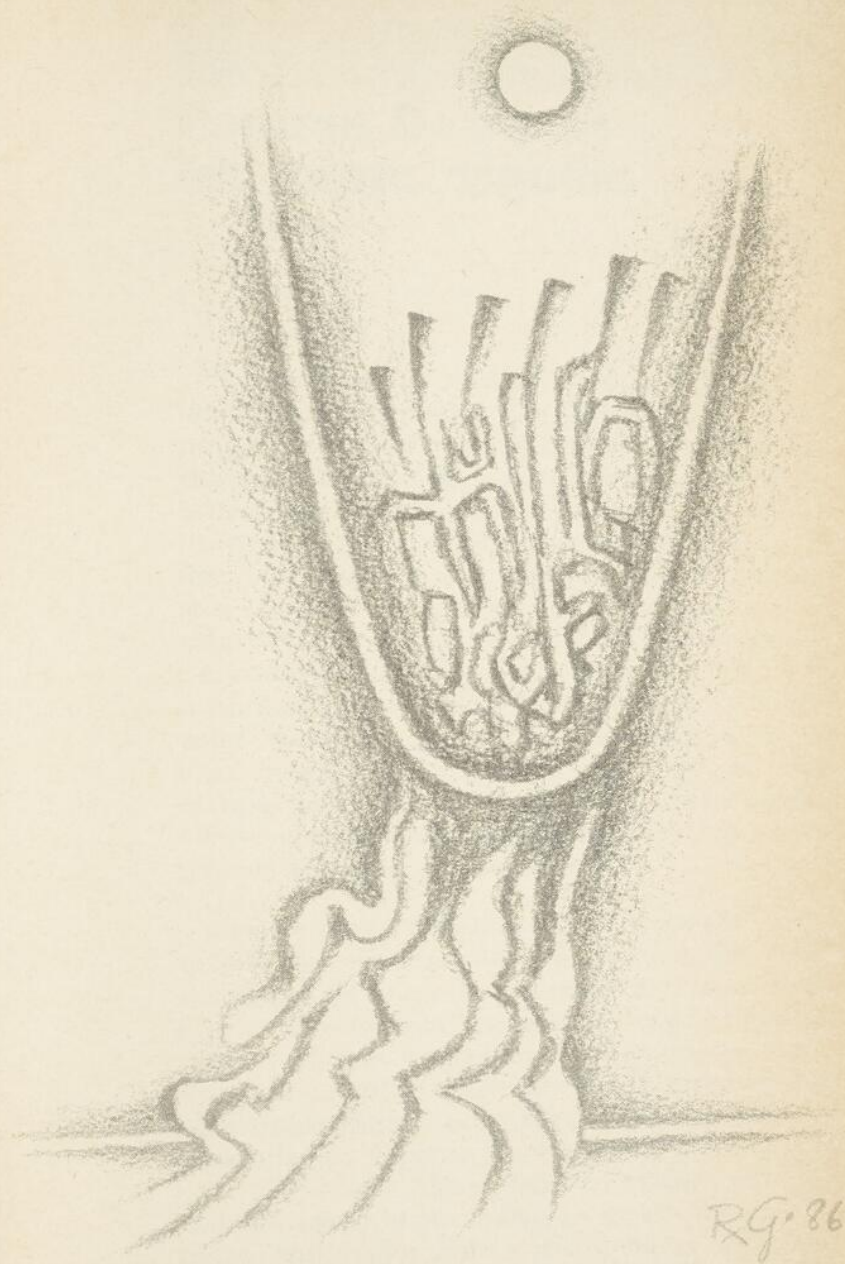
POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Les enj
actu
de
démocr

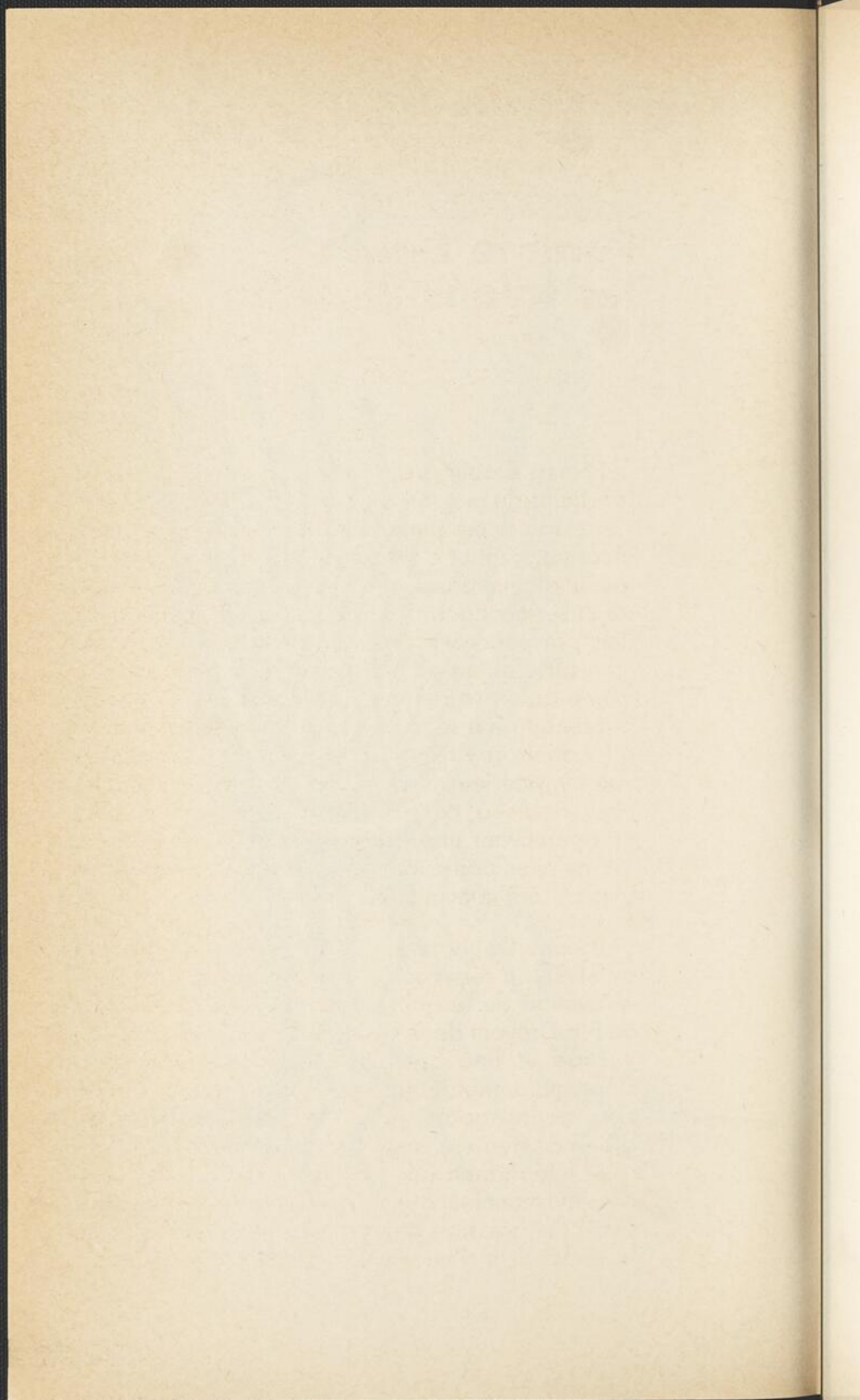
L'espace public

Je dis que s'il y a une démocratie, elle sortira d'une action créatrice de la collectivité. Mais il y a un certain nombre de principes, dont moi je pense..., que je les défendrais, devant une telle collectivité, en disant « je pense qu'il faut faire ceci ». Je n'ai pas les solutions. Le problème de l'espace public est tout à fait fondamental. Ce que nous voyons aujourd'hui c'est que cet espace public, sans être supprimé, est corrompu. Vous n'avez pas besoin d'un totalitarisme pour que l'espace public devienne une dérision. Vous avez un centre et des rayons qui vont vers des éléments anonymes. C'est vraiment le Grand Roi. Il faut casser cette structure, utiliser les ondes radio et tout le reste pour établir d'autres possibilités.





RG. 86



Pomme Douly et les talons aiguille

Pomme Douly promenait un regard discret sur les clients du restaurant. Elle cherchait à discerner parmi toutes ces personnes attablées celles qui se ressemblaient et à les séparer de celles qui ne se ressemblaient pas. Comment pouvait-on se connaître et se reconnaître suffisamment soi-même pour finir par concourir à sa propre ressemblance de telle sorte qu'on pouvait conclure au sujet de soi-même qu'on se reconnaissait bien là ? Comment parvenait-on à se plier à sa propre ressemblance, à lui obéir, à y travailler ? Comment, par quelles voies mystérieuses certaines personnes avaient-elles accès à ce qui leur ressemblait, si bien qu'apercevant une paire de chaussures dans la vitrine elles pouvaient s'écrier que les chaussures avaient été conçues pour elles ?

Pomme Douly réfléchissait sérieusement parce qu'elle était sérieusement amoureuse de l'homme qui venait de la quitter brusquement, la laissant en plan devant deux assiettes de langoustines au pernod et une bouteille de Champagne rosé. L'homme semblait sérieusement disparu, il était sans doute reparti pour New York. « Je ne me plains de rien », pensa Pomme, et elle se leva pour aller téléphoner. Elle s'arrêta au milieu des marches qui menaient aux toilettes et au téléphone. Elle avait l'impression d'être à Lisbonne, et d'être en train de sortir d'un restaurant de Lisbonne, serrant

sa serviette dans son poing et lançant des insultes à quelqu'un qu'elle venait de quitter brusquement. « D'où vient Lisbonne soudain alors que je suis à Montréal dans un restaurant international où personne ne se mettra à chanter le fado ? » Elle cherchait. Elle trouva que c'était ses talons aiguille. À Lisbonne, elle portait des talons aiguille. Elle avait descendu une petite rue, elle avait débouché sur une place charmante mais vide, il était deux heures du matin. Elle s'était assise sur un banc et elle avait attendu un taxi. Elle était rentrée à l'hôtel. L'homme qu'elle avait brusquement quitté était déjà dans la chambre. Il l'avait regardée lancer ses souliers par la fenêtre. Il avait ri. Ils avaient fait l'amour. Est-ce que le fait d'avoir mis des talons aiguille ce soir à Montréal est une indication sur moi-même ou une indication sur l'homme qui vient de me quitter sans espoir pour lui-même ? se demanda Pomme. Les talons aiguille doivent-ils me révéler quelque chose qui serait commun à l'homme de Lisbonne et à l'homme de New York, ou est-ce sur moi-même que je devrais apprendre en profitant d'une coïncidence des talons aiguille ? Je n'aimais pas l'homme de Lisbonne alors que je suis folle amoureuse de l'homme de New York, pensa Pomme. Elle descendit les marches.

L'homme de New York n'aimait pas Pomme Douly. Il le lui disait depuis le début, depuis qu'ils s'étaient assis l'un à côté de l'autre à leurs places assignées pour le vol 410 Toronto-Montréal et que l'homme s'était résolument enfoncé dans les pages économiques du *Globe and Mail*. Il s'était obstiné à rester enfoui dans son journal, si bien que l'hôtesse avait fait un faux geste et que le verre de Seven-up destiné à Pomme se renversa éclaboussant le passager et la passagère. Pomme passagère rit de si bon coeur que le visage de l'homme s'illumina un instant. Cet instant fut bref et définitif : Pomme tomba amoureuse. Le passager avait une voiture de location qui l'attendait. Pomme était à pied. Ils s'acceptèrent mutuellement jusqu'au

Pomme
Douly
et les
talons
aiguille

centre-ville, et de là, jusqu'à l'hôtel où Pomme redécouvrit son coeur et le livra. Mais je ne t'aime pas, répétait l'homme en caressant amoureusement les chevilles et les genoux de Pomme.

— J'adore qu'on ne m'aime pas comme tu ne m'aimes pas, répondit Pomme.

— Tu n'es pas mon genre, tu ne corresonds pas au style de femme que j'aime, mais pour l'instant, j'ai tout de même tellement envie de toi, j'ignore pourquoi évidemment, ça ne me ressemble pas, que je vais faire comme si je t'aimais. Mais tu es prévenue et ne va pas t'imaginer des choses.

Pomme avait promis de ne rien imaginer. Ça lui était facile. Pomme n'était pas une personne qui imaginait des choses. Elle n'imaginait même pas ce qu'il aurait été possible d'imaginer, à quoi l'homme de New York pensait en interdisant d'imaginer.

Pomme Douly composa le numéro de téléphone de Plume et de Bulle, ses petites des deuxième draps comme elle appelait ses deux demies-soeurs. Pomme avait plusieurs côtés dont le côté maternel et le côté apitoyé. Elle se servait abondamment à même ces deux côtés pour survivre elle-même et il en restait encore pour Plume, pour Bulle, et pour d'autres parmi lesquels figuraient quelques parasites.

Lorsqu'elle entendit la voix de Pomme, le coeur de Plume bondit de joie.

— Où es-tu ? cria Plume.

Pomme donna l'adresse.

— Viens me rejoindre avec Bulle, il y a à manger, plein, et à boire !

Pomme gravit les marches, repensa à Lisbonne et regagna sa place en face de la place vide. Elle

demanda au garçon de rapporter les plats pour les garder au chaud. Elle expliqua que monsieur avait dû partir parce que son bip avait sonné et qu'il avait délégué les deux personnes qui allaient entrer pour lui tenir compagnie, s'il voulait bien ajouter un couvert.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

— Monsieur est médecin ? demanda le garçon déjà contaminé d'apitoiement.

— Monsieur est huissier, inventa Pomme. Il saisit.

Le garçon s'enfuit avec les plats. Il ne les rapporta que lorsque les effusions entre Pomme, Bulle et Plume furent terminées. Pomme, Bulle et Plume ne se voyaient pas souvent parce que Pomme était toujours partie soit en amour, soit en perte d'amour, et cela, à travers les cinq continents.

Pomme, Plume et Bulle ont la même mère, mais le père de Pomme était blond et le père de Plume et de Bulle était noir, et les trois tiennent de leur père. Plume et Bulle sont noires. Un nuage châtain flotte sur la tête de Pomme.

— Raconte, dirent Plume et Bulle, raconte !

— Je cherche, dit Pomme, comment j'aurais pu agir pour que l'homme à qui nous devons le Champagne se sente fidèle à lui-même avec moi, même si je ne suis pas son genre. Voilà ce que je cherche.

Plume et Bulle jugèrent la question passionnante et elles voulurent que Pomme précise l'objet de sa réflexion. Plume et Bulle étaient des spécialistes de toutes les questions en général, elles avaient différentes méthodes de les aborder ou de les saborder selon qu'elles les jugeaient pertinentes ou non.

La bouche parfumée par les langoustines au pernod, Pomme raconta qu'elle était folle de l'homme de New York qui ne se reconnaissait pas

BLES
estien
ratie
omie

Pomme
Douly
et les
talons
aiguille

lui-même à chaque fois qu'il apercevait Pomme et qu'il la désirait, et à chaque fois qu'il l'apercevait après l'avoir désirée. Pourtant, leurs deux corps semblaient, de leur côté et comme mis à part, dit Pomme, se savoir aussi parfaitement que deux dauphins s'accouplant dans un bassin d'eau de mer. Et pour bien faire, les draps de l'hôtel étaient dans des nuances de bleu et vert de mer, ainsi que la moquette, les rideaux de la chambre et ceux de la douche.

Les fronts de Bulle et de Plume s'étaient rembrunis sous les franges noires dès que Pomme eut prononcé le mot « corps ». Plume mordit dans une languistine et Bulle se remplit la bouche de Champagne puis la rinça bruyamment. Plume souleva la nappe, jeta un coup d'oeil sous la table, donna un léger coup de coude à Bulle pour qu'elle se penche à son tour.

— Il t'a pénétrée ? chuchota Plume.

Pomme rit en fermant les yeux. Plume et Bulle étaient friandes de détails depuis leur naissance, et c'était un des plaisirs d'avoir vécu avec elles. Mais la question faisait mal à Pomme, elle lui faisait sentir cruellement la subite absence de l'homme de New York. Elle s'apitoya à fond sur elle-même, regarda Plume et Bulle, hocha la tête et laissant échapper de sa bouche parfumée des rayons extatiques.

— Et tu n'as pas peur ? chuchota Plume.

— Peur ? demanda Pomme d'un air égaré, Peur ?

— Mais, chuchotèrent Plume et Bulle, et les maladies ? C'est un homme qui voyage ET un homme de New York, dit Bulle. Et tu portes des talons aiguille, fit remarquer Plume.

Elles se turent un moment. Pomme était concentrée sur le son qu'émettait l'homme de New York lorsqu'il se retirait et qu'il était sur le point de ne pas se reconnaître.

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

— Très avare de mots d'amour, murmura Pomme, très avare. Et pourquoi ? Mais on s'égare, déclara-t-elle d'une voix plus ferme. Dites-moi d'abord si vous vous reconnaissez en ce moment, dans ce restaurant, assises avec moi qui porte des talons aiguille. Est-ce que vous sentez bien que vous êtes vous-mêmes.

— Je me sens toujours infiniment moi-même quand tu es là, Pomme, répondit aussitôt Plume.

— Pareil pour moi, Pomme, dit Bulle comme un seul homme.

Elles se turent à nouveau, puis elles pouffèrent de rire en même temps.

— Pourtant, dit Pomme, j'ai beaucoup changé depuis quelques mois. Je ne me sens plus la vocation de m'émouvoir devant chaque petite misère individuelle. Je ne me sens plus obligée d'aider la jeune mère éperdue devant la couche remplie de son bébé, je ne me sens plus obligée de jouer à mené-mené avec chaque enfant solitaire, de m'enfoncer les genoux dans le sable pour le faire sourire. Quand je vois la terre de mon hublot, je la trouve superbe, magique, émouvante mais comme je n'ai plus jamais la sensation d'être séparée d'elle, je sais que je ne peux rien faire pour elle. Est-ce que j'étais déjà ainsi avant, mais que je le ressentais différemment ? En tout cas, mes chéries, je n'ai pas peur des maladies. Je vis le sexe comme une métaphore, et les métaphores sont immunisées contre...

— Oh non, oh non, non, justement, interrompit Bulle, ce sont justement les systèmes immunitaires

Pomme
Douly
et les
talons
aiguille

des métaphores qui sont atteints en ce moment, Pomme, pense-y.

— Oui, pense-y, dit Plume, pense-y. Est-ce qu'on commande une deuxième bouteille de Champagne ?

Plume appela le garçon.

— Le huissier appelé par le bip m'a alloué deux cents dollars américains pour finir le repas. Voulez-vous vérifier si ça suffira, pourboire compris, pour qu'on boive une deuxième bouteille ? Merci.

Ça suffisait largement. Ces dames pouvaient même commander un fromage ou un dessert.

— Ressens-tu que Pomme a changé ? demanda Plume à Bulle.

— Si elle le ressent, dit Bulle, je ne vois pas ce que je pourrais en dire. Pour moi, c'est elle qui est là, et je me reconnais en la regardant, et ça fait du bien, ça fait du bien.

— Et toi, Pomme, est-ce que tu te reconnais en nous regardant ? demanda Plume avec une lueur d'inquiétude au fond de ses yeux noirs.

Un vent de détresse balaya alors l'âme de Pomme Douly. Non, elle ne se reconnaissait pas en regardant Plume et Bulle dévorer des langoustines et boire le Champagne payé par l'homme de New York. Si elle voulait se reconnaître, il faudrait qu'elle renonce aux images qui l'inondaient, qui lui étreignaient le coeur, qui lui écartaient les os du bassin, il fallait qu'elle arrête le sourire de sourire en elle, la bouche de laisser échapper le son du plaisir, il fallait qu'elle fasse cesser le mouvement de rotation qui était comme un diable emparé d'elle, il fallait qu'elle redescende du cosmos où

elle entendait toujours l'harmonique de l'homme de New York. Pour qu'elle se reconnaisse, il faudrait que Bulle et Plume soient en amour, soient folles d'amour, il faudrait que tous les clients du restaurant soient fous, soient fous d'amour. Je vais devoir mentir, se dit Pomme. Mentir m'a toujours été si facile. Pourquoi mentir me deviendrait-il difficile un samedi soir dans un contexte international ? Au fait, cet homme, je pourrais tout aussi bien me mettre à le détester. Il suffirait que je me fasse un sermon sur les techniques sexuelles pour me mettre à le détester. C'est ça. Si je redescendais de ma métaphore, je détesterais à fond l'homme de New York. Quel con, je me dirais.

— Mais bien sûr que je me reconnais en vous regardant, dit Pomme en laissant son côté maternel lui faire pencher doucement la tête.

— Ah ! soupirèrent Plume et Bulle. Tu nous a fait peur !

— Il va peut-être revenir, risqua Bulle en regardant du côté de la porte d'entrée.

— Il ne va jamais revenir, dit Pomme, et il en viendra un autre, comme vous le savez déjà.

Qu'est-ce que l'espoir ? pensa Pomme. Ce sera un café irlandais, comme d'habitude.

— Qu'est-ce que vous avez fait, racontez-moi.

— Nous sommes allées voir passer les oies sauvages ! Nous sommes allées aux grues, aux oiseaux-mouches et aux crocodiles en Louisiane. Nous avons, tu ne devineras jamais, pratiqué un trou dans le mur de nos salles de bain, assez grand pour se passer le shampoing, la savonnette ou le papier de toilette, et pour nous tenir la main quand on prend notre bain chacune de son côté du mur. Nous avons réussi jusqu'à maintenant à cacher le

trou à nos Tu-sais-qui. Ils ne prennent que des douches. Ils n'ont rien vu.

Pomme éclata de rire. Il aurait fallu des saints pour comprendre le lien qui attachait Plume et Bulle ensemble. Elles semblaient ne s'être jamais remises de l'écart de quinze mois qui avait séparé leur naissance.

Bulle dit à Plume que plus elle y réfléchissait, moins elle comprenait comment Pomme avait pu se mettre avec un homme qui ne l'aimait pas, mais encore moins comment un homme pouvait ne pas aimer Pomme. Après tout, disait Bulle, Pomme n'a jamais dérangé très longtemps les gens, elle a toujours su quand partir et comment, je ne comprends pas.

— Il aurait suffi que je sache comment faire pour qu'il se reconnaisse en me voyant pour qu'il m'aime quelques heures, répondit Pomme. Et nous revoilà à la case départ ! Et à la case d'arrivée, puisque je vais prendre un café irlandais.

— Est-ce que les oiseaux travaillent à leur ressemblance, je veux dire, à avoir l'air d'eux-mêmes, à avoir le sentiment d'être eux-mêmes ? demanda Plume. Qu'est-ce que tu en penses, Bulle ?

— Les radios travaillent à ça, répondit Bulle. Et des villes aussi, certaines villes. Et sans doute des pays aussi, certains pays. Par exemple, il y a une ville qui s'appelle Phoenix, en Arizona. Il ne pousse pas de palmiers, à Phoenix. Mais Phoenix est une ville qui veut qu'il y ait des palmiers sur les cartes postales qui la représentent à l'étranger, et veut que les gens qui passent par Phoenix se disent que Phoenix est une ville de palmiers. Donc, Phoenix s'est planté des palmiers, des milliers de palmiers en quelques jours, suivant la technique des poteaux de téléphone. Et voilà ! Phoenix est devenue une véritable palmeraie ! Imagine-toi, Pomme, que tu sois arrivée à Phoenix au cours

de cette vaste opération sous la forme d'une épinette d'Abitibi... Pas de chance ! Inutile d'insister ! Sans doute ne cadrais-tu pas dans le projet de l'homme de New York, et c'est tout, sans doute, c'est tout, n'est-ce pas Plume ?

POSSIBLES
Autogestion
Démocratie
Autonomie

Plume se lécha les doigts avant de répondre. Pomme entrait et sortait de ses chaussures et commençait à avoir envie de se coucher sur le ventre, dans son lit, et de profiter de la présence de l'homme de New York dans sa peau avant qu'elle ne s'évanouisse.

— Nous manquons de méthode parce que nous manquons de données, dit Plume. Nous n'avons pas examiné les détails de l'événement qui a déclenché la sortie de l'homme de New York, sa sortie, son départ définitif.

— Bon, dit Pomme en rentrant dans ses chaussures, je le refais. Nous nous apprêtons à quitter la chambre d'hôtel. Je me colle à lui qui sent le citron-ramboise avec une note de moisi. Il m'écarte de lui en me tenant les épaules. Il me regarde intensément. Il dit : « Ça te va très bien, les talons aiguille ». Nous sortons. Je marche en retrait. Il dit de marcher légèrement devant lui. Je le fais. Je suis un peu dans les nuages. Je heurte violemment un cadre de porte, je dis « oh pardon », et je me concentre sur la marche. Nous prenons un taxi parce qu'il n'a pas envie de prendre la voiture de location et de tourner dans les rues à la recherche d'un stationnement. Il m'ouvre la portière du taxi. Tout se passe bien. Rien ne s'accroche nulle part, mon sac me suit, mes bas ne filent pas, je me dis que tout va. On entre ici.

— Vous ne dites rien, dans le taxi ?

— Il ne dit rien parce que je dis « je t'aime » sans arrêt, je dis ce que je sens, je dis que je le sens, je dis que je me passerais bien de cette sor-

Pomme
Douly
et les
talons
aiguille

tie au restaurant parce que j'ai déjà une nouvelle idée pour le lit. Il dit « tais-toi ». On entre dans le restaurant. Il tend son imper à la femme du vestiaire qui veut aussi bien prendre mon imper à moi. Je dis « non merci, je garde mon imper ». Il dit « tu as froid ? » Je dis « non ». Il dit « alors ? » Je dis « merde, je garde mon manteau ». Il rit. Il s'assoit. Il me regarde. Il dit « au fond, tu as un sale caractère ». Je dis « ne me parle pas des mous ». Il commande le Champagne. Il lève son verre. Il hésite. Il ne dit rien. Il boit. Je bois. Je l'aime. Je n'ai rien à lui dire. On commande les langoustines...

— Il ne se passe rien pendant tout ce temps où vous buvez la première coupe et où vous choisissez les langoustines ? Il ne te parle pas de sport ou d'économie ou de politique ? Tu ne le questionnes pas sur ces sujets-là ? dit Bulle pendant que Plume étouffe un rire dans sa serviette.

— Non, dit Pomme, non, je vous jure. Je lis le menu, tout le menu. Chaque ligne, chaque prix, tout.

— Ah, font Plume et Bulle consternées. Tu as lu les prix ? À voix haute ?

— À voix normale, dit Pomme. Je lis toujours les prix, tiens, pourquoi ? Ça ne se fait pas ?

— Il t'invitait ? dit Bulle.

— Il ne m'invitait pas vraiment. Simplement, c'est toujours lui qui paie, dans sa situation. Il paie probablement partout, toujours, tout simplement.

— Et qu'est-ce que vous vous êtes dit, en attendant les langoustines ? demanda Bulle.

— Je parlais. Je parlais d'Anna et de sa vinaigrette ail et citron et de la difficulté de recueillir les pépins de citron qui glissent dans l'huile. Alors, les plats sont arrivés. Il les a regardés. Il s'est levé.

Il a jeté sa serviette sur cette chaise. Il a sorti deux billets de cent de la poche droite intérieure de son veston, il les a mis sous la corbeille à pain, il s'est penché vers moi, il m'a mis un baiser sur le front. Il a dit « tu me pardonneras, je t'adore, mais je ne me reconnais pas ». Et voilà. Il est sorti.

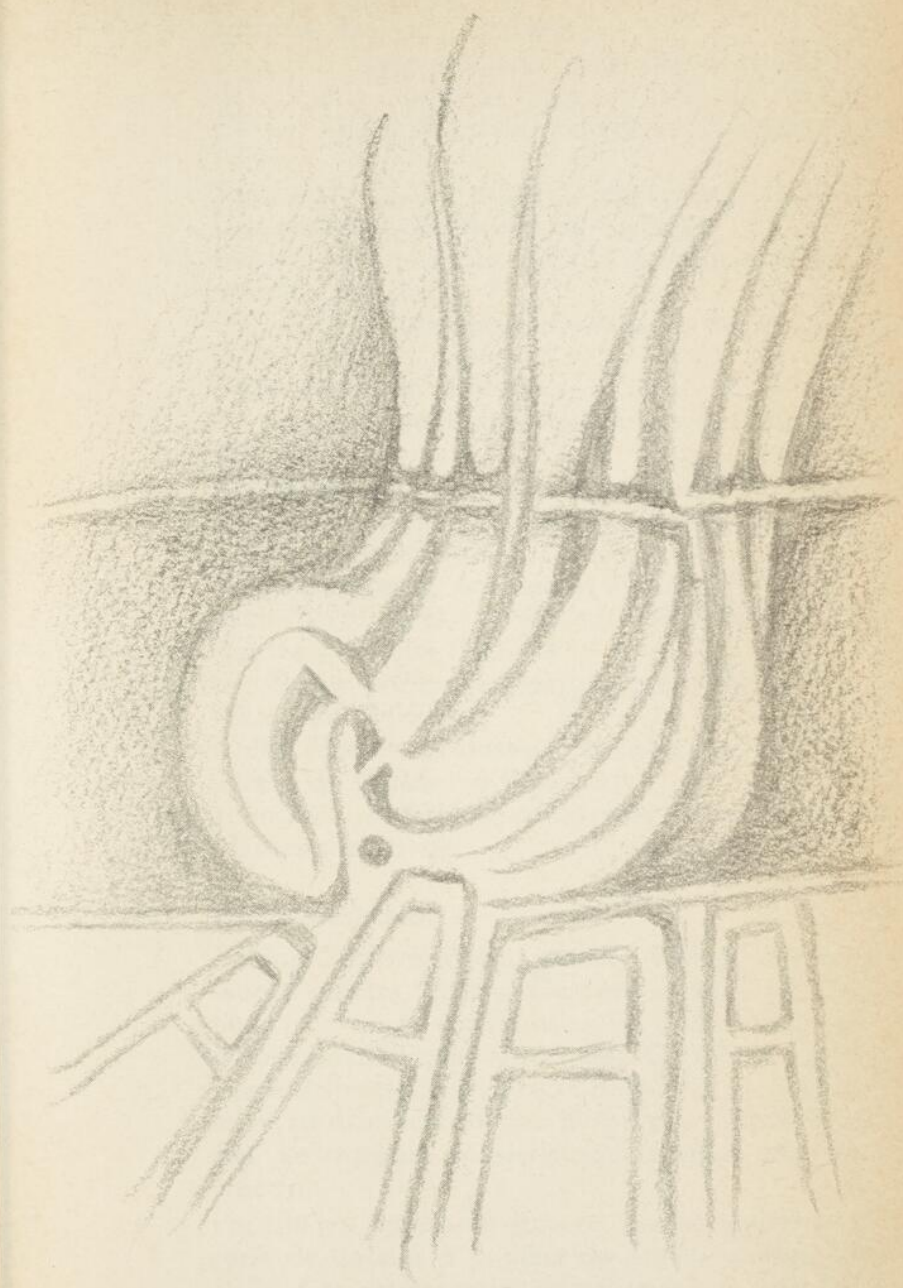
— Très bien. Très bien, dit Plume. Ça y est, je vois plus clair. Nous nous dirigeons directement vers un non-lieu.

— C'est-à-dire ? dit Bulle.

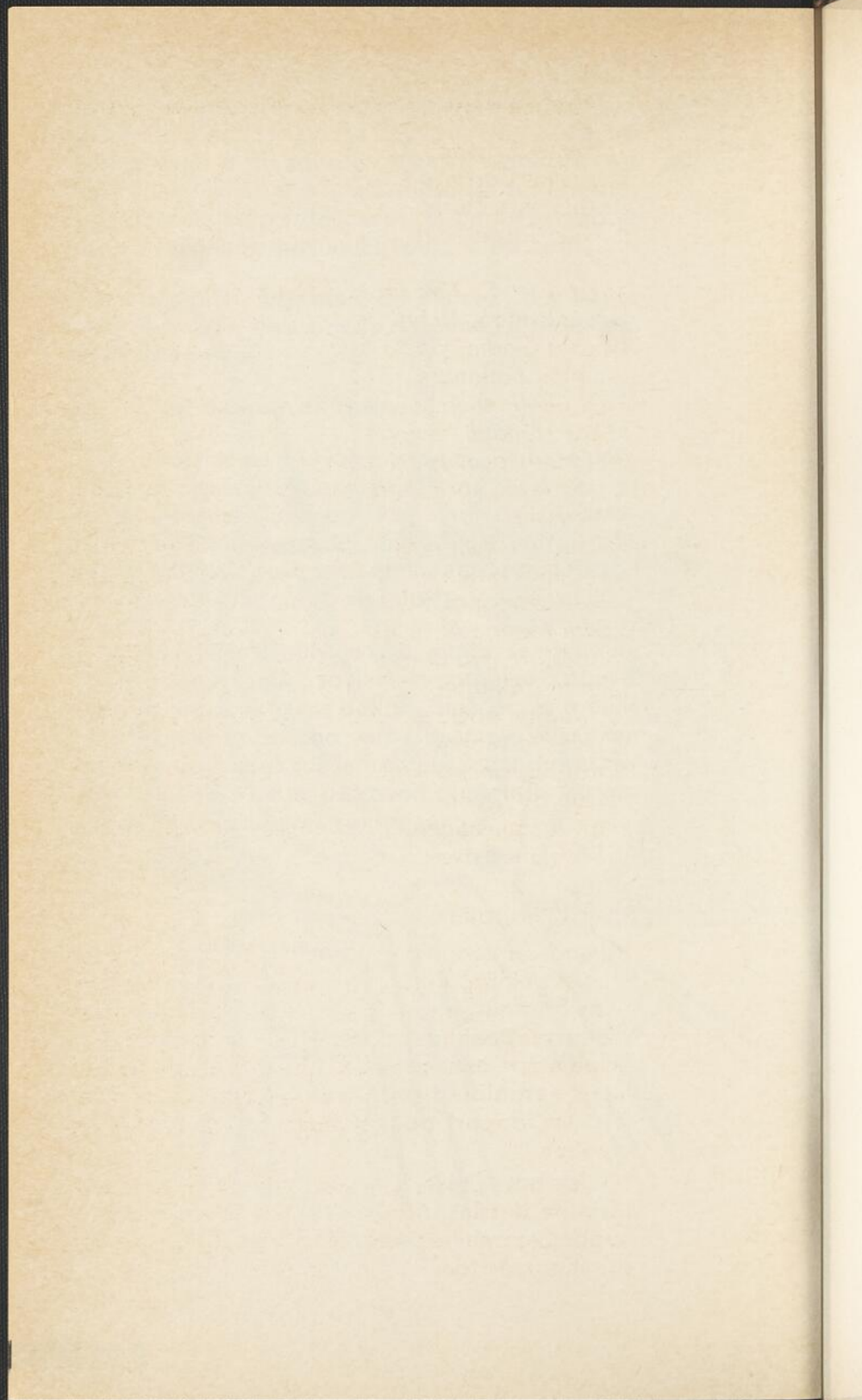
— L'homme ne pouvait pas prendre racine dans Pomme. Sans doute essayait-il tout de même. Et lorsque Pomme lui a parlé des noyaux de citron dans l'huile, il a vu clair, il a vu que c'était ce qu'il ressentait avec Pomme et qu'il ne se reconnaissait pas au moment où il ressentait ça précisément.

Alors Pomme Douly se leva, jeta sa serviette sur la quatrième chaise, souleva la corbeille à pain et montra les deux cents dollars américains à Bulle et à Plume, se pencha vers chacune d'elles, leur déposa un baiser sur le front, et sortit du restaurant, heureuse de ne pas avoir à attendre au vestiaire pour récupérer son imper.

SIBLES
gestion
ocratie
onomie



RS. 86



Collaboration spéciale à ce numéro :

Jacques Brossard, écrivain ;

Cornélius Castoriadis, directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences sociales, Paris ;

Olivier Corpet, directeur de la revue *Autogestions*, Paris ;

Jacques T. Godbout, chercheur INRS-Urbanisation, Université du Québec ;

Gérald Godin, poète, député de Mercier à l'Assemblée nationale ;

Paul Grell, chercheur, Université de Moncton ;

Gilles Hénault, poète ;

Suzanne Jacob, écrivaine ;

Bruno Jean, sociologue, Université du Québec à Rimouski ;

Pierre-Yves Melançon, chercheur au Département de science politique, Université de Montréal, conseiller municipal RCM ;

Serge Mongeau, écrivain et médecin ;

Jean-Marc Pottle, professeur, Département de science politique, UQAM ;

Luc Racine, poète et sociologue, professeur à l'Université de Montréal ;

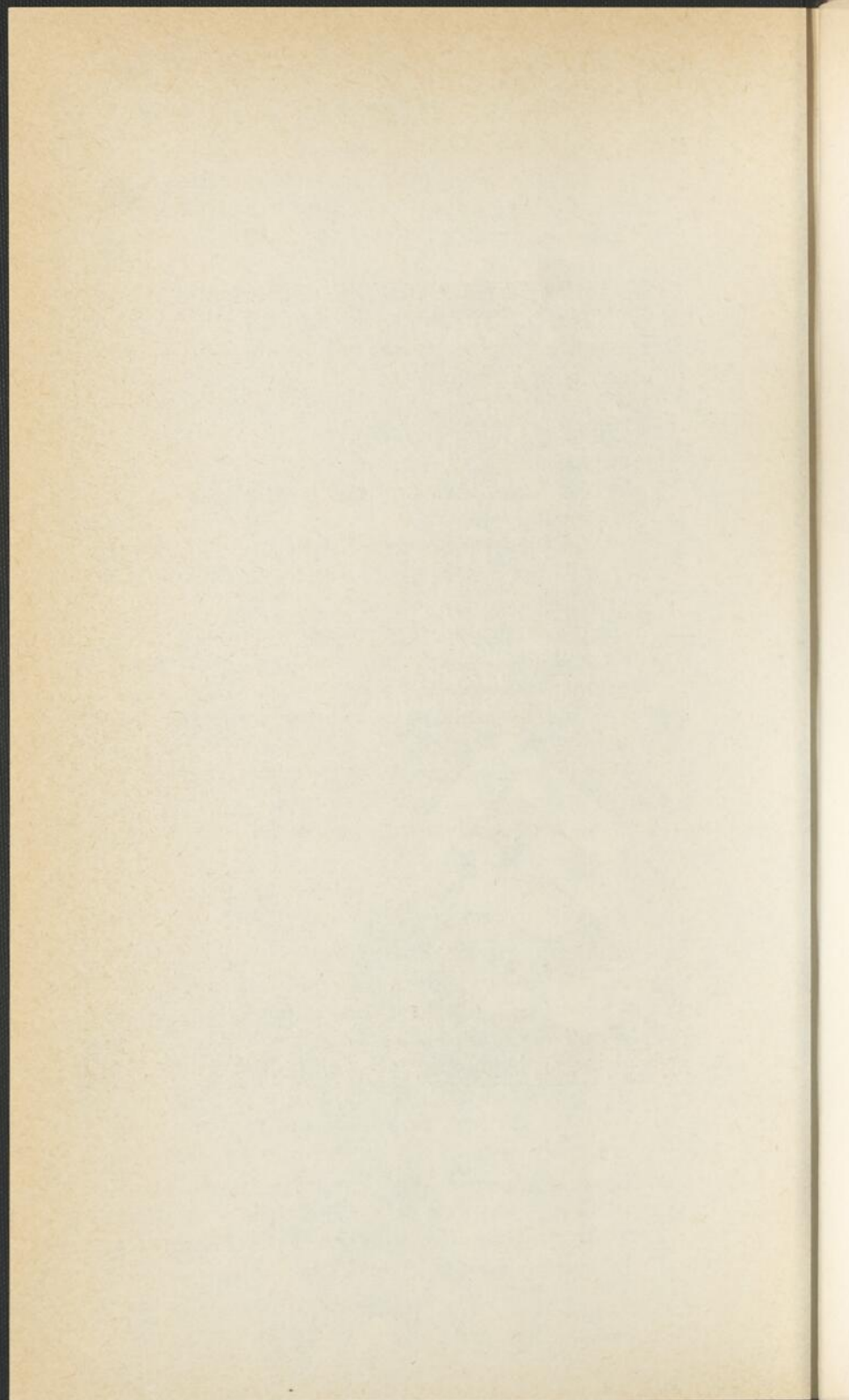
Carol Saucier, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Rimouski ;

Jean-Jacques Simard, professeur de sociologie à l'Université Laval.

Pour l'illustration :

Roland Giguère. Poète, graveur, éditeur, dessinateur et peintre, Roland Giguère a fondé les Éditions Erta qui se sont consacrées à la publication d'oeuvres poétiques et visuelles. Cet artiste a participé activement avec Léon Bellefleur au mouvement surréaliste français dirigé par André Breton. Le rapport poésie/image marque toute sa création.

L'artiste nous présente dans ce présent numéro une série de dessins à la mine de plomb réalisés en 1986. Ces oeuvres sont sans titre et le format des originaux est de 13 x 22 cm.



Les revues culturelles

LES ANNALES DE L'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN •
ARCADE • ARIA • CAHIERS DES ARTS VISUELS •
CONTRETEMPS • COPIE ZÉRO • DÉRIVES • ÉCRITURE
FRANÇAISE DANS LE MONDE • ÉTUDES FRANÇAISES •
ÉTUDES LITTÉRAIRES • FORMAT CINÉMA • LES HERBES
ROUGES • IDÉES ET PRATIQUES ALTERNATIVES •
IMAGINE... • INTER • JEU, CAHIERS DE THÉÂTRE •
LÉTTRES QUÉBÉCOISÈS • LURELU • LE MAGAZINE OVO •
MOEBIUS • LA NOUVELLE BARRE DU JOUR (NBJ) • NUIT
BLANCHE • PARACHUTE • POSSIBLES • PROTÉE •
RECHERCHES AMÉRINDIENNES • RÉ-FLEX • SÉQUENCES
• SOLARIS • SONANCES • SPIRALE • TRAFIC • VICE
VERSA • VIE DES ARTS • LA VIE EN ROSE • VOIX ET
IMAGES •



Vous vous sentez concernés par les arts visuels, le cinéma, la danse, la littérature, le théâtre, les débats sociaux soulevés par différentes tendances ?

Les revues culturelles vous invitent à partager leurs perceptions plurielles de la culture.

Pour recevoir gratuitement notre répertoire annuel « Le Québec en revues », veuillez nous écrire :

AEPCQ
C.P. 786, Succursale Place d'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3J2

ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE PÉRIODIQUES CULTURELS QUÉBÉCOIS

QUESTIONS DE CULTURE

Sous le titre «**Questions de culture**», l'Institut québécois de recherche sur la culture a entrepris de publier une série de cahiers thématiques, au rythme de deux par année. Chaque cahier se propose de faire le point sur un thème déterminé, non seulement en publiant des résultats de recherche, mais plus encore en ouvrant de nouvelles perspectives de réflexion.

Chaque numéro compte environ 180 pages et est en vente dans toutes les librairies au prix de **12,00 \$**.

Ces ouvrages sont disponibles dans toutes les librairies ou à:



Institut québécois
de recherche sur la culture
93, rue Saint-Pierre
Québec (Québec)
G1K 4A3
tél.: (418) 643-4695

Sept ou huit spécialistes de disciplines diverses, rattachés ou non à l'Institut, sont invités à contribuer à la production de chaque numéro. Le contenu des cahiers ne se limite pas au Québec; il inclut des articles de nature plus théorique ou générale, ainsi que des textes favorisant la comparaison interculturelle (civilisations, nations, ethnies, régions, classes, sexes, ...).

Ces cahiers s'adressent non seulement aux chercheurs et aux étudiants, mais à un plus large public qui s'intéresse aux divers thèmes abordés: les communautés ethniques, les cultures parallèles, l'architecture, les régions culturelles, le vieillissement, les industries de la culture, les jeunes artistes, la situation des femmes, les jeunes chercheurs, la culture des organisations, ...

«**Questions de culture**» est sous la direction de monsieur Fernand Dumont.

N° 20 ET 21
NUMERO SPECIAL
260 P. - 80F

ALTERNATIVES QUEBECOISES

- **Mouvements sociaux et vie quotidienne**
- **Economie alternative et développement local**
- **Nouveaux medias et interventions artistiques**

***Un ensemble inédit
de reportages et de réflexions***

Commandes et abonnements à adresser à :
Editions PRIVAT 14, rue des Arts F-31068 Toulouse Cedex

- *Vente en librairie: 45 F/numéro (Diffusion: DIFF-EDIT)*
- *Numéro spécial 1985: 20/21. Alternatives québécoises, 80 F*
- *Abonnement (4 numéros/an):
Individuel: France 145 F. Etranger 180 F.
Institution: France 200 F. Etranger 265 F.*

Privat

AUTOGESTIONS
REVUE TRIMESTRIELLE · 19^e ANNÉE · NOUVELLE SERIE

DISPONIBLES

Volume 1 (1976-77)

numéro 1 :

Tricofil

Sciences sociales et pouvoir

Poèmes de Roland Giguère et Gérald Godin 110 p. 3,00 \$

numéro 2 :

Santé

Question nationale

Poèmes de Gilles Hénault, Luc Racine, Robert Laplante

154 p. 3,00 \$

numéros 3/4 :

Les Amérindiens : politique et dépossession

De l'artisanat comme instrument de conquête 249 p. 5,00 \$

Volume 2 (1977-78)

numéro 1 :

Fer et titane : un mythe et des poussières

Nouvelles perspectives du roman québécois

Nouvelle de Jacques Brossard 142 p. 3,00 \$

numéros 2/3 :

Bas du fleuve — Gaspésie

Poème de Françoise Bujold

240 p. 6,00 \$

numéro 4 :

Mouvements sociaux

Coopératisme et autogestion

Texte d'Alexis Lefrançois

151 p. 4,00 \$

Volume 3 (1978-79)

numéro 1 :

La ville en question

À qui appartient Montréal

Poèmes de Pierre Nepveu

179 p. 4,95 \$

numéro 2 :

L'éclatement idéologique

La poésie, les poètes et les possibles

Paul Chamberland : La dégradation de la vie

159 p. 3,95 \$

numéros 3/4 :

Éducation

Sur les chemins de l'autogestion : Le J.A.L.

Poèmes de François Charron et Robert Laplante

292 p. 5,95 \$

Volume 4 (1979-80)

numéro 1 :

Des femmes et des luttes

207 p. 4,00 \$

numéro 2 :

Projets du pays qui vient

158 p. 4,95 \$

numéros 3/4 :

Faire l'autogestion : Réalités et défis

Poèmes de Gaston Miron

284 p. 5,95 \$

Volume 5 (1980-81)

numéro 1 :
Qui a peur du peuple acadien ? 182 p. 4,95 \$

numéro 2 :
Élection 81 : questions au P.Q.
Gilles Hénault : d'Odanak à l'Avenir
Victor-Lévy Beaulieu : l'Irlande trop tôt 157 p. 4,95 \$

numéros 3/4 :
Les nouvelles stratégies culturelles
Manifeste pour les femmes 328 p. 6,95 \$

Volume 6 (1981-82)

numéro 1 :
Cinq ans déjà...
L'autogestion quotidienne
Poèmes inédits de Marie Uguay 177 p. 4,95 \$

numéro 2 :
Abitibi : La voie du Nord
Café Campus
Pierre Perrault : Éloge de l'échec 195 p. 4,95 \$

numéros 3/4 :
La crise... dit-on
Un écomusée en Haute-Beauce
Jacques Brault : leçons de solitude 274 p. 5,95 \$

Volume 7 (1982-83)

numéro 1 :
Territoires de l'art
Régionalisme/internationalisme
Roussil en question(s) 206 p. 4,95 \$

numéro 2 :
Québec, Québec : à l'ombre du G
Jean-Pierre Guay, Marc Chabot : un beau mal 161 p. 4,95 \$

numéro 3 :
Et pourquoi pas l'amour 170 p. 5,00 \$

Volume 8 (1983-84)

numéro 1 :
Repenser l'indépendance
Vadeboncoeur et le féminisme 197 p. 5,00 \$

Numéro 2 :
Des acteurs sans scène
Les jeunes
L'éducation 200 p. 5,00 \$

Numéro 3 :
1984 — Créer au Québec
En quête de la modernité 184 p. 5,00 \$

Numéro 4 :
L'Amérique
inavouable 189 p. 5,00 \$

Volume 9 (1984-85)

Numéro 1 Le syndicalisme à l'épreuve du quotidien	208 p. 5,00 \$
Numéro 2 ... et les femmes	187 p. 5,00 \$
Numéro 3 Québec vert... ou bleu ?	204 p. 5,00 \$
Numéro 4 Mousser la culture	174 p. 5,00 \$

VOLUME 10 (1985-1986)

Numéro 1 Le mal du siècle	187 p. 5,00 \$
Numéro 2 Du côté des intellectuels	199 p. 5,00 \$

NOM

Adresse

Ville

Veillez me faire parvenir le(s) numéro(s) suivant(s) :

.....

Ci-joint un chèque mandat-poste

au montant de \$

Je souscris un abonnement à **Possibles**

Envoyez-moi le numéro suivant, en prime :

- Vol. 7, n° 1 – Territoires de l'art
- Vol. 7, n° 3 – Et pourquoi pas l'amour
- Vol. 8, n° 4 – L'Amérique inavouable

Nom

Adresse

Ville Code postal

Province Téléphone

Occupation

ci-joint :

chèque mandat-poste au montant de

- Abonnement d'un an (quatre numéros) : 15,00 \$
- Abonnement de deux ans (huit numéros) : 30,00 \$
- Abonnement institutionnel : 25,00 \$
- Abonnement de soutien : 25,00 \$
- Abonnement étranger : 30,00 \$

**Revue Possibles, B.P. 114,
Succursale Côte-des-Neiges,
Montréal, Québec, H3S 2S4**

Vol. 10 nos 3-4

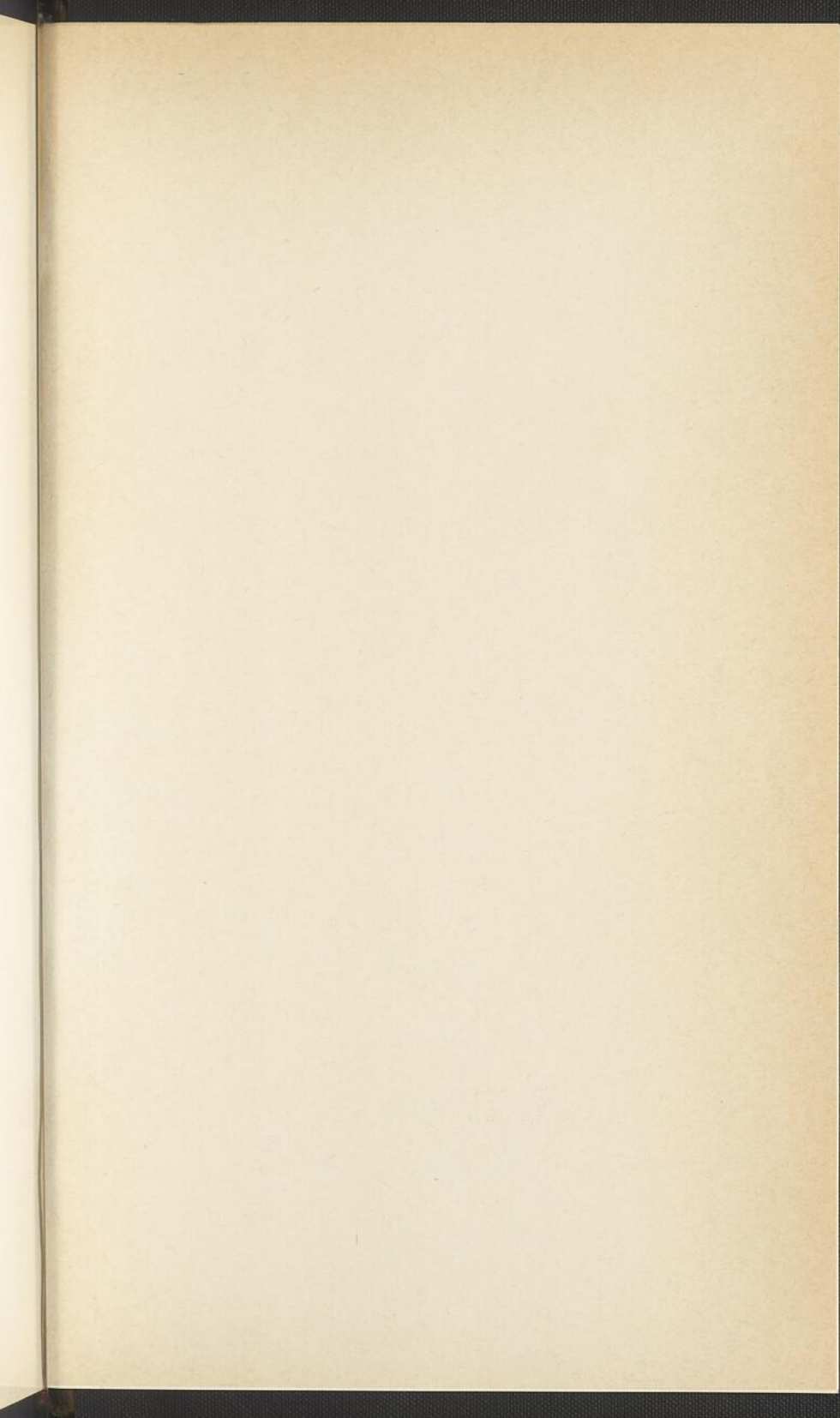
Prochain numéro :

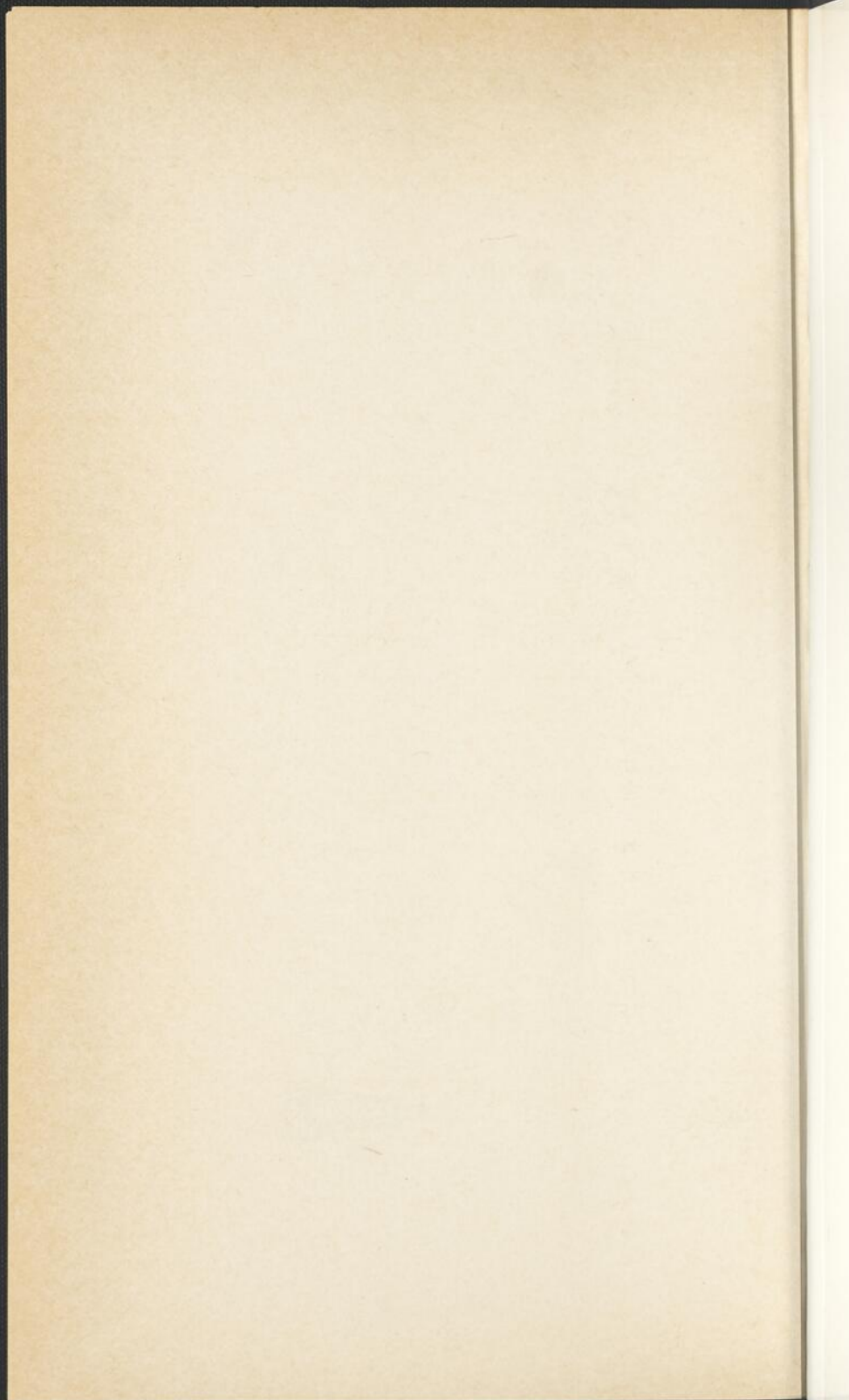
La paix



IMPRIMERIE
L'ÉCLAIREUR
BEAUCEVILLE

11258







DANS CE NUMÉRO

Questions pour survivre
GILLES HÉNAULT

**De l'État-Providence
à l'État-Provigo**
MARCEL RIOUX

**Quand l'autogestion
est de la revue**
OLIVIER CORPET

**Les pieds et le plat :
étiologie de l'autogestion**
JEAN-JACQUES SIMARD

L'esprit de groupe
MARCEL FOURNIER

La méthode
ANDRÉ THIBAUT

**L'autosanté,
une nécessaire utopie**
SERGE MONGEAU

**Plaidoyer
pour letemps perdu**
LISE GAUVIN

**De l'autogestion
à l'autonomie**
JACQUES T. GODBOUT

**Pour prendre publiquement
congé de quelques chimères**
LUC RACINE

Le placard
JACQUES BROSSARD

Un militant ouvrier
JEAN-MARC PIOTTE

**Le réseau québécois
des garderies :
autogestionnaire ?**
ÉRIC ALSÈNE

**L'autogestion
sans frontières : les luttes
régionales au Québec**
BRUNO JEAN

**Le politique et le culturel
au quotidien : les
coopératives d'habitation**
CAROL SAUCIER

**Le chômage comme séquen-
ces de vie**
PAUL GRELL

**Sens et changement par et
malgré... un système
d'éducation**
MARIE BOUCHARD
RAYMONDE SAVARD

**Le décentralisation :
enjeu autogestionnaire ou
façon différente d'exercer
le pouvoir ?**
PIERRE-YVES MELANÇON

Le point de vue de l'artiste
FRANCINE COUTURE

L'art par amour
ROSE MARIE ARBOUR

Troisième degré
GÉRALD GODIN

**Les enjeux actuels de la
démocratie**
CORNÉLIUS CASTORIADIS

**Pomme Douly et les
talons aiguille**
SUZANNE JACOB